

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

La politique agricole de la CEE: une scandaleuse entreprise de vie chère

Page 35

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Régionalisme économique : mise en garde de Nixon

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a prévenu jeudi les pays ouest-européens qu'ils doivent, s'ils veulent conserver la protection militaire des Etats-Unis, renoncer à poursuivre des politiques économiques « régionalistes ».

Cet avertissement du chef de l'exécutif américain est contenu dans le « Message sur l'état du monde », un rapport de 232 pages qu'il a envoyé au Congrès, et dans lequel il affirme, en décrivant les tâches qui attendent les pays membres de l'Alliance atlantique en cette « année de l'Europe », qu'« aucun aspect de la politique étrangère américaine ne requiert plus d'attention et de soin » que les relations avec l'Europe.

D'UNE MANIÈRE DURABLE

Tout en réaffirmant que les Etats-Unis « soutiennent l'unité européenne » et qu'ils ne transigeront jamais sur la sécurité de l'Europe, où ils « maintiendront leurs forces », le président souligne que Washington et ses alliés du Marché commun « doivent maintenant définir les bases de leurs relations de coopération économique » d'une manière durable. Les négociations économiques entre l'ancien et le nouveau continent doivent être placées dans un contexte « politique » et non purement « technique ».

Les Européens, estime M. Nixon, poursuivent une politique de « régionalisme économique ». Mais, ajoute-t-il, ils veulent conserver la protection américaine pour leur défense, et maintenir intact l'engagement politique américain. Ceci soulève une question fondamentale : le principe de l'unité atlantique pour la défense et la sécurité est-il compatible avec la politique économique de plus en plus régionale de la communauté européenne ?

SYSTEME PLUS OUVERT

L'objectif des Etats-Unis, à l'occasion des négociations commerciales qui doivent commencer à l'automne prochain, et seront « longues et difficiles », est de rétablir « un système plus ouvert », proche de celui dont s'inspirait l'accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), et de mettre fin aux tendances pro-

tectionnistes sur les deux rives de l'Atlantique, indique le président américain.

Il faut, souligne M. Nixon, que les alliés « serrent les rangs » non seulement sur le plan économique, mais aussi pour leur sécurité. Les coûts de défense doivent être à son avis plus équitablement répartis, notamment par la poursuite de l'amélioration du potentiel de défense conventionnelle des pays européens.

Il propose en conclusion à ses part-

naires un programme d'action s'articulant ainsi : négociations économiques orientées par des perspectives « politiques », « accord » sur les besoins et contributions de chacun à la sécurité collective, « concertation stratégique sur les questions de sécurité et de diplomatie d'intérêt commun, et enfin examen des nouveaux problèmes auxquels doivent faire face les pays occidentaux, comme celui de l'énergie.

(Lire également en dernière page)

M. GRABER AUX EGYPTIENS : « NOUS VOUS AVONS COMPRIS »

LE CAIRE (AFP-AP). — M. Pierre Graber, chef du département politique suisse, qui effectue actuellement une visite officielle en Egypte, s'est entretenu au Caire avec son collègue égyptien, M. Mohamed Hassan al Zayyat.

L'entretien a porté principalement sur la situation au Proche-Orient ainsi que sur les relations bilatérales entre la Suisse et l'Egypte. M. Zayyat a exposé notamment durant plus d'une heure

l'évolution de la situation dans la région à son collègue suisse.

À l'issue de l'entretien, M. Graber a déclaré : « La situation présente porte des développements dramatiques. Le président Sadate, a-t-il dit, est seul à pouvoir porter une appréciation sur son pays, de même qu'il est seul à savoir ce qu'il veut du nôtre. »

Lire la suite en page 19



Le « Vase de tulipes » de Cézanne et la « Nature morte avec poissons » de Manet. (Téléphoto AP)

Enchères astronomiques pour Cézanne et Manet

NEW-YORK (AP). — Au cours d'une vente aux enchères, à la galerie « Sotheby Parke Bernet » à New-York, un Manet et un Cézanne ont été adjugés chacun pour 1,4 millions de dollars, prix le plus élevé qui ait jamais été payé pour des œuvres de ces artistes. Le produit de la vente a été de 6.782.900 dollars pour 47 tableaux, ce qui constitue un record du monde.

Le tableau vedette de Cézanne « Vase de tulipes » a été acquis par un acheteur anonyme qui a participé à la vente par téléphone procédant par des enchères de 100.000 dollars chacune.

Une aquarelle de Cézanne, « nature morte au pot-au-lait », a été enlevée par un collectionneur

européen, qui a également demandé à conserver l'anonymat, pour 620.000 dollars.

Elle avait été vendue en 1967 à la salle Sotheby, à Londres, à Norton Simon pour 384.550 dollars.

C'est la « Nature morte aux poissons » de Manet qui a été acquise pour 1,4 millions de dollars par le marchand de tableaux new-yorkais Wildenstein. La toile la plus chère du peintre était précédemment « le fumeur » vendue en 1965 à « Parke Benet » pour 450.000 dollars.

Au cours de la même vente la « Répétition de ballet » par Degas a été achetée par la galerie Marlborough-Gerson pour 780.000 dollars.

LES IDÉES ET LES FAITS

La guerre se poursuit

Si M. Henry Kissinger, actuellement à Moscou, et M. Le Duc-tho se rencontrent de nouveau pour constater que l'arrêt des hostilités et le retrait des forces américaines n'ont pas signifié le retour à la paix au Viet-nam, comme dans l'Indochine tout entière, l'envoyé du président Nixon aura un lourd dossier à déplier. Il pourra montrer à son interlocuteur que le nombre des violations du cessez-le-feu, du fait de Hanoi, est impressionnant depuis la conclusion de l'accord ; il pourra ajouter, chiffres et documents à l'appui, que l'infiltration d'armes et de soldats nordistes au sud n'a cessé de se poursuivre, pour mieux étayer les positions du G. R.P. ; il pourra souligner enfin que la commission internationale de surveillance a été empêchée, au dire même du délégué du Canada, d'exercer ses fonctions et d'accomplir sa mission.

Que répondra Hanoi ? Ses dirigeants sont subtils. D'abord que les violations ne sont pas unilatérales ; mais ils se garderont de préciser que les troupes sud-vietnamiennes sont actuellement sur la défensive alors que les leurs continuent à passer à l'offensive. Ensuite, ils continueront à exiger la déposition préalable de Thieu, tandis qu'ils pousseront de hauts cris si la partie adverse réclamait aussi — ce qui serait équitable — des élections au Viet-nam du Nord.

Enfin, se retranchant derrière une fiction, ils argueront que le règlement politique est l'affaire du G.R.P. et de Saigon. Or, les récents entretiens de la Celle-Saint-Cloud ont abouti une fois encore à une impasse. Le premier entend que les élections aient lieu avant le retrait des nordistes et le désarmement des maquisards. Saigon envisage exactement la procédure inverse. Ce qui est conforme à la logique, car on ne saurait voter librement sous la menace d'une occupation militaire.

S'agissant du Cambodge, même faux-fuyant. Apparemment, on laisse Sihanouk, l'homme de Pékin, agir à sa guise. Mais il est notoire que les Khmers rouges ne pourraient rien contre Phnom-penh s'ils n'avaient pas l'appui des forces nord-vietnamiennes.

Même situation encore au Laos où on laisse, dit-on, se débrouiller entre eux les deux princes, frères ennemis, mais où le Patet-Lao a repris l'offensive toujours avec le soutien de Hanoi.

La vérité — et nous l'avons dit dès le début — c'est que les successeurs de Ho Chi-minh n'ont jamais considéré l'accord conclu avec les Américains que comme une étape menant à la marxisation de l'Indochine. Ils l'ont proclamé d'ailleurs au moment de la signature. Ils s'enorgueillissent même d'avoir vaincu l'invincible grande puissance mondiale ; ce qui n'est pas vrai puisque, si les Etats-Unis avaient usé des moyens qu'ils ont employés à l'égard du troisième Reich, le Viet-nam du Nord serait en cendres. A Dieu ne plaise pourtant ! Les Américains ont seulement voulu retirer leur épingle du jeu. Mais où est la paix dans l'honneur ? Car, de l'avis des observateurs, nombre de Vietnamiens du Sud, bouddhistes, catholiques, troisième force, ne sont pas mûrs pour le communisme, même s'ils sont hostiles au président Thieu. Il en va de même de beaucoup de Cambodgiens et de Laotiens.

René BRAICHET

Afin de mieux assurer la victoire de M. Nixon LES RÉPUBLICAINS AURAIENT FAVORISÉ LA CANDIDATURE DE GEORGE MCGOVERN !

NEW-YORK (AFP-AP). — L'affaire du Watergate, qui continue à passionner l'opinion publique américaine, n'était pas un simple épisode de la campagne électorale couronnée par la triomphale reconduction du président Nixon à la Maison-Blanche en novembre 1972. Elle entrait dans le cadre d'un vaste plan stratégique à long terme visant à favoriser l'investiture du sénateur George McGovern comme candidat du parti démocrate parce qu'il était considéré par le parti républicain comme l'adversaire ayant le moins de chances de l'emporter face à M. Nixon, révélait hier le « New-York Times ». Le financement de l'opération était assuré par Herbert Kambach, avocat personnel du président Nixon.

Le journal déclare que des faits nouveaux tendent à indiquer que le projet fut approuvé à l'origine par M. Haldeman, qui a démissionné lundi de son poste de secrétaire général de la Maison-

Blanche, et qu'à un moment trois réseaux d'agents y furent employés sous le contrôle de la Maison-Blanche et le comité pour la réélection du président.

UN AGENT

D'après les enquêteurs, cités par le « New-York Times », il apparaîtrait également qu'un agent républicain s'est infiltré au début 1972 dans l'entourage du sénateur Edmund Muskie, autre postulant à une investiture démocrate. Cet agent aurait intercepté un certain nombre de documents confidentiels qui auraient été communiqués à la presse.

L'article souligne toutefois qu'il n'a pas été prouvé, jusqu'à présent, que les dirigeants républicains aient discuté officiellement de plans pour faire opposition au sénateur Muskie, de façon à augmenter les chances du sénateur McGovern.

CURIEX INCIDENTS

De curieux incidents marquèrent la campagne de M. Muskie pour l'investiture démocrate, notamment le détournement de son avion personnel et la diffusion dans les « primaires » du New-Hampshire, d'un faux sur du papier à entête du sénateur du Maine laissant entendre qu'il nourrissait des préjugés racistes contre les Canadiens français.

(Lire également en dernière page)



Le sénateur McGovern, candidat démocrate à l'élection présidentielle. (Téléphoto AP)

le cadre rustique,
nouveau sympathique accueillant du
Snack-Bar des Draizes
vous séduira...
Draizes 4 Face aux PTT

Le président Frangie : pas d'armée d'occupation palestinienne au Liban

BEYROUTH (AP). — Tandis que l'on entendait encore des tirs de canons et de mitrailleuses à Beyrouth où la bataille faisait rage dans les secteurs nord et sud-est de la capitale, le président Soliman Frangie a déclaré, jeudi, qu'il n'accepterait pas d'armée d'occupation palestinienne au Liban.

« Nous avons plus de 300.000 Palestiniens au Liban et je ne pense pas qu'un pays arabe frère ait donné aux Palestiniens plus que le Liban, a dit le président Frangie, dans une déclaration radiodiffusée au terme d'un Conseil des ministres extraordinaire.

« Pourtant, nous nous demandons ce

que veulent nos frères palestiniens qui vivent parmi nous ? »

« Veulent-ils le droit de résidence et l'hospitalité ? Si tel est le cas, ils sont les bienvenus et je dis que c'est notre devoir, et non une faveur. S'ils veulent une coordination au service d'une cause commune, nous nous félicitons également de cette idée. Mais l'existence d'une armée d'occupation au Liban est une chose que le Liban ne peut accepter, a poursuivi le président.

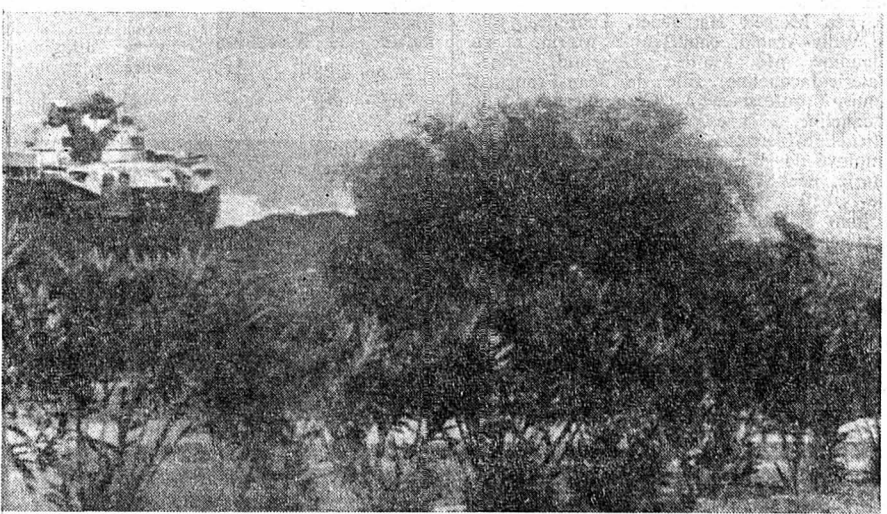
Le président a affirmé que l'armée « a strictement adhéré » aux ordres qui lui avaient été donnés de n'ouvrir le feu que pour se défendre et il a exprimé son profond chagrin pour les victimes civiles et militaires des combats de rue.

LOURD BILAN

Un cessez-le-feu avait été installé à 2 h du matin mais il avait été rompu à l'aube.

Le bilan des combats de mercredi et de jeudi matin s'établit à 200 morts et blessés.

Le couvre-feu a été levé pendant deux heures pour permettre aux habitants d'aller se ravitailler mais beaucoup sont restés cloîtrés chez eux.



Un blindé libanais en action. (Téléphoto AP)

(Lire également en dernière page).

Le nouvel hymne national vu par Maurice Zermatten

(Page 19)

Un nouvel équilibre

En baptisant sa déclaration « message sur l'état du monde », le président Nixon établit clairement qu'au-delà de « l'année de l'Europe », inventée par la dialectique pour flatter les Européens, c'est l'instauration d'un nouvel équilibre mondial que visent les Etats-Unis.

Dans cet équilibre, l'Europe occidentale aura certes à jouer un rôle important. Mais on ne pourra pas oublier qu'avant d'examiner les aspects avec les dirigeants ouest-européens, le président Nixon a d'abord fait l'an dernier ses arrangements bilatéraux — sans consultation des Européens — avec les Chinois et les Russes.

On lui accordera volontiers qu'il est généralement plus facile de s'entendre avec ses adversaires qu'avec ses amis. Il n'en reste pas moins que les liens étroits qui ont été noués par les Américains avec les deux « grands » communistes ont suscité parmi les Européens des inquiétudes que même les apaisements et les assurances donnés hier par le président Nixon ne dissiperont pas complètement.

L'on est assez réaliste en Europe occidentale pour se rendre compte de trois choses, à savoir que :

1° sans le parapluie atomique américain l'Europe libre ne résisterait pas vingt-quatre heures aux divisions soviétiques ;

2° outre cette protection nucléaire, la présence d'effectifs américains substantiels demeure indispensable en Europe occidentale, face aux forces colossales que l'URSS et ses satellites maintiennent sous les drapeaux, armées jusqu'aux dents, aux confins ouest-européens ; réduire les effectifs américains équivaldrait à se mettre en position dangereusement inférieure aux Soviétiques dans les diverses négociations en cours entre l'Ouest et l'Est sur la réduction des armements, négociations dont il serait illusoire d'espérer l'aboutissement avant plusieurs années ;

3° le passage de l'Europe occidentale jusqu'à l'Atlantique sous la domination soviétique constituerait pour les Etats-Unis un danger mortel.

L'Amérique a besoin du glacis ouest-européen, autant que les Européens ont besoin du rempart américain. C'est sur le prix des services à se rendre mutuellement qu'il s'agit de s'entendre. Le président Nixon propose de déposer tout en paquet sur la table de conférence : le coût de la défense, les échanges commerciaux, les rapports politiques.

Les Européens — si désunis en leur sein — sont-ils, seront-ils jamais prêts à ce genre de grande négociation ? Le spectacle affligeant que vient de nous offrir à Bruxelles le débat autour de « l'Europe verte » permet d'en douter. A moins qu'un nouveau grand péril ...

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 11 et 15
L'actualité suisse : page 19
Les sports : pages 21 et 24
L'économie : page 35
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 37
Dernière heure et bourses : page 39

Procès hors du commun à Fribourg : qui peut délier un médecin du secret professionnel ?

L'« industrie » des fausses montres suisses... (Page 15)

Pèlerinage du souvenir le 8 mai : les anciens Tirailleurs de la garde parmi nous (Page 30)

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Stade de la Maladière Samedi 5 mai à 20 h 15

REÇOIT BRUHL

Les possesseurs de cartes de membres sont priés d'entrer par le côté EST de la tribune

LOCATION D'AVANCE : Delley Sport (Promenade-Noire 10) Agence Cook, place Pury

DED AMEUBLEMENT
Ce soir **Exposition ouverte jusqu'à 22 heures**
LA CHAUX-DE-FONDS
Bd des Eplatures 44

Café National, Boudry
CE SOIR DANSE

Le Grenier
Les Geneveys-sur-Coffrane
Danse tous les soirs avec l'extraordinaire orchestre
JOE PEPE SINGERS
Tél. (038) 57 17 87

Asperges de « Cavillon »
la botte 6.—
MIGROS

Hôtel-Brasserie Fleur-de-Lys
cherche **GARÇON DE CUISINE**
Se présenter dès 13 heures

A propos des jésuites
Que faudra-t-il voter le 20 mai ? Monsieur J.-P. Emery vous entendra, demain soir, à 20 h 15, à la chapelle des Terreaux. Invitations. Fraternité chrétienne.

A l'issue de son exposé, il sera répondu aux questions éventuelles de l'auditoire.

Hôtel de la Couronne Cressier
Ce soir 4 mai, à 20 h 30
MATCH AU COCHON
4 JAMBONS

Se recommande : Famille R. Jeanbourquin, tél. 47 14 58
Transports à disposition

Tirage du manteau de fourrure
LE No 1616

gagne le manteau de fourrure, qui doit être retiré au secrétariat de Neuchâtel Xamax

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Hôtel des XIII-Cantons Peseux
Tous les soirs et jusqu'à fin mai, **LE CLUB DU CAF'CONC'**
animé par Liliane Lil et Jean D'Arville
Ce soir : postillons d'amour

Hôtel de la Croix-Blanche CRESSIER (NE)
Tél. 47 11 66

URGENT
Cherchons sommière ou remplaçante

SALLE DE LA CITE
Clos-Brochet 10
Ce soir à 20 h 30

Chant de l'empire Inca
Waskar Amaru et ses musiciens
Billets en vente à l'entrée

ASPERGES moyennes, de Cavillon
La botte de 1 kg 4.90

aux Gourmets Naissances

Bertrand et Esther **MONNIER-FUEG** ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils **Yvan**
3 mai 1973
Maternité Pourtalès Neuchâtel 2065 Savagnier

Monsieur et Madame **André et Suzanne LEDERMANN-FLEURY** ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille **Valérie - Isabelle**
1er mai 1973
Maternité Pourtalès Clos-Brochet 2 Neuchâtel

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 26 avril. Kohler, Stéphane-Alexandre, fils de Jean-Henri, représentant à Neuchâtel, et de Marinette-Marguerite, née Dietrich ; Sanchez, Sylvie-Nathalie, fille de José-Luis, mécanicien à Boudry, et d'Edmée-Gabrielle, née Stauffer. 1er mai. Madeline, Yves-Eric-Alain, fils de Pierre-André-Jean, accordéon d'instruments de musique à Colombier, et de Jocelyne-Odette, née Mégey ; Hausseuer, Laurence, fille de Willy-Arnold, chauffeur à Marin, et de Claudine, née Matile ; Dougoud, Anne-Valérie-Jacqueline, fille de Jean-François-Louis, professeur à Colombier, et de Jacqueline, née Rossier ; Schaller, Micheline-Pierrette, fille de Jean-Noël, employé de golf à Neuchâtel, et de Berthe-Marie, née Scheidegger ; Ledermann, Valérie-Isabelle, fille d'André-Marc, directeur adjoint à Neuchâtel, et de Suzanne-Marie-Jeanne, née Fleury ; Fontanelli, Sonia, fille de Gelasio, chauffeur à Neuchâtel, et d'Ambrogia, née Nozza ; Bellenot, Nathalie-Corinne-Chantal, fille de Pierre-Paul-André, horloger à Neuchâtel, et de Liliane-Bluette, née Sprunger.

Marriage célébré. — 3 mai. Vuilleumier, Jean-Claude, instituteur à Neuchâtel, et Ramser, Danielle-Monique à Colombier.

Décès. — 1er mai. Cavin, Georges-Arnold, née en 1893, réparateur de tapis à Neuchâtel, veuf de Marguerite, née Nicolette.

A Neuchâtel et dans la région

Neuchâtelois à la radio...

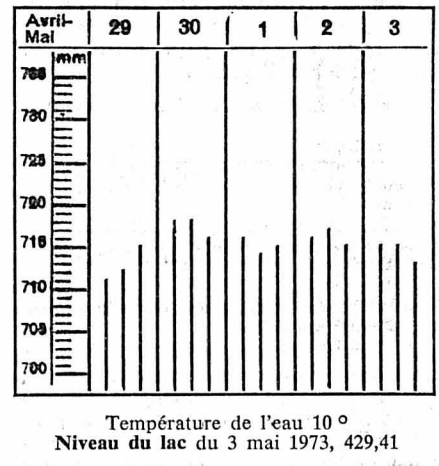
Samedi à 16 h 30, sur la première chaîne un diorama de la musique sera retransmis du château de Môtiers. A 22 h 30, un diorama de la musique sera retransmis du château de Môtiers. A 22 h 30, sur la seconde chaîne, on entendra le groupe Patrick Moraz de la salle des Mascarons. A 21 h 05, sur la première chaîne, Liliane Haag jouera dans la pièce « Passeport pour l'inconnu ». Dimanche, à 18 h 30, sur la seconde chaîne, on entendra, des pages de Samuel Ducommun, en l'église de Môtiers. Auparavant, un concert public aura lieu dans la salle des Mascarons. Puis, à 20 h 05 l'OCN avec Etore Brero et Ph. Huttenlocher, exécuteront un intermède bouffe de Pergolèse, « Serva padrona » sur la seconde chaîne. Mercredi 9 mai, à 9 h, le baryton Heinz Reiffuss chantera des fragments de l'« Atlantide », de Manoel de Falla, sur la seconde chaîne. Le même jour, à 18 h 05, ce sera la page du journal neuchâtelois, sur la première chaîne. Jeudi, à 9 h, l'alto Arlette Chédel chantera des chansons populaires espagnoles de M. de Falla. Vendredi, à 8 h 15, sur la seconde chaîne, Lyne Anska parlera d'André Maurois. (Première émission).

... et à la TV

Samedi à 17 h 30, le claveciniste Guy Bovet jouera des pages de J.-S. Bach, « Musicorama ». Mercredi à 17 h 05, Yette Perrin commentera la pièce « La Fête des chats à Ypres », lors du 5 à 6 des jeunes. Vendredi, à 22 h 15, Liliane Haag jouera dans « Tonnerre dans ma rue ».

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel : 3 mai 1973. Température: moyenne 15,5; min: 10,7; max: 21,5. Baromètre: moyenne: 715,4. Eau tombée: 6,7. Vent dominant: direction: nord-nord-est; force: faible. Etat du ciel: légèrement nuageux à nuageux, orage pendant la nuit, pluie intermittente jusqu'à 8 h 30.



Prévision météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps restera en partie ensoleillé, surtout dans l'est et en Valais. Des averses ou des orages se produiront cependant à partir de l'ouest, surtout l'après-midi et le soir. La température en plaine, voisine de 10 à 12 degrés en fin de nuit, atteindra 16 à 22 l'après-midi. Vents du sud-ouest modérés à forts en montagne. Feehn dans les vallées des Alpes, limite de zéro degré entre 2500 et 3000 mètres.

ENCORE 48 HEURES...

... pour vous inscrire à la Marche populaire de Pierre-à-Bot qui s'annonce déjà, comme étant un des grands succès de la Quinzaine de Neuchâtel. En ce jeudi de l'Ascension 31 mai, évadez-vous dans la nature sur les 10 kilomètres d'un parcours facile, agréable et ombragé.

Ne prenez avec vous que de bonnes chaussures et beaucoup de bonne humeur. Un ravitaillement gratuit à mi-parcours et de nombreux stands à l'arrivée vous permettront de vous restaurer et de vous rafraîchir. La fanfare « L'Avenir », de Serrières, vous régalerà des plus beaux morceaux de son répertoire et le tirage quotidien de la traditionnelle loterie, mettra à votre portée des lots superbes et nombreux. Oui, il y aura fête le 31 mai à Pierre-à-Bot, et nous souhaitons de grand cœur vous y voir participer !

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

Les membres de l'Association sont priés d'assister à la séance d'information qui aura lieu le

Lundi 7 mai, à 20 h 30 au Restaurant Beau-Rivage

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression

Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.

Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

Visiteurs américains à Serrières

Dans le cadre d'un concours de vente organisé aux Etats-Unis d'Amérique par Suchard et Tobler, un groupe d'environ 80 grossistes, détaillants et consommateurs s'est vu offrir un voyage d'une semaine en Suisse, organisé par l'Office national suisse du tourisme et qui les conduira dans les sites touristiques les plus réputés. Les lauréats ont été reçus, à leur arrivée, par le maire de Berne, M. Tschäppät.

Hier matin, les visiteurs américains étaient les hôtes de Chocolat Suchard S.A. à Serrières. Notre photo représente un groupe parcourant avec intérêt les installations modernes de l'entreprise, fournisseur d'une des deux marques de chocolat qui a valu aux heureux gagnants de visiter la Suisse.



D'un président à l'autre : MM. Emer Bourquin (à gauche) et son successeur, Oscar Zumsteg. (Archives - J.-P. Baillod)

Association des sociétés locales de Neuchâtel

Un nouveau président: M. Oscar Zumsteg
Un président d'honneur: M. Emer Bourquin

Ce fut la soirée des acclamations: le rapport d'activité du comité, la nomination d'un nouveau président, celle d'un président d'honneur sans compter les exhibitions vertigineuses du prestidigitateur Relax qui agrémenta cette assemblée, furent longuement applaudis.

Tout le monde est content, d'ailleurs, à l'Association des sociétés de la ville, siégeant hier soir à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Emer Bourquin: content

de l'activité annuelle dont le président fit l'inventaire minutieux, content de l'état de santé financier du groupement, au point qu'on renonça à augmenter les cotisations, content aussi et surtout d'avoir trouvé un successeur — M. Oscar Zumsteg — à M. Emer Bourquin qui tient le gouvernement depuis huit ans, après trois ans de comité, et content enfin de lui avoir dit merci sincèrement pour les signaux servis rendus en le faisant président d'honneur, titre qui lui va à ravir à ce distingué Neuchâtelois qui s'est acquitté de sa tâche avec élégance, courtoisie et dynamisme.

L'association, fondée en 1926, compte actuellement 112 membres et elle a ouvert ses portes hier soir au Club d'accordéons « Le Muguet » à la section de boules de Neuchâtel-Sports et à l'Union compagnonnique des veveysans. Elle entretient d'excellentes relations avec les autorités communales et avec l'ADEN et toute son activité, on le sait, vise au renom de la cité et à l'entente entre les sociétés.

Le large tour d'horizon du président, qui rappela toutes les manifestations importantes ayant marqué la vie locale et auxquelles s'est trouvé associé le comité, en fut une preuve de plus.

G. Mt

La vie de nos sociétés

Assemblée générale de « la Chanson neuchâteloise »

L'assemblée générale de la Chanson neuchâteloise s'est déroulée sous la présidence de Mlle Manon Wolf. Le rapport d'activité a souligné les principaux événements qui ont marqué la vie de la société en 1972: concert du cinquantenaire de la Société du costume neuchâtelois, Quinzaine de Neuchâtel, tournées en France, etc... qui ont nécessité 95 répétitions.

L'assemblée a rendu hommage à la mémoire de sa présidente d'honneur, Mme Denise Huguenin. Elle a fixé ensuite son programme de travail et décidé la création d'un cours de danse folklorique pour enfants et adolescents. Le nouveau comité comprend: Mlle Manon Wolf, présidente; M. Félicien Dalebroux, vice-président; Mmes Andrée Dumont, caissière, et Lucie Flückiger, secrétaire; M. Samuel Brunner, archiviste. La commission musicale est formée de M. Jean-Pierre Bovey, directeur; Mlle Manon Wolf, présidente; Mme Andrée Dumont, monitrice de danse; MM. Robert Pellaton et Martin Büttner. Les vérificateurs de comptes sont M. Xavier Rien, Mlle Francine Aquilon et Mme Rose-Marie Pellaton, suppléante. La monitrice de danse, Mme Dumont, sera assistée de Mlle Dominique Graf et de M. André Robert.

COMMUNIQUÉS

Un quart de million qui mûrit au soleil

Le 5 mai à Ovronnaz, en Valais, les sphères de la Loterie romande tourneront une fois de plus. Les chauds rayons du soleil rhodanien commenceront à faire mûrir les fruits, tous les fruits du Vieux Pays. Et avec eux, ceux de la chance! Le gros lot est de 250.000 francs, assorti comme toujours de tant d'autres qui l'accompagnent. Comment ne pas participer à cette fêerie ensoleillée qui retombera... en pluie d'or, pour vous (nous vous le souhaitons de tout cœur) et en tout cas pour les institutions de bienfaisance et d'utilité publique aidées par la Loterie romande.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité de la Société de musique « L'Ouvrière » de Chézard-Saint-Martin a le regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Gaston MONNIER
mère de Monsieur Olivier Süs, membre actif de la société.

Les assistants et le directeur de l'Institut de biochimie, de l'Université de Genève, école de chimie, ont la tristesse de faire part du décès de

Michel JAMPEN
ami regretté et camarade de recherches. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13 : 34.

Mademoiselle Nelly Ramseyer, à Neuchâtel;
Madame Hélène Ramseyer, à Lausanne;
Madame Alice Ramseyer, à Morges, et ses enfants:

Monsieur et Madame Jacques Ramseyer et leur fille Sandrine, à Versoix;
Monsieur et Madame Walther Gilgen-Maire, à la Chaux-de-Fonds, et leur fille, Mademoiselle Ruth-Hélène Gilgen, à Genève;
Les familles Maire, Ramseyer, Minder, Treier, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du départ pour la patrie céleste de

Madame Louisa RAMSEYER
née MAIRE

leur très chère et vénérée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise paisiblement à Lui, dans sa 91^{me} année.

2003 Neuchâtel, le 3 mai 1973.
(Pierre-de-Vingle 10)
C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15.

L'incinération aura lieu samedi 5 mai. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 h 45.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Elle était simple, douce et bonne. Chacun l'aimait.

Madame Madeleine Zehnder-Schlupe, à Neuchâtel, et ses enfants: Mademoiselle Christine Zehnder, à Genève; Monsieur et Madame Pierre Raetz-Zehnder et Mélanie, à Bâle; Madame Agnès Bourgeois, à Adge; Monsieur Ernest Fritz, à Neuchâtel; Les familles parentes et alliées, à Neuchâtel et Dunckerque, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Berthe SCHLUPE-GUILBERT

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, parente et amie, survenue dans sa 85^{me} année à l'hospice de la Côte, à Corcelles. Neuchâtel, 30 avril 1973. (Marie-de-Nemours 6)

Aimez-vous les uns les autres. L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Prière de penser à l'hospice de la Côte par vos dons (c.c.p. 20 - 391) et vos visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Fernand Descombes-Baroni; Monsieur et Madame Jean-Pierre Wieland-Descombes et leurs enfants, à Orbe; Monsieur et Madame Sylvain Descombes-Perrin, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean-Claude Descombes, ainsi que les familles parentes et alliées,

font part du décès de

Madame Colette DESCOMBES
survenue à Montreux, le 1er mai 1973. L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 3 mai, à Vevey.

Madame Maurice Chautems-Cattin; Madame et Monsieur Gilbert Moulin-Chautems;

Monsieur Georges Chautems et ses enfants, à Puidoux; Madame Célestine Rapo-Cattin, à Lausanne;

Madame Marguerite Brahier et sa fille,

Mademoiselle Sylvia Brahier, à Neuchâtel;

Les familles Chautems, Thomy, parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Maurice CHAUTEMS
leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82^{me} année.

Neuchâtel, le 3 mai 1973. (Faussez-Brayes 7)

Repose en paix. Tes souffrances sont finies.

L'incinération aura lieu samedi 5 mai. Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Werner Meier-Bünter; Monsieur et Madame Hans Meier-Simonet et leurs filles Catherine et Fabienne;

Monsieur et Madame Ruedi Vetter-Meier, à la Coudre;

Monsieur et Madame Pierre Meier-Haddad et leurs enfants Bernard et Marina, à Genève;

Monsieur et Madame Kurt Meier-Brunner et leurs enfants Jean-Marc et Isabelle, à la Tour-de-Peilz;

Les familles Louis, Aloïs et Werner Bünter, en Californie (U.S.A.); Les familles Bünter, Näpfelin, à Wolfenschiessen (NW);

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph Meier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Werner MEIER
née Marie BUNTER

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 74 ans, munie des sacrements de l'Eglise. 2000 Neuchâtel, le 2 mai 1973. (Rue des Saars 6)

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, vendredi 4 mai, à 10 heures, au cimetière de Beaugregard.

Messe de requiem en l'église de Notre-Dame, à 9 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de pêche au coup « Le Vengeron » a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Werner MEIER
mère de Monsieur Hans Meier, membre fidèle de la société.

REMERCIEMENTS

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Samuel BURRI
tient à exprimer, à toutes les personnes qui l'ont entourée sa gratitude et ses vifs remerciements pour leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Chézard, mai 1973.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

Faites-vous envoyer **FAN - L'EXPRESS** pendant le prochain **COURS DE RÉPÉTITION**

Abonnements de :
3 semaines Fr. 4.50
2 semaines Fr. 3.—

Paiement d'avance à notre compte postal 20-178 ou à la réception de notre journal, 4, rue Saint-Maurice
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - L'EXPRESS
Service des abonnements.

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AUDIENCE DU TRIBUNAL MILITAIRE DE DIVISION 2

De l'objection de conscience aux absences injustifiées

Plat de résistance de presque tous les tribunaux militaires, l'insoumission et le refus de servir étaient à nouveau à l'ordre du jour de l'audience du tribunal de division 2, réuni, hier, à la salle des Etats au château de Neuchâtel, sous la présidence du lieutenant-colonel F. Vaney. Refus de servir que les prévenus motivent parfois avec une argumentation qui est l'expression même d'une conviction profonde, parfois avec beaucoup de difficultés.

C'est le cas de G.C., âgé de 21 ans, qui, convoqué l'an dernier à l'école de recrues, est bien en peine aujourd'hui d'expliquer pourquoi il ne s'y est point rendu. Sur le quoi de la gare, alors qu'il allait en service, pris d'un soudain désir de fuite, il décide, sans trop se soucier des conséquences que ce geste pouvait avoir, de s'en aller à Bâle, puis en Scandinavie où il séjournera près d'un mois. Par la suite, et pour raison médicale, C. devait être exempté de service.

UNE LACUNE DU SYSTÈME DE RECRUTEMENT

L'audition des divers témoignages, la concernant, n'a aperçu vite que la vie n'a pas été tendue avec ce jeune homme qui sait ce qu'est une maison d'éducation. Instable, volontiers flegmeux, il a beaucoup de peine à se soumettre aux impératifs de la vie sociale.

C. n'était pas psychologiquement apte à fa-

re son service militaire, bien qu'il en ait eu le désir, admettra l'auditeur, le major P. Mœckli, qui demande en conséquence une peine de principe, soit 15 jours d'arrêts répressifs avec sursis.

Le défenseur, le lieutenant B. Stucker, soulignera, pour sa part, cette curieuse lacune du système de recrutement qui fait que ce contrôle n'est qu'essentiellement basé sur les qualités... physiques des conscrits. C. n'a-t-il pas eu alors les meilleures notes ? Au vu de l'expertise dont lecture fut donnée à huis clos et qui conclut à une responsabilité pénale très limitée, le défenseur demande alors que le tribunal renvoie l'irresponsabilité totale et plaide l'acquittement. Point de vue qu'adoptera le tribunal qui libère l'accusé tout en le renvoyant à l'autorité cantonale compétente qui prendra les mesures qu'exigent son état physique et la gestion de ses affaires.

INCOMPATIBILITÉ

Autre cas, fort différent, que celui de D.J., 29 ans, qui, après avoir accompli, sans trop de conviction, une école de recrues et cinq cours de répétition, en est venu, après un long cheminement, à l'objection de conscience. C'est ainsi que l'an dernier, il refusa de donner suite à un ordre de marche le convoquant au cours de son unité.

— Ma motivation, dit-il, prend sa source dans la foi au Christ qui est venu apporter la paix par la justice. J'estime avoir

à vivre certaines valeurs plutôt que de les défendre.

En fait, J. qui est assistant social, pense qu'il y a incompatibilité entre certaines exigences évangéliques et son appartenance à un système défensif armé qui, sous le couvert de valeurs patriotiques qu'il prétend sauvegarder, défend en fait un système économique qui est source d'injustices. Il est temps, pense-t-il, de passer d'une attitude de défense à une recherche positive de la justice. Se sentant dans une situation d'hypocrisie, il a donc tiré la conséquence logique de ses réflexions.

Après l'audition de deux témoins qui se portent garants de l'honnêteté d'une telle démarche, le défenseur demandera au tribunal de tenir compte, outre des 221 jours de service déjà accomplis par l'accusé, du fait que ce n'est ni par lâcheté ni par égoïsme que J. en est venu à objecter. Finalement, le tribunal se rendra à l'avis de l'auditeur qui admet le grave conflit de conscience, le motif religieux l'emportant sur les autres, et condamnera D.J. à 75 jours d'arrêts répressifs sans sursis, à l'exclusion de l'armée, ainsi qu'aux frais de la cause.

UNE FIN DE SOIRÉE AGITÉE

La cause suivante — après qu'on ait débattu l'objection de conscience — avait un petit air de vaudeville. Voici les faits : lors d'un cours de répétition à l'Isle, à la fin d'une soirée, alors que l'heure de rentrée au cantonnement était prévue à

23 h, le caporal de cuisine J.A., âgé de 28 ans, et le soldat P.N., âgé de 27 ans, décident de prolonger quelque peu ces heures de liberté. Tout d'abord dans l'arrière-salle d'un restaurant du village, puis — l'équipe de garde les en ayant délogés — à Lausanne. Se rendant ainsi dans un bar de la ville, N. s'empara d'une bouteille d'apéritif. Le patron de l'établissement s'interpose alors. Il s'ensuit une bousculade au cours de laquelle la bouteille s'écrase sur le sol, le tenancier également, qui entraîne encore une lampe dans sa chute...

Le défenseur qualifiera ces faits de « bêtises légères » et demandera une peine disciplinaire qu'il estime largement suffisante, le tenancier ayant été indemnisé par la suite. En conséquence, le tribunal, ne retenait ni le vol, ni les voies de fait, acquitte pénalmente les deux prévenus des chefs d'accusation, d'insoumission de prescription de service et d'absence injustifiée et les punit disciplinairement de dix jours d'arrêts de rigueur moins deux jours de détention préventive. L'un et l'autre supporteront, pour moitié chacun, les frais de la cause.

Enfin, A.D., âgé de 21 ans, accusé d'insoumission intentionnelle, pour ne s'être pas présenté à l'école de recrues déjà condamné par défaut, est reconnu coupable et condamné à un mois d'emprisonnement moins 21 jours de détention préventive, sans sursis, ainsi qu'aux frais.

S. Sch.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Une course onéreuse sur un tas de ferraille : 15 jours de prison avec sursis et 200 francs d'amende !

Le tribunal de police de Neuchâtel a jugé hier sous la présidence de M. Jacques Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

Après avoir bu deux ou trois whiskies, le jeune B. B. sortait d'un établissement public le 24 janvier. S'il avait persisté dans son intention qui était de regagner son domicile à pied, tout se serait passé le mieux du monde. Malheureusement pour

lui, il aperçut un motocycle léger qui était en stationnement sur un trottoir et décida de l'enfourcher afin d'être plus rapidement de retour. Ce premier geste constituait déjà un vol d'usage, mais ce n'était que le début d'une longue liste d'infractions... En effet, B. B. n'était pas titulaire d'un permis et d'autre part le motocycle ne portait pas de plaque ; il n'était donc pas couvert par une assurance responsabilité civile.

Par dessus le marché, B. B. fut obligé

de descendre la rue de la Boine, pour tenter de mettre en marche le véhicule qui s'obstinait à ne pas vouloir démarrer. Quant il parvint à le mettre en marche, ce fut pour s'apercevoir que l'éclairage ne fonctionnait pas.

Décidé à abandonner au plus vite, ce motocycle porte-malheur, B. B. obliqua dans l'avenue de la Gare, malgré une interdiction de tourner à gauche. S'apercevant de son erreur, il abandonna

son véhicule précipitamment et prit la fuite en courant, pour éviter de se faire remarquer.

Mais ce comportement bizarre ne manqua pas d'attirer l'attention des gendarmes qui le suivirent à un examen de l'haleine. Le test accusa une ivresse au guidon et pour tout arranger le prévenu refusa de se soumettre à la prise de sang.

Ces quelques dizaines de mètres parcourus sur un véritable tas de ferraille lui auront coûté 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, 200 fr. d'amende et 160 fr. de frais.

LE TRAM NE POUVAIT-IL PAS FREINER ?

M. N. circulait au volant de sa voiture le 11 janvier rue de Maillefer. Il s'arrêta à l'intersection avec la rue des Poudrières pour accorder la priorité à un véhicule qui venait de sa droite. Mais il s'était arrêté sur les rails du tram et un tram avec remorque conduit par J. W. ne put l'éviter. M. N. et J. W. ont été respectivement condamnés à 50 fr. et 30 fr. d'amende. Ils paieront l'un 35 fr., l'autre 25 fr. de frais.

Nous avons déjà évoqué les problèmes suscités par la nouvelle procédure des amendes d'ordre. Encore aujourd'hui, des prévenus ont dû comparaître ainsi que des témoins, alors qu'ils ne contestaient aucunement avoir commis une faute, telle la modification des indications portées sur un disque de stationnement. Expliquant que c'est par leur seule négligence et non en raison d'une contestation qu'ils se trouvaient devant le tribunal, ils ont été autorisés à verser le montant de l'amende augmentée de quelques francs. Le dossier a ainsi pu être classé sans jugement.

C. Fx.



La Béroche en fleurs

De notre correspondant : La féerie 1973 de la Béroche fleurie par ses nombreux vergers où, heureusement, il subsiste encore quelques cerisiers, a quelque retard sur l'horaire. Les dernières neiges (on l'espère du moins) ne sont pas si éloignées, mais ce qui a retenu la végétation, c'est la sécheresse inaccoutumée de ces premiers jours de printemps. La pluie rend facilement maussade ; surtout si elle sévit pendant le week-end. Pourtant, ce dernier dimanche où la pluie n'a cessé



Les cerisiers, quant à eux, sont prêts à exploser. (Avipress - R. Ch.)

de tomber, personne à la Béroche ne faisait grise mine ; cette eau du ciel était attendue depuis de longues semaines. Le résultat s'est fait sentir immédiatement et le vert a fait place au gris du sol desséché. La végétation semble sortir d'un seul coup, comme d'ailleurs les amateurs de morilles et les morilles elles-mêmes !

Les cerisiers quant à eux sont prêts à exploser ; il y en a même qui n'ont pas pu se retenir et malgré la pluie ou peut-être à cause d'elle ils se sont fait un devoir de décorer le paysage. C'est le cas pour le plus pressé d'entre eux, au centre de Saint-Aubin ; proche d'une ancienne bâtisse, ce magnifique arbre semble vouloir la décorer pour ses adieux. En effet, de nouveaux projets sont déposés pour ce quartier et peut-être que décors et décorés s'en iront ensemble !

R. Ch.



Beauté au masculin Le spécialiste conseille...

Les chauves... sourient car eux aussi ont droit à une coiffure soignée et convenable. La solution idéale à leur problème est résolue grâce à :

SCALP-POSTICHE

invisible, léger, fait exclusivement sur mesure en fonction de la forme de la tête et du genre de la personne. C'est le seul postiche où le cheveu « sort » de la même manière qu'un cheveu naturel, du cuir chevelu, c'est la raison pour laquelle il ne se remarque pas, il est exécuté en cheveux naturels soigneusement sélectionnés, permettant ainsi une coiffure fluide, aérée. Il s'adapte et se coiffe sans problèmes, il permet la douche. Les tentes judicieusement choisies sont naturelles. Le spécialiste qui s'est penché sur le problème est à même de vous conseiller et de vous offrir son expérience et ses services de qualité. P. Schenk, haute coiffure, Neuchâtel.

Alcool au volant Retrait de permis à vie

● POUR la première fois depuis quelques années, les services compétents ont séquestré définitivement le permis de conduire d'un automobiliste du chef-lieu. Celui-ci avait été surpris à son volant en état d'ivresse après plusieurs récidives.

Les fourriers romands à Neuchâtel

● NEUCHÂTEL accueille, samedi et dimanche, les fourriers romands. Ils y tiendront la 55me assemblée générale de leur groupement, l'Association romande des fourriers suisses.

Dans la vie militaire, le fourrier est un soldat à part. Seul de son espèce dans une compagnie, il n'est ni Intégralement sous-officier, ni officier. Il est entre les deux et se classe dans la catégorie des sous-officiers supérieurs où il ne trouve qu'un égal : le sergent-major. La fonction du fourrier constitue un des axes essentiels pour la bonne marche d'une troupe. Le fourrier a plusieurs arcs à ses cordes. Il est gérant de l'ordinaire. Il lui appartient de composer les repas, de commander la nourriture qu'il remet aux cuisiniers. Il doit veiller à l'apprêt de la subsistance et à la distribution de la nourriture. Il est, ensuite, comptable et administrateur. C'est lui, par les reconnaissances qu'il a faites préalablement, a établi le plan de stationnement de la troupe.

Le fourrier a un peu la fonction d'un baromètre. Il sait qu'il maintiendra la bonne humeur dans sa compagnie en s'efforçant de lui servir toujours des mets appétissants. L'estomac a aussi sa météorologie !

Si les fourriers de la Romandie se retrouvent liés dans une association,

c'est parce qu'ils estiment que leur préparation militaire doit constamment atteindre un haut niveau. Les liens d'amitié qu'ils maintiennent constamment entre eux leur permettent de mieux servir.

A Neuchâtel, les fourriers romands seront accueillis par l'un des leurs, le conseiller communal Walther Zahnd. Au stand de Pierre-à-Bot, ils effectueront des tirs au pistolet et quelques-uns d'entre eux participeront à un exercice technique visant surtout la connaissance des règlements.

A 16 h 30, samedi, ils se recueilleront quelques instants au monument aux morts proche de la Collégiale. La fanfare « l'Avenir », de Serrières, prêter sa collaboration à la cérémonie de dépôt d'une couronne. C'est dans la salle du Grand conseil qu'en présence du colonel brigadier Messner, commissaire des guerres en chef, qu'ils prendront part à l'assemblée générale annuelle de leur association où se succéderont rapports et nominations.

Leur bref séjour en Pays neuchâtelois se terminera dimanche à Colombier par une visite du Musée militaire et au château de Boudry où seront proclamés les résultats des tirs auxquels ils auront participé.

Bienvenue donc aux fourriers de la Suisse romande...

C. Z.



TOUR DE VILLE

Les fourriers romands à Neuchâtel

● NEUCHÂTEL accueille, samedi et dimanche, les fourriers romands. Ils y tiendront la 55me assemblée générale de leur groupement, l'Association romande des fourriers suisses.

Dans la vie militaire, le fourrier est un soldat à part. Seul de son espèce dans une compagnie, il n'est ni Intégralement sous-officier, ni officier. Il est entre les deux et se classe dans la catégorie des sous-officiers supérieurs où il ne trouve qu'un égal : le sergent-major. La fonction du fourrier constitue un des axes essentiels pour la bonne marche d'une troupe. Le fourrier a plusieurs arcs à ses cordes. Il est gérant de l'ordinaire. Il lui appartient de composer les repas, de commander la nourriture qu'il remet aux cuisiniers. Il doit veiller à l'apprêt de la subsistance et à la distribution de la nourriture. Il est, ensuite, comptable et administrateur. C'est lui, par les reconnaissances qu'il a faites préalablement, a établi le plan de stationnement de la troupe.

Le fourrier a un peu la fonction d'un baromètre. Il sait qu'il maintiendra la bonne humeur dans sa compagnie en s'efforçant de lui servir toujours des mets appétissants. L'estomac a aussi sa météorologie !

Si les fourriers de la Romandie se retrouvent liés dans une association,

c'est parce qu'ils estiment que leur préparation militaire doit constamment atteindre un haut niveau. Les liens d'amitié qu'ils maintiennent constamment entre eux leur permettent de mieux servir.

A Neuchâtel, les fourriers romands seront accueillis par l'un des leurs, le conseiller communal Walther Zahnd. Au stand de Pierre-à-Bot, ils effectueront des tirs au pistolet et quelques-uns d'entre eux participeront à un exercice technique visant surtout la connaissance des règlements.

A 16 h 30, samedi, ils se recueilleront quelques instants au monument aux morts proche de la Collégiale. La fanfare « l'Avenir », de Serrières, prêter sa collaboration à la cérémonie de dépôt d'une couronne. C'est dans la salle du Grand conseil qu'en présence du colonel brigadier Messner, commissaire des guerres en chef, qu'ils prendront part à l'assemblée générale annuelle de leur association où se succéderont rapports et nominations.

Leur bref séjour en Pays neuchâtelois se terminera dimanche à Colombier par une visite du Musée militaire et au château de Boudry où seront proclamés les résultats des tirs auxquels ils auront participé.

Bienvenue donc aux fourriers de la Suisse romande...

C. Z.

Ecoles catholiques de Neuchâtel

Un souhait : la gratuité du matériel scolaire et d'enseignement officiel

● L'ASSEMBLÉE annuelle de l'Amicale des écoles catholiques de Neuchâtel s'est déroulée mercredi, à l'école des Frères, sous la présidence de M. Auguste Locher. Le rapport d'activité a donné lieu à de nombreux échanges de vues. Comme on le sait, l'enseignement catholique ne bénéficie malheureusement pas encore du soutien officiel. Cette question préoccupe l'amicale car si la démocratisation de l'enseignement tient compte des légitimes aspirations des divers milieux, on se demande pourquoi les élèves du degré primaire de l'école catholique, ne bénéficient pas encore de la gratuité du matériel scolaire et d'enseignement officiel.

Cette question, les anciens et les parents d'élèves des écoles catholiques de Neuchâtel, continueront à la poser aux élus qui les représentent au sein des autorités, en souhaitant qu'une solution rapide intervienne.

Au cours des débats, le président de l'amicale, M. Auguste Locher, a souligné la nécessité d'un dialogue

Le soleil, peut-être ?

● JOURNÉE enfin printanière, hier. Même la signalisation lumineuse n'en revenait pas, se mettant soudain à clignoter vers 17 h 45, à l'heure évidemment la plus mal choisie. Heureusement, l'incident n'a duré que quelques minutes.

ouvert qui ne se limite pas uniquement à des relations courtoises.

Pour sa part, l'Amicale des écoles catholiques de Neuchâtel est décidée à promouvoir un tel dialogue de même qu'elle se félicite de ses relations avec les sociétés sœurs de divers pays d'Europe car ces contacts constituent une promesse de renouveau.

L'assemblée a fait appel à M. René Schmit pour remplacer M. Jean-Pierre Egger qui a demandé à être relevé de sa charge au comité. Puis ce fut le verre de l'amitié et le repas en commun qui réunirent de nombreux amis de l'amicale dans une ambiance fraternelle.

Bienvenue à la Société suisse de physique

● POUR sa réunion de printemps, aujourd'hui et demain, la Société suisse de physique a choisi le pays de Neuchâtel. Les délibérations et les communications se dérouleront dans les bâtiments de l'Université. Ce soir vendredi, à l'hôtel de ville, un vin d'honneur sera offert par les autorités puis les participants se retrouveront pour une ultime rencontre gastronomique cette fois, dans un des hôtels d'Auvornier.



Une rencontre sympathique. (Avipress - J.-P. Baillod)

Les 100 ans du « petit Panthéon neuchâtelois »

Le problème du logement scolaire ne date pas d'aujourd'hui à Neuchâtel ! Déjà en 1816, les autorités municipales se préoccupaient de l'insuffisance et de la dispersion des locaux destinés à l'enseignement, mais ce ne fut qu'en 1823 qu'elles décidèrent de construire un collège qui devrait également abriter une bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle. Chargée de l'étude des divers projets soumis à l'édilité, la commission des travaux publics finit par retenir les plans de l'architecte Anton Frölicher, bourgeois de Soleure, mais fixé à Paris. Les travaux commencèrent en 1826 et furent placés sous la direction de Louis Favre, architecte (à ne pas confondre avec l'auteur de « Jean des paniers » et du « Robinson de la Tène »).

Le 17 août 1835, le Gymnase, soit l'actuel Collège latin, était inauguré, biblio-

thèque et musée n'étant terminés que quelques années plus tard.

DES NICHES VIDES PENDANT TRENTE-HUIT ANS... Des niches avaient été aménagées sur les deux façades principales en vue de recevoir des statues conformes à la destination du bâtiment. Or, pendant près de quarante ans, ces alvéoles restèrent vides... Toutefois, le 10 octobre 1871, les sculpteurs Charles-François Iguel et Fritz Landry adressaient une lettre au Conseil administratif de la ville et lui soumettaient un projet de statues allégoriques qui pourraient habiller l'ancien gymnase. Une pétition au Conseil général, paraphée par Auguste Bachelin et douze cosignataires, appuya le 30 novembre de la même année la suggestion d'Iguel et de Landry. Constitués à la demande des pouvoirs publics en comité artistique et financier (la dépense totale fut évaluée à 14.000 fr.), les pétitionnaires proposèrent de retenir l'idée de figures allégoriques sur une façade, mais de prévoir des statues historiques sur l'autre. Pour celles-ci, Bachelin, rapporteur du comité en janvier 1872, invita à choisir les noms du juriste et diplomate Emer de Vattel (1714-1767), du théologien Jean-Frédéric Osterwald (1663-1747), du chancelier Georges de Montmollin (1628-1703) et du prétendu chanoine Hugues de Pierre (XVe siècle), qui « représenteraient les sommités littéraires et historiques neuchâteloises ». Ce qui fut fait.

Cependant, il convient de rectifier — après les historiens Arthur Piaget et Jules Jeanjaquet — l'erreur qui reconnaissait à Hugues de Pierre la paternité d'une partie de la « Chronique des chanoines » et à Georges de Montmollin celle des « Mémoires » publiés en 1831. En fait, il s'agit de deux apocryphes dus au colonel Abram Pury, ami de Rousseau et beau-père de Pierre-Alexandre DuPeyrou. Si le chancelier peut cependant se prévaloir de ses titres judiciaires pour conserver sa place sur la façade sud du Collège latin, le chanoine n'a plus guère de lettres de créance à remettre pour justifier de sa présence parmi ce que Bachelin appelait « le petit Panthéon neuchâtelois ».

LITTÉRATURE ET SCIENCE

En plus de ce célèbre quatuor, Iguel sculpta encore les statues de la Littérature et de la Science, situées de part et d'autre du portique nord. Quant à Fritz Landry, il signa les bustes d'Homère et d'Hérodoté, voisins des Neuchâtelois précités.

Pour clore ce rappel, encore quelques mots sur le principal auteur de cette décoration sculpturale qualifiée par Bachelin d'« harmonique, aimable et sévère à la fois ». « Elle dépasse, ajoutait-il, de beaucoup ce qu'on attendait. Mais ceux

qui connaissent l'œuvre déjà considérable de M. Iguel savent à l'avance qu'artiste avant tout il apporterait à la réalisation de ce projet, si modestement rétribué qu'il fut, tout l'intérêt et toute la conscience qu'il a mis dans ses précédents travaux. »

Car Charles-François Iguel n'était pas un inconnu à Neuchâtel : né à Paris en 1827, il débuta au Salon de 1848, puis travailla avec Rude à la décoration de l'Arc de l'Étoile ; en 1864, il obtint une médaille d'or pour deux statues dressées au Louvre, et en 1868 pour un saint Paul placé à Roubaix. En 1869, sur l'initiative de son ami Auguste Bachelin, il reçut de la ville de Neuchâtel la commande de la décoration du fronton du collège de la Promenade.

Ce travail et la guerre franco-allemande l'incitèrent à se fixer dans notre cité dès 1870 ; il mourut à Plainpalais en 1897.

E.K.

Bienvenue aux ingénieurs conseils de Suisse

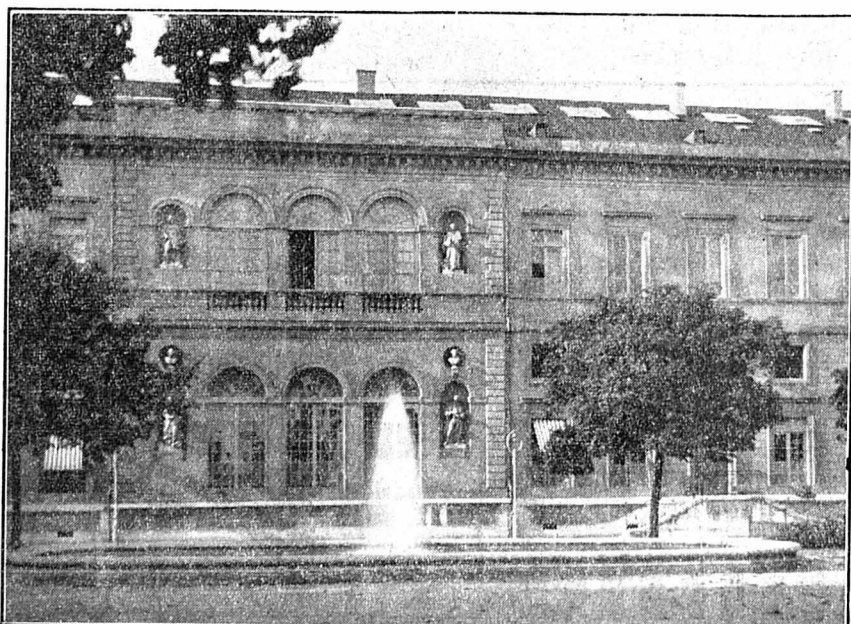
L'Association suisse des ingénieurs conseils (ASIC) a choisi Neuchâtel pour y tenir son assemblée générale. Celle-ci aura lieu à Chaumont, aujourd'hui et demain, sous la présidence de M. Schönholzer, de Thoune. Le secrétaire général se trouvant à Zurich.

Ils seront une quarantaine venus de toute la Suisse et, pour leurs compagnes, un programme spécial a été élaboré qui les mènera tout d'abord au château de Valangin, puis à Colombier, pour une visite des collections d'indiennes au château.

La partie administrative se déroulera à Chaumont cet après-midi, puis les participants entendront l'archéologue

cantonal Michel Egloff leur parler d'un sujet intéressant entre tous « L'archéologie en Suisse romande et les aspects particuliers au canton de Neuchâtel ».

Le soir, un banquet réunira tout le monde au palais Du Peyrou. Demain, une excursion mènera les ingénieurs conseils et leurs femmes dans le Jura. Ils seront conduits en car au Locle, pour visiter le beau Musée d'horlogerie des Monts avant de revenir à Tête-de-Ran pour le déjeuner qui sera la dernière manifestation de cette réunion des ingénieurs conseils suisses à qui nous souhaitons la bienvenue en terre neuchâteloise.



La façade sud du Collège latin. (Archives)

italianissimo

dall'Italia
con
amore

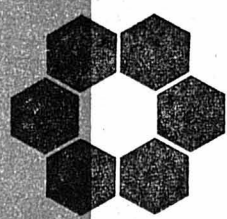


L'Italie vous salue! Et vous invite chez nous!
Aux semaines italiennes que nous organisons pour vous, vous découvrirez la mode ensoleillée,
la cuisine savoureuse, les vins généreux de ce pays.
Mais aussi ses meubles originaux, ses objets folkloriques...

Et ne manquez pas de participer au concours «italianissimo»!
Vous y gagnerez peut-être une Fiat ou un voyage.

FIAT

(En tout, plus de Fr.200 000.- de prix).



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

En collaboration avec l'Institut Italien pour le Commerce Extérieur (I.C.E.)
et sous le patronage du Ministère Italien pour le Commerce Extérieur.

LE LOCLE - LE LOCLE

LE LOCLE - LE LOCLE

La Chaux-du-Milieu : les comptes acceptés par le Conseil général

Bonne nouvelle : l'échelle fiscale diminuée

Le Conseil général de la Chaux-du-Milieu a siégé lundi soir, sous la présidence de M. Denis Sauser. Un seul membre était absent, M. Ernest Siegenthaler. L'administrateur ainsi que le Conseil communal étaient présents, à l'exception de M. Georges Choffet, excusé.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance précédente, il est passé à l'ordre du jour qui comportait plusieurs points : les comptes 1972, l'échelle d'impôt, la nomination d'un membre à la commission scolaire, la demande de crédit pour l'installation d'une citerne à mazout à la vieille école et les divers.

COMPTES

Mme Anne-Marie Buchs, administrateur, donna lecture des comptes à l'assemblée. Aux questions posées au cours de la discussion, le Conseil communal apporta les précisions nécessaires. La commission des comptes, par la voie de son rapporteur, M. Marcel Duc, en proposa l'adoption tout en formulant des remerciements à l'égard de l'exécutif et particulièrement de l'administrateur pour la façon dont ces comptes sont tenus. En voici le résumé : revenus communaux 175.581 fr. 15 ; boni net après l'amortissement supplémentaire de 30.000 fr., 4598 fr. 50.

ÉCHELLE D'IMPÔT

M. Bernard Vuille, président de commune, donna les explications relatives aux motivations qui ont incité le Conseil communal à étudier et à présenter deux propositions de nouvelles échelles d'imposition. Il se révèle d'embellie que l'ensemble du Conseil général est favorable à l'un ou l'autre des allègements proposés. Néanmoins, M. Arthur Benoit, conseiller général, estime qu'au vu des futures charges auxquelles la commune devra faire face, il serait plus sage d'en rester au statu quo. L'exécutif répondit que l'échelle progressive actuelle de 6 à 10 % est la plus élevée des communes neuchâtelaises. La nouvelle proposition la ramène de 5 à 9 %. En tenant compte de la progression des salaires, on peut envisager des rentrées d'impôts plus élevées. La commission des comptes étant favorable à cette échelle, l'arrêté est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Pour la nomination d'un membre à la commission scolaire, celle-ci, par la voie de M. Willy Fahrny, conseiller communal, a fait parvenir une candidature qui est soumise au législatif. Le président cda alors momentanément son siège au vice-président et formula une nouvelle candidature. Après discussion, le Conseil général put alors constater qu'en fait, trois personnes étaient en compétition. Par un vote au bulletin secret, Mme Jacqueline Haldimann a été élue.

On aborde ensuite la demande de crédit pour l'installation d'une citerne à mazout à la vieille école. M. Clément Zill, conseiller communal, commenta tout d'abord l'arrêté proposé en soulignant qu'un crédit de 60.000 fr. est nécessaire pour parfaire les installations actuellement en cours. Le vote est accepté à l'unanimité.

On procède ensuite au renouvellement du bureau du Conseil général. L'unanimité des membres en propose la reconduction. Soit donc réélus : M. Denis Sauser, président ; M. Claude Haldimann, vice-président ; M. Jean-Bernard Vuille, secrétaire.

M. Denis Sauser informa le législatif que le concours d'œuvres d'art ouvert pour la décoration des nouveaux locaux communaux a abouti. En outre, le public sera invité à visiter l'exposition des projets. Les autorités se prononceront ultérieurement quant au choix.

M. Clément Zill parla ensuite de l'alternative qui se présente à la Chaux-du-

Milieu. Le Conseil général doit-il oui ou non accepter de porter au plan d'aménagement du territoire une zone de terrain à bâtir au Cachot. Et partant d'en subir les conséquences, c'est-à-dire l'obligation pour cette partie de la commune d'être reliée à la future station d'épuration des eaux, d'où les frais qui en découleraient. Les débats qui suivirent permirent de mesurer l'ampleur du problème, d'aucuns n'acceptant pas l'idée d'amputer cette zone agricole, d'autres voyant mal des habitations nouvelles s'implanter dans le site du Cachot. Par un vote mitigé, le Conseil général s'est rallié à l'idée émise par l'un de ses membres M. Jean Simon-Vermot, d'abandonner cette proposition. M. Ernest Méri, conseiller général, demanda ensuite si l'exécutif était disposé à allouer un subside à la Société de tir. Le Conseil communal lui répondra qu'il va étudier cette requête lors de sa prochaine séance.

Le même interpellateur parla alors de l'eau dont il estime le prix par trop élevé.

Dans sa réponse, le président de commune expliqua que le tarif actuellement en vigueur ne saurait que difficilement être modifié. Le ressort néanmoins que l'eau reste toujours le problème numéro un, mais que l'on est en voie d'y apporter une solution grâce aux importants travaux de forage entrepris à la Porte-des-Chaux.

M. Louis-Albert Brunner, quant à lui, s'étonna de la liberté prise par un habitant de la vieille école qui entrepose divers matériaux sans égards pour les autres locataires. Il y sera donné une suite.

Enfin, à la demande d'un conseiller général, le conseiller communal Edmond von Buren parla de l'état des démarches entreprises en vue de la réfection du clocher. Une demande de crédit à cet effet figurera à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

La parole n'étant plus demandée, le président leva la séance à 23 heures.

J.-B. V.

Dernier reflet du 1er mai



Cette année, favorisée par un temps qui s'était enfin fait printanier, la fête du premier mai connu au Locle également une forte participation, comme nous nous en sommes fait l'écho dans notre compte rendu de mercredi. Sur notre photo, on voit la « Sociale » qui entraîne le cortège du 1er mai à travers les rues de la ville. (Avipress - Robert)

Hommage à Picasso de la Société des beaux-arts

De notre correspondant : La section du Locle de la Société suisse des Beaux-arts a organisé, mercredi soir, à la salle des Musées, en présence d'un public choisi, une conférence avec films, en hommage à la mémoire de ce peintre extraordinaire que fut Picasso.

Après quelques mots d'introduction de M. André Gagnebin, président des « Beaux-arts », M. Charles Chautemps, a dit combien était téméraire la tâche qui consistait à cerner, même imparfaitement, l'étonnante production de Picasso. Ses œuvres nous dépassent par le nombre, la diversité et la valeur. Picasso est le plus connu, le plus discuté, le plus vilipendé des peintres. Pourtant la qualité de son dessin le place parmi les plus grands dessinateurs du monde. Fils d'un professeur de dessin Picasso a été élevé au culte de la grande peinture. Le trait de son dessin a une puissance incisive.

Son œuvre se compose de plusieurs époques. La « période rose » de son existence se situe peu avant la guerre de 14. Il a 24

ans. Picasso produit des œuvres nouvelles, cherchant à représenter l'idée plutôt que la chose. C'est à cette époque qu'il peint les « Dames d'Avignon », si critiquées. C'est un chercheur passionné, jamais satisfait de lui-même. Ses œuvres nous placent devant un fait irréversible, qu'on aime ou non sa façon de présenter les choses. Un court métrage, « La joie de vivre », a fait défiler devant nos yeux la vie de l'artiste et ses œuvres exposées au château d'Antibes où tant de choses l'ont inspiré.

Puis le peintre Claudévard entretint l'assistance en donnant une image plus précise de Picasso. Arrivé à Paris, en 1900, ce dernier rencontra des personnalités importantes dont Toulouse-Lautrec. C'est sa « période bleue » pendant laquelle il peint des personnes malades, handicapées, souffrantes. Il les peint grimaçantes, puis il passe à la période rose avec les « Arlequins ». Avec l'éclatement du monde moderne (1907-1914) Picasso éprouve le désir de choquer. Il y a donc dégradation du côté de l'artiste comme du côté des sujets. Ses « Dames d'Avignon » sont un échec violent, une œuvre non terminée. Née d'un essai de choc, elle a une grande valeur. C'est ensuite la période de la guerre civile d'Espagne avec le drame de « Guernica » qui inspire fortement Picasso. Ces œuvres de « Guernica » sont critiquées tant par les « gauches » que par les « droites ». Pas plus Claudévard que M. Chautemps ne se sont arrêtés à la période plus récente de Picasso, durant laquelle il a montré qu'un artiste doit être plus qu'un œil et plus qu'une sensibilité.

Le film de « Guernica », passé en fin de soirée, nous a montré que Picasso avait peint à cette époque des toiles vigoureuses qui laissent apparaître la révolte qu'il éprouvait face à ce drame.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Le Fils (16 ans).
Eden : 20 h 30, L'affaire Dominici (16 ans) ; 23 h 15, Jeux d'amour chez les jeunes filles (20 ans).
Plaza : 20 h 30, Narcotic Bureau (16 ans).
Scala : 20 h 30, Etat de siège (16 ans - prolongations).
ABC : 20 h 30, Les belles années de Miss Brodie.
EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour cause de transformations.
Musée d'histoire : fermé.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée des Beaux-Arts : acquisitions récentes et les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes (mercredi et le week-end).
Centre de rencontre (12, rue de la Serre) : exposition de céramique.
Galerie ADC (84, av. Léopold-Robert) : concours pour un souvenir suisse de qualité.
Galerie du club 44 : aquarelles et sérigraphies d'Antonio Calderara (remise en vente).
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Robert, 66, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite téléphone 11.
MANIFESTATION
Salle de musique : 20 h 30, grand gala de Georges Moustaki.

Le Locle

CINÉMAS — **Casino** : 20 h 30, La Part des lions, (16 ans) ; 23 h 15, L'Insatiable, (18 ans).
Lux : 20 h 30, Le Phare du bout du monde, (16 ans) ; 23 h 15, Nocturne, (18 ans).
EXPOSITION — **Ferme du Grand-Cachot de Vent** : artisans tessinois (15 h à 21 h).
TOURISME — **Bureau officiel de renseignements** : Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Mariotti, Banque 2. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Au tribunal de police

Films « érotiques » : 18 ou 20 ans, cela change-t-il vraiment beaucoup de chose ?

De notre correspondant : Le tribunal de police, présidé par M. Jean-Louis Duvanel, qu'assistait Mme Danielle Pistor, a tenu, hier après-midi, une courte audience.

Circulant au volant de son automobile le 24 février, sur le coup de midi, A. V. s'est arrêté pour laisser descendre un Passager. On lui reproche de n'avoir pas mis son clignoteur à gauche lorsqu'il a repris la route surprenant ainsi un autre automobiliste ; il s'ensuivit une collision. Le tribunal estime que V. devait laisser passer la file d'automobiles avant de se mettre en mouvement, car il ne bénéficiait pas de la priorité. Ces infractions coûteront à l'inculpé 30 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

AFFAIRE BÉNIGNE

Un propriétaire de salle de cinéma est prévenu d'avoir, le 1er et 2 décembre, projeté dans sa salle un film « érotique », en nocturne, avec la mention « Admis dès 18 ans » alors que ce film était classé « 20 ans ». On reproche également à R. F. d'avoir enfreint les dispositions de l'article 204 du Code pénal suisse sur les publications obscènes.

Le tribunal ne retiendra pas cette infraction. En effet sur les photographies utilisées pour la réclame du spectacle, une main heureuse avait collé des petits papiers, non transparents, qui masquaient ce qui eût pu pervertir l'œil ! Ce chef d'accusation abandonné, il ne restait que l'affaire de l'âge autorisé pour assister à ce spectacle. La réquisition du procureur, (500 fr. d'amende) s'est transformée en une autre amende de 30 fr. assortie d'une partie des frais se montant à 15 fr., le solde étant supporté par l'Etat.

CHEMINS GLISSANTS...

Un jour où les chemins étaient glissants, le prévenu J. R. circulait route de Bellevue

VAL-DE-RUZ SAVAGNIER

Recensement du bétail

(c) Lors du recensement fédéral du bétail, qui a lieu tous les cinq ans, Savagner comptait 640 bovins, 5 chevaux, 1066 pores et 11 moutons. On dénombrait également 20 lapins et 20.792 volailles. Ce nombre élevé d'animaux de basse-cour s'explique par la présence sur le territoire communal d'un élevage de poulets qui rassemble 18.000 bêtes et d'un poulailler de 2500 pousses. Les abeilles sont réparties dans 69 ruches.

COFFRANE

Grenouilles et crapauds chez eux...

Grâce aux barrières de protection installées récemment entre Bottes et Coffrane, près de la gravière de Paulière, plus de mille crapauds et grenouilles et une quarantaine de tritons ont été recueillis de nuit par M. Marc Burgat et son équipe pour être déposés dans divers étangs. La ponte est quasiment terminée et l'opération inverse va s'effectuer grâce à ces grands amis de la nature.

LA VIE POLITIQUE

Nouveau comité directeur au parti radical neuchâtelois

L'assemblée des délégués du parti radical neuchâtelois s'est réunie mercredi aux Geneveys-sur-Coffrane. Présidée par M. Yann Richter, l'assemblée, forte de 14 personnes, a approuvé le rapport du secrétaire cantonal sur les élections. Il en ressort que le parti radical a consolidé ses positions de 1969 et qu'il a ainsi atteint son objectif majeur. Les succès des districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds ont relevé tout particulièrement. Des mesures vont être prises pour améliorer encore la position du parti radical dans les autres districts.

L'assemblée a également procédé à la nomination du comité directeur pour cette législature. Selon les nouveaux statuts, ce comité est composé, ainsi, président M. Yann Richter ; secrétaire, M. Daniel Eigenmann ; caissier, M. Maurice Pointet ; membres nommés par leurs fonctions, Mlle Tilo Frey ; MM. Carlos Grosjean, Jean-Pierre Porchat, Claude Frey. Les présidents des districts sont MM. Jean-Victor Lovat, Rodolphe Kiefer, Claude Emery, Barthélémy Hügli, Robert Moser et André Sieber.

Les représentants des districts sont : Neuchâtel, Mme Ruth Schær-Robert, MM. Daniel Blaser, Jean-Claude Duvanel, François Reber, Walther Zahnd, et trois membres à désigner, Boudry, Mme Josiane Borlioli, MM. Claude Weber, Carl Born, Bernard Grandjean, Raymond Schneider et Jean-Georges Bernhard. La Chaux-de-Fonds, MM. Henri Jeanmond, Louis Genilloud, André Brandt, Maurice Favre, Paul Gavillet et Daniel Mathez. Le Locle, MM. Albert Rossetat, Jacques Riedweg et Ernest Siegenthaler. Val-de-Ruz, Mme Eveline Schuler, Roger l'Éplattier, Robert Béguin, et Charles Maurer. Val-de-Travers, MM. Jean-Louis Barbezat, Jules-F. Joly, Jean Ruffieux et Pierre Wyss. Jeunes radicaux, quatre membres à désigner.

Sont élus à titre consultatif : MM. Jean-Louis Barrelet, Adrien Favre-Bulle, Paul René Rosset, Max Petitpierre et Albert Rais (tous anciens membres du Conseil d'Etat ou des Chambres fédérales).

M. René Beimer, du Locle, a été désigné pour représenter le parti radical neuchâtelois au comité directeur du parti radical suisse.

Après ces nominations statutaires, l'assemblée des délégués suivit avec intérêt un débat contradictoire sur la votation fédérale des 19 et 20 mai. M. Carlos Grosjean, présenta les arguments favorables à la suppression des articles confessionnels, alors que le pasteur Jacques-Louis Roulet s'appliqua à justifier le maintien de ces articles d'exception. Une discussion nourrie suivit.

Au vote final, l'assemblée se montra très partagée si bien qu'à l'unanimité moins une voix, il a été décidé que le parti radical ne ferait aucune recommandation de vote sur cet objet, laissant à chacun la liberté de se prononcer selon sa conscience.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

au volant de son automobile. Pour éviter une automobile malhabile qui circulait au milieu de la route déjà étroite « une partie était réservée au parage ». R. donna un coup de frein un peu brusque et son auto heurta un mur bordant la route. R. prétend que c'était pour éviter une collision frontale

qu'il a freiné ; il nie avoir perdu la maîtrise de son véhicule.
 Après avoir entendu quelques témoins et examiné le cas, le tribunal libère le prévenu. Il met les frais à la charge de l'Etat.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le jugement de quatre jeunes délinquants

Verdict du tribunal correctionnel : peines d'emprisonnement avec sursis

De notre correspondant : Le tribunal correctionnel de la Chaux-de-Fonds a tenu hier une longue audience, sous la présidence de M. Pierre-André Rognon.

Cette journée n'a pas manqué d'imprévus. L'absence d'un juré et son remplacement in extremis, le renvoi à une prochaine audience du cas de C.S., en attendant qu'un examen psychiatrique puisse déterminer la responsabilité de ce prévenu, n'auront été que quelques-uns des aspects d'une séance qui fut parfois haute en couleur. Comparaisaient en effet deux jeunes gens et deux jeunes filles dont le palmarès, à divers titres, était des plus copieux : vols, cambriolages, tentatives de vols, escroquerie, recel, etc.

Ce n'est finalement qu'en fin d'après-midi, après plus de deux heures de délibérations que le jury a rendu son verdict. B.F., pour vols, tentatives de vols, escroquerie, infraction à la LCR et à la loi fédérale sur les stupéfiants a été condamné à dix-sept mois et demi d'emprisonnement, sous déduction de 92 jours de détention préventive, avec sursis pendant cinq ans, comme peine complémentaire à celle prononcée le 2 mars 1973 par le tribunal militaire de division 2 (de quinze jours) et à une part de frais, arrêtée à 1200 francs. Le tribunal soumet en outre le condamné à un patronage et lui impose comme règles de conduite, d'exercer un emploi dans sa profession, de ne pas changer d'employeur ni de domicile sans l'accord du préposé au patronage.

Mme Y.C., pour vols, recel, escroquerie, est condamnée à seize mois

d'emprisonnement sous déduction de 43 jours de détention préventive, avec sursis pendant quatre ans, et à une part de frais arrêtée à 650 francs. P.A., pour vols, tentative de vol, recel et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, est condamné à quatre mois d'emprisonnement, sous déduction de vingt jours de détention préventive, avec sursis pendant quatre ans, et à 550 fr. de frais. Le tribunal ordonne également dans ce cas un patronage, dont les conditions sont identiques à celles de B.F. Le jury a par ailleurs révoqué la possibilité de radiation de l'amende prononcée le 21 septembre 1972 par le ministère public de Neuchâtel.

Enfin, Mlle M.W., pour recel, est condamnée à vingt jours d'emprisonnement, sous déduction de trois jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans et à 150 fr. de frais.

Le tribunal correctionnel a fixé les indemnités dues aux défenseurs d'office à 100 francs.

Certains membres de cette bande avaient à leur actif notamment le cambriolage d'une succursale des coopératives, rue de la Reuse en août de l'année dernière, où des timbres-escapote d'une valeur de près de 11.000 francs avaient été dérobés, des vols ou des tentatives de vols dans des villas, fabricques, magasins, appartements, dont celui de la maison VAC ou des montres, bijoux et autres objets avaient été emportés, d'un prix de revient de près de 30.000 francs. Nous reviendrons sur l'essentiel des débats.

Ny.

Au « Club 44 »

Les grands nomades du Niger évoqués par Paul Lambert

C'est surtout par son amitié pour les Indiens d'Amazonie que nous connaissons Paul Lambert. Pourtant, cet observateur infatigable, mais aussi cinéaste profondément humain, a poursuivi sa quête de peuples en voie de disparition. Ce sentiment fraternel, vécu chez lui jusqu'à une déchirure intérieure dramatique, l'a conduit chez les nomades Touaregs et les Peul-Bororos.

Il en a rapporté un film, une suite d'images où les paysages grandioses se marient aux derniers témoins d'une race dont les traits sont aussi beaux que la nature nue qui les entoure. Les Touaregs et les Peul-Bororos, balancés au rythme dansant de leurs chameaux, entourés de leurs ravissantes filles et épouses, vivent dans une nature dont l'hostilité se cache derrière la fascination d'espaces inclinant presque fatalement à la liberté, à la paix, à une vie de qualité où trouvent encore place l'amour des autres, le temps de la réflexion et des plaisirs gravement savourés.

Mais derrière sa caméra qui a capté la quotidienneté des Nomades dans leur voyage vers la cure salée, Paul Lambert sait aussi s'arrêter sur quelques traits d'humour, et surtout sur l'amitié que lui inspirent « ces hommes du dernier soleil ».

POESIE NOSTALGIQUE

Dans son commentaire, la poésie porte ses regrets, et ses descriptions imagées n'en font que mieux ressentir le drame tragique de ce cheminement vers une disparition inéluctable. Pour compléter cette tristesse, quelques observations malicieuses redonnent la mesure qui sépare les civilisations dites avancées de celles qui pourtant connaissent encore le bonheur et la liberté. Comment ne pas sourire en attendant sur le marché de In-Gall, la radio française donner des conseils de prudence aux automobilistes pour cause de... brume et de neige !

Avec cette simplicité des êtres spontanés, les Peul-Bororos ne manquent pas d'humour. Paul Lambert aime à raconter quelques anecdotes : tous les pays riches semblent se préoccuper des problèmes de ces peuples nomades du Niger et les Chinois non plus ne ménagent pas leur aide pratique. Seulement, les Peul-Bororos les trouvent trop actifs et leur reprochent de

« travailler comme des... nègres ». Curieux retour des choses !

Les Peul-Bororos, encore plus nomades que les Touaregs, ont deux amours. Ils passent leur vie en adoration devant leurs femmes et leurs vaches. Et que de larmes ils ont versé lorsqu'il y a quelques années, on leur a fait voir les plus belles vaches de France, celles de Normandie paissant dans leurs pâturages. Il était inconcevable pour eux qu'on put ainsi les emprisonner entre des barrières de pierres !

Un autre monde que Paul Lambert a su faire connaître autant par le cœur que par les yeux, ajoutant notre nostalgie à la sienne.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (3 mai)

NAISSANCES : Tripet Guillaume, fils de Jean-Pierre-Roger Raymond, décorateur, et de Pierrette-Fernande, née Boillot ; Aubert Anouk, fille de Philippe-Henri, employé de commerce, et de Monique-Hélène, née Bogdanski ; Guyot Cédric, fils d'Armand-Roger, chauffeur, et de Charlyse, née Hertzler ; Buoso Lara, fille de Gineito, régisseur et de Franca-Battistina, née Salvi, Crusi Silvia, fille d'Antonio, peintre et de Claudine-Michèle, née Opplinger ; Romero Marisa, fille de Manuel, bûcheron, et de Nelida, née da Silva ; Garcia Maria-Fé, fille de José-Ramon maçon et de Maria-Lourdes, née Puga ; Marra, Milena fille de Brizio, polisseur, et de Lucia, née Gabrieli ; Gasser Roland, fils de Karl, agriculteur, et d'Irma-Colette, née Wüthrich ; Prenot Romuald, fils de Jean-Marie-Léon-Marcel, concierge, et de Renée-Madeleine, née Dubois.

DÉCÈS : Scheimbert Max, professeur de musique, né le 8 janvier 1897, époux de Lucie-Marie, née Toletti, dom. Charrière 73b ; Crivelli Ernesto-Plinio, commerçant, né le 22 novembre 1907, dom. Charrière 55 ; Jobin, née Paupé, Marie-Louise, ménagère, née le 19 mars 1905, veuve de Jobin, Alphonse-Albert, dom. les Bois ; Rossetat Pierre-André, employé de bureau, né le 19 août 1913, époux de Nelly-Edith, née Perret-Gentil, dom. les Brenets ; Monnier, née Maumary, Thécia, ménagère, née le 27 janvier 1898, veuve de Monnier, Louis-Gaston, dom. Numa-Droz 125.

LA SAGNE

Jeune bûcheron blessé

(c) Alors qu'il travaillait dans les forêts communales de la Sagne, un apprenti bûcheron, M. Frédy Aeschlimann, s'est blessé à une main avec une serpe. On doit coupé jusqu'à l'os et le tendon touché, le blessé a été conduit à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Nomination du bureau de la Commission scolaire

(c) La Commission scolaire de la Sagne, réunie en séance ordinaire au collège, a notamment nommé son bureau qui se présente ainsi : M. Charly Botteron, président ; M. Jean-Gustave Béguin, vice-président ; Mme Annellee Frei, caissière ; M. Maurice Robert, secrétaire et Mme Claire Parcel secrétaire des verbaux.

Informations horlogères

Zenith Time reçoit le Mercurio d'Oro

Zenith Time a reçu hier à Rome le prix européen du « Mercurio d'Oro », au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au Capitole en présence de M. Giulio Andreotti, premier ministre de la République italienne, et de personnalités des milieux politiques, industriels et journalistiques.

Ce prix, décerné chaque année à un certain nombre de sociétés jouant un rôle de premier plan en Europe, a été attribué à Zenith Time « en reconnaissance de ses résultats exceptionnels, tant

en ce qui concerne son efficacité que sa contribution à l'économie européenne ». M. Manfred Laumann, directeur général du « marketing » et des ventes de Zenith Time, a déclaré à Rome qu'il était heureux de voir que le Mercurio d'Oro venait récompenser les efforts de tous les collaborateurs de Zenith Time, au Locle comme à l'étranger. Il a précisé également que le même jour avait lieu à Milan la première présentation de la nouvelle collection intégrée de la société en Italie, qui est son plus important marché d'exportation.

Assemblée générale de Chronos Holding

Chronos Holding S.A., société de participation, a réuni ses actionnaires en assemblée générale ordinaire à Bienne. M. Gérard Bauer, président du conseil d'administration, a évoqué les incidences des grandes échéances de l'année 1972, telles la conclusion des accords de Bruxelles d'une part, et les relations monétaires, d'autre part. Il a aussi mis l'accent sur les efforts entrepris pour amplifier les échanges de produits de consommation avec les pays de l'Est.

Les mesures de rationalisation doivent être poursuivies énergiquement, afin que la productivité continue à s'améliorer sans cesse.

M. Bauer a rappelé l'utilité de la concentration dans l'industrie horlogère. Pour sa part, Chronos Holding a acquis en 1972 la majorité des actions de Sindaco S.A., une fabrique de montres économiques de Locarno, et a pris une participation dans Oigval S.A., à la Chaux-de-Fonds.

Le rapport d'activité 1972 a été commenté par M. Jean Hegetschweiler, administrateur et directeur. Le total des recettes de l'exercice s'est élevé à 1,456 million de fr., celui

des dépenses à 1,052 million de fr., laissant un bénéfice d'exploitation de 404.000 fr., contre 196.000 fr. en 1971. La majeure partie du bénéfice d'exploitation a été affectée à l'alimentation de la « provision pour risques sur participations » et le solde reporté à compte nouveau.

Enfin, l'assemblée générale a nommé M. Jack W. Heuer membre du conseil d'administration en remplacement de M. Henry A. Favre, décédé.

Distinction pour Longines

Lors de la Foire suisse d'échantillons de cette année, Longines a été honorée pour ses 50 ans de présence à cette grande exposition internationale « avec remerciements pour sa fidélité exemplaire ». On voit ici la remise du diplôme et d'un vitrail par le président de la Foire de Bâle, M. Edmund Wyss, Conseiller d'Etat, à M. Frédéric Ahlès (à gauche), directeur général et administrateur délégué de la Compagnie des Montres Longines.



(Avipress - Longines)

Forte augmentation du chiffre d'affaires de Girard-Perregaux

La fabrique d'horlogerie Girard-Perregaux, de la Chaux-de-Fonds, a réalisé en 1972 un chiffre d'affaires de 18,6 millions de francs, en augmentation de 19 % sur celui de l'exercice précédent. Cette avance, note le rapport annuel, reflète principalement le succès obtenu dans la vente d'une création originale de la maison, une montre à oscillateur à quartz, à affichage classique.

Le chiffre d'affaires brut consolidé atteint 27,3 millions. Le bénéfice brut de la maison mère se monte à 6,3 millions. Il permet de verser un dividende de 19 %, ce qui sera proposé à l'assemblée générale du 8 mai.

ROSSU ANTICO

Rosso Antico a l'éclat du rubis.
Son bouquet fruité fait éclater votre bonne humeur
 Chez vous, en tête à tête, ou avec des amis, ou lors d'une invitation, **Rosso Antico** fera savourer à tous l'heure qui coule... **Rosso Antico**, le délicieux apéritif extrait de raisins gorgés de soleil.

Maisonnette Rubis

pour la somme modique de fr. 16.— + l'étiquette fixée au col de la bouteille de **Rosso Antico**! Si vous nous remettez sous enveloppe la quittance postale de votre versement et cette étiquette, nous vous enverrons immédiatement la maisonnette Rubis.

Rosso Antico SA, Forchstrasse 288, 8029 Zurich, Compte de chèques postaux 80-14983.

L'éclat du rubis
 pour illuminer l'heure de l'apéritif

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES! Prenez la direction Colombier - Bôle. Grande place de parc.

Mesdames,
 Toujours vite et bien servies et conseillées par les patrons

max Holmann
 T.25 1050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
 Rue Fleury 20 — NEUCHÂTEL

DIZERENS-DUPUIS NEUCHÂTEL S.A.
 Maillefer 34-36 - Ø 25 49 64

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse. Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

PRÊTS
 sans caution de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
 2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
 Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
 Rue _____
 Localité _____ FAN

LA NOUVELLE MAGIQUE A COUDRE **SINGER**

LA SEULE QUI VOUS FERA CHANGER DE MACHINE

SINGER 766 comblera les désirs de la Suisse la plus exigeante

- * La canette magique vous épargne 18 opérations
- * Elle coud aussi bien des points utilitaires que des points élastiques dans n'importe quelle étoffe
- * Boutonnière automatique et point de chaînette incorporé
- * Manipulation aisée et simple... prix très intéressant!

L. MONNIER, NEUCHÂTEL
 rue du Seyon 11. Tél. 25 12 70

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

MODE 73

Toujours élégante. En jupe et chemisier.

Chemisier en voile polyester imprimé 26.80 Jupe plissée assortie, en crimplène 49.—

Avec timbres COOP ou 5% rabais

La Cité

IMMEUBLES

Enchères publiques d'une maison à Couvet

Pour sortir d'indivision, les héritiers de feu Henri Jeanneret mettront en vente par voie d'enchères publiques,

SAMEDI 12 MAI 1973, DÈS 10 h 30, A L'HOTEL CENTRAL, A COUVET, une maison familiale de deux logements, l'un de 4 pièces et l'autre de 3 pièces, sise au chemin des Pins 1. Situation agréable et tranquille. Construction de 1947. Surface construite : 100 m². Place-jardin : 634 m². Volume du bâtiment : 717 m³. Estimation cadastrale : 75.000 fr. La réévaluation de l'assurance-incendie qui datait de 1947 a été demandée. L'immeuble sera complètement vide au moment de la vente. Dette hypothécaire actuelle : environ 22.000 fr. Mise à prix : 75.000 fr.

Pour tous renseignements et pour obtenir une notice et une copie des conditions d'enchères, s'adresser à l'Etude J.-Cl. Landry, notaire, Grand-Rue 19, 2108 Couvet. Tél. 63 11 44.

La maison pourra être visitée librement mercredi 2 mai, de 14 à 16 h, et samedi 5 mai, de 14 à 16 h. Autres visites possibles sur rendez-vous.

Le notaire commis aux enchères : J.-Cl. Landry

Nous vendons à **GRANDSON**

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

comprenant :
— 1 grand salon de 40 m²
— 2 chambres à coucher
— 1 cuisine avec machine à laver la vaisselle, cuisinière électrique à four vitré, armoire frigorifique et congélateur, hotte d'aspiration à 2 vitesses, nombreux buffets
— salle de bains, W.-C. séparés
— terrasse couverte et sol en mosaïque
— situation dominante et tranquille à 250 mètres du cœur de la ville.
Prix 140.000.—, fonds propres nécessaires : Fr. 50.000.—.
Pour tous renseignements, téléphoner au (021) 23 52 11 (heures de bureau).

A vendre à Gorgier (Béroche)

en dessus de la gare (2-3 minutes) dans situation tranquille, vue sur le lac et les Alpes,

VILLA FAMILIALE

(construction 1972), construction soignée, (bien isolée phoniquement et thermiquement). 4 chambres, balcon, W.-C., bains, cuisine installée, chauffage central, dégagements, garage. Eventuellement chambre indépendante. Terrain aménagé, surface environ 550 m², travaux extérieurs terminés. Habitable tout de suite. Premier rang à disposition, paiement des 1/2 lots.
Prix avantageux.
S'adresser à :
Entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

Je cherche à acheter

TERRAIN

pour locatif ou villa, situé entre le Landeron et Saint-Aubin.

Faire offres avec indication de : surface, prix, situation, servitudes, sous chiffres BH 1130 au bureau du journal.

A VENDRE à Neuchâtel ville (Sablon)

VILLA FAMILIALE

de deux appartements de 4 pièces, plus deux chambres indépendantes. Chauffage général et eau chaude au mazout. Jardin de 700 m². Dépendances. Possibilité de construire deux garages à automobile.
Pour tous renseignements et pour traiter, écrire sous chiffres RA 1170 au bureau du journal.

A LOUER

YVERDON

Promenade des Pins 3.
A louer, dans immeuble neuf, appartements de

2
3

pièces, cuisine, bains, W.-C. balcon, dès Fr. 365.—, charges comprises ;
pièces, cuisine, bains, W.-C. balcon, dès Fr. 480.—, charges comprises.

Construction soignée - tout confort - soleil - verdure - vue - tranquillité.
Garages et places de parc à disposition.

Pour visiter et traiter :
SOGIM S.A., Maupas 2, Lausanne.
Tél. (021) 20 56 01.

LA NEUVEVILLE
On offre à louer tout de suite, ch. de la Raisse 8,

1 appartement de 3 1/2 pièces

cuisine équipée. Refait à neuf. Quartier tranquille. Belle situation. Loyer Fr. 350.— + charges.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Zingarelli, concierge, tél. (038) 51 18 27.

A louer à Boudry

APPARTEMENTS tout confort

cuisine agencée, tapis tendus.

Loyer mensuel, sans charges,

3 1/2 pièces 80 m²

dès Fr. 495.—

Libres dès le 31 mai 1973

ou date à convenir.

Fiduciaire Seller & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer appartement en

ATTIQUE

4 1/2 pièces, tout confort, ascenseur, cheminée de salon, grande terrasse ; vue très étendue.
Tél. 24 03 63.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES

A louer dans la zone de construction « Giessen », près de la gare, à Champion, dans situation tranquille,

appartement de 3 1/2 pièces

tout confort.
Loyer : Fr. 410.— + charges.
Date d'entrée : 1er mai 1973 ou à convenir.

Renseignements et location :
F. Wälti AG, Holzbau, Aarberg, de lundi à vendredi, de 8 à 11 heures. Tél. (032) 82 15 74.

A LOUER à Valangin, tout de suite ou pour date à convenir,

LOGEMENT DE 2 PIÈCES

et cuisine.
Pour tout renseignement, téléphoner après 18 heures au 36 11 28.

A louer aux Pontins

appartement 3-4 pièces

tout confort.
Convientrait comme résidence secondaire.
Tél. (039) 41 26 87.

A louer, au Landeron,

appartements tout confort

Cuisine agencée, tapis tendus.
Loyer mensuel, charges comprises :
Pour le 24 juin 1973
1 pièce Fr. 205.—
4 pièces Fr. 585.— et Fr. 590.—
Pour le 24 juillet 1973
1 pièce Fr. 215.—
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 42 40.

A louer à Neuchâtel (Prébarreau), immédiatement

LOCAL COMMERCIAL

surface 200 m², pouvant convenir à petite industrie, bureau ou dépôt.
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

La Neuveville, rue du Château 5,

2 appartements :

4 pièces, 2 W.-C., tapis collés, tout confort ;
2 pièces, tout confort.
Tél. (038) 51 23 29.

A Colombier (NE), pour date à convenir,

locaux de 223 m²

à l'usage de dépôt, atelier ou industrie silencieuse. Vestiaires et installations sanitaires conformes à la loi. Il est possible de disposer d'un logement de 3 1/2 chambres à l'usage de bureaux. Un deuxième logement de 4 1/2 chambres peut être mis à disposition.
Garage et places de parc.
Renseignements :
Tél. (038) 25 19 05.

A louer à Saint-Blaise, haut du village,

appartement

dans villa, rez-de-chaussée, 4 1/2 pièces, coin à manger, salle de bains, W.-C. séparés, garage. Tranquillité, centre, tout confort.
Adresser offres écrites à DL 1157 au bureau du journal.

A louer

LOCAL

au centre de Neuchâtel. Adresser offres écrites à EM 1158 au bureau du journal.

A louer à Boudry

STUDIOS

meublés, tout de suite, dès le 15 mai et le 24 juin. Fiduciaire Béreneck, Neuchâtel.
Tél. 25 26 26.

A LOUER à Peseux, libre dès le 1er juillet 1973, bel appartement de 3 pièces avec jardin, tout confort. Loyer 360 fr., plus charges. Adresser offres sous chiffres TC 1172 au bureau du journal.

A louer

STUDIO

2 pièces dans pavillon de jardin, quartier ouest. Adresser offres écrites à JS 1163 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

APPARTEMENTS DE VACANCES

Val d'Hérens

LES HAUDÈRES, logement 3 chambres, 5 lits tout confort ;

LA GOUILLE, sur route Arolla, 4 chambres, 5 lits, tout confort ;

MAZOT, à 15 minutes des Haudères, sur route Arolla, 1 grande chambre, 3 lits. Belle vue. Disponibles juin et septembre.
Tél. 25 45 76.

CHAMBRES

A louer à Boudry, pour le 1er mai, une jolie

chambre indépendante

avec eau courante, chaude et froide. Maison familiale. 160 fr. par mois.
Tél. (038) 42 10 48, heures des repas.

Dem. à louer

On cherche, pour le 15 juin à Neuchâtel,

chambre meublée

avec possibilité de faire la cuisine et bains, ou appartement d'une pièce meublée. Beatrice Müller, Neumattstrasse 22, 8953 Dietikon.
Tél. (01) 88 43 80.

Nous cherchons pour notre personnel

APPARTEMENTS

de 2, 3 ou 4 pièces, à Neuchâtel ou région ouest de la ville, jusqu'à Boudry. Loyers raisonnables.

Prière de faire offres écrites ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 238.
Fabrique de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Etude d'avocat, notariat et gérances, cherche, pour entrée immédiate,

employée de bureau

habile sténodactylo ; éventuellement poste à la demi-journée, suivant horaire à convenir.

Adresser offres manuscrites à CASE POSTALE 393, NEUCHÂTEL 1.

Femme de ménage soigneuse

est recherchée dans villa privée de Corcelles (horaire à déterminer).
Téléphoner le matin, entre 9 et 11 h au (038) 31 49 22.

Snack-bar de la ville cherche

SOMMELIÈRE

Horaires de travail : 1 semaine de 6 h 30 à 14 heures ; 1 semaine de 14 h à 22 h 30.
Congés réguliers.

Téléphoner au (038) 25 66 15 ou 24 10 98, dès 9 heures.

Monteurs sanitaires aides-monteurs

sont demandés.

Places stables bien rémunérées. Eventuellement chambre ou appartement à disposition. Entrée immédiate ou date à convenir.
S'adresser à l'entreprise G. VON KAENEL, NYON.
Tél. (022) 61 17 36 ou 61 12 01.

personne sachant bien cuisiner

pour faire le repas de midi (famille de 6 personnes).
Faire offres sous chiffres 28-20912 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

On cherche, dans Immeuble privé à Corcelles,



L'ÉLÉGANCE EN MANTEAU DE PLUIE

RAVISSANT MANTEAU de PLUIE

POUR GIRL, 2 grandes poches, martingale, beige ou ciel. Tailles 33 à 44

65.-

Dans le vent ce MANTEAU de PLUIE

GIRL, pli ouvert au dos, garniture clous, en rouge, jaune ou marine. Tailles 34 à 44

95.-

TRENCH

coupe impeccable, se fait en jaune, marine ou grège. Tailles 36 à 42

115.-

POUR DAME : très beau manteau de pluie classique en beige ou brun clair. Tailles 42 à 50

95.-

MANTEAU de PLUIE

DAME, 1/2 raglan, en beige. Tailles 42 à 50

100.-

PRIX NETS

FERMÉ LE LUNDI

Si vous aimez le contact, la responsabilité, un travail varié, nous vous offrons un poste de

MÉCANICIEN

Semaine de 5 jours, facilités pour heures de travail, ambiance sympathique, bon salaire.

Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à Ernest Vogel, fabrique de pompes, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 15 26.

vibro-meter sa

Nous cherchons

dessinateur en machines

(pour appareils électroniques).

VIBRO-METER S.A., 1701 Fribourg.

Tél. (037) 82 11 41, interne 43.



Nous cherchons à engager pour entrée immédiate ou à convenir un

MAGASINIER

ayant permis de conduire, pour seconder notre chef d'expédition. Travail varié. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Veillez prendre contact par téléphone ou adresser votre offre par écrit à : CANADA DRY (SUISSE) S.A., 2525 le Landeron. Tél. (038) 51 27 04 (25).

Avez-vous pensé

— à faire de merveilleuses vacances ?
— des achats intéressants pour Noël ?
Les moyens vous manquent-ils ?

Alors, DEVENEZ REPRÉSENTANT (E)

d'une grande maison suisse. Avantages sociaux et gains élevés. Fixe et garantie pour débiter.

Nom : Rue et No :
Prénom : Téléphone :
Domicile : Age :

Faire offres sous chiffres 28-900112 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous engageons

EMPLOYÉ DE GARAGE

pour préparation des véhicules, lavage, polissage, petits travaux d'entretien.
Bon salaire, semaine de 5 jours.

TÉLÉPHONER A

Garages S.A.
Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

PÂTISSIER

est demandé dans grande entreprise pour date à convenir. Avantages sociaux, bon salaire, semaine de 44 heures.
Tél. 33 27 01.

Le Service dentaire de la jeunesse neuchâteloise cherche

AIDE-DENTISTE

capable d'assumer des tâches administratives, et possédant permis de conduire. Travail varié. Convientrait à personne aimant prendre des responsabilités.
Adresser offres manuscrites au S.D.J.N., rue Mayor 2, 2000 Neuchâtel.

SANIDEP
Krähenbühl & Cie, Parcs 12, Neuchâtel 1,
engage pour entrée immédiate ou date à convenir

SECRÉTAIRE

à la demi-journée connaissant la comptabilité, aimant les responsabilités et capable d'initiative.

Nous offrons à personne active, ayant de l'entre-gent, un bon salaire, une place stable, une ambiance de travail agréable et la semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 44 50.

Au centre d'artisanat

Moulins 21, Neuchâtel (ouvert les après-midi de 15 à 18 h 30; samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h; lundi fermé).

LE CADEAU que vous ne pouvez pas trouver ailleurs!

boucherie - charcuterie
margot
votre boucherie
Seyon 5 - Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Un repas succulent et avantageux

POITRINE de veau ou de porc farcie

MANOIR DE MARTIGNY

Dimanche 6 mai, dès 16 h,
exposition C. C. Olsommer
et signature d'une monographie par les auteurs MM. Kohler, Peillex et Zermatten.

Jardin joyeux enfants heureux

Réouverture le mardi 24 avril 1972.

Programme d'été:
Tous les jours promenades et jeux de plein air. Encore quelques places libres.

Tél. 24 06 26 ou 24 57 37, avenue du 1er-Mars 20.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

- HOUSSES pour Peugeot 204, bon état, 30 fr. Tél. 53 27 89.
- POUSSETTE-POUSSE-POUSSE, état neuf, 160 fr.; porte-bébé, 20 fr.; frigo, ancien modèle, 60 fr. Tél. 24 79 42.
- TAPIS DE FOND, genre feutre, état de neuf, couleur beige-brun, en 2 parties: 1re partie, 5 x 2 m, 2me partie, 4 x 1 m 65; vendu à moitié prix. Tél. 33 33 95.
- ANTENNE AVEC AMPLIFICATEUR pour deuxième chaîne française; table de salon en mosaïque, 60 fr. Tél. 33 34 91, le soir.
- ROBE DE MARIEE, longue, taille 42, ainsi que quelques vêtements, taille 42. Téléphone 31 56 17.
- OCCASION, moteur de bateau marin 8 HK, avec réservoir. Tél. 41 21 89.
- CARAVANE 4 PLACES, en bon état. Téléphone 25 36 79.
- CALORIFERE à mazout, état de neuf, cause imprévue. Prix intéressant. Tél. 53 11 65.
- EN BLOC OU SEPARÉMENT, chambre à coucher ancienne, table, canapé et 2 fauteuils. Bas prix. Tél. 25 39 75.
- TAPIS ORIENT fond rouge et bleu, 3 m 25 x 2 m 75; joli divan-canapé rouge; machine à pédaler couché. Tél. 24 55 92.
- CHIEN DALMATIEN mâle, 6 mois, 300 fr. Tél. 31 65 40.
- 4 PNEUS CLOUS 5 x 96 x 13, neufs; frigo 150 litres, état neuf, prix à discuter; calandre ménage, état neuf; machine à laver Tempo, bas prix. S'adresser le soir après 19 h: chemin des Draizes 21, Cortaillod.
- PETIT SECRETAIRE français, en bois de rose, XVIIIe; pendules murales anciennes. Tél. 24 47 67.
- TRES BELLE CUISINIERE à gaz, 4 feux, payée 384 fr., cédée à 250 fr. Tél. 25 28 56, heures des repas.
- LIT D'ENFANT, COMPLET, 175 x 90 cm, 145 fr.; lot habits dame, taille 38-40, 60 fr. Tél. 24 67 62.
- MAGNIFIQUE VESTON sport (de Paris), chevrons brun-beige. Extrêmement peu porté. Taille 38 environ. 150 fr. Tél. 25 33 36.
- 5 CANICHES NOIRS, pure race, 10 mois, 260 fr. Tél. (037) 43 15 23.
- PAROIS MURALES en noyer. Tél. 33 47 89.
- MOBILIER COMPLET en parfait état: 1 salle à manger, 1 chambre à coucher avec tapis, 1 salon, 1 table de cuisine avec 4 chaises. S'adresser à Filippo Ferri, Bellevue 6, 2074 Marin.

Demandes à acheter

JE CHERCHE, D'OCCASION, bon vélo d'homme. Tél. 57 13 10.

UNE MACHINE A ECRIRE et une à calculer. Tél. (039) 25 89 89.

VELO MI-COURSE, 10 vitesses, si possible guidon course. Tél. 31 41 41.

KIMONO DE JUDO, 8 ans. Tél. 25 19 87.

Offres d'emplois

NOUS CHERCHONS pour date à convenir, dame seule, de toute confiance, disposée à partager logement d'une dame âgée, tout en s'occupant partiellement du ménage de celle-ci (pas de gros travaux). Chambre confortable, meublée ou non, à disposition gratuitement. Ouest de la ville. Salaire à convenir. Adresser offres écrites à BJ 1155 au bureau du journal.

SECRETARE MEDICALE cherche emploi pour le matin, chez médecin, dentiste, institution sociale. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à 45-959 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE 23 ANS, sérieuses références, cherche tout emploi de bureau, stable, à partir du 10 mai. Adresser offres écrites à HP 1161 au bureau du journal.

JEUNE DAME, langue maternelle française, bonne expérience, cherche travaux de bureau à domicile, dactylographie, etc. Adresser offres écrites à FN 1159 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à domicile, dactylographie français-allemand. Adresser offres écrites à CK 1156 au bureau du journal.

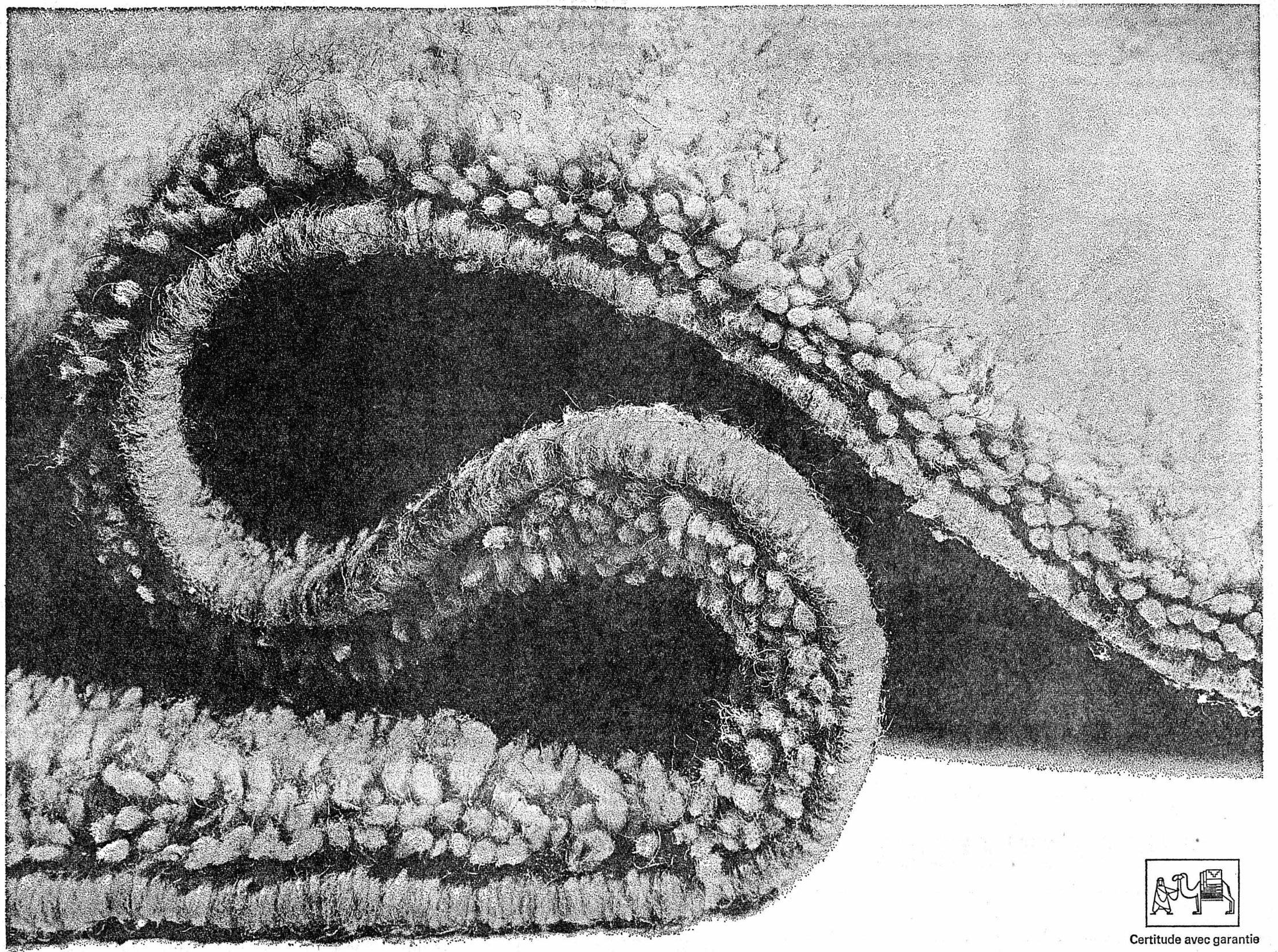
JEUNE MECANICIEN de précision, plusieurs années de pratique cherche place à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à MW 1166 au bureau du journal.

OUVRIER PEINTRE en bâtiment, Suisse, cherche place à Neuchâtel. Ecrire à case postale 418, Neuchâtel.

PERSONNE cherche heures de ménage régulières. Adresser offres écrites à 15-954 au bureau du journal.

JEUNE EMPLOYEE DE COMMERCE, Bâloise, cherche emploi. (Certificat de capacités.) S. Häring, Petit-Catéchisme 25, Neuchâtel.

HORLOGER COMPLET cherche travail à domicile: décollages, mises en marche, etc. Adresser offres écrites à EL 1143 au bureau du journal.



Certitude avec garantie

Les Berbères véritables proviennent de l'Afrique du Nord

Effectivement, certains «Berbères» proviennent d'autres parties du monde. Les véritables sont originaires du Maroc et de l'Algérie, car c'est là que vivent les tribus berbères.

Un Berbère véritable est noué à la main, la plupart du temps avec de la laine non teintée. Du blanc cru à la tête de nègre, ses teintes chaudes sont naturelles.

Nos acheteurs savent où, dans le Haut et Moyen-Atlas, on trouve encore des tapis originaux aux motifs ancestraux traditionnels. Ils vont à la recherche des campements des Berbères nomades et choisissent les tapis sur place. Outre cela, nous achetons aussi des tapis berbères dans des ateliers. Mais uniquement là où la qualité de la laine et du nouage est constamment contrôlée par des experts.

Parce que nos clients doivent savoir d'où provient leur Berbère, nous les renseignons sur l'origine exacte de chaque tapis, sur la matière première, sur la manière d'utiliser le fil (p. ex.: fil double pour chaque nœud), sur la densité des nœuds (p. ex. 15/15, soit 15 nœuds sur 10 cm de chaîne et de trame) et sur le poids.

Point n'est besoin de vous dire à quel point un Berbère véritable rend une pièce agréable à habiter et combien ces Nord-Africains touffus et moelleux sont solides. Tout

le monde sait, aujourd'hui, que les tapis berbères originaux représentent d'autant plus un investissement en valeurs réelles que la monnaie est dépréciée. C'est pourquoi nous nous sommes approvisionnés en temps utile en marchandise de choix et pouvons ainsi vous offrir même les pièces devenues rares à des prix intéressants.

Les mesures des Berbères noués main peuvent varier légèrement. La plupart de ces Nord-Africains sont aussi livrables en d'autres dimensions; quelques-uns peuvent être commandés sur mesure.



Tapis Chichaoua — l'art original et authentique du nouage. Nous le trouvons chez les Nomades des rives du fleuve du même nom dans les montagnes du Haut Atlas. Leur signe distinctif: les motifs au nouage lâche sur fond rouge.

Etre véritable n'est pas forcément être cher:

70x140 cm	SULTAN, 15/15 simple, uni	165.—
Garniture de chambre à coucher, 3 pièces		
	SULTAN, 15/15 simple, uni	840.—
200x300 cm	KSOUR, 12/12 simple, uni	690.—
	SULTAN, 15/15 simple, uni	990.—
	ROYAL, 16/16 demi-double, uni	1260.—
	KACEM, 15/15 fil double, avec dessins	1290.—
170x240 cm	SULTAN, 15/15 simple, uni	670.—
230x320 cm	KSOUR, 12/12 simple, uni	890.—
250x350 cm	SULTAN, 15/15 simple, uni	1440.—
300x400 cm	SULTAN, 15/15 simple, uni	1980.—

Pfister ameublements sa
est aussi votre spécialiste en tapis Berbères

BIENNE Place du Marché-Neuf ● Tél. 032-422862 ● Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h
NEUCHATEL Terreaux 7 ● Téléphone 038 - 25 79 14

JE CHERCHE vieilles chaises longues avec cadre en bois. Tél. 53 37 85.

PIANO DROIT d'occasion. Tél. (038) 46 13 53 ou 46 11 15.

CARTES POSTALES. Case postale 1, 2012 Auvornier, ou tél. (038) 31 66 64, le soir.

PHONOGRAPHS A PAVILLON, cylindres, disques, boîtes à musique. Ecrire à case postale 1, 2012 Auvornier, ou téléphoner au (038) 31 66 64 (soir).

VIELLES POUPEES, poussette, potager, tout jouet avant 1930, pour particulier. Bons prix. Tél. (039) 23 86 07, heures repas. (Je viens à domicile.)

JEUNE FILLE 23 ANS, sérieuses références, cherche tout emploi de bureau, stable, à partir du 10 mai. Adresser offres écrites à HP 1161 au bureau du journal.

JEUNE DAME, langue maternelle française, bonne expérience, cherche travaux de bureau à domicile, dactylographie, etc. Adresser offres écrites à FN 1159 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à domicile, dactylographie français-allemand. Adresser offres écrites à CK 1156 au bureau du journal.

JEUNE MECANICIEN de précision, plusieurs années de pratique cherche place à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à MW 1166 au bureau du journal.

OUVRIER PEINTRE en bâtiment, Suisse, cherche place à Neuchâtel. Ecrire à case postale 418, Neuchâtel.

JEUNE FILLE 23 ANS, sérieuses références, cherche tout emploi de bureau, stable, à partir du 10 mai. Adresser offres écrites à HP 1161 au bureau du journal.

JEUNE DAME, langue maternelle française, bonne expérience, cherche travaux de bureau à domicile, dactylographie, etc. Adresser offres écrites à FN 1159 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à domicile, dactylographie français-allemand. Adresser offres écrites à CK 1156 au bureau du journal.

JEUNE MECANICIEN de précision, plusieurs années de pratique cherche place à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à MW 1166 au bureau du journal.

OUVRIER PEINTRE en bâtiment, Suisse, cherche place à Neuchâtel. Ecrire à case postale 418, Neuchâtel.

PERSONNE cherche heures de ménage régulières. Adresser offres écrites à 15-954 au bureau du journal.

JEUNE EMPLOYEE DE COMMERCE, Bâloise, cherche emploi. (Certificat de capacités.) S. Häring, Petit-Catéchisme 25, Neuchâtel.

HORLOGER COMPLET cherche travail à domicile: décollages, mises en marche, etc. Adresser offres écrites à EL 1143 au bureau du journal.

JE CHERCHE OCCUPATION PARTIELLE en comptabilité, avec participation financière éventuelle, dans entreprise très sérieuse, petite à moyenne. Faire offres sous chiffres KT 1164 au bureau du journal.

A louer

BELLE CHAMBRE MEUBLEE avec eau courante. Tél. 41 21 89.

HAUT DE LA VILLE, appartement 4 pièces + balcon, vue lac, 448 fr. plus 50 fr. charges, disponible dès le 12 courant. Reprise de certains aménagements et installations. Tél. 24 10 41. Décision urgente, cause départ.

LA NEUVEVILLE - LE LANDERON, week-end ou à l'année, chambres et appartements (avec ou sans confort). Tél. 25 54 12 (heures de bureau) ou 51 38 74, Merlo.

JOLIE CHAMBRE, confort, rue de la Côte, à jeune homme sérieux. Tél. 25 98 49.

STUDIO, cuisine, salle de bains, balcon, place de parc, loyer modéré, libre 1er juillet. Tél. 24 75 27, heures repas.

BOUDRY, APPARTEMENT 2 pièces, confort, libre 24 mai. Tél. 42 25 76, dès 10 heures.

LA NEUVEVILLE, appartement 4 1/2 pièces, en attique, 478 fr., charges comprises, libre 1er septembre ou date à convenir. Téléphone 51 39 93, dès 19 heures.

BOUDRY, rue des Adozz 40, appartement 4 pièces, tout confort, avec garage, 470 fr. charges comprises, libre immédiatement. S'adresser à M. Luis Borges, Ph.-Suchard 29, 2017 Boudry, dès 18 heures.

LETSCHENTAL, cause maladie, petit chalet, 2 chambres, 5 lits, du 1er au 15 juillet. Prix intéressant. Tél. 25 60 26.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante à demoiselle tranquille, centre Pesoux. Téléphone 31 40 87.

CHAMBRE CONFORTABLE à jeune homme soigneux, part à la salle de bains, balcon. Tél. 25 23 53.

STUDIO MEUBLE à Saint-Blaise, confort, situation tranquille. Tél. 33 30 28.

HAUTERIVE, appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains, 337 fr., charges comprises. Libre le 24 mai. Tél. 33 54 15, après 18 heures.

GRANDE CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, avec cabinet de toilette, à personne soigneuse pouvant en assumer l'entretien; 5 minutes du centre et de la gare. Libre le 1er juin, 250 fr. mensuellement. Adresser offres écrites à IR 1162 au bureau du journal.

APPARTEMENT A COLOMBIER, de 4 1/2 pièces, tout confort, loyer mensuel: 562 fr. + charges 55 fr., garage collectif à disposition, libre dès le 1er juillet 1973. Téléphone 25 12 55.

A SAINT-BLAISE, quartier tranquille, à monsieur, jolie chambre semi-indépendante, part à la salle de bains, place de parc privée pour auto. Tél. (038) 33 20 47, heures des repas.

Demandes à louer

GARAGE, HANGAR ou réduit pour mettre 2 vélos, quartier Coop ou station funiculaire de la Coude. Tél. 33 33 95.

APPARTEMENT DE 3 1/2 ou 4 pièces, éventuellement avec conciergerie, à Neuchâtel. Tél. (039) 22 19 48.

STUDIO NON MEUBLE, tout confort, cherché par jeune employé, immédiatement ou date à convenir. Tél. 36 14 65.

Divers

QUEL AUTOMOBILISTE du Val-de-Ruz, prendrait contre rétribution passagère devant être en ville à 7 h 30? Tél. 36 11 36, dès 19 heures.

ON CHERCHE PETITE CHATTE, 6 à 8 semaines, couleur unie foncée si possible. Tél. 53 37 25, heures des repas.

DAME, SOIXANTAINES, CULTIVEE, sérieuse, désire rencontrer monsieur pour sorties; mariage si convenance. Mêmes qualités requises. Ecrire à GO 1160 au bureau du journal.

h/v 226-73

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



SECURITAS S.A.
engage des hommes de confiance en qualité de

GARDES professionnels

Situation stable, bien rémunérée.

Excellents avantages sociaux.

Nous assumons votre formation.

Téléphoner au (038) 24 45 25 ou écrire à : **SECURITAS S.A.**, rue de l'Ecluse 30, 2000 Neuchâtel.

COMMUNE DE MONTREUX JEUNES GENS

Désirez-vous trouver dans l'exercice de votre profession des perspectives attrayantes et un intérêt sans cesse croissant ?

Désirez-vous des travaux variés, tantôt à l'extérieur, tantôt dans un bureau ?

Désirez-vous exercer votre activité dans une région magnifique et dans une cité touristique ?

Désirez-vous toucher un salaire intéressant et bénéficier de prestations sociales étendues ?

Dans ce cas, envoyez vos offres de service, avec curriculum vitae, en qualité

d'AGENT DE POLICE

au service du personnel de la commune de Montreux, Grand-Rue 73, 1820 Montreux.

On cherche couple pouvant assurer

l'exploitation d'un restaurant

de 140 places.

Adresser offres écrites à IL 1138 au bureau du journal.

SERVEUSE

connaissant bien la restauration serait engagée dès le 15 mai

ainsi qu'un

CUISINIER

S'adresser à l'Hôtel du Commerce, Fleurier. Tél. 61 17 33.

NESTLÉ

Les laboratoires industriels, à Orbe, cherchent plusieurs employés d'exploitation qui auront pour tâches, dans le cadre d'un travail en équipe :

- la conduite et la surveillance d'installations lors de la mise au point de nouveaux procédés de fabrication
- l'entretien de machines et quelques travaux de manutention.

Les postes offerts conviendraient plus particulièrement à des

OUVRIERS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE OU ALIMENTAIRE

et

BOULANGERS AGRICULTEURS LAITIERS - FROMAGERS

ayant acquis une certaine expérience dans leur profession. La nouveauté et la variété des travaux exécutés exigent de bonnes facultés d'adaptation.

Chaque collaborateur reçoit une formation diversifiée dans les techniques de fabrication (séchage, lyophilisation, fermentation). En outre, il bénéficie du statut d'employé et peut développer ses connaissances dans la mesure de ses qualifications professionnelles et de ses intérêts.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule de candidature en téléphonant au (024) 7 11 81, interne 332, ou adresser leurs offres au Laboratoire Industriel (LINOR) 1350 Orbe.

NESTLÉ

Nous engageons à notre SERVICE D'ENTRETIEN

un menuisier professionnel

Si vous cherchez une place stable vous assurant un travail intéressant et varié dans votre métier, n'hésitez pas à vous adresser personnellement ou par téléphone à

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55, interne 256

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH) qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot cherche pour son département joaillerie

COLLABORATEUR

Le titulaire sera responsable :

- de l'administration du secteur
- de la gestion du portefeuille de commandes.

Nous demandons :

- apprentissage ou école de commerce
- expérience souhaitée de 1 à 2 ans dans secteur d'administration de ventes
- connaissances d'anglais.

Nous offrons :

- travail intéressant et indépendant
- salaire en rapport avec capacités
- horaire souple.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63,
2500 Bienne



Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

1 ou 2 manœuvres

Déplacements payés.
Entreprise H. Bachmann, couverture-impression, 2056 Dombresson.
Tél. (038) 53 31 52.

Garage des Poudrières cherche :

mécanicien sur autos un comptable

2 heures par jour.
Tél. 24 45 44.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

CHAUFFEUR

cat. D pour nos

camions - grues

Un chauffeur avec quelques années de pratique trouverait chez nous une activité variée et intéressante.

Faire offres à

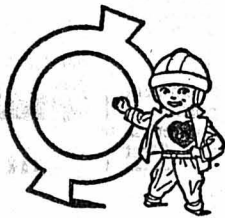
AUTO-GRUE

Société pour l'exploitation des grues sur camions, 2074 Marin.
Tél. (038) 33 33 31.

Erlsmann-Schinz S.A. ETS. MONOREX

Manufacture de dispositifs amortisseurs de choc, chaises combinées, racquette et fournitures pour l'horlogerie et l'appareillage

2520 LA NEUVEVILLE



CHERCHE pour entrée immédiate ou à convenir :

DÉCOLLETEUR

si possible expérimenté pour le décolletage d'horlogerie ;

DESSINATEUR EN MÉCANIQUE

pour son bureau technique,

FAISEUR D'ÉTAMPES

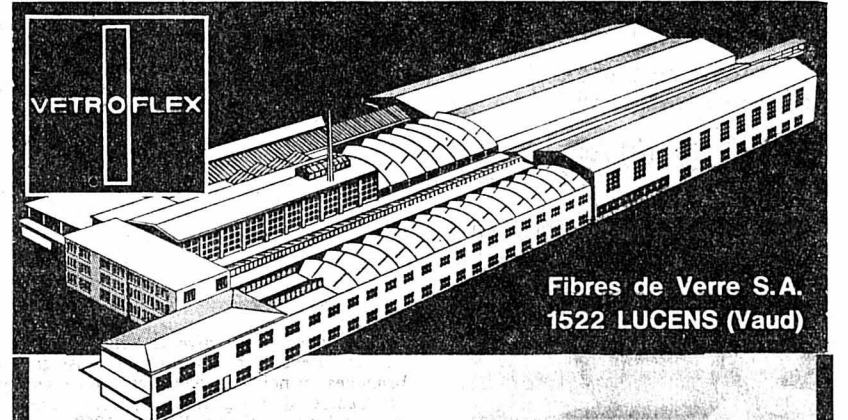
ayant si possible expérience des étampes d'horlogerie ;

MÉCANICIEN

pour l'entretien et la construction de machines d'horlogerie composées d'éléments électroniques.

Places stables et intéressantes pour personnes capables.

Prière d'adresser offres de service ou de téléphoner au No (038) 51 37 37.



Fibres de Verre S.A.
1522 LUCENS (Vaud)

Si vous êtes

constructeur en mécanique

que vous ayez :

- dix ans d'expérience dans un bureau d'études
 - de bonnes connaissances en installations industrielles
 - quelques notions en électricité et en pneumatique
- vous êtes la personne que nous cherchons.

Nous pouvons vous offrir :

- un travail intéressant et varié dans notre bureau d'études, avec tous les avantages d'une grande entreprise, tant sur le plan salaire que sur le plan prestations sociales
- des possibilités réelles d'avancement.

Prenez contact avec nous soit par écrit, soit directement par téléphone au No (021) 95 85 71, interne 24.

Fibres de Verre S.A. 1522 LUCENS

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

EMPLOYÉS TECHNIQUES

Genre d'activité

Elaboration de projets techniques, études pour offres dans le département ventes. Secteur mécanique. Convierait à candidats ayant fait un apprentissage de mécanicien ou de dessinateur technique ou formation équivalente. Notions d'une deuxième langue désirées.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Le perfectionnement technique des machines automatiques évolue constamment. Participer à la production d'une machine-outil, qui porte dans le monde entier la réputation de la qualité suisse, c'est développer son sens des responsabilités, remettre sans cesse à jour ses connaissances techniques, c'est s'accomplir professionnellement.

Veillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
rue du Collège 73, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 16 52.

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

MAGASINIERS TOURNEURS OUTILLEURS POINTEURS S.I.P. FRAISEURS CONTRÔLEURS RECTIFIEURS

Genre d'activité

Usinage de pièces de petites séries. Prototypes.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

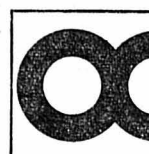
Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Nos machines-transferts évoluent techniquement dans la même mesure des développements les plus récents. Nous usinons de petites séries diversifiées ce qui rend le travail attractif et vivant.

Veillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
rue du Collège 73, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 16 52.



ASAM INFORMATIQUE S.A.
rue de la Gare 50, 2501 BIENNE
Tél. (032) 3 42 21

Société de services en informatique affiliée à la Société générale de l'Horlogerie suisse S.A. - groupe ASUAG - cherche pour entrée immédiate ou à convenir

responsable de la fonction commerciale

ayant les connaissances appropriées dans le domaine du traitement de l'information (EDP) ou une expérience équivalente (p. ex. marketing, organisation).

Il s'agit d'un poste dépendant directement de la Direction et consistant à promouvoir la vente de prestations et de produits informatiques à travers un réseau de distribution à développer.

Nous offrons une activité variée et à responsabilités au sein d'une équipe jeune, un traitement en rapport avec l'importance du poste, des possibilités de formation et de promotion ainsi que les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Nous assurons la plus stricte discrétion aux candidats bilingues, de nationalité suisse, qui voudront bien prendre contact avec nous téléphoniquement ou adresser leurs offres à la



Direction d'ASAM INFORMATIQUE S.A.
rue de la Gare 50, 2501 BIENNE
Tél. (032) 3 42 21

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

NOIRAIGUE

Visite d'information pour la station d'épuration

(sp) Une délégation du syndicat d'épuration du Val-de-Travers, que préside M. André Junod, « maire » de Fleurier, accompagné des ingénieurs Mauler et Ulmann, a visité dernièrement des installations d'épuration dans les cantons de Vaud et de Genève. Il s'agissait pour eux de se documenter pour la station d'épuration de Noiraigue; l'exécutif, des conseillers généraux et quelques Néraouis faisaient partie de la délégation.

MÔTIERS

Démission d'un conseiller général

(c) M. Victor Barrelet, qui vient de terminer son mandat de président du Conseil général, a fait parvenir au Conseil communal sa démission de membre du législatif, cela pour des raisons personnelles. M. Barrelet, qui appartient au groupe radical, a fait partie des autorités pendant 35 ans, dont 10 années comme membre du Conseil communal où il assumait la direction des travaux publics.

VAUD

Une « première » vaudoise à Moudon: Pour la protection de l'environnement

De notre correspondant : Grâce à la compréhension des autorités et de la direction des écoles, la Ligue pour la propreté en Suisse présente au collège de l'Ochette, à Moudon, du 3 au 17 mai, une exposition consacrée à la protection de l'environnement. L'exposition « Maintenez la Suisse propre » comprend 70 panneaux dont les images et les textes attirent l'attention sur les cas les plus courants de pollution par les déchets et de malveillance — souvent inconsciente — à l'égard de l'environnement. A part les écoliers, qui vont avoir cette exposition sous les yeux au cours de ces deux prochaines semaines, les adultes auront également la possibilité de la visiter chaque mardi et vendredi. En présentant cette exposition, la Ligue ne veut pas dramatiser les problèmes, mais faire comprendre à chacun qu'il est personnellement concerné et que la protection de l'environnement n'est pas uniquement une

tâche revenant aux autorités. Chaque individu peut et doit en effet y contribuer et agir en conséquence dans la vie de tous les jours, à l'école, à la maison, au travail, en vacances et même en voyage. L'inauguration a eu lieu jeudi après-midi, au collège de l'Ochette, en présence des représentants des autorités communales et cantonales, ainsi que du corps enseignant. Les invités ont été salués par M. Nussli, puis M. Wolfgang Moser, secrétaire de la Ligue a défini les buts de celle-ci. M. Raymond Bosshard, président du Conseil communal apporla le salut de la municipalité.

La Municipalité en balade

Les membres de la municipalité de Moudon sont partis pour une semaine au Portugal.

AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON

Nomination d'un municipal

De notre correspondant : Le Conseil communal d'Yverdon a siégé hier soir. Le syndic a annoncé que lors des élections de cet automne, la ville utilisera un système par ordinateur pour les calculs électoraux. Yverdon sera la première ville du canton à être dotée de ce système. Le Conseil passa ensuite à l'élection d'un nouveau municipal pour remplacer M. Jean-Claude Lasueur, directeur de la police,



M. Pierre Duvoisin

Avant la fête des musiciens suisses

Lors de la conférence de presse tenue à l'hôtel de ville d'Yverdon, le comité d'organisation de la fête des musiciens suisses (26 et 27 mai à Yverdon) a fait état d'une heureuse initiative. D'entente avec les différentes écoles et avec les compositeurs, il sera créé des cours de « lecture musicale » pour les élèves du Centre professionnel du Nord vaudois de 16 à 20 ans, pour ceux des écoles normales (17 à 19 ans) et à l'école de Fontaines, pour les élèves de 12 et 13 ans et les enfants de 14 ans. Ces leçons auront lieu chaque jour par classes de 20 à 25. C'est une façon particulièrement heureuse d'initier les jeunes à la musique.

Un concert d'avant-garde aura lieu au Casino-théâtre; gratuit, il permettra également d'initier le public à la musique. Puis un concert de l'Orchestre de chambre de Lausanne aura lieu au temple d'Yverdon, sous la direction de Victor Desarzens, avec le chœur de la Radio romande, sous la direction d'André Charlet. Le dimanche sera donné un concert de musique de chambre au Casino-théâtre où des œuvres de René Vutaz, Robert Suter, Frank Martin, Joseph Haydn et Robert Blum seront exécutées.

La fête se terminera par une excursion à Romanière avec visite de l'Abbaye. La prochaine fête de l'Association des musiciens suisses aura lieu à Amriswil en 1974. Le comité d'organisation présidé par M. Edouard Pérusset est, à peu de personnes près, celui qui avait assuré la réussite de la Fête cantonale des musiciens suisses à Yverdon en 1971. Le comité d'honneur est présidé par M. Mard-Henri Ravussin, président du Conseil d'Etat vaudois.

Un champion ramoneur

(c) Denis Geiser, né en 1957, habitant Yverdon, apprenti ramoneur chez M. Roger Perret, vient d'obtenir un premier prix à la clôture des cours professionnels de Lausanne. C'est la première fois qu'un apprenti d'Yverdon obtient cette distinction dans cette branche.

ORBE

Enfant grièvement blessé

(c) Hier vers 13 h 25, un garçon de 9 ans, Daniel Cornaz, domicilié à Orbe, qui traversait inopinément la route Orbe - Yverdon, a été atteint par une voiture neuchâteloise, roulant vers Orbe. Souffrant d'une commotion cérébrale, de plaies et contusions diverses, l'enfant a été hospitalisé à Orbe.

PAYERNE

Des braconniers pris en flagrant délit

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 2 h, deux individus ont été surpris par la gendarmerie près de la gravière d'Henri, alors qu'ils venaient de tuer une chevretonne, portant de trois sujets bien constitués et arrivant à temps. L'un était au volant d'une voiture et éclairait un chemin, tandis que l'autre tirait à la leur des phares. S'étant enquis à l'approche des gendarmes, ils furent retrouvés peu après, ainsi que le cadavre de la bête, grâce au flair d'un chien policier.

Recensement du bétail

(c) Le dernier recensement du bétail a donné pour Payerne les résultats suivants: espèce bovine: 2444 animaux; chevaline: 49 animaux; porcine: 1105 animaux; ovine: 106 animaux; caprine: 22 animaux.

Sous les auspices de la Radio romande et de l'ADEV Grand rendez-vous musical à Môtiers

De l'un de nos correspondants :

D'ordinaire chef-lieu administratif du district du Val-de-Travers, Môtiers deviendra pendant deux jours « la capitale musicale de la Romandie ». En effet, samedi et dimanche, le « 10^e diorama de la musique contemporaine », organisé du 2 au 28 mai par la Radio suisse romande, fera école dans ce village de moins de mille habitants et plus particulièrement dans trois de ses plus intéressants bâtiments historiques: le château, la maison des Mascaron et l'église. Notre région doit cette sabbate à la politique de décentralisation culturelle pratiquée par les animateurs de ce 10^e diorama, notamment par son principal organisateur, M. André Zumbach, responsable à la radio des programmes de musique ancienne, contemporaine et expérimentale (Centre de recherches sonores). Par ailleurs, la présence en un même lieu de trois édifices fort différents les uns des autres, mais aptes à abriter des concerts publics, fut aussi l'une des raisons de ce choix, d'emblée appuyé par l'Office neuchâtelois du tourisme et M. Roger Beauchat, son directeur, ainsi que par l'Association pour le développement économique du Val-de-Travers (ADEV) et M. Jacques-André Steudler, son président.

UN THÈME MAIS DE LA VARIÉTÉ

Cette année, le diorama est placé sous le thème « Confrontations - oppositions - interactions ». C'est pourquoi le public des concerts prévus à Môtiers, ainsi que les auditeurs des premier et

second programmes radiophoniques, pourront entendre des œuvres appartenant à des genres aussi divers que le folklore, le jazz, l'art sacré, la musique du Moyen Âge et de la Renaissance, la production contemporaine, etc. Pour ce faire, cinq concerts seront donnés ce week-end au cœur du Val-de-Travers.

Samedi, en fin de matinée, Roger Volet présentera au château de Môtiers son émission publique consacrée exclusivement à la musique populaire et folklorique « Le Kiosque à musique », auquel s'associeront plusieurs ensembles de la région (les fanfares « L'Harmonie » de Môtiers et « L'Ouvrière » de Fleurier, le club d'accordéonistes « Arcadia » de Fleurier avec Mlle Ariane Bilat, lauréate du Trophée mondial de l'accordéon 1972, etc.). En fin d'après-midi, également au château, à l'enseigne de « L'heure musicale », un concert de musique ancienne sera offert par « Les Ménestriers », un groupe de cinq musiciens dont le but est de faire connaître et aimer la musique médiévale et renaissante; parmi les instruments d'époque utilisés, mentionnons le luth, la guimbarde, la basse de viole, la harpe celtique, l'épinette, le cromorne, le rebec et la vielle.

Le soir, à la maison des Mascaron, le jazz sera à l'honneur grâce au groupe de Patrick Moraz, composé de quatre musiciens qui jouent du piano, de l'orgue, du violoncelle, de la batterie, du gong, des blocs chinois, de la guitare, etc. Cette formation s'adonne à la musique moderne, certes, mais tient aussi, en plus de sonorités ponctuées

d'éléments rythmiques, à l'expression des sentiments, du « feeling ».

Dimanche, Janry Varnel réalisera en direct de Môtiers, son émission-concours « Balade pour un fantôme », diffusée sur le premier programme.

Puis, l'après-midi, à la salle des Mascaron, une place sera réservée à la musique ancienne et contemporaine par l'ensemble « Gioco e musica » (violons, alto, violoncelle, piano et clavecin), fondé en 1968 et formé de musiciens professionnels indépendants ou faisant partie de l'Orchestre de la Suisse romande; il proposera des œuvres du XVII^e au XX^e siècle, dont une création mondiale (« Archipel » d'André Boucourechliev) et deux premières auditions suisses (« Music » d'Earl Brown, et « Projections » de Francis Miroglio).

En fin d'après-midi, à l'église de Môtiers, se déroulera un concert de musique religieuse qui illustrera particulièrement bien le thème de ce 10^e diorama du fait de la diversité des époques, des pays, des esthétiques et des styles figurant au programme. On entendra, parmi seize œuvres différentes, « Légende No 1 » du compositeur neuchâtelois Samuel Ducommun. Cet ultime concert du week-end confié au quatuor vocal « Prisma », dirigé par Yolanda Rodio, et à Philippe Laubscher, organiste titulaire de l'Eglise française de Berne.

Tous ces concerts, ouverts au public, seront diffusés en direct, totalement ou partiellement, sur le premier ou le second programme de la Radio suisse romande.

K.

FLEURIER

Plus de 60.000 francs de déficit

(c) Les comptes communaux de 1972 qui seront présentés au législatif mardi soir, totalisent aux recettes 2.278.230 francs 75 et aux dépenses 2.841.604 francs 30, laissant un déficit de 63.373 francs 55. Les amortissements légaux s'élevant à 237.065 fr. 45, sont compris dans les dépenses. En raison du déficit l'amortissement légal de 20% du compte des exercices clos, n'a pas été effectué. Nous y reviendrons.

Au Ciné-club de jeunes

(sp) Animé par le Ciné-club du Val-de-Travers et le collège régional de Fleurier, le Ciné-club de jeunes, ouvert aux élèves de 3^eme et 4^eme années secondaires, inaugure aujourd'hui sa deuxième saison. A la salle des Mascaron de Môtiers, sera projeté l'un des meilleurs westerns de John Ford, « Fort Apache », avec John Wayne et Henry Fonda.

Un fleurisan expose à Marin

(c) L'artiste peintre fleurisien René Besson expose dès demain à Marin, une série de peintures à l'huile, parmi lesquelles plusieurs toiles sont inédites.

Visite de Mgr Bullet

(c) Mgr Bullet, évêque auxiliaire du diocèse, fera une visite pastorale à Fleurier les 12 et 13 mai, il se rendra aussi aux Verrières le 17 juin.

Succès du cours de sauveteurs

(c) Présidé par Mme Françoise Stoumann, la section de Fleurier, de l'Alliance suisse des samaritains, a organisé un cours de sauveteurs qui vient de se terminer. Il a groupé au début trente-deux personnes. En raison de l'exiguïté de son local, la section a demandé et obtenu l'autorisation de donner les cours au collège professionnel, dans une salle spacieuse où le travail a ainsi été facilité. Parmi les participants, on notait six hommes du corps des sapeurs-pompiers, cinq ouvriers de fabrique, deux instituteurs et trois jeunes gens de la Chaux-de-Fonds. L'instruction a été faite de façon très compétente par Mme Janine Jeannet de Môtiers, monitrice, et chacun s'est déclaré enchanté de son enseignement et de l'excellente ambiance qui régna pendant le cours. Au terme de celui-ci, le Dr Georges Blagov a assisté aux examens et Mme Jeannet a eu le plaisir de remettre vingt-huit certificats de sauveteurs.

Ce cours aura été un grand succès pour la section de Fleurier qui pourra ainsi, sans doute recruter de nouveaux sociétaires. De toute manière il aura fait œuvre utile au moment où les accidents du travail et surtout de la route se multiplient. G. D.

BUTTES

Etat civil d'avril

Mariage: 30, Constant Lebet, Neuchâtelois, et Alice-Marie-Evelyn Himsch, Allemande. Publications de mariage: cinq. Décès: 29. Frida Jenneret, née en 1893.

Plus de 700 Témoins de Jéhovah vont se réunir à Couvet

Un congrès des Témoins de Jéhovah se déroulera du 19 au 20 mai à la salle de spectacles de Couvet. Sept cents prédicateurs du nord de la Suisse romande y sont attendus. Dimanche, à 14 h, le rassemblement atteindra son point culminant par le discours public « Prenez position dès maintenant pour le gouvernement divin ». Ce sujet souligne la position des

Les meilleurs chiens romands

La Société cynologique du Val-de-Travers organise ce week-end son « Concours des Plânes », qui sera dirigé par MM. André Wenger et Amédée Schuler, chef technique. Samedi, les épreuves seront réservées aux classes sanitaire, internationale, de défense I et de chiens d'accompagnement, et dimanche aux chiens de défense II et III. Plus de 40 conducteurs et leurs chiens de toute la Suisse romande sont annoncés et disputeront les challenges des Plânes et du Crêt-de-l'Eau. Mais puisse toute la couche de neige s'en aller! L'entrée en vigueur d'un nouveau règlement de concours ne facilitera pas la tâche de ceux qui seront au bureau des calculs...

Brillante carrière brisée

(sp) Nous avons annoncé, dans notre édition d'hier, la mort subite de M. Michel Jampen, à l'âge de 26 ans. Ce décès est survenu à Genève où M. Jampen faisait de brillantes études de biochimie à l'université de Genève. Après avoir suivi les écoles primaires à Couvet, puis être entré au collège régional de Fleurier, M. Jampen avait poursuivi ses cours à Neuchâtel avant de se rendre dans la cité de Calvin. Ce jeune homme était doué d'une intelligence remarquable et se passionnait aussi pour l'ornithologie et la botanique. Il avait l'intention de préparer un doctorat. La mort soudaine de M. Michel Jampen a plongé la population de Couvet dans la consternation. Le défunt était issu d'une famille modeste qui avait consenti beaucoup de sacrifices pour son fils. Le corps de M. Michel Jampen a été ramené hier à Couvet où un service funèbre sera célébré au temple cet après-midi. Demain, la dépouille mortelle sera incinérée à Neuchâtel.

LES SPORTS AU VALLON

Volley-ball

Les classements du dernier championnat de volley-ball viennent d'être publiés. On note, pour les deux équipes du Vallon, que les Valtréens (enseignants du district) ont terminé 3^emes derrière le VBC Val-de-Ruz et le VBC Neuchâtel Xamax, avec 21 points pour 14 parties dont sept ont été gagnées. Résultat moins brillant pour les juniors féminines mais c'était leur première saison. Elles ont perdu 13 matches sur 14. Les Valtréens féminines ont totalisé 15 points en 14 rencontres.

Samedi, en troupe neuchâteloise à Neuchâtel, les Valtréens masculins ont terminé 3^emes derrière Neuchâtel Xamax II et le VBC Val-de-Ruz.

Nouveau président du Conseil général

(c) Le Conseil général de Couvet qui se réunira ce soir, élira un nouveau président en la personne de M. Gilbert Bourquin, pharmacien. Le « premier citoyen » du village pour douze mois est originaire de Burtens et âgé de 39 ans. Il siège sur les bancs libéraux depuis 1968 et a été brillamment réélu en 1972. M. G. Bourquin préside la commission scolaire depuis cinq ans et la société d'émulation depuis deux ans. C'est un homme actif et dévoué à la chose publique. Marié et père d'un garçon, le nouveau président du législatif covasson est l'ancien président de l'Ordre des pharmaciens neuchâtelois. Il sera l'un des plus jeunes présidents du Conseil général.



M. Gilbert Bourquin (Archives)

Informations horlogères

Lip: entrevue lundi avec Ebauches S.A.

(c) Réunion extraordinaire jeudi matin, avec les administrateurs provisoires délégués par le tribunal de commerce de Besançon, en présence des 1300 employés de Lip, MM. Pesson et Dufay ont annoncé au syndicat qui présentait une analyse complète de la situation, qu'ils ne pouvaient prendre d'engagements quant à la garantie de l'emploi dans la société. Ils ont également annoncé qu'ils rencontreraient lundi prochain les membres de la direction d'Ebauches S.A. Ajoutons que les délégués du personnel ont eu des pourparlers avec M. Weinman, député du Doubs, et M. Charles Schmitt. Tous deux leur ont donné l'assurance que tout serait tenté pour maintenir l'activité de l'entreprise. Il n'en demeure pas moins que l'inquiétude reste très grande au sein du personnel Lip.

COMMUNIQUE

Le chœur du Nid de Moudon à Fleurier

Demain soir, au temple de Fleurier, le chœur d'hommes fleurisien la « Concorde », donnera son concert de printemps. Les quelque quarante chanteurs interpréteront huit œuvres de genres aussi variés que particuliers. Seront interprétés des chants religieux, un chœur de la Renaissance, des chœurs populaires romands et une mélodie russe. De plus, les auditeurs entendront pour la première fois au Vallon, le chœur du Nid de Moudon qui dirige M. Raymond Bosshard. Cette chorale d'enfants d'une institution se rattachant aux Petites Familles est réputée pour ses interprétations. Les petits chanteurs (au nombre de plus de trente) chanteront, en première partie des chœurs religieux et ensuite des canons, des chœurs populaires et des chansons modernes.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « Les quatre Malfrats » (16 ans).
Môtiers, château: exposition de photographies.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital: de Couvet, tél. 63 25 25; de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements: Fleurier, Vacher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37; les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame veuve Jean Brugger-Duvoisin, à Couvet, et ses enfants: Monsieur et Madame Jean-Claude Brugger-Hummel et leur fille Audrey, à Couvet; Mademoiselle Josette Brugger, à Cugy (VD); Madame veuve Edmond Brugger, à Boudry, et sa fille; Mademoiselle Gabrielle Brugger, à Boudry; Monsieur Fernand Brugger, à Couvet; Monsieur Willy Brugger, à Couvet; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri-Frédéric-Ulysse Brugger; Les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul-Emile BRUGGER

leur cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui après une courte maladie, dans sa 94^{me} année.

Couvet, le 2 mai 1973.

L'Eternel est ma lumière et mon salut.

Ps. 27 : 1.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 5 mai à Couvet.

Culte au temple, où l'on se réunira, à 13 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

Petit chat tigré

blanc sous le ventre et le cou, perdu à Couvet.

Récompense. Tél. 63 11 83.

• CLEFS de voitures toutes marques Livrables tout de suite Quincallerie ROY COUVE T. (038) 63 12 06

CERCUEILS-TRANSPORTS TOUTES FORMALITÉS ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES COUVE FLEURIER non-réponse 63 23 42 61 11 47 61 15 47

Metabo La première perceuse-frappeuse électronique 600 watts avec mandrin à serrage rapide résistant à la frappe et débrayage de sécurité automatique: Metabo 0176/25-metabomatic avec mandrin Metabo Futuro Plus

Prix de catalogue Fr. 503,- Offre spéciale Fr. 398,- avec poignée, butée de profondeur, 5 mâches à pierre et robuste coffret de transport.

Les hommes préfèrent Metabo au magasin spécialisé Schmutz FLEURIER Tél. 61 19 44

Stand de tir - Fleurier

Samedi et dimanche

TIRS OBLIGATOIRES

Société « Les Armes-Réunies », Fleurier.

A Mulhouse (Haut-Rhin) ou à Sanford (Floride)...

La voiture dans le train pour éviter le pire!

Malgré l'Atlantique, il n'y a pas loin de Mulhouse (Haut-Rhin) à Sanford (Floride). En France, Mulhouse est la gare de départ d'une antenne de trains auto-couchettes de la SNCF et Sanford, le terminus des « Auto-Trains », une entreprise privée qui descend dans le sud les vacanciers et leur voiture. A l'origine, on trouve cette intention louable et ce besoin presque « curatif » de débarrasser les automobilistes des soucis d'un long et dangereux trajet en voiture, tout en leur réservant la possibilité d'utiliser leur véhicule sur le lieu de leurs vacances.

Comme les premières locomotives de Trevithick, d'Hackworth ou de Murray, l'idée est venue d'Angleterre. Le 19 juin 1955, en soirée, le premier « car sleeper express » quittait la gare de King's Cross à Londres, pour l'Ecosse. Le succès de ce train amena les British Railways à créer d'autres relations analogues. En 1957, la SNCF se lança à son tour dans l'aventure avec un train auto-couchettes (TAC) couloir-Lyon. Deux ans plus tard, un autre TAC Paris-Avignon figura à l'horaire et de nouvelles liaisons furent créées. Ainsi, en 1972, près de 600.000 voyageurs et 190.000

voitures ont-ils été transportés par les TAC et les services « Auto-express » ou « Auto-Jour » qui les complètent.

UNE FOIS N'EST PAS COUTUME...

Les Américains disposent d'une solide industrie ferroviaire et sont, faut-il encore le rappeler ici, à l'origine d'une foule d'inventions dans le domaine du rail. Leur technique, mais aussi leur fierté et des expériences catastrophiques faites avec du matériel européen, devraient donc les pousser à ignorer tout ce qui se fait au-delà de l'Atlantique. Il y a quelques années cependant, un employé du ministère américain des transports, pensa à ces trains auto-couchettes...

Il s'appelle Eugene Garfield mais c'est surtout le nom de ses « Auto-Trains » qui passera à la postérité. Garfield se jette à l'eau, lance effrontément sur le marché 700.000 actions de dix dollars chacune. Avec l'argent recueilli, il achète d'occasion et fait moderniser quelque 70 voitures de voyageurs et wagons porte-autos. Pour remorquer ce parc, il acquiert, mais en leasing, cinq diesels neufs, de puissants U 36-B de General Electric. Un vieux mais inusable Baldwin, le 621, lui aussi repeint

en couleurs attrayantes, fera les manœuvres à Sanford.

Mais Garfield n'a pas de rails. Il loue ceux de deux réseaux sur une distance de plus de 900 miles et de Lorton, dans la banlieue sud de Washington, à Sanford, achète son passage au Richmond, Fredericksburg and Potomac puis au Seaboard Coast Line. And go South! Le succès dépasse toutes les espérances.

UNE FORCE DE DISSUASION

De ce côté de l'Atlantique, l'attrait du sud est semblable, celui des plages bretonnes n'est pas moindre et certains TAC peuvent intéresser la clientèle suisse. Il s'agit des relations suivantes: — Mulhouse - Avignon - Narbonne: une fois par semaine dans chaque sens du 28 juin au 6 septembre; — Evian - Paris: trois fois par semaine du 24 juin au 9 septembre; — Lyon - Bordeaux: tous les jours du 29 juin au 9 septembre; — Lyon - Nantes: une fois par semaine à partir du 3 juin puis tous les jours du 28 juin au 15 septembre.

Aux Etats-Unis, mais à condition de ne pas être plus de quatre personnes, le billet collectif Lorton - Sanford revient à 190 dollars (640 fr. suisses environ), voiture et repas compris. Le prix couvre des places de « coach », la double couchette revenant à 40 dollars supplémentaires. Sur les lignes de la SNCF, il faut compter, couchettes de 2^eme classe comprises, un peu moins de 750 fr. suisses pour un voyage Mulhouse - Narbonne aller et retour (1584 km). Ce tarif s'entend pour deux adultes, un enfant âgé de moins de 12 ans et une voiture longue de 4 m 50 au plus. Des réductions entrent en jeu si le nombre de voyageurs est supérieur à l'exemple pris.

Les solutions proposées par l'« Auto-Train » ou les TAC de la SNCF sont une heureuse approche de la réalité. Apprécié car en France notamment, les tarifs devraient être plus bas, ce qui constituerait une appréciable force de dissuasion. Mais elle est heureuse parce que le chemin de fer offre une sécurité proverbiale. Peut-on si facilement oublier que plus de 320 personnes ont encore trouvé la mort sur les routes françaises lors des récentes fêtes de Pâques et du 1^{er} mai.

« Les solutions proposées par l'« Auto-Train » ou les TAC de la SNCF sont une heureuse approche de la réalité. Apprécié car en France notamment, les tarifs devraient être plus bas, ce qui constituerait une appréciable force de dissuasion. Mais elle est heureuse parce que le chemin de fer offre une sécurité proverbiale. Peut-on si facilement oublier que plus de 320 personnes ont encore trouvé la mort sur les routes françaises lors des récentes fêtes de Pâques et du 1^{er} mai. CI-P. Ch.

G&K

La France, de l'Atlantique jusqu'à la Sarine.

Les frontières de la télévision française en couleur suivent un tracé qui annexe allègrement la Suisse jusqu'à la Sarine. Nanti d'un téléviseur couleur PAL-SECAM Philips, tout téléspectateur suisse résidant à l'ouest de la Sarine peut donc capturer allègrement le programme couleur diffusé depuis la France. Cela sur simple injonction d'un bouton pour passer du programme couleur suisse ou allemand au programme français. Le téléviseur couleur PAL-SECAM Philips est si raffiné qu'il passe alors automatique-

ment d'un système à l'autre quand vous brûlez d'en voir de toutes les couleurs à la française.

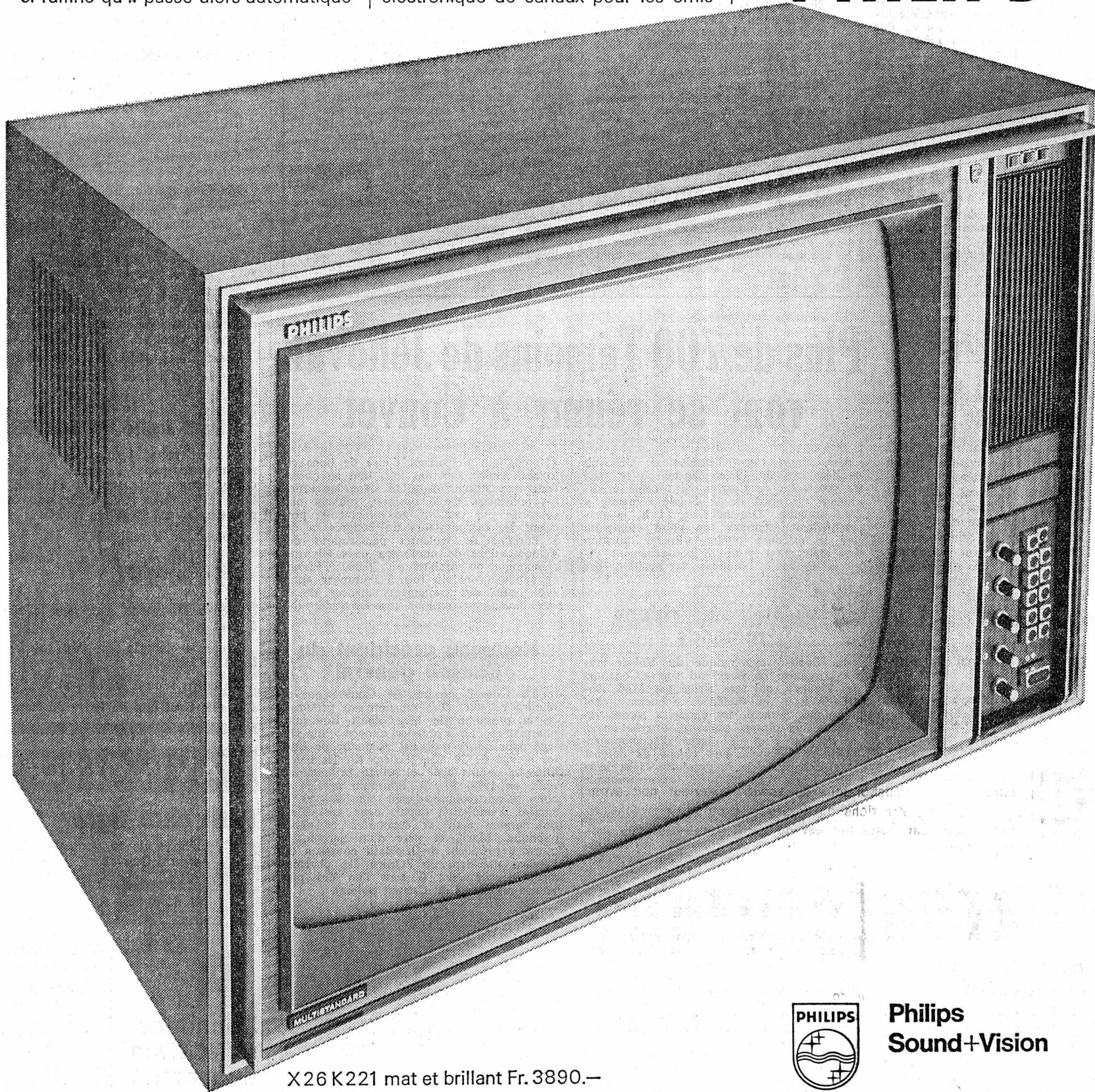
Inutile de dire que ce téléviseur couleur est un magistral condensé des techniques Philips les plus récentes: image saisissante de vérité, écran de 66 cm, 12 touches lumineuses, mémoire infailible avec ses 12 émetteurs pré-réglés d'office, réception des émissions en couleur et en noir et blanc dans tous les standards à portée d'antenne, sélecteur électronique de canaux pour les émis-

sions en VHF et UHF. Et bien d'autres perfectionnements.

Et quand un téléviseur à l'œil aussi exercé vous fait les yeux doux, ce n'est pas une affaire que de patienter quelques semaines avant de pouvoir en jouir tous azimuts.

L'œil braqué sur un empire audiovisuel que viennent lécher les vagues de l'Atlantique.

PHILIPS



X26 K221 mat et brillant Fr. 3890.—



Philips
Sound+Vision

VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien!

RENOVADAIM S.A., Gouttes-d'Or 92 (sous-sol), Neuchâtel.

A vendre une magnifique armoire neuchâteloise 3 corps

restaurée.
G. Mathys, Hubelweg 3,
2500 Biènné.
Tél. (032) 2 21 42.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Seulement 35 c. le mot!

C'est le prix
d'une
petite annonce
au tarif réduit
dans la
« Feuille d'avis
de Neuchâtel »

Maculature en vente
au bureau du journal

J'entreprends tous travaux de PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46.

A vendre : tableau pastel d'Aimée Rapin

(panier de roses).
L. Bianchi,
rue Robert,
1870 Montney.
Tél. (025) 4 15 29,
(heures des repas).

MANTEAUX et JAQUETTES

en daim et
mouton lainé,
pour dames et
hommes.

Vente directe
de la fabrique
au porteur.

Egalement déchets
de cuir et daim,
à Fr. 12.—
franco domicile,
payable contre
remboursement.

Visitez notre
magasin
Rue Centrale 17,
**MOKIBA
S.A.**
1580 Avenches (VD)
Tél. (037) 75 15 73.

La fabrique
spécialisée
depuis 20 ans
en vêtements
de cuir.

Soignez votre nouvelle voiture DINITROL... le procédé efficace contre la rouille

Demandez notre garantie



A vendre
**jeunes
collies**
de 2 mois,
pure race, vaccinés.
S'adresser à
Mme Nelly Cina,
Roselière 4,
1400 Yverdon.
Tél. (024) 2 35 94.

Saucisson...
Goûtez ceux de la
**BOUCHERIE
CHARCUTERIE
F. GUTMANN**
Avenue du ter-Mars

Sinalco
une oasis de fraîcheur
fruitée
Particulièrement
avantageux
en litre



Pour
6 points
avec Sinalco:

Hauteur 50 cm

**6 points =
1 autocollant Jumbo couleur**
Anusant sur les portes d'armoire
ou de buffet et même n'importe où.

Jusqu'à épuisement du stock.
Les envois plus importants ne pourront
pas être pris en
considération.



Sinalco

BOISSON DE TABLE
AU JUS DE FRUITS
gazéifiée



Offre spéciale

Rôti de porc
épaule

les 100 g

1.-

(au lieu de 1.10)

Ragoût de veau

les 100 g

150

Steak de bœuf

les 100 g à partir de

180

Emincé de bœuf

les 100 g

140

Poules fraîches « Optigal »

pièce de 2 kg environ

le 1/2 kg

180

BOUCHERIES MIGROS

Lignes fascinantes et fonctionnelles

Le capot surbaissé et le grand pare-brise incliné montrent bien ce que veut le constructeur de la nouvelle BMW 520. Chez BMW, une forme élégante n'est jamais une fin en soi. Elle doit être fonctionnelle. C'est ainsi seulement que peuvent être garanties la docilité, la maniabilité et une parfaite vue d'ensemble. La ligne de ceinture a été placée plus bas. Les surfaces vitrées accrues, la visibilité en tous sens augmentée. Quatre phares halogènes illuminent la nuit. De grands feux arrière améliorent la sécurité. Les pare-chocs sont enveloppants. Les côtés sont garnis de baguettes de caoutchouc. BMW 520 — ligne fascinante inspirée par la raison. BMW — plaisir de conduire!

R 1M3972F

Agence officielle:

GARAGE DU 1^{er} MARS SA

Pierre-à-Mazel 1, (face au gymnase),
Tél. 038/24 44 24

2001 Neuchâtel

Importateur: MOTAG BMW-IMPORT (SUISSE), 8157 Dielsdorf/ZH



Nous engageons

sommelier (ère)

pour la salle à manger, connaissant les deux services.

Place à l'année. Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à la direction de l'HOTEL DU SOLEIL, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 25 30.

On cherche

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée. Bon gain, nourrie, logée (chambre indépendante). Horaire régulier.

S'adresser au Restaurant du Cheval-Blanc, 1530 Payerne. Tél. (037) 61 21 31.

Afin de remplacer notre concierge durant son service militaire, nous cherchons

homme sérieux et dynamique

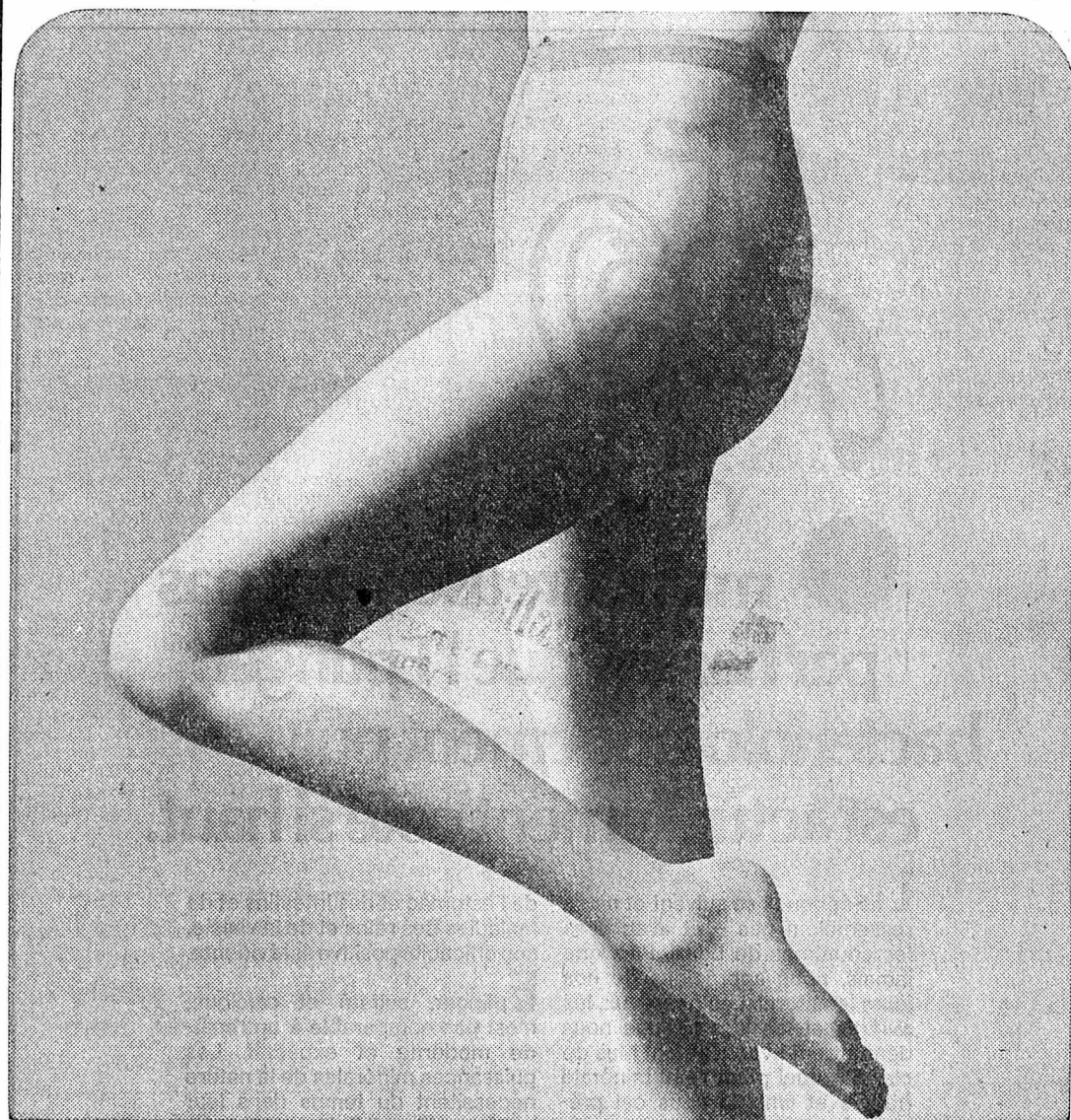
sachant travailler de manière indépendante, pour l'entretien des lieux communs de l'usine et ses alentours.

Horaire de travail: en principe horaire régulier du personnel d'exploitation.

Période: 7 au 19 mai.

CISAC S.A., fabrique de produits alimentaires, 2088 Cressier. Tél. (038) 47 14 74.

Un choix fantastique de COLLANTS pour dame à prix Cité



COLLANT nylon, à porter sous pantalon, teintes claires, seulement **1.-**

COLLANT stretch 1er choix, 20 deniers, teintes mode, seulement **1.95**

COLLANT forme slip, crêpe, 20 deniers, teintes de saison **2.50**

COLLANT Cantrece, 20 deniers, 1er choix, avec empiècement. Tailles 1, 2, 3, 4, coloris mode **3.50**

Sachet de 2 pièces **4.90**
COLLANTS NYLON STRETCH, 20 deniers, avec empiècement. Tailles 1 à 4

avec timbres coop ou 5% rabais



La Cité

Beau choix de CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS

Vous aimez travailler de manière ordonnée et rationnelle
Vous êtes habile
Vous connaissez le maniement d'élevateurs électriques
Venez vous présenter en qualité de

CHAUFFEUR DE GERBEUR



Votre travail sera varié:

- Chargement de camions
- Stockage dans chambres froides à plus de 6 m
- Manutention interne, etc.

CISAC S.A., 2088 CRESSIER (NE).
Fabrique de produits alimentaires

Notre nouveau collaborateur du service extérieur doit avoir du savoir-vivre, être riche d'initiative et exercer sa profession avec plaisir, car notre but est de conseiller nos clients au mieux. Notre

REPRÉSENTANT

devrait si possible avoir de l'expérience dans le service extérieur. Des connaissances du commerce des matériaux de construction seraient un avantage mais nous n'en faisons pas une condition.

Si vous vous intéressez à cette activité, appelez notre chef du personnel: tél. (032) 83 12 82. On pourrait mettre éventuellement un logement à votre disposition.



Baubedarf & Zementwaren
GUSTAV HUNZIKER A. G., Anet

MIGROS

cherche

à ses bureaux de Pesoux
pour son département achats textiles

employé de bureau

avec une formation commerciale, connaissant les langues française et allemande.

Notre nouveau collaborateur devra s'occuper des travaux administratifs du département et assumer rapidement certaines responsabilités. Par la suite, il lui sera confié progressivement une partie des achats du département.

Age idéal: entre 25 et 30 ans.

Place stable, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

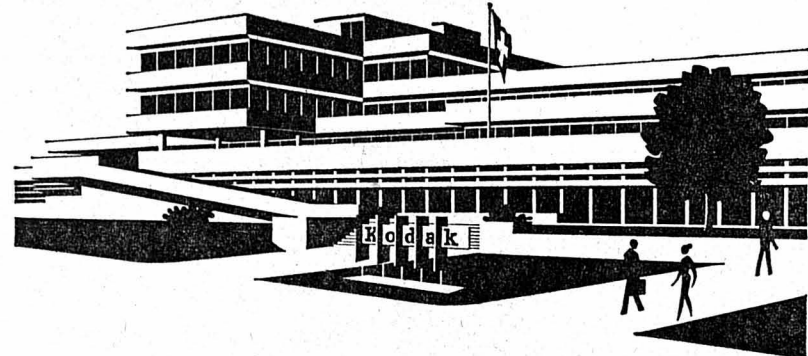
Éventuellement logement à disposition.



Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 33 31 41.

COLLABORATEUR

pour l'expédition est demandé pour la préparation de nos livraisons. Avantages sociaux d'une grande entreprise, bon salaire, semaine de 44 heures. Tél. 33 27 01.



Notre entreprise tient quelques milliers d'articles, de la branche photographique en stock, qui sont importés de plusieurs pays.

Pour gérer cet inventaire, nous nous servons d'un système à base de modules mathématiques traités par ordinateur.

A la suite de la promotion du titulaire, nous cherchons pour notre Service approvisionnement à Lausanne, un

COLLABORATEUR GESTIONNAIRE DE STOCK

- de langue maternelle française ou allemande, possédant de bonnes connaissances de l'anglais
- au bénéfice d'une bonne formation commerciale

Notre futur collaborateur se verra confier les tâches suivantes:

- surveillance du système de gestion, de l'inventaire et du déroulement des commandes en fabriques
- collaboration étroite avec tous nos services de vente ainsi qu'avec nos fournisseurs et les transitaires.

Notre entreprise offre les avantages sociaux d'une maison moderne: fonds de prévoyance, restaurant d'entreprise, horaire variable.

Veillez faire votre offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, à:



KODAK SOCIÉTÉ ANONYME
Service du personnel (Réf. 15)
Case postale
1001 Lausanne

jeune collaborateur commercial de classe d'élite

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez:

- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuses
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage:

- grande responsabilité dès le début - même si vous êtes jeune - avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition.

Envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres 44-48.744 D, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

Navaro



Le sac de voyage avec 2 poignées:

59.-

Sac pour chemises:

59.-

Sac de voyage à fermeture éclair:

69.-

«Bordcase», idéal pour les courts voyages:

89.-

Valises 65 cm, 70 cm, 75 cm:

149.-



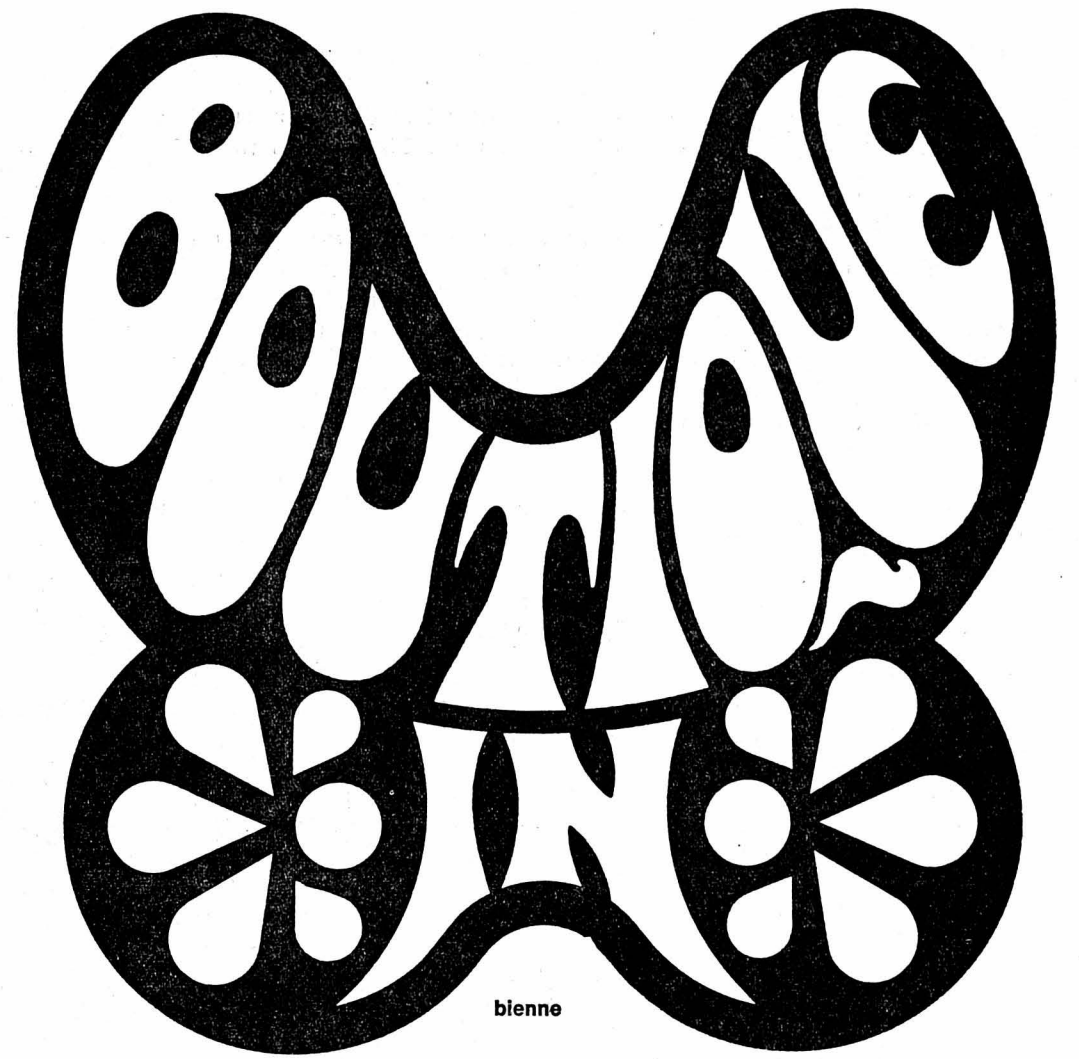
La trousse de toilette en skai, couleur brune:

17.90

Navaro, la nouvelle collection de bagages pratiques, robustes, en matière synthétique. Beiges, bruns ou rouges, ils sont souples et se rangent facilement dans le coffre de votre voiture.

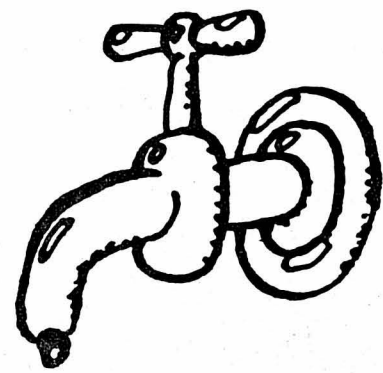
3.12

armourins
neuchâtel



bienne

maintenant aussi à neuchâtel
rue du seyon 5 c



Ce n'est malheureusement pas par hasard que l'Eptinger, bactériologiquement pur, est actuellement coté si haut.

Les époques se suivent et ne se ressemblent pas — et avec elles les coutumes de boire. Plus que jamais, nous apprécions de nos jours le naturel. Les ruisseaux, les rivières et les lacs pollués nous démontrent avec d'autant plus de clarté à quel point l'eau minérale fraîche et limpide nous est précieuse et irremplaçable.

Des arguments fondés parlent en faveur d'Eptinger, biologiquement pur et favorable à la santé. Il est clair que cette eau minérale n'est pas un remède omnipotent contre les infirmités et les maladies de tous genres. Cependant, elle vous facilite bien des choses. Par exemple, la digestion. Elle aide également à éliminer l'eau en surabondance de votre corps ainsi que les résidus du métabolisme. Même dans les cas de troubles

de l'estomac et des intestins et de maladies des reins et de la vessie, son efficacité positive est évidente.

Eptinger, sulfaté et calcique, n'est pas comparable à un remède moderne et expéditif. Les puissances minérales de la nature nécessitent du temps dans leur entière efficacité. Un seul verre ne peut donc pas faire des miracles. Pourtant, si vous buvez de l'Eptinger souvent et abondamment, il participera grandement au bien-être de votre corps. De plus, vous découvrirez que cette eau est extrêmement agréable et vivifiante et qu'on ne s'en lasse jamais.

Eptinger vous procure la conviction rassurante de faire quelque chose d'utile pour votre bien-être.

Eau minérale naturelle sulfatée-calcique avec peu ou pas de gaz carbonique

Eptinger

le premier pas vers la santé

plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.

Nouvelle adresse : Jauslin S.A., 15 route de Lausanne 1032 Romanel s/Lausanne, tél. 35 41 51.



Club Alpin Suisse
section
neuchâteloise

COURS de VARAPPE

public dans le Jura

samedi après-midi 12 mai
samedi (journée) 19 mai
samedi (journée) 16 juin
samedi (journée) 23 juin

Finance : Fr. 30.— (déplacements et assurance non compris).

DÉBUT DU COURS ET INSCRIPTION

mercredi 9 mai à 20 heures, Cercle Libéral (rez-de-chaussée). Renseignements : tél. 25 50 10.

LOTÉRIE ROMANDE

demain...

Le gros lot 250.000 fr.

JURA - JURA - JURA

RADIOGRAPHIE DE LA PAYSANNERIE AJOULOTE (II)

Des agriculteurs attachés à leur terre et qui ont appris à s'organiser

Dans un premier article, publié mercredi, nous avons démontré combien les agriculteurs d'Ajoie faisaient preuve d'esprit d'initiative et comment ils réussissaient, que ce soit dans l'aviculture, dans l'élevage des porcs, dans la production laitière, dans la culture des céréales, ainsi que dans celle du tabac. N'y a-t-il pas d'ombre au tableau? C'est ce que nous allons étudier aujourd'hui. Nous examinerons également comment l'affaire Cerf s'inscrit dans le contexte des succès de l'agriculture ajoilote.

On objectera au tableau relevant la santé de la paysannerie ajoilote qu'il laisse de côté certaines données moins réjouissantes. Ainsi en est-il de la parcellisation excessive des exploitations (16 parcelles en moyenne). Mais encore faut-il préciser que ce chiffre tend à se réduire, cependant que croît celui de l'étendue moyenne des parcelles (82 hectares contre 50 il y a 15 ans) et la surface moyenne des exploitations (14 ha contre 9 ha il y a 15 ans). Ces derniers faits sont d'autant plus remarquables qu'ils se sont réalisés par des échanges et sans que recours ait été fait à des remaniements parcellaires souvent coûteux.

UNE SAINTE ÉMULATION

Il est indiscutable qu'un regard circulaire sur la paysannerie ajoilote constate l'influence prédominante du Centre collecteur et du Centre-Ajoie créés à Alle il y a sept ans. Ces deux sociétés coopératives réunissent près de 500 membres. Jouant le rôle d'association agricole, la seconde contribue grandement à la prospérité des paysans d'Ajoie. La distribution de ses produits dans un cercle aussi restreint que le district réduit les frais de livraison.

La mise au point de méthodes de fabrication résolument novatrices con-

tribue aussi à accroître les profits. Enfin, le grand nombre de sociétaires affiliés permet à Centre-Ajoie de pratiquer une politique de crédit relativement souple. A ces avantages, se joint celui de l'atelier de réparations de machines agricoles qui, tout en travaillant à des prix inférieurs à ceux des maisons spécialisées, connaît un essor remarquable.

ATTACHEMENT

Mais c'est encore sur plan psychologique qu'il faut trouver l'élément le plus propre à justifier l'optimisme. Il s'agit de l'attachement remarquable des fils de paysans à l'exploitation paternelle. Ces dernières années, de très nombreux jeunes agriculteurs ajoilotes ont repris en mains le train de campagne paternel ou familial. Au moment où l'appât d'une vie plus facile et, croyait-on, mieux rémunérée, s'exerce pourtant avec vivacité, ce phénomène

est un indice sûr. Celui de la santé de la paysannerie d'Ajoie. A cela s'ajoute la forte réduction de la main-d'œuvre occupée, qui sous-entend évidemment une mécanisation croissante.

FORCE

Pour comprendre la réaction de la Société d'agriculture d'Ajoie devant la tenue à l'écart de la commission de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon de M. Paul Cerf, il faut se pénétrer des considérations ci-dessus. Les paysans d'Ajoie représentent une force. Ces dernières années leur en ont fourni de très nombreuses preuves.

Ils ne peuvent donc plus tolérer d'être traités sans ménagement par les organes cantonaux chargés de défendre leurs intérêts.

Aucun district jurassien ne peut se targuer d'un aussi satisfaisant état de santé de son agriculture. Il est légitime que la Société d'agriculture d'Ajoie en tire un certain orgueil et veuille en cueillir les fruits.

Vue sous cet angle, son opposition résolue à l'éviction de M. Cerf apparaît très logique.

BÉVI

PARCE QUE LA LOI EST MAL FAITE
Quatre arbres centenaires
devront être abattus!

Le projet de construction d'un immeuble localif de quatre étages, rue de la Colombière, à Porrentruy, entraînera le déracinement de quatre arbres, des frênes centenaires.

Ces arbres font partie d'un rideau d'une vingtaine de frênes dont la beauté est communément admise au chef-lieu ajoilote.

Propriété de l'ancien président de la Société d'agriculture d'Ajoie, ils

n'ont pu être sauvés, en raison des graves lacunes de la loi sur les constructions actuellement en vigueur.

Ainsi, au moment où l'on parle à cor et à cri de respect de l'environnement et de protection de la nature, des arbres qui font le charme d'un quartier extérieur tranquille et calme seront abattus. Ils ne sont en effet pas situés à une limite suffisante, selon la loi, d'un futur bloc localif qui sera érigé par une société immobilière.



A gauche, les arbres qui, inutilement, devront être sacrifiés. (Avipress - Bévi)

Après un accident:
un père de sept
enfants décède

(c) Un cyclomotoriste de Courgenay, M. Antoine Meier, 49 ans, qui la semaine dernière avait été renversé par une automobile, est décédé hier matin à l'hôpital de Porrentruy. M. Meier était père de sept enfants, dont le plus jeune n'a que sept ans.

Comptes acceptés
à Tavannes

(sp) Cinquante-six citoyens et citoyennes ont assisté mercredi soir à l'assemblée municipale présidée par M. Robert Schwab, qui évoqua la mémoire du président, M. Favre, décédé il y a quelques jours. Les comptes ont été acceptés: ils bouclent avec un déficit de 249.667 fr. 40 alors que le budget prévoyait un déficit de... 71 francs. L'assemblée a ensuite autorisé le Conseil municipal à utiliser un montant de 150.000 fr. ainsi qu'un crédit supplémentaire de 40.000 fr. pour l'aménagement de la rue des Tilleuls. L'assemblée a recommandé au corps électoral l'approbation du crédit de 596.000 fr. représentant la part communale à la pose du collecteur principal du S.E.T.E. Déductions faites des subventions fédérales et cantonales, il restera à la charge de la commune de Tavannes une dépense de 232.000 francs.

Football passion
et chauvinisme:
affaire aberrante
dans le Jura, voir
en page 24

Informations horlogères

ELLES VENAIENT D'ITALIE, D'ASIE MAIS AUSSI D'ICI...

L'« industrie » des fausses montres suisses

La fraude a mille visages. Depuis de nombreuses années, une nouvelle forme sévit, posant une fois encore un problème d'ordre criminologique: la falsification et la contrefaçon de produits horlogers. La Revue internationale de criminologie et la police technique (*) consacre un long article, abondamment illustré de « pièces à conviction », à ce dossier. Ces procédés déloyaux ne sont pas seulement contraires aux intérêts directs de plusieurs fabricants mais leur effet d'ensemble ternit l'image de toute l'industrie horlogère suisse auprès du consommateur.

Les « Patacche », contrefaçons typiquement italiennes, se vendent actuellement par centaines de milliers de pièces par année sur les plages, les aires de stationnement des autoroutes, etc... Mais le touriste, principale victime, sait-il qu'il paie de 200 à 300 francs suisses une contrefaçon dont le prix de revient peut varier entre... 12 et 25 francs? Grâce à l'action de la FH, il a été possible d'améliorer la législation, ce qui permet aux autorités judiciaires d'avoir désormais les bases suffisantes pour intervenir et en septembre dernier, par exemple, le congrès de l'OIPC-Interpol avait inscrit à son ordre du jour le problème des contrefaçons horlogères.

On relève trois types de « contrefaçons », plus exactement trois sortes de délits aux droits de propriété industrielle.

FAUSSES MARQUES ET PROVENANCE ABUSIVE

Il y a déjà les contrefaçons de marques et de sous-marques. Celles-ci sont apposées de façon artisanale. La qualité est souvent mauvaise mais elle peut être très bonne dans certains cas. L'observation doit se faire au moyen d'une loupe. Marques et symboles

contrefaits sont généralement décalqués à l'aide d'un vernis, parfois étampés sur les cadrans. Sur les fonds de boîtes, les marques sont le plus souvent poinçonnées, parfois gravées soit à l'aide d'un pantographe, soit pas attaque chimique. Sur les mouvements, les marques sont décalquées ou gravées au pantographe. Quant aux bracelets, les contrefaçeurs utilisent généralement la frappe à l'aide de poinçons et collent quelquefois des symboles étampés en métal.

Un autre type de contrefaçon porte sur l'indication de provenance: « Swiss Made », « Swiss », « Genève », etc... Les fausses indications de provenance « Swiss Made » sont situées pour les cadrans au dessous du chiffre « 6 ». Pour vérifier l'authenticité de l'indication de provenance, il est indispensable d'ouvrir la boîte et d'identifier le mouvement.

Enfin, un troisième délit touche aux poinçons de métaux précieux. La plupart des pays possèdent leur propre législation en la matière donc leurs propres poinçons garantissant d'une part la nature du métal noble, d'autre part le tirage minimal.

CONTREFAÇONS
« MADE IN SWITZERLAND »...

L'article donne ensuite une description illustrée des montres (mouvement et habillage), précisant ce que sont les montres ancre empierrées, les montres à goupilles, les montres électriques et électroniques. Jusqu'à présent, ces montres électriques et électroniques n'ont pas donné lieu à des contrefaçons.

Les contrefaçons asiatiques, les plus nombreuses, sont de l'ordre de plusieurs millions de pièces par an. Certaines montres sont équipées de mouvements russes et possèdent un habillage fabriqué le plus souvent à

Hong-kong mais aussi dans le Sud-est asiatique et même en... Suisse! D'autres sont équipées de mouvements ancre suisses, l'habillage étant de fabrication suisse ou asiatique. Il y a enfin des montres équipées de mouvements Roskopf et qui sont généralement habillées à Hong-kong avec des fournitures de fabrication locale.

Les principales marques contrefaites sont, dans l'ordre alphabétique: Camy, Certina, Enicar, Eterna, Favre-Leuba, Fortis, Henri-Sandoz, Invicta, Jovial, Mido, Mondia, Ogival, Omega, Oris Incabloc, Rado, Roamer, Rodania, Rolex, Titoni, Titus, Universal, West-End, Wingo, Wyler et Zenith.

L'ITALIE SURTOUT

En Europe, la grande majorité des contrefaçons horlogères est faite en Italie. Les mouvements, généralement français, sont assemblés sur place et les montres sont habillées de boîtes et de bracelets en métal commun, dorés, et vendues comme articles en or avec de faux poinçons de métaux précieux. L'écoulement se fait sur le continent et dans la plupart des pays d'Amérique latine et d'Afrique.

Mais les faussaires italiens « livrent » aussi en Europe de l'Est. Ce genre de contrefaçon, de même type que le précédent, se différencie par le fait que les boîtes sont soit chromées, soit en acier et que, par conséquent, elles ne portent pas de faux poinçon de métaux précieux. Ces « Doxa », « Oméga », « Darwil » ou « Venus », proviennent de la région de Trieste, sont écoulées en Yougoslavie et, de là, dans les pays limitrophes. La marque « Venus » est particulièrement contrefaite pour être distribuée en Grèce.

(*) Revue internationale de criminologie et de police technique: « La contrefaçon et la falsification de montres suisses », par MM. Max Hool, Otto Rothenbuhler et Claude Pfister.

FRIBOURG - FRIBOURG

PROCÈS HORS DU COMMUN À FRIBOURG

Qui peut délier un médecin
du secret professionnel?

Suite d'un procès civil peu banal, hier devant le tribunal de la Sarine, présidé par M. Louis Bourgnicht.

Au départ de l'affaire, un fragment du chas d'une aiguille, resté dans le muscle utérin d'une jeune Française, lors d'une césarienne, le 9 janvier 1963. Au médecin de Fribourg qui pratiqua l'opération, la jeune femme réclamait, pour commencer, quelque 200.000 francs. Aujourd'hui, elle a réduit ses prétentions à 115.000 francs. Mais, hier, le problème était de savoir si l'on pourrait entendre, en qualité de témoin, un autre médecin de Fribourg qui soigna la patiente, et que celle-ci refuse de délier du secret professionnel.

FAITS

Les faits, 9 janvier 1963: césarienne dans une clinique de Fribourg. Dans le rapport opératoire (que la patiente ne connaît que longtemps plus tard), le

médecin écrit: «...L'aiguille casse au ras du chas, en plein muscle utérin. Extraction immédiate de l'aiguille et de la moitié du chas. Malgré recherche, impossible de retrouver le débris...» Retenue chez elle avec son enfant, la mère éprouve de violentes douleurs que le médecin de Fribourg ne parvient pas à supprimer. D'autres praticiens, en France notamment, soignent la femme. Selze mois après la césarienne, un examen radiologique révèle la présence du fragment d'aiguille, long de quelques millimètres. L'ablation d'organes est pratiquée, car une infection s'est déclarée.

Les faits avaient été évoqués le 1er avril 1971, devant le même tribunal. L'affaire avait alors été suspendue, afin qu'il soit possible d'entendre, par commission rogatoire parfois, plusieurs médecins suisses et français. Il fallait encore se mettre d'accord sur le choix d'un expert. Deux ans ont donc passé.

SECRET

Le 26 mars 1973, l'avocat du médecin formule une requête: que soit entendu comme témoin un autre médecin de Fribourg qui soigna la jeune femme. Or, celle-ci se refuse à le délier du secret professionnel. Le droit au secret est protégé. Mais, lorsqu'un intérêt supérieur le demande, ce droit est limité. L'avocat invoque ici l'article 321, chiffre 2 du CPS: «La révélation du secret professionnel ne sera pas punissable si elle a été faite avec le consentement de l'intéressé ou si, sur proposition du détenteur du secret, l'autorité

supérieure ou l'autorité de surveillance l'a autorisée par écrit». L'autorité, en l'occurrence, serait le directeur de la santé publique. L'avocat du médecin se réfère également au code civil pour prétendre que la jeune femme n'a pas le droit de s'opposer à l'audition que justifie, à son avis, «l'intérêt supérieur» que sont l'honneur du médecin et la vérité dans le procès.

SAUVEGARDE

Pour l'avocat de la plaignante, la requête doit être rejetée, pour autant qu'elle soit recevable. Car on se trouve dans un procès civil. Le médecin français qui repéra le fragment d'aiguille a été contacté par la commission rogatoire, mais a refusé son témoignage. Et la jeune femme a ses raisons (qu'elle ne veut pas dévoiler au tribunal) de ne pas délier du secret le médecin de Fribourg qui la soigna plus tard. Mais encore, son avocat ne voit pas pourquoi la sauvegarde de l'honneur d'un médecin serait considérée comme un «intérêt supérieur».

Le tribunal rendra son jugement (ultérieurement et par écrit. Ce n'est pas juridiquement tranché, on saura peut-être pourquoi l'avocat du médecin défendeur tient tant à faire entendre cet autre médecin de Fribourg. Ou bien, inversement, pourquoi la jeune femme tient à ce que ce médecin ne lâche pas son secret. Enfin, au-delà de la dispute juridique, il y a les faits, indéniables, vieux de plus de dix ans.

On n'en a pas parlé hier... M.G.

BIENNE

PLAGNE

Pour tracteurs seulement!

Dimanche, la Fanfare «La Montagnarde» de Plagne, organisera ses traditionnels concours pour tracteurs. Sur l'emplacement de la halle-cantine, un tracé truffé de sept obstacles permettra aux nombreux participants de faire valoir leur adresse. Comme le veut la tradition, les jeux débuteront après la célébration du culte et dureront toute la journée. Durant la soirée de dimanche, une grande partie dansante mettra fin à cette manifestation.

Colloque international
sur la philosophie
du langage

Dès aujourd'hui et jusqu'à lundi, Bienne abritera, au Palais des congrès, un colloque international consacré à la philosophie du langage et placé sous le patronage de l'Institut de la méthode de l'association Ferdinand Gonthet.

A une époque où l'absence de tout langage universel se fait sentir en raison même de la nécessité de plus en plus grande des contacts et de la complexité des disciplines de l'esprit humain, il est urgent de se pencher sur les problèmes posés par le langage et l'expression. Le professeur Henri Lauener, de l'Université de Berne, est parvenu à faire venir à Bienne un certain nombre de savants, de philosophes et de linguistes spécialistes de cette question, qui présenteront leur point de vue, le fruit de leurs recherches et de leurs travaux.

On pourra entendre, en outre, bien entendu, le professeur Gonthet, mathématicien universellement connu pour ses contributions au développement de la philosophie des sciences et de la méthodologie, plusieurs professeurs d'universités américaines, finlandaises, israéliennes et suisses. Les débats auront lieu en allemand et en anglais. Cette rencontre est placée sous le signe du philosophe logicien Wittgenstein, qui, au début de notre siècle, a pressenti l'importance des problèmes de langage dans les domaines scientifiques. (ATS).

Pointage touristique:
éviter la dispersion

Une cinquantaine de personnes participent hier à l'assemblée générale de l'Union fribourgeoise du tourisme aux Pacots, sous la présidence de M. Georges Dreyer.

Faisant le point de la situation, M. Morand, directeur, précise qu'une politique d'unification des efforts était nécessaire. Il s'agit de créer dans l'immédiat des stations touristiques au plein sens du terme, mais d'éviter — le saupoudrage de la région par des installations qui ne servent en rien à mettre en valeur les atouts spécifiques de localités dont l'avenir touristique s'actualisera à moyen terme.

« Zone de la montagne »
une fédération grandie

Hier après-midi à eu lieu, à Bulle, l'assemblée de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie «zone de la montagne». Près de 300 délégués participaient aux débats. Le président M. Kelly releva l'importance de cette assemblée marquée, pour la première fois, par la présence de 74 sociétés de laiterie nouvellement admises au sein de la fédération. En effet, six sociétés anciennement affiliées à la Fédération du Léman et 68 sociétés démissionnaires de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise trouvent place, désormais, au sein de la «zone de la montagne». Le nombre de producteurs passe ainsi de 2534 à 3600 et la production de lait de 113.000.000 kg à 155.000.000 kg en 1973. En quantité, la fédération aura la plus forte production des fédérations romandes et pourra ainsi être mieux entendue et défendue.

Toujours
Grangeneuve

Le peuple fribourgeois dira, le 20 mai, s'il accepte le nouveau projet d'aménagement de l'Institut agricole de Grangeneuve. Le projet coûtera 12,3 millions de francs au canton et huit à la Confédération. Il s'agit, selon le mot de M. Joseph Cottet, directeur de l'agriculture, d'une «solution minimale».

En février 1971, le Grand conseil avait voté un crédit de 22 millions et, à la suite d'un référendum, le peuple jugeant ce projet trop coûteux, il fallut repartir à zéro. En février dernier, un second projet tenant compte des oppositions de 1971, fut mieux accueilli. Les dépenses de fonctionnement seront compensées en partie par une participation équitable des agriculteurs, des industriels du lait et des fromagers. Selon le budget 1973, ces contributions atteindront 731.000 fr., soutien comparable, à toutes proportions gardées, à celui fourni par l'économie fribourgeoise au centre professionnel cantonal. Enfin, on relève que l'examen attentif des comptes de l'Institut agricole indique clairement que cette entreprise vend ses services aux milieux agricoles et laitiers.

Hier, au cours d'une conférence de presse présidée par M. Charles Pilloud, député et président de la commission parlementaire ad hoc, le problème a été débattu. S'exprimèrent également, M. Pierre Dreyer, président du gouvernement — à titre personnel — M. Joseph Cottet, M. Paul Bourqui, directeur de l'Institut agricole, M. Aebly, de «Cremo» et M. Edouard Gremaud, député, secrétaire de l'Union des paysans fribourgeois.

Billet biennois
Carte de visite

Assurément, il n'en a point besoin. Son talent lui suffit.
Biennois de vieille souche (comme sa barbe!), Marco Richterich expose en ce mois de mai ses œuvres récentes à la Galerie 57.
Il faut aller y surprendre son art, sa fantaisie, sa joie de vivre.
Aucune de ses toiles n'est sans soleil, ni sans rayons!... Mais ce sont des rayons de vélos!
On dit que Georges Courteline avait fait imprimer sur sa carte de visite: «Abonné au gaz».
Si Marco me le demandait, je rédirais la carte de visite de Richterich ainsi:
«Vélocipédiste par humour et en poésie.
Abonné au soleil.»
GASTON

COMMUNIQUÉ

Vente des missions

Elle s'ouvre aujourd'hui à la maison Farel. Vous pourrez vous arrêter et faire votre choix à ses divers comptoirs, en passant des fleurs à la librairie et du bazar au stand de bijouterie. Les amateurs de poterie trouveront de quoi satisfaire leurs exigences. Les gourmets se délecteront au buffet; vous inviterez vos amis à boire une tasse de café et vous tenterez votre chance à la tombola, à la pêche aux truites et aux divers jeux. Surtout, n'oubliez pas le souper aux chadelles servi ce soir.

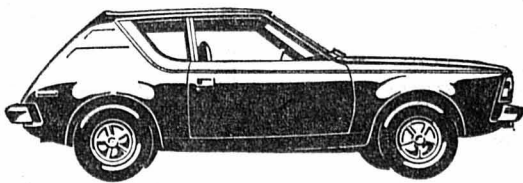
Téléphonez-nous,
écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53a, tél. (032) 217 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discrétion assurée.
Télex Bienne No 3 46 52



Ce soir,
dans le tv spot,
à 20.10 heures:

Daliah Lavi
tire au sort le
quatrième nombre
du jeu
Cavallino!



Qui gagnera cette
Gremlin

Firestone

Ameublement

CE SOIR ENCORE

Bd Eplatures 44
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

A proximité
de l'aérodrome,
direction France.
Tél. (039) 22 37 77

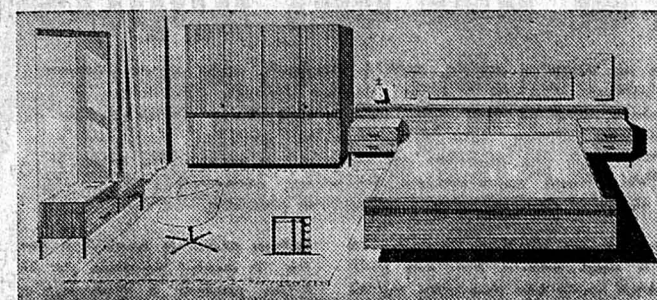


VEILLE POUR VOUS...

... et vous propose la qualité qui veillera sur votre confort !

CHAMBRE
A COUCHER
véritable
Tanganika

Fr. 1575.-



Un parc pour chaque client Pas de parc bluff !

QUATRIÈME ET DERNIÈRE OUVERTURE NOCTURNE

Afin de toujours mieux vous servir et vous laisser apprécier les énormes avantages d'une des plus grandes surfaces d'ameublement de Suisse, nos locaux seront ouverts ce soir jusqu'à

22 HEURES

Autorisation de la Préfecture

C'est à l'entretien qu'on voit si une voiture était vraiment économique à l'achat.

GS - parce qu'aujourd'hui, on demande plus à une voiture.



4 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, 2 arbres à camées en tête. Traction avant. 4 roues indépendantes. Suspension hydropneumatique à hauteur réglable et correcteur d'assiette. 4 freins à disque assistés avec répartiteur de charge. Berline, break, modèle Club (exécution plus luxueuse).
GS: 1016 cm³, 55,5 CV DIN/61 CV SAE. Vitesse max. 148 km/h, consommation: 9,3 l/100 km.
GS 1220: 1222 cm³, 60 CV DIN/65,5 CV SAE. Vitesse max. 161 km/h, consommation: 9,3 l/100 km.

Economique, cela veut dire: coûter moins. Pour Fr. 9500.- vous avez déjà une GS et, avec 9,3 litres d'essence à 100 km/h, vous faites 100 kilomètres en GS.

Economique, c'est aussi une endurance à toute épreuve. Le moteur 4 cylindres opposés à plat, refroidi par air, est bien connu pour sa résistance à l'effort.

La suspension hydropneumatique absorbe tous les hauts et les bas des routes fatiguées sans transmettre les chocs à la carrosserie.

Economique, une voiture l'est quand elle est vraiment conçue pour rouler avec plus d'une personne. La GS a beaucoup de place à l'intérieur, mais aussi les performances nécessaires pour 5 personnes.

Essayez la GS - en ville où les 4 freins à disque doivent obéir instantanément et à la campagne où les virages soudains mettent la tenue de route à l'épreuve - vous verrez que la GS ménage même vos nerfs.

GS

CITROËN GS

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12; Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12.
Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37; Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60; Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22; Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77; Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74; Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88; Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.



Cours de couture au magasin

ELNA

machines à coudre. Tél. 25 58 93.

GALERIE DITESHEIM

Terreaux 5

Neuchâtel

MICHEL CIRY
DESSINS ET GRAVURES

Vernissage samedi 5 mai 1973, de 17 h à 19 h, en présence de l'artiste.

Exposition jusqu'au 11 juin 1973.

ENTRÉE LIBRE



SOYEZ EN FORME, ELIMINEZ LES TOXINES.

Eau minérale naturelle sulfatée calcique.



L'eau neuve de vos cellules.

médiateur

ses téléviseurs, équipements HiFi/stéréo, radios portatives recorders, radios recorders et phonos sont en vente dans la plupart des maisons spécialisées

Votre magasin spécialisé MÉDIATOR à Neuchâtel: G. HOSTETTLER Radio - TV - Disques - Saint-Maurice 6 et 11 - Tél. (038) 25 44 42

JEANNERET & Cie S.A. Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

Le spécialiste RADIO-TV livre tout de suite, mais met aussi à votre disposition son service rapide d'entretien et de dépannage

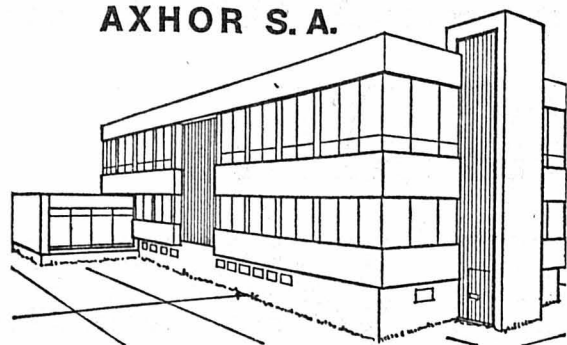
LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

AXHOR S. A.



cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour son usine de Dombresson,

ainsi qu'

UNE APPRENTIE DE BUREAU

et

UNE AIDE DE BUREAU

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Caisse de retraite.

Faire offres par téléphone au (038) 53 11 81.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

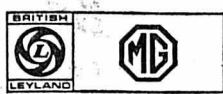
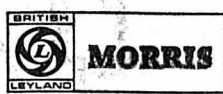
conseiller de vente

pouvant assurer la prospection et le placement de nos articles radio - TV - appareils ménagers de classe internationale.

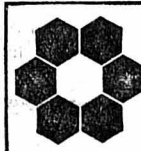
Nous offrons place stable avec appui publicitaire constant, gain au-dessus de la moyenne.

Conditions idéales pour personne dynamique ayant le sens des affaires (âge de 25 à 60 ans), désireuse de se créer une situation stable. Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffres GM 1135 au bureau du journal.

GARAGE WASER
Rue du Seyon 34-38
2000 NEUCHÂTEL
Téléphone (038) 25 16 23

cherché :

1 manœuvre
1 employé
de servicePlaces stables et bien rémunérées.
Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.AU LOUVRE
La Nouveauté SA

cherche :

VENDEUSES

pour les rayons suivants :

TISSUS - BLANC
TABLIERS
BAS - GANTS
PULLOVERS DAMESVENDEUSES
pour tables réclameAPPRENTIES
VENDEUSES TEXTILE
et CONFECTION DAMESNOUS OFFRONS : excellent salaire, 13^{me} salaire, semaine de 5 jours.

Veuillez adresser vos offres ou vous présenter

AU LOUVRE
La Nouveauté SA

Importante société commerciale cherche, pour ses bureaux de LAUSANNE,

UNE TÉLÉPHONISTE

Langues : français-allemand.

Nous demandons :

- personne de confiance, âge minimum 25 ans
- initiative et vivacité d'esprit
- connaissance de la dactylographie.

Nous offrons :

- place indépendante
- relations variées
- ambiance agréable
- avantages sociaux.

Faire offres manuscrites sous chiffres PH 901526 à PUBLICITAS, LAUSANNE, avec curriculum vitae et copies de certificats.

MIGROS

cherche

pour son Marché, rue de l'Hôpital, Neuchâtel :

BOUCHER-DÉSOSSEUR
MAGASINIER
VENDEUSE

(au dépt non alimentaire)

pour son Marché à Pesoux.

DAME DE BUFFET

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Activité accessoire

Maison suisse en pleine expansion, branche alimentation naturelle, cherche des AGENTS capables d'organiser des points de vente. Investissement nécessaire : 8000 fr.

- Formation assurée par la maison
- Possibilités de GAINS IMPORTANTS.

Pour un rendez-vous, ce coupon est à envoyer à : IPM, case postale 5, 1726 Farvagny-le-Grand.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

No de tél. : _____

FAN SAINT-BLAISE

Pour un nouveau secteur de la distribution de notre journal, nous cherchons un (e)

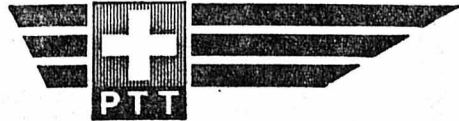
porteur (euse) de journaux

Tournée de 1 à 1 h 15, dès 5 h 45 ou à convenir. Entrée en service le 15 mai prochain ; d'autre part, nous cherchons également pour le secteur du bas, ouest de Saint-Blaise, un(e)

aide-porteur (euse) de journaux

pouvant assurer la distribution du journal, le samedi seulement. Gain accessoire intéressant.

Adresser offres à la

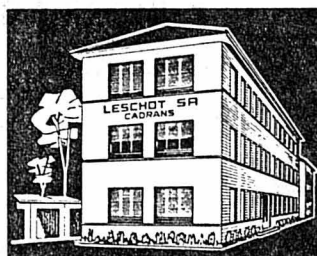
« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »,
Service de distribution, rue Saint-Maurice 4,
2001 NEUCHÂTEL. Tél. 25 65 01.

Direction d'arrondissement postal

Neuchâtel

A la suite de la démission honorable du titulaire, l'entreprise des PTT met au concours la fonction d'entrepreneur chargé de l'exploitation de la course postale Saint-Blaise - Gals.

On peut prendre connaissance du cahier des charges ou se renseigner par téléphone (038) 22 16 30 auprès de la direction soussignée. L'entrée en fonction est fixée au 1er juin 1973.

Direction d'arrondissement postal
Neuchâtel

LESCHOT S. A.

Fabrique de cadrans

Mail 59

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

OUVRIÈRES

pour ses différents départements.

Travaux propres et variés.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner au 25 84 44.

Petites annonces à tarif réduit

35 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

A vendre

A louer

Offres d'emplois

Perdus - Trouvés

Demandes à acheter

Demandes à louer

Demandes d'emplois

Divers

Sont exclues de ces rubriques

- Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle
- Les offres de vente et d'achat de véhicules à moteur

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres.
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

Le prix est de 35 centimes par mot
(minimum 10 mots)

- chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
- chaque nombre compte pour un mot
- chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone. Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses. Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule : « faire offres sous chiffres... au bureau du journal »

C'EST BIENTÔT PRÊT.

Un événement à Yverdon!

L'ouverture prochaine de la plus grande surface alimentaire du Nord-Vaudois

HYPER

YVERDON

Ouverture jeudi 10 mai à 8 h. 30

POINT ROUGE

CAMPAGNE D'ESSAIS

du 3 au 5 mai 1973

OPEL

de 8 h à 21 h

Découvrez Opel par vous-même

Une action essai-client a lieu actuellement chez nous. Un grand parc de voitures-test est à votre disposition. Saisissez tout de suite l'occasion d'essayer une Opel. Sans engagement, gratuitement. Sans vendeur aussi, si vous le désirez.

Venez nous voir. Nous nous réjouissons de vous remettre une clé Opel — la clé de la découverte Opel.



OP 154/71 Sa



A VOTRE DISPOSITION

- OPEL Kadett
 - OPEL Ascona 1200 et 1600
 - OPEL Manta
 - OPEL Record
 - OPEL Commodore
- aussi avec transmission AUTOMATIQUE!**

Nous manquons d'occasions

OK!

Demandez une offre de reprise. Vous ne le regretterez pas! Profitez de votre visite pour participer au

GRAND CONCOURS OPEL
1er Prix : 1 Kadett Holiday Sport

GARAGE DU ROC

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL
33 11 44

GRANDE SALLE DE LA PAIX
NEUCHÂTEL

SAMEDI 2 JUN 1973 dès 14 h

CONCOURS VARIETÉS ET MUSIQUE POP



Quinzaine de Neuchâtel

Ouvert à tous les musiciens amateurs
Deux catégories (individuels et groupes)
Nombreux prix : montres, bons, disques, appareils de photos

Bulletin d'inscription

A retourner jusqu'au 19 mai 1973 à case postale 886, 2001 Neuchâtel

Nom : _____
 Prénom : _____
 (responsable du groupe)
 Adresse : _____
 Téléphone : _____
 Nom du groupe ou chanteur : _____
 Genre de production : _____
 Pour les groupes, nombres de musiciens : _____

VACANCES OUTRE-MER VACANCES DE RÊVE

Le lointain s'est rapproché, grâce aux voyages en avion exceptionnels de Marti, à :

île Maurice - Afrique orientale

Sur cette « île de rêve » toujours verte, située au milieu de l'océan Indien, un nouveau paradis de vacances s'ouvre devant vous.
Dates : 13 juillet - 19 octobre - 21 décembre, 17 jours. Prix forfaitaire : Fr. 2990.—.

Afghanistan

Aventure inédite dans un pays merveilleux, à proximité de l'Himalaya.
Dates : 26 mai - 16 juin - 15 septembre - 29 septembre. 15 jours. Prix forfaitaire : 2990.—.

Renseignements, programmes, inscriptions :



Saint-Blaise - Fleurier - Couvet - Vauseyon - Serrières - Boudry
Tél. 33 54 55 61 11 65 63 12 34 24 40 35 31 34 60 42 11 68

VENTE DE BŒUF

- Rôti épaule 1/2 kg **7.-**
- Ragoût 1/2 kg **5.-**
- Steak tzigane la pièce **160**

PROFITEZ! AVEC TIMBRES



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

L'article constitutionnel sur la conjoncture au centre des débats du congrès de l'USAM

Assainissement par la limitation des dépenses

GENÈVE (ATS). — La seconde et dernière partie du congrès de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) s'est déroulée hier matin à Genève. Elle a été marquée par des interventions du directeur de l'USAM, le conseiller national Otto Fischer, et du président de l'Union, l'ancien conseiller national Charles Hackhofer, et par un exposé du conseiller d'Etat genevois Jean Babel, chef du département des finances et contributions, sur la fiscalité moderne et la politique conjoncturelle.

veut pouvoir prendre toutes les mesures imaginables pour prévenir et combattre le chômage et le renchérissement, même si celles-ci privent l'économie de sa liberté d'action. En revanche, pour l'USAM, il faut procéder à « une énumération exhaustive des secteurs classiques en matière de lutte contre l'inflation qui sont la monnaie et le crédit, les finances publiques et l'économie extérieure », mais rejeter toute extension à d'autres secteurs.

LIMITER LES DÉPENSES

Dans le domaine des finances publiques, l'USAM s'oppose, à notamment poursuivi M. O. Fischer, que la Confédération obtienne la compétence de percevoir des impôts spéciaux, et exige que l'on prévienne le remboursement obligatoire d'éventuels prélèvements conjoncturels. La contribution des pouvoirs publics à l'assainissement de la conjoncture ne doit pas ré-

sider dans l'exigence d'impôts supérieurs, mais dans la limitation des dépenses. Par ailleurs, a indiqué M. O. Fischer, l'USAM rejette la proposition du Conseil fédéral visant à transférer les compétences d'extinction de l'article constitutionnel au Conseil fédéral et à la Banque nationale. « Outre que la politique de crédit actuelle montre qu'il ne faut pas donner de compétences conjoncturelles autonomes à la banque d'émission, il faut préserver aux cas présentant une réelle urgence le court-circuitage du parlement, de l'opinion publique et du référendum dans l'application de l'article conjoncturel », a souligné le directeur de l'USAM.

M. O. Fischer a déclaré, d'autre part, que le renchérissement ne pourra être freiné que si les augmentations nominales de salaires, compensations annuelles du renchérissement comprise, peuvent être contenues dans les limites voisines de celles des années soixante. Il faut absolument tenir compte également de l'augmentation des charges sociales dans les hausses de salaire. De même, il faut que l'accroissement de notre productivité soit utilisé pour tempérer enfin le renchérissement plutôt qu'à augmenter les salaires nominaux. Que les syndicats se rassurent, a indiqué M. O. Fischer, les bénéfices des entreprises baissent rapidement par suite de la détérioration intervenue dans les échanges de marchandises avec l'étranger et du fait des restrictions de crédit, de sorte qu'une compensation interviendra tout naturellement. Le directeur de l'USAM a, par ailleurs, insisté sur le fait que dans l'application de l'arrêté sur les constructions et surtout de l'arrêté sur le crédit, une plus grande souplesse doit trouver place. En premier lieu des exceptions doivent être faites pour les régions économiquement moins développées. D'autre part, le volume de constructions prévu pour 1974 est menacé par les restrictions de crédit. Il faut préparer dès aujourd'hui le programme de travail de l'année prochaine, « faute de quoi il pourrait se produire des périodes de sous-emploi irrémédiable », a souligné le directeur de l'USAM.

RÉSULTATS D'UNE ÉCONOMIE LIBÉRALE

Si l'on se souvient des années de crise, il paraît inadmissible de voir des gens prétendre aujourd'hui qu'un certain vent de régression ne ferait pas de mal, a notamment déclaré, de son côté, M. Ch. Hackhofer, président de l'USAM. Il faut au contraire être reconnaissant et fier d'appartenir à une génération qui a en fin de compte un terme à une époque de pauvreté et d'oppression. On peut dire sans ambage que ces résultats sont dus à l'économie libérale, que certains se plaisent à appeler péjorativement « capitaliste » et à un ordre social, qui procure au citoyen non seulement un maximum d'aisance matérielle, mais une liberté personnelle optimale, d'ailleurs indissolublement liée à l'indépendance économique.

Après avoir souligné « qu'il faut cesser de croire à outrance que l'on peut réaliser le paradis sur terre avec l'aide de l'Etat », M. Hackhofer a évoqué les grands problèmes de l'heure, et notamment celui des travailleurs étrangers et surtout celui des saisonniers qui est d'une importance vitale pour de larges secteurs des arts et métiers. Les autorités fédérales « ne doivent pas tenir compte de l'attitude égoïste de certains milieux syndicaux. Il en résulterait sinon une situation de crise qui ne serait pas dans l'intérêt du pays », a encore affirmé M. Hackhofer.

Aurons-nous un nouvel hymne national ?

Ainsi, des artistes zuricois ont fait connaître à un assez vaste public, nous dit-on, le projet d'un nouvel hymne national. Je n'en connais, pour ma part, que les paroles dont nos journaux nous ont donné la version française. On en a quelque peu plaisanté, à l'ouest de la Sarine. Sans doute aurait-on mieux agi en nous faisant d'abord entendre l'œuvre du compositeur. Ne juger que sur le texte quand c'est un chant qui est en cause paraît inadmissible. Nul n'ignore que les « paroles », personne ne les entend jamais dans un concert. Les musiciens avertis ne craignent pas de se contenter de A et de O pour faire valoir leur inspiration. Ce qui soulage la mémoire des chanteurs...

Quelle que soit notre opinion sur les qualités et les défauts du poème d'Herbert Meier, son entreprise a le mérite de nous rappeler que notre Cantique suisse n'est que provisoirement hymne national. Si je ne m'abuse, c'est en 1962 que l'on se mit en campagne, dans les bureaux de Berne, pour nous doter d'un chant patriotique digne d'être entonné par les foules dans les grandes circonstances où la présence de la Suisse doit être affirmée non seulement par son drapeau, mais par la poésie et la musique faisant vibrer les voix et les cœurs à l'unisson.

Par malheur, on ne semble pas encore l'avoir trouvé. Nos vieux monts indépendants n'étaient point trop fatigués de se recueillir à l'heure de notre libre chant mais le malheur voulait qu'à l'étranger, dès que montait notre musique nationale officielle, tous les participants se mettaient à boire à la santé de la reine Elisabeth II. Ce qui ne faisait ni le compte de nos ambassadeurs, ni celui de nos sportifs qui venaient de gratter aux dépens d'autres concurrents quelques centaines de secondes en de lointaines Olympiades.

Il fallait donc aviser. On avisa, mais on ne trouva rien qui vaille, à ce que l'on nous a dit.

Alors, nous nous sommes mis à célébrer non plus nos monts seuls mais le soleil qui annonce un brillant réveil sur la musique du vieux Père Zwissig. Bel hommage à ce cistercien, né en 1808, de vieille souche uranaise, décédé en 1854, après avoir composé de nombreuses œuvres, toutes, naturellement, ayant un accent religieux prononcé, mais reconnues pour leur valeur musicale intrinsèque.

DES QUESTIONS

Première question: Pourquoi ne garderions-nous pas ce cantique suisse au rang d'hymne national où les circonstances l'ont placé? Parce que la musique originale est celle du Kyrie eleison d'une messe catholique romaine? Qui s'en doute en ouvrant la bouche pour annoncer sur le pays la venue d'un plus beau jour? Parce que les paroles sont naïves et que nous n'avons plus tous envie de mourir au service de la patrie? Il est vrai que ce « nous voulons tous mourir » relève d'une curieuse conception de la défense nationale...

Seconde question: De quel ministère fédéral dépend le choix de notre hymne officiel? Notre première pensée vole vers M. Tschudi mais on nous dit que l'Intérieur aimerait à se décharger de ce soin sur le Militaire comme si les soldats seuls se trouvaient intéressés par la garde de l'arbre au Grütli planté! La liberté ne serait-elle qu'affaire de prise de drapeau sur une place d'armes? Quant aux « hymnes » que l'on chantait sur la route dans le temps où l'infanterie allait à pied, si mes souvenirs sont bons, ils célébraient surtout la blonde auprès de qui il fait bon dormir...

Alors? Supprimer tout chant officiel, toute musique dite « nationale »? C'est un vœu qu'il m'est arrivé d'entendre sur les lèvres de très jeunes gens qui se sentent d'abord citoyens du monde et libérés de toute « pression » patriotique. Pauvre patrie suisse! Quel noble exemple elle donne-

rait au monde de pacifisme intégral! De généreuse universalité! Parce que, vous savez bien: seul le silence est grand; tout le reste est faiblesse... C'était curieusement la morale d'un loup.

Bien sûr, le Deutschland über alles, et autres appels impérialistes ou sanguinaires peuvent tempérer notre élan. Mais ne sommes-nous pas à l'âge où la confusion n'est plus possible entre l'amour d'une terre, de son histoire, de ses institutions, de son génie propre et l'obscur nationalisme des va-t'en-guerre? Pourquoi notre hymne national ne célébrerait-il pas la fraternité entre les hommes de bonne volonté? Il y a bien longtemps que nous ne rêvons plus de conquêtes et bien longtemps que la croix blanche et la croix rouge nous montrent le chemin.

Que l'on me permette de citer un témoin peu suspect de patriotisme à bon marché: André Gide. En 1934, foi du Journal, il est à la Lenk. C'est le 1er août. Il note:

« Dans la grande salle à manger (mot hideux) de l'hôtel, avant le dîner, un invisible orchestre joue l'hymne national; chacun se lève, entonne un chœur avec gravité, ferveur; les larmes me viennent aux yeux comme il advient lors de tout accord unanime. Je me trouve un peu ridicule; mais n'y peux rien: c'est plus fort que moi ».

Ainsi, dans une nuit paisible de l'été, notre hymne national, pas très génial, nous en convenons, avait réalisé l'accord unanime de quelques dizaines d'hôtes, dans un hôtel. Il en fut sans doute de même dans des milliers d'autres hôtels de la Suisse hospitalière et sur des milliers de places publiques, petites et moins petites. N'est-ce point quelque chose?

Demandez aux Suisses qui vivent hors des frontières de leur patrie ce qu'ils en pensent.

Maurice ZERMATTEN

Voyage aux Etats-Unis du conseiller fédéral Brugger et du directeur Jolles

BERNE (ATS). — Le conseiller fédéral Ernst Brugger, chef du département fédéral de l'économie publique, se rendra le 5 mai à New-York sur l'invitation de la « Swiss Society of New-York », rappelle un communiqué du département de l'économie publique.

Le 8 mai, à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de cette société, qui forme la plus grande colonie suisse à l'étranger, il prononcera une allocution sur les relations économiques américano-suisse et la position de la Suisse face aux grands problèmes économiques mondiaux de l'heure.

Le 9 mai, le conseiller fédéral Brugger poursuivra son voyage en direction de Washington, où il demeurera trois jours. Il y rencontrera plusieurs membres du gouvernement ainsi que de la Chambre des représentants et du Sénat.

Le chef du département fédéral de l'économie publique continuera égale-

ment les pourparlers que l'ambassadeur Paul Jolles, directeur de la division du commerce, accompagné de l'ambassadeur Klaus Jacobi, délégué aux accords commerciaux, aura entamés quelques jours plus tôt à l'échelon gouvernemental et parlementaire.

Il s'agira essentiellement de procéder à un échange de vues et d'expériences de caractère général sur les questions actuelles de la politique commerciale mondiale, les problèmes qui se posent avant l'ouverture en septembre de nouvelles négociations dans le cadre du GATT, ainsi que la nouvelle loi sur le commerce extérieur récemment soumise au Congrès par le président Nixon. La discussion portera en outre sur certaines questions spécifiques concernant l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le retour en Suisse du conseiller fédéral Brugger est fixé au 12 mai.

Affaire Losembe: le Conseil fédéral devra s'expliquer

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral devra motiver sa décision d'extrader l'ancien ministre des affaires étrangères du Zaïre, M. Batwanjele Losembe, devant la commission de politique étrangère du Conseil national, qui doit se réunir vers le milieu du mois de mai. C'est ce qu'a demandé le conseiller national Breitenmoser (FDC-Bâle) recourant ainsi au nouveau règlement de la commission des affaires étrangères.

L'ancien ministre de l'éducation et des affaires étrangères de la république du Zaïre est venu en Suisse en été 1972 avec sa famille. Peu après son arrivée, une demande d'extradition a été présentée à Berne par le gouvernement de Kinshasa. Elle a été motivée par une accusation de détournement de fonds publics dont se serait rendu coupable l'ancien ministre.

Bien que la Suisse n'ait pas signé de traité d'extradition avec le Zaïre, le Conseil fédéral a accepté la demande du gouvernement de Kinshasa. L'affaire est présentée à l'examen devant le Tribunal fédéral qui doit encore se prononcer sur la question de savoir si Losembe pourra

bénéficier dans son pays d'un procès et d'un jugement en bonne et due forme ou si l'on doit craindre des poursuites politiques. Si le Tribunal fédéral opte pour la seconde possibilité, l'extradition ne pourra pas avoir lieu.

Legros serait extradé en France

BRASILIA (Reuter). — Fernand Legros, qui s'est fait une fortune par la vente de tableaux, serait extradé en France dès que les autorités françaises en feront la demande, déclare-t-on de source autorisée jeudi à Brasilia.

Legros, recherché en France où il est accusé d'avoir vendu des faux tableaux de maître, a été arrêté rappelés-le par la police fédérale brésilienne vendredi-saint à Rio-de-Janeiro. Il a été transféré à Brasilia le week-end dernier et a été placé en détention pour une période de trois mois dans l'attente de l'ordre d'extradition, conformément au traité d'extradition franco-brésilien.

La « Rose d'or » de Montreux à la Suède

MONTREUX (ATS). — La 13me édition de la Rose d'or de Montreux, concours international d'émissions de variétés à la télévision, a porté chance à la Suède: la télévision de ce pays s'est en effet vu décerner la « rose d'or », accompagnée d'un prix en espèce de 10.000 francs suisses, ainsi que le prix de la presse pour son émission « The N.S.V.I.P.'s », abréviation de « The not so very important people ». Réunis sous la présidence de M. Henning Sten, lui aussi Suédois, les journalistes ont particulièrement apprécié le style simple et efficace de l'émission, son caractère profondément humain, sa qualité technique, l'atmosphère poétique et l'excellente interprétation. La décision du jury a été accueillie par des applaudissements approbateurs et une explosion de joie de tous les Suédois présents.

Cependant, de l'avis unanime des observateurs et des quelque 180 journalistes présents, on ne peut pas dire que cette édition a été caractérisée par l'originalité.

Sous la présidence de M. Emile A. Schuettlenhelm, président de la Radio-Télévision néerlandaise, le jury international a attribué la rose d'argent à l'American Broadcasting Company, New-York, pour « The Julie Andrews hour », la rose de bronze à la Radiotelevisione italiana (R.A.I.), Rome, pour « Serata con Carla Fracci » et le prix spécial de la ville de Montreux pour

l'œuvre la plus gaie à la Norsk Rikskringkasting, Oslo, pour « The international wall-to-wall show ».

Quant au jury de la presse, il a tenu à décerner une mention spéciale à l'émission de la télévision hongroise « Krix-Krax » pour ses idées drôles et son humour parfois gringant.

La Suisse, quant à elle, était représentée par une émission de Christian Liardet, « Metropub », qui ne semble pas avoir retenu particulièrement l'attention des spécialistes présents à Montreux. L'an dernier, la « Rose d'or de Montreux » avait été décernée à l'I.T.N. de Londres pour « The best of the comedy machine ». Notre pays a déjà remporté deux « Rose d'or », en 1969 (Holiday in Switzerland) et en 1964 (« Happy end »).

VALAIS

Moto contre auto: 2 morts

MARTIGNY (ATS). — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 23 h, une moto pilotée par M. Pierre-André Udressy, 25 ans, célibataire, de Troistorrens, circulait sur la route cantonale entre Martigny et Vernayaz. Sur le siège arrière avait pris place M. Marcel Mariétan, 29 ans, célibataire domicilié à Val-d'Illiez.

Soudain la moto fut déséquilibrée et vint se jeter contre l'avant gauche d'une auto valaisanne qui arrivait en sens inverse. Sous la violence du choc les deux occupants de la moto ont été tués sur le coup.

Enfant grièvement blessé

(c) Hier le petit André Jalmetta, fils de Pierre, âgé de 5 ans, se trouvait seul dans sa chambre en l'absence de ses parents. L'enfant réussit à ouvrir une fenêtre et se pencha sans doute à l'extérieur pour voir ce qui se passait.

Il perdit l'équilibre et alla s'écraser au sol. Souffrant de lésions à la tête et aux intestins, le pauvre petit a été transporté tout d'abord à l'hôpital de Sion puis, devant la gravité de son cas, fut acheminé d'urgence par hélicoptère sur l'hôpital de Lausanne.

VAUD Georges Filipinetti est mort

GRANDSON (ATS). — M. Georges Filipinetti, ministre plénipotentiaire de la République de Saint-Marin en Suisse, industriel et mécène, propriétaire du château de Grandson et d'une écurie de courses automobiles, est mort mercredi soir à Genève dans sa 66me année.

Originaire de Saint-Marin et de Genève, né le 13 août 1907 à Carouge (Ge), M. Filipinetti avait fait des études qui le conduisirent au titre d'ingénieur en science thermique. Tout en exploitant une entreprise industrielle créée par son père à Genève et en dirigeant plusieurs sociétés financières, il fit œuvre de mécène.

C'est ainsi qu'il acheta en 1960 le château de Grandson — le plus grand de Suisse après celui de Chillon — le restaura complètement et y installa un

Effets nuancés des mesures anti-surchauffe dans le canton de Vaud

LAUSANNE (ATS). — Les arrêtés fédéraux contre l'inflation n'ont pas eu des conséquences trop fâcheuses jusqu'ici pour l'économie vaudoise, écrit le Conseil d'Etat vaudois dans son rapport annuel au Grand conseil sur les affaires fédérales. Une certaine détente dans la pression des prix semble devoir intervenir dans le second semestre de l'année en cours. Elle se fait d'ailleurs déjà sentir dans des sous-secteurs sur le marché de la construction.

Quelques régions — est vaudois et montagnes — souffrent de l'application sévère de l'interdiction du placement des fonds étrangers. Quant aux arrêtés visant à stabiliser la construction, leurs effets sont lents à se manifester.

Les mesures qui ont été prises par les autorités fédérales ont inévitablement certains effets schématisés et peuvent difficilement tenir compte de toutes les nuances dans la situation et le développement des régions, ajoute le gouvernement vaudois. Nous devons être solidaires dans cette tâche collective et urgente à l'échelon national et devons donc accepter des inconvénients même d'une certaine gravité qu'entraînent les mesures prises. Mais, il s'agit aussi de déterminer, au niveau cantonal, les cas dans lesquels les mesures d'ordre général aboutissent à des solutions inacceptables. Les conséquences sociales ou économiques pour une région ou un secteur d'activité doivent être prises en considération.

La fermeté dans l'application est certes indispensable, si l'on veut éviter la mise en place d'autres mesures infiniment plus contraignantes, telles que le contrôle effectif des prix et des salaires

VAUD

Georges Filipinetti est mort

Musée historique et une collection de voitures anciennes. En 1972, il devint président du nouvel Institut suisse d'armes anciennes.

De même, il racheta la propriété de Riand-Bosson, à Morges, où avait vécu Ignace Paderewski, et créa un prix à la mémoire de l'illustre musicien et ancien président de la République polonaise. Il s'intéressa aussi à la renaissance des bains d'Yverdon, au développement touristique de Rougemont et à la protection du site de Saint-Prex. Il reçut la bourgeoisie d'honneur de Grandson et de Rougemont.

Propriétaire de la « scuderia Filipinetti », qui gagna plusieurs grandes courses, il obtint en 1972 le trophée du « piston d'or » la plus haute distinction du sport automobile suisse.

Pétition pour la danse à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — L'Association du ballet de la jeunesse romande, à Lausanne, a décidé de lancer, à l'adresse du Conseil communal, une pétition demandant que la danse ne soit pas traitée de façon discriminatoire par rapport à d'autres domaines artistiques, et que soit limitée la politique d'importation culturelle à un niveau raisonnable au profit des activités locales qui méritent d'être soutenues. Les auteurs de la pétition déclarent que la danse en général, et le ballet de la jeunesse romande en particulier, se trouvent à Lausanne dans une situation injuste. Le ballet se plaint de boycottage systématique, d'attitude négative de la Municipalité, d'étoffement artistique, de « répression culturelle ».

Le Conseil communal de Lausanne avait déjà refusé, en mars dernier, par 39 voix contre 30, de renvoyer à l'autorité compétente pour étude et rapport une première pétition portant 5000 signatures. Parmi les arguments de l'autorité municipale: le ballet de la jeunesse romande est issu d'une des vingt écoles de danse privées de la ville et il est impossible de soutenir une école plutôt qu'une autre. Mais cette école rétorque qu'elle est la seule à entretenir une troupe de ballet permanente, créée en 1963, à éditor une revue de danse et à organiser chaque année un cours de vacances international.

SUISSE ALÉMANIQUE

Les Grisons vont renouveler leur Grand conseil Les femmes participeront pour la première fois aux élections

COIRE (ATS). — Les multiples visages et le passé fédéraliste des Grisons s'expriment notamment lors des élections à l'échelon des cercles, qui ont lieu toutes les années impaires le premier dimanche de mai. Les 39 cercles, issus historiquement des communes judiciaires naguère autonomes de l'ancien « Etat libre des trois ligues réunies », auront à élire leurs autorités judiciaires et leurs députés au Grand conseil, pour une nouvelle législature de deux ans.

Il s'agira tout d'abord d'élire le président du cercle — qui, selon les régions linguistiques, s'appelle aussi landamann, mistral, mastrel, mastral ou podesta —

quatre juges de cercle, un à deux juges de paix, les députés et leurs remplaçants. Il y aura deux nouveautés cette année: les femmes participeront pour la première fois aux élections, ce qui fera plus que doubler le nombre des électeurs. 47.000 femmes et 43.000 hommes pourront participer aux élections. Dans le cercle de Coire, par exemple, il y a trois candidates en lice pour le Grand conseil.

La deuxième nouveauté consiste dans le nombre fixe des députés au Grand conseil. Ils seront désormais 120, soit 7 de plus que jusqu'ici. Ainsi en avait décidé le peuple en juin de l'année dernière. Lors de la législature écoulée, le Parlement grison était composé de 38 démocrates-chrétiens, 38 démocrates, 29 radicaux et 8 socialistes. L'Alliance des indépendants s'était présentée pour la première fois en 1971 dans le seul cercle de Coire, mais n'avait pas réussi à percer. Cette année, elle se présente à Coire et à Davos. Dans le cercle de Domleschg, un groupe progressiste fait son apparition, le « nouveau forum Domleschg ».

Les élections se font au système majoritaire. Avec Uri, Obwald, Nidwald et les deux Appenzels, les Grisons sont les seuls en Suisse à ne pas connaître le système proportionnel.

Il n'y a que 10 cercles qui adoptent le scrutin par urnes. Ce sont ceux de Coire, Fuenf Doerfer, Ilanz, Engadine supérieure, Ramosch, Brusio, Poschiavo, Calanca, Roveredo et Mesocco. Dans les 29 autres cercles, les élections ont lieu lors d'une Landsgemeinde, qui se tient à ciel ouvert

ou dans l'église du chef-lieu. Dans 23 cercles, les voix sont remises au moyen de bulletins de vote, sauf quand il n'y a pas de contestation, auquel cas on procède par lever de la main. Dans cinq autres cercles, les électeurs s'expriment uniquement par lever de la main. Dans le cercle de Lugnez, ce sont les portillons de contrôle par lesquels les électeurs quittent le « ring » qui donnent les résultats.

ÉLIRE DES PERSONNALITÉS

La majorité du peuple grison ne veut pas élire des partis, mais des personnalités. A plusieurs reprises, des tentatives d'introduire le système proportionnel ont été repoussées: en 1937, en 1947 (à une très faible majorité) et en 1960. La dernière vaine tentative a eu lieu lors de la session de septembre du Grand conseil, où une motion socialiste dans ce sens a été rejetée.

L'expérience a montré que malgré ou peut-être aussi en raison du système majoritaire, le Grand conseil est extrêmement stable. Il n'y aura certainement aucun « glissement de terrain » cette année, même si certains déplacements peuvent être enregistrés ici et là, dû à la nouvelle répartition des sièges par cercles. Schams et Disentis ont en effet perdu chacun un siège, alors que Rhaenzuns, Trins, Jenaz et Klosters en gagnent 1, Fuenf Doerfer 2, et Coire 3. Un deuxième tour de scrutin dans l'un ou l'autre des cercles n'est pas exclu. Il aurait alors lieu trois semaines plus tard. Ce n'est que dimanche soir qu'on connaîtra le nouveau visage du législatif grison.

GENÈVE

L'affaire du bowling tragique évoquée fin mai devant la Cour correctionnelle

De notre correspondant:

La justice genevoise bat sa consœur bernoise en lenteur. Ainsi, il aura fallu attendre près de six ans pour qu'une affaire aussi dramatique que l'incendie du bowling soit évoquée devant un tribunal.

L'instruction a donc été particulièrement laborieuse. Rappelons brièvement les faits: Le 28 septembre 1967, un incendie se déclara soudain dans le bowling situé en sous-sol. Ce fut aussitôt la panique car des matériaux en matière plastique activèrent l'action des flammes et développèrent des vapeurs toxiques. Comble de malheur: la sortie de secours était bloquée par un bloc de béton, de l'extérieur... La tragédie coûta donc la vie à sept personnes.

Le directeur en place à ce moment-là fut mis en cause, ainsi que son prédécesseur. C'est contre ces deux hommes que le ministère public a pris des réquisitions en homicides par négligence, lésions corporelles graves, incendie par négligence et suppression d'un appareil de protection.

Devant la Cour correctionnelle qui les jugera trois jours durant, à partir du 28 mai, les accusés plaideront l'acquiescement. La longueur prévue des débats s'explique par le fait que l'acte d'accusation comprend 30 pages et que 60 témoins seront entendus. On compte en effet que l'audience durera trois jours.

SUITE M. Graber au Caire

Parlant ensuite de l'exposé du ministre égyptien des affaires étrangères, M. Graber a déclaré: « M. Zayyat a parlé durant une heure: ce fut un exposé extrêmement intéressant. Il a peint une fresque historique et politique de l'Egypte moderne et a marqué le choix de ce pays pour un profond besoin d'indépendance. C'est un exposé d'un grand intérêt », a-t-il souligné de nouveau. Le conseiller fédéral a ensuite ajouté: « J'ai éprouvé le besoin de faire comprendre à mon collègue les constantes de la politique de neutralité suisse. Ses limites aussi. Et quels étaient nos impératifs dans ce domaine particulier. Cependant, a-t-il tenu à préciser, chaque fois que quelque chose se passera dans le monde où notre politique d'ouverture et de coopération pourra se manifester, elle le fera ».

est aussi forte que nous avons, nous la conviction de notre politique.

Parlant ensuite de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération européenne, M. Graber a rappelé que la Suisse a fortement appuyé d'emblée la politique de sécurité y compris l'idée d'inclure la notion de sécurité dans tout le bassin méditerranéen. « Il n'est cependant pas question à Helsinki, a-t-il dit, d'attacher le problème du Proche-Orient au problème de la sécurité ».

A la question de savoir si la Suisse envisageait un rôle de médiation — M. Graber doit se rendre en Israël à la fin du mois — on a déclaré, de source suisse, que « la question n'a pas été soulevée au cours de l'entretien ». « Mais, a-t-on ajouté de même source, en tant que pays neutre, la Suisse est toujours disposée à un rôle de médiation qui pourrait contribuer à la paix dans la région ». Par la suite, M. Graber s'est entretenu des relations entre Berne et le Caire avec le vice-président égyptien Mahmoud Fawzi.

Les amis des amis boivent aussi...



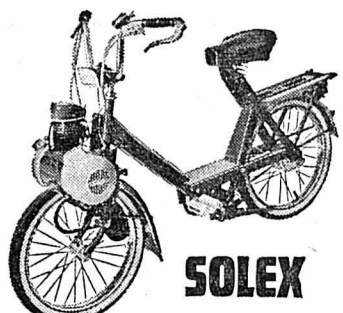
5 bonnes spécialités fraîches

Cabris de lait - Cuisses de grenouilles
Pigeons - Canetons - Pintades

Lehnherr frères

le magasin spécialisé
Neuchâtel Tél. (038) 25 30 92

CHAMPION D'ÉCONOMIE



Fr. 528.-

Neuchâtel : P. Jaques, pl. des Halles 8.
Fleurier : F. Balmer, Colombier : R. Mayor.
Boudry : R. Vuille, Saint-Blaise : J. Jaberg.
La Neuveville : J.-J. Fischer.

La mode des vestes est haute en couleurs. Nous vous présentons ces vestes à fermeture éclair, style blousons dans d'innombrables combinaisons de coloris.

49.-



Nous vous présentons ces vestes très mode réalisées en tissu jean pour les loisirs et très seyantes

40.-

Chaque jeudi vente du soir jusqu'à 21 h.

LA MODE D'EHRBAR VOUS OFFRE D'INOMBRABLES VARIANTES

Très actuelles sont les vestes courtes style blouse avec nombre de fermetures éclair

109.-



ehrbar

EHRBAR A BIENNE: POUR DAMES — 26 RUE DU MARCHÉ
POUR MESSIEURS — 121 RUE D'ARBERG
A SCHAFFHOUSE: POUR TOUTE LA FAMILIE — BACHSTRASSE 27

Mio douce

Revitalisant textile pour un linge souple et agréablement parfumé.

Nouveau

Parfum nouveau, flacon maniable.

Action Flacon géant de 2 kg

2.80 (kg 1.40) au lieu de 3.40*

*Prix de vente normal — pas de prix fantaisistes!



Neue Qualität
Nouvelle qualité
Nuova qualità

MIO DOUCE

Gewebe-Veredler
Revitalisant textile
Vitalizzante dei tessuti

Dans votre Migros, il y a maintenant des produits de lessive ad hoc pour tous les impératifs de lavage, aux prix Migros, dans la qualité Migros et avec une garantie réelle.

Produits de lessive **MIGROS** évidemment.

Avant d'acheter
UNE TONDEUSE À GAZON!

SERVICE APRES-VENTE
TORO

- REPARATIONS RAPIDES ET GARANTIES
- MECANICIEN SPECIALISE
- ATELIER PARFAITEMENT EQUIPE
- PIECES DE RECHANGE EN STOCK
- SERVICE DEPARNAJE ASSURE

Renseignements — Prospectus détaillés — démonstration sans engagement

J. Jaberg mécanicien
Saint-Blaise - Tél. 33 57 22

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil NOVALTEC

RADIO TELEVISION

est à votre service

Parcs 54 Tél. 25 88 62

Nouvelles de la Banque Rohner

Crédits aux particuliers
aux commerçants
et agriculteurs
crédits de construction
et financements de logements

Veillez m'envoyer s'il vous plaît votre documentation pour un crédit de Fr.

Nom _____
Prénom _____ 391
Rue _____
NP/Lieu _____
But _____

Banque Rohner

1211 Genève, 31 rue du Rhône, 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano, Chiasso

MARCHÉ AUX PUCES ROCHEFORT

Samedi dès 9 heures, à

Plants
framboisiers fraisières ronces sans épines

Bruno Roethlisberger,
2075 Thielle-Wavre,
Tél. (038) 33 19 69.



Fraicheur, entraîné par Lakerol

Lakerol

rafraichit bouche et gorge

Protège contre toux et enrrouement — est d'un goût vraiment agréable!

FAN SPORTS L'EXPRESS

Notre rendez-vous hebdomadaire avec les clubs des séries inférieures

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Serrières aura un œil aux Fourches Saint-Blaise y affronte Colombier !

29 avril ! dix matches prévus ; encore deux renvoyés. Quand donc pourra-t-on envisager de jouer un tour complet ?

LE MÊME SORT
Ce fut pourtant le cas dans le groupe I où les résultats ont apporté un peu de lumière sur le classement. Il semble bien que la relégation ait fait son choix. Nettement battu à Couvet, Superga II ne doit plus guère nourrir d'espoir d'échapper à la... guillotine.

ger d'entraîneur, en a fait l'expérience, à Travers où il a abandonné un point. Ce n'est évidemment pas pour déplaire à Serrières qui ne compte plus qu'une longueur de retard.

REVANCHE AUX FOURCHES
La lutte pour la première place risque d'être passionnante jusqu'à l'ultime journée. Le prochain week-end, tous les regards seront tournés du côté de Saint-Blaise où l'équipe locale accueillera Colombier. A ce jour, le chef de file n'a connu qu'une seule défaite, précisément contre l'équipe du Bied au premier tour. Il régnera donc un esprit de revanche aux Fourches mais il n'est pas exclu que les visiteurs confirment qu'ils sont bien la « bête noire » du « leader ».

DEUX RAISONS
Ce qui serait également le cas pour Sonviller mais les Jurassiens bénéficieraient d'une possibilité d'améliorer leur sort face à l'Areuse. Nous y croyons pour deux raisons : la victoire obtenue face à Châtelard (dimanche passé) et surtout le fait que, comme son recevant, l'équipe visiteuse se trouve plus à l'aise à domicile qu'à l'extérieur. Reste Travers - Auvornier. Après quinze rencontres, ces deux antagonistes sont encore sur un pied d'égalité (13 points). Resteront-ils sur leur position ? Avec l'avantage du terrain, on accordera quelques chances supplémentaires aux maîtres de céans sans oublier cependant que les « Perchettes » sont capables du meilleur comme du pire.

ENCORE HUIT MATCHES !
Quand prendra fin le championnat du groupe II ? La question peut être posée puisque à la suite des renvois du dernier week-end, Ticino et Floria la devront encore jouer huit matches jusqu'à la fin de la saison. Et il est difficile de prévoir l'annulation de certaines de ces rencontres tant et aussi longtemps que le champion ne sera pas connu. Or, si Le Locle II paraît bien placé pour convoiter cet honneur, encore faudrait-il qu'il justifie ces ambitions sur le terrain. Mais lui aussi voit ses rencontres régulièrement ajournées.

COMETE CONFIRME
Il y a tout de même eu trois rencontres. Comme il était à prévoir, Béroche est allé confirmer face à la lanterne rouge qu'il possède bien la meilleure attaque du groupe. Cinquante-six buts en quatorze matches, soit une moyenne de quatre buts par match qui dit mieux ? Confirmé également de la part de Comète : pour lui, les terrains adverses sont synonymes de défaite. Il n'y a pas d'exception au Grand Locle ce qui ne déplaît certainement pas à Neuchâtel Xamax III puisque les vaincus ne comptent que quatre points d'avance. Mais si l'on songe qu'il ne reste que cinq rencontres, on peut supposer que cette marge devrait être suffisante à Comète pour éviter une mauvaise surprise. Mais n'anticipons pas ! Enfin, Cortaillod et Etoile se sont séparés dos à dos. Un résultat tout à l'honneur de l'équipe des bords du lac car il ne faut pas perdre de vue que les Stelliens ont un intérêt indiscutable à s'accrocher à la deuxième place.

JOIE REFUSÉE ?
Quatre rencontres seulement sont affichées au programme de cette fin de semaine. Mais trois d'entre elles revêtiront un intérêt indiscutable. On a, pour l'instant, quelque peine à savoir si la seconde garniture du Locle est aussi forte que lors du premier tour. Floria la constituera un excellent test ceci d'autant plus que les Chaux-de-Fonniers peuvent encore convoiter la deuxième place. Celle-ci restera-t-elle uniquement la propriété d'Etoile après ce week-end ? Il n'est pas impossible qu'elle soit partagée avec Ticino qui rendra visite aux Stelliens. La troisième confrontation importante concerne la relégation. Neuchâtel Xamax III qui reçoit Corcelles II joue une carte qui peut décider de sa survie. Une victoire rapprocherait l'équipe du chef-lieu à deux points de Comète (au repos). Mais aussi à quatre longueurs de son adversaire du jour. C'est dire que les réservistes de Grand Locle, à défaut d'une victoire, rechercheront pour le moins le partage des points. Ce qui paraît dans leurs possibilités. La quatrième rencontre mettra aux prises Saint-Imier II et Marin. Sera-ce l'occasion pour les Jurassiens de s'offrir cette joie de la victoire à laquelle ils n'ont pas encore goûté. Bien que rien ne s'y oppose, on doute pourtant que les visiteurs poussent la complaisance jusqu'à...



EN FORME. — La défense de Serrières (en foncé) qui fait ici opposition à une attaque de Dombresson, est en forme comme le sont également les attaquants de Becherraz. (Presseservice)

CONDITIONS DIFFICILES
D'autant plus que Dombresson semble avoir renoncé à se battre pour cette place d'honneur. Sinon comment expliquer sa nette défaite contre Serrières. Il est vrai que les gars du Val-de-Ruz ont droit à des circonstances atténuantes : les conditions d'entraînement n'ont pas été des meilleures au cours des dernières semaines. Si nous disions que la situation s'était éclaircie en queue de classement, il n'en va pas de même en ce qui concerne la première place. Des dissensions internes ne sont jamais faites pour améliorer le rendement d'une équipe et Saint-Blaise, qui vient de chan-

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE Saint-Imier favori

Le temps devenant moins froid, quatre matches se sont joués dimanche, malgré une pluie incessante durant le week-end. Seule la rencontre Le Parc - Corcelles a été remise à une date ultérieure, en raison de l'impraticabilité des terrains des Montagnes.
PENALTIES MANQUÉS
Aucune modification n'est intervenue, car tant en tête qu'au bas du classement, les décisions importantes ne sont pas tombées. Saint-Imier a fait bon poids face à Bôle dont on attendait une plus forte résistance. Le résultat aurait pu être différent, si les Bôlois n'avaient pas été si maladroits en attaque, en ratant deux penalties. La même mésaventure frappa Neuchâtel Xamax II qui, contre Hauteville, encaissa un but d'un de ses défenseurs avant qu'un penalty ne soit aussi manqué. Superga a failli causer la surprise et fut près de gagner à Couvet qui lâche un point important dans l'aventure. Fleurier a abandonné tout espoir en s'inclinant devant Les Sagnards pour lesquels l'inaction ne joue aucun rôle. Ces deux points permettront aux hommes de Perret de se mettre à l'abri d'un retour des derniers.

LE SPOIR DE COUVET
Pour dimanche, le calendrier prévoit 5 matches, dans l'ordre suivant : Couvet - Corcelles ; Saint-Imier Boudry ; Superga - Neuchâtel Xamax II ; La Sagne - Bôle ; Le Parc - Fleurier. Trois points d'interrogation concernent les trois derniers matches, car on se demande si les terrains des Montagnes seront en état d'accueillir ces rencontres. Corcelles va au-devant d'une tâche difficile ; Couvet possède encore une chance de coiffer Saint-Imier sur le fil. Bien sûr, les hommes du Val-de-Travers ne devraient plus perdre le

moins point en espérant que Saint-Imier abandonne, lui, du lest dans ses quatre derniers matches. Les Erguéliens vont jouer le match de vérité contre Boudry qui possède encore une toute petite chance d'enlever le titre. Le retard des hommes de Debrôt est de cinq points, théoriquement. Une victoire en Erguel réduirait cet écart à trois longueurs. Et pour autant que La Sagne et Couvet qui recevront prochainement le chef de file, gagnent aussi, tout pourrait être remis en question. Mais, ce ne sont que des suppositions gratuites !

CAPITAL POUR LE PARC
Superga va abattre un de ses derniers atouts contre Neuchâtel Xamax II. Une victoire et il rejoindrait son adversaire. Une défaite serait presque irrémédiable. On peut penser que chacun y mettra du sien... La Sagne - Bôle ne devrait pas poser de problèmes aux recevants qui, en 1973, ont obtenu deux victoires à Boudry et à Fleurier, mais n'ont pas encore joué chez eux. On peut faire confiance aux Sagnards pour fêter le retour sur leur terrain par un succès. Le Parc va jouer une carte capitale, car il demeure dans une situation délicate. Il lui faudrait au moins arracher un point à Fleurier pour conserver quelque espoir de sauver sa place. La situation des équipes neuchâteloises de première ligue devient inquiétante. Menace il y a que deux de nos représentants soient relégués. Il y aurait alors trois clubs de Ile et Ile ligue.

C'est dire que la lutte va s'intensifier en queue de classement où Bôle, même, n'est pas totalement à l'abri d'un retour des derniers classés. L'intérêt croît et risque de subsister jusqu'à la dernière journée.
We

IIe LIGUE JURASSIENNE

Le derby jurassien néfaste aux Tramelots

Trois rencontres seulement étaient au programme ; deux seulement se sont déroulées, la pelouse d'Aurore n'étant pas praticable.
Le derby jurassien qui mettait aux prises les deux avant-derniers du classement a été néfaste aux Tramelots. Ceux-ci qui évoluaient devant leur public, ont dominé assez nettement le débat en début de match. Empruntés au moment de conclure, ils ne purent prendre à défaut Wittwer, le remplaçant de Flaig toujours blessé. C'est au contraire le visiteur Guerne qui, peu avant la pause ouvrit la marque. Reconville assomma son hôte à la 46me minute déjà par Voelin. Dès lors

les carottes étaient cuites et le vainqueur scella le résultat définitif par Béguelin sur penalty.
Par ce succès, Reconville se rapproche du peloton des formations du milieu du classement.
Au cours d'une partie qu'on pourrait déjà appeler de liquidation, Bévillard et Boujean 34 se sont partagé l'enjeu. Les visiteurs concrétisèrent leur avantage territorial dès la première période par une réussite de Joss. Les Jurassiens eurent pour eux la seconde mi-temps. Très logiquement J.-Cl. Affolter établit la parité de la marque d'un tir pris à distance.

Dimanche se déroulera un match capital pour l'attribution du titre. Boncourt, chez lui, affrontera l'actuel chef de file Lyss. En cas de victoire, les frontaliers se hisseront sur l'échelon supérieur.
Classement : 1. Lyss 17-24 ; 2. Young Boys 17-22 ; 3. Boncourt 16-20 ; 4. Longeau 17-19 ; 5. Bévillard 16-17 ; 6. Boujean 34 15-16 ; 7. Courtételle 17-14 ; 8. Reconville 15-13 ; 9. Aurore 15-12 ; 10. Tramelan 14-11 ; 11. Berne 17-8.

Groupe 7 : Delémont tenu en échec. — Delémont qui, sans difficulté, avait ramené, en semaine, deux unités de Tavannes, a été tenu en échec, chez lui, par Les Breuleux.
Le Noirmont, vainqueur chanceux de Tavannes grignote donc une longueur au chef de file. Dans le bas du tableau, ça bouge. Corban a enfin renoué avec la victoire. A Vicques, il a triomphé sans appel.
Cortelary qui donnait l'hospitalité à Mervelier s'est lui aussi remis à capitaliser : les visiteurs ont été contraints d'abandonner une unité sur les bords de la Suze.
Tramelan qui devient le point de mire de la lanterne rouge s'est incliné de justesse à Courrendlin.
Classement : 1. Delémont 14-25 ; 2. Le Noirmont 13-19 ; 3. Courrendlin 15-19 ; 4. Mervelier 15-16 ; 5. Vicques 14-15 ; 6. Les Breuleux 12-11 ; 7. Tavannes 13-10 ; 8. Tramelan 11-7 ; 9. Corban 13-7 ; 10. Cortelary 12-3.

FOOTBALL CORPORATIF

FAN-ICN en tête

Dans le groupe 1 (série B), le FC FAN-ICN, grâce à ses deux victoires face à Rio Bar et à son match nul contre Neuchâtel-Assurances prend la tête du groupe en compagnie de Rochettes qui laisse un point à Câbles. La Neuchâtel-Assurances, avec trois points, reste en course pour la première place. Rio Bar et Câbles devront se battre pour revenir sur le groupe en tête.
Résultats : FAN-ICN - Neuchâtel-Assurances 2-2 ; Rio Bar - Câbles 6-3 ; Rio Bar - FAN-ICN 1-2 ; FAN-ICN - Rio Bar 2-1.
Classement : 1. FAN-ICN 3 matches, 5 points ; 2. Rochettes 3-5 ; 3. Neuchâtel-Assurances 3-3 ; 4. Rio Bar 5-3 ; 5. Câbles 4-2.
Prochains matches : 5 mai 1973, à 9 h 45, Neuchâtel-Assurances - Rochettes à Cortaillod ; à 10 h 30, FAN-ICN - Câbles, aux Câbles. 9 mai : Neuchâtel-Assurances - Câbles, aux Câbles.

Trois « leaders »

En série C, Police cantonale a concédé sa première défaite face à la solide équipe de Faël (groupe I). Dans le même groupe, Appiani est parti du bon pied en battant Métaux Précieux, qui semble vouloir naviguer en queue de classement. Dans le groupe 2, Electrona domine ses adversaires ; il faudra du souffle à J.A.C. et aux Magistris pour le rejoindre. Quant aux Boulangers, ils ont mangé leur pain noir en premier en ramassant 17 buts en deux matches contre Electrona !
Dans le groupe 3, Fuchs ne s'en laisse pas compter : il est invaincu en quatre rencontres et possède une défense solide (3 buts encaissés). Derby Marin reste son plus dangereux rival n'ayant pas de défaite à son passif. Attinger et C.I.R. devront se contenter de se battre pour l'honneur à moins que...
Résultats : Police cantonale - Métaux Précieux 4-2 ; Appiani - Métaux Précieux 4-1 ; Faël - Police cantonale 4-2 ; Electrona - Boulangers 10-1 ; Boulangers - Electrona 2-7 ; Electrona - J.A.C. 2-2 ; Electrona - Les Magistris 4-2 ; Fuchs - Derby Marin 0-0 ; Fuchs - Attinger 4-0 ; Fuchs - C.I.R. 4-1 ; Attinger - Fuchs 2-2 ; Derby Marin - C.I.R. 2-1.

Esco mène le bal

Dans le groupe 2 (série B), Esco, par ses victoires contre Voumard et Adas (2-0 et 7-0) se porte en tête du classement. Son principal rival, Turuani, s'est défilé de Voumard, alors que Deko n'a pas encore joué.
Résultats : Esco - Voumard 2-0 ; Esco Adas 7-0 ; Voumard - Turuani 0-2.
Classement : 1. Esco 2-4 ; 2. Turuani 1-2 ; 3. Adas 1-0 ; 4. Voumard 2-0 ; 5. Deko.
Prochains matches : 4 mai, Esco Prêlet - Voumard à 18 h 45, aux Geneveys-s.-Coffrane ; Adas - Deko à 18 h 45, à Valangin. 8 mai : Deko - Esco Prêlet, à 19 h, aux Geneveys-s.-Coffrane ; Adas - Voumard, à 19 h, à Valangin.

CLASSEMENTS

Groupe 1 : 1. Police cantonale 3-4 ; 2. Appiani 1-2 ; 3. Faël 2-2 ; 4. Métaux Précieux 2-0.
Groupe 2 : 1. Electrona 4-7 ; 2. J.A.C. 1-1 ; 3. Les Magistris 1-0 ; 4. Boulangers 2-0.
Groupe 3 : 1. Fuchs 4-6 ; 2. Derby Marin 2-3 ; 3. Attinger 2-1 ; 4. C.I.R. 2-0.
Prochains matches : 4 mai, Derby Marin - Attinger, à 18 h 45, à Marin ; Faël - Appiani, à 19 h, à Bevaix. 7 mai : Attinger - C.I.R., à 19 h, à Valangin ; Métaux Précieux - Police cantonale, à 19 h 30, à Serrières. 9 mai : J.A.C. - Electrona, à 19 h, à Boudry ; Métaux Précieux - Faël, à 19 h, à Valangin. 10 mai : C.I.R. - Fuchs, à 19 h, à Valangin.

Logo for Bruhl featuring a circular emblem with 'NEUCHÂTEL F.C.' and 'BRUHL' text. Below it, text reads: 'Stade de la Maladière Samedi 5 mai à 20 h 15 REÇOIT BRUHL Match des réserves à 18 h 15 EN DESSOUS DE 18 ANS ENTRÉE GRATUITE pièce d'identité'.

Correspondances

Vous avez publié dernièrement un utile rappel concernant la durée de digestion que devrait respecter tout footballeur.
Votre article m'incite à vous faire part d'une remarque dont devraient tenir compte certains responsables de clubs de notre canton. La plus parfaite règle diététique reste sans valeur si le joueur n'a matériellement pas le temps de l'appliquer. A quoi sert-il de connaître les exigences de notre estomac si l'on n'a pas le temps de manger ?
La question peut paraître saugrenue. Pourtant, force est de constater que chaque samedi l'une ou l'autre de nos équipes est appelée à se rassembler sur le coup de douze heures trente. Dès lors,

D'ACCORD, MAIS...

comment un écolier qui sort de classe à midi peut-il rentrer à son domicile, dîner, prendre le chemin du stade et jouer peu après dans des conditions acceptables ?
Les membres de l'A.C.N.F. ont tacitement admis qu'une rencontre de juniors ne débiterait pas avant quatorze heures. A quoi sert donc cette convention si elle est régulièrement bafouée par d'aucuns ?
Au nom du club que je représente, j'invite chacun à consentir à fournir un effort dans ce sens. Il y va de l'intérêt d'un sport que nous aimons et du bien-être de ceux qui le pratiquent.
Jean-Pierre Dubey
Football-club Hauterive

Certitudes et incertitudes

Peu à peu la situation se précise en quatrième ligue, malgré les nombreux renvois — notamment dans le groupe six où tous les matches du week-end passé ont été renvoyés ! C'est dire que ce début de printemps pluvieux n'a guère facilité le déroulement de la compétition. Or, à quelques journées de la fin, certaines équipes n'ont plus qu'un match à jouer alors que d'autres en ont six !
Pour l'heure, Hauteville (groupe 4), Deportivo (groupe 6) et Gorgier Ia (groupe 3) sont fort bien placés pour

Table with 6 columns: Groupe 1, Groupe 2, Groupe 3, Groupe 4, Groupe 5, Groupe 6. Each column lists team names and their scores in various matches.

Advertisement for Togonal. Text includes: 'Togonal dans 46 pays', 'Les comprimés Togonal sont d'un prompt soulagement en cas de Rhumatisme - Goutte - Sciatique', 'Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses', 'Togonal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80', 'Comme friction, prenez le Liniment Togonal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.'

SHARP

Le véritable TELEVISEUR portatif
6 normes, construit spécialement
pour la Suisse romande

Le grand succès. Unique en son genre. Perfection de l'image et du son.
Fonctionnement sûr. SHARP, votre seconde TV à la maison, vous divertira aussi
au chalet ou au jardin et vous accompagnera en week-end et en vacances.

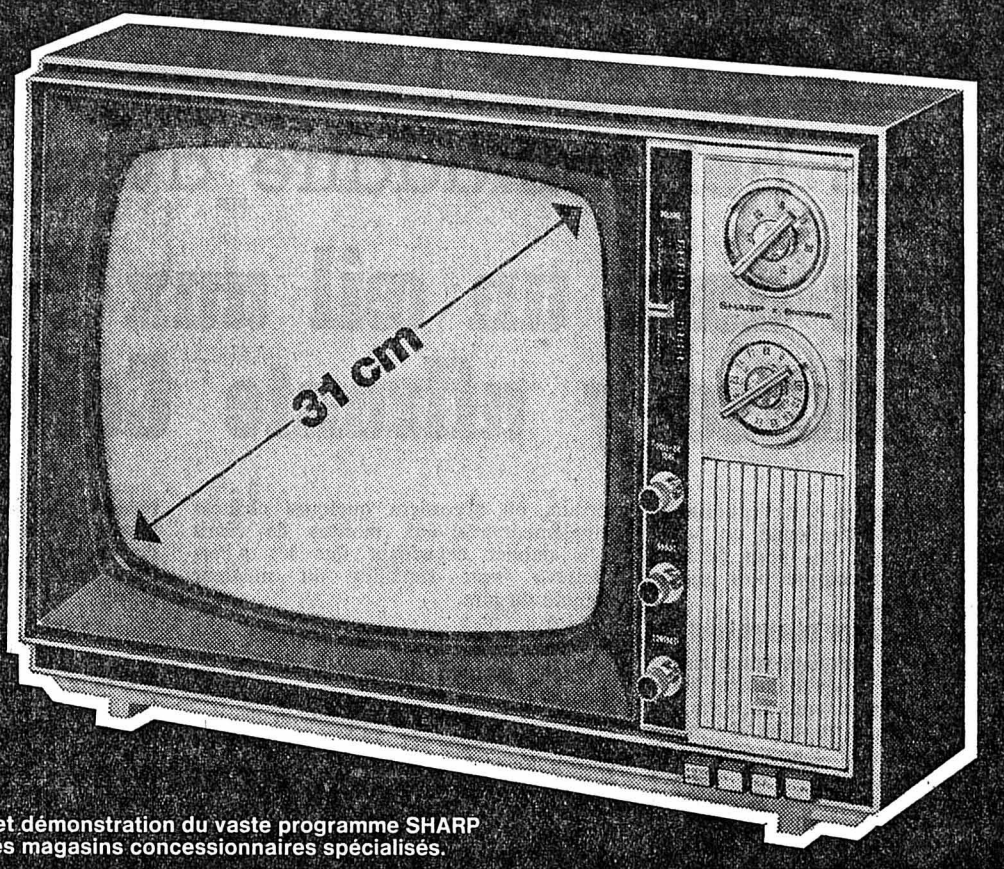
SHARP = la plus grande expérience = la plus grande sécurité!

SHARP 12 P 20: Tube image idéal de 31 cm. Entièrement transistorisé. Tuner à mémoire.
VHF/UHF. Antennes incorporées et entrées pour votre antenne d'appartement. Alimentation
par secteur et par accu extérieur 12 V. Technique compacte et ultramoderne.
Réception parfaite partout en Europe de l'ouest. France I, II et III.
420 x 320 x 290 mm. 10,5 kg seulement.



Représentation générale pour la Suisse:
DEWALD SA, 1020 Renens

Vente et démonstration du vaste programme SHARP
dans les magasins concessionnaires spécialisés.



GRAPHEX 73

Foire pour toute
l'industrie des arts
graphiques

Jours ouvrables 09.00 - 18.00 h
Dimanche 10.30 - 18.00 h

Zurich 4 - 10 mai 1973

HÔPITAL CANTONAL DE GENÈVE ÉCOLE DE SAGES-FEMMES

Les personnes désireuses d'obtenir un diplôme suisse de sage-femme ont la possibilité d'acquiescer, à l'ÉCOLE DE SAGES-FEMMES DE LA MATERNITÉ DE GENÈVE (hôpital cantonal), la formation requise.

Durée de la formation: 3 ans.
Age d'admission: dès 18 ans.
Début des études: automne 1973.
Inscriptions entre le 15 avril et le 15 mai 1973 auprès de la Direction de l'hôpital cantonal, 46, boulevard de la Cluse, 1211 Genève 4, qui fournira sur demande tous les renseignements utiles.
(Téléphone No 46 92 11 - interne 2162 ou 2676.)

JEANNERET & Cie S.A. Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

Le spécialiste TV livre tout de suite, mais aussi met, à votre disposition, son service rapide d'entretien et de dépannage

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

Voyages Jelmoli

Offres spéciales pour l'ouverture de la saison balnéaire

Tunisie 4 pour 3

Lors de l'inscription simultanée de 4 adultes
1 place gratuite

pour tous les vols de mai (chaque samedi)

dans les centres de vacances connus, comme Hammamet, Nabeul, Hamman-Lif, où vous attendent quelques très bons hôtels à prix avantageux. Deux exemples:

Hôtel Le Paradis, Hammamet

Cet hôtel de style bungalow, nouvellement ouvert, est situé directement au bord de la mer. Toutes les chambres avec bain ou douche, en partie avec vue sur la mer.

1 semaine avec pension complète **349.-**
(Fr. 465.- par personne seule)

Hôtel Les Pyramides, Nabeul

Hôtel de première classe, situé directement sur la plage de Nabeul. Toutes les chambres avec bain ou douche, en partie avec vue sur la mer.

1 semaine avec pension complète **402.-**
(Fr. 535.- par personne seule)



armourins

Neuchâtel - Tél. (038) 25 64 64

innovation

La Neuveville - Tél. (038) 51 21 44

NEUCHÂTEL 31 MAI 1973
PIERRE-A-BOT Jeudi de l'Ascension

Marche populaire

du 125^e anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel



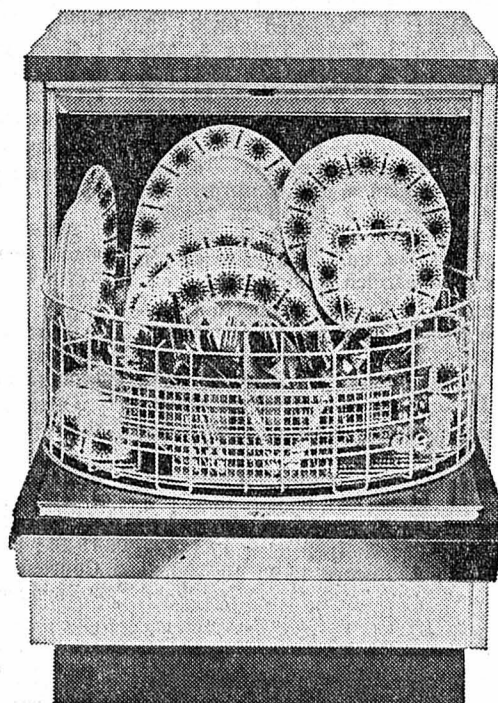
Quinzaine
de
Neuchâtel

Les bulletins d'inscription peuvent être retirés au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS, à l'agence de voyages WITTWER et dans les magasins UNIPHOT.

Dernier délai pour les inscriptions: samedi 5 mai 1973.

Schulthess - une aide de ménage comme on n'en trouve plus!

Nouveauté Schulthess: Le lave-vaisselle SG 8 d'un rendement horaire de 16 couverts.



Grande capacité de charge et rapidité — deux atouts de première importance. Le panier rotatif Schulthess, facile à remplir et pouvant être adapté à vos besoins individuels grâce à des paniers supplémentaires — a une capacité de 8 couverts complets.

Pour laver ces 8 couverts, il lui faut à peine 30 minutes. C'est dire qu'en 60 minutes vous arrivez à faire deux charges, comprenant aussi bien toute la vaisselle de table que les autres ustensiles de cuisine. En d'autres termes: pendant le repas, le SG 8 lave les casseroles, les ustensiles, etc., et se charge immédiatement après des couverts de table. Résultat: jamais de vaisselle sale accumulée dans votre cuisine!

Atout supplémentaire: le panier rotatif! Grâce à la rotation du panier, la vaisselle est lavée et rincée à fond sur toutes ses faces — aussi proprement que si vous la laviez à la main.

Les autres avantages du SG 8: Mille fois éprouvé dans les hôtels et restaurants * Dispositif anti-inondation incorporé empêchant tout débordement * Pratiquement inaudible * Commande par cartes perforées assurant une grande flexibilité des cycles de lavage * Installation par simple raccordement au robinet d'eau chaude et froide * Adoucisseur d'eau superflu.

De plus, vous pouvez compter sur notre service après-vente, l'un des plus grands en Suisse. Il comprend plus de 140 monteurs dont le souci majeur est de vous garantir en tout temps un fonctionnement impeccable de votre Schulthess.



SCHULTHESS

Schulthess — des aides de ménage précieuses:
machines à laver entièrement automatiques, essoreuses, séchoirs,
repasseuses automatiques, lave-vaisselle.

Les automates Schulthess sont en vente dans les villes suivantes:
Zurich, Berne, Coire, St-Gall, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Lugano-Viganello, Bâle (Sanitär Kuhn AG).

HORAIRE OFFICIEL DES MATCHES

Sociétés sportives
Channes - Coupes
Plaquettes
Tout pour
vos manifestations
Gravure
Willy STEINER & FILS
Seyon 7 NEUCHÂTEL ☎ 25 74 14

Sport SERVICE
Equipements sportifs et chaussures
Promenade-Noire 10
Neuchâtel Tél. (038) 24 57 87

LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant: La Gaine Viso
Tél. (038) 33 22 12
2072 SAINT-BLAISE

CARROSSERIE
DROZ
VAUSEYON
Neuchâtel
Tél. (038) 25 25 55

Encore aujourd'hui
La qualité d'autrefois
BAILOD
Bâton 4 NEUCHÂTEL ☎ 25 43 21

Radio - Télévision
Hi-Fi
chez le spécialiste
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 Neuchâtel ☎ 24 97 71

Confiez vos transports au
spécialiste,
déménagements tous pays.
Camionnage officiel.
FLUHMAN, Saint - Blaise
Tél. (038) 33 17 20.

GRAND CHOIX DE
JEANS
LEVI'S
JOHN'S
WRANGLER
POUR DAMES ET MESSIEURS
CHEZ
JUTZELER
Hôpital 3 Neuchâtel

Bière Muller
Pour votre appareil mé-
nager, adressez-vous au
spécialiste
MEILLARD & GLAUS
électricité
Cortailod Tél. (038) 42 11 52

VINS MEIER
La Coudré - Neuchâtel
Tél. (038) 33 25 15
Vins fins de Neuchâtel
CHASSE-PEINES
FRANCARMIN

Hôtel de Commune
Le rendez-vous des sportifs
Rochefort
Spécialités:
Entrecôte « ALGÉRIENNE »
Entrecôte « CLUSETTE »
Fam. E. Vaucher-Birrer
Tél. (038) 45 12 77

JUSQU'AU 30 MAI

CONCOURS DE DESSIN AUTOBIANCHI A 112

POUR ENFANTS JUSQU'À 14 ANS

DOTÉ DE 112 PRIX

DEMANDEZ LE RÈGLEMENT



Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 24 12 12
AUTOBIANCHI

Liste du championnat des 5 et 6 mai 1973

Réserves :

Neuchâtel Xamax - Bruhl 18 h 15 Samedi 5

Ire ligue

Fontainemelon - Renens 15 h Dimanche 6
Le Locle - Meyrin 15 h Dimanche 6

Interrégionaux A II

Comète - Concordia 15 h Dimanche 6

Talents ligue nationale

Jun. C Neuchâtel Xamax - Sion 14 h Dimanche 6
Chaux-de-Fonds - Chênois 14 h 30 Dimanche 6

Interrégionaux B

1. Le Locle - Chaux-de-Fonds 13 h Dimanche 6
2. Neuchâtel Xamax - Morat 15 h 30 Dimanche 6
3. Etoile Sporting - Lausanne 16 h 30 Dimanche 6

Ile ligue

6. Couvet I - Corcelles I 15 h Dimanche 6
7. Saint-Imier I - Boudry I 16 h 30 Samedi 5
8. Superga I - Neuchâtel Xamax II 14 h 30 Dimanche 6
9. La Sagne I - Bôle I 15 h Dimanche 6
10. Le Parc I - Fleurier I 9 h 15 Dimanche 6

Ile ligue

11. Serrières I - Châtelard 14 h 30 Dimanche 6
12. Superga II - Floria Ib 10 h 15 Dimanche 6
13. Sonvilier I - L'Areuse I 15 h Dimanche 6
14. Saint-Blaise I - Colombier I 9 h 30 Dimanche 6
15. Travers I - Auvernier I 14 h 30 Dimanche 6
16. Neuchâtel Xamax III - Corcelles II Joué jeudi
17. Le Locle II - Floria IA 10 h Dimanche 6
18. Saint-Imier II - Marin I 10 h Dimanche 6
19. Etoile I - Ticino I 10 h 15 Dimanche 6

Ive ligue

21. Môtiers I - Blue Stars I 15 h Samedi 5
22. Travers II - Fleurier IIa 15 h Samedi 5
23. Noiraigue I - L'Areuse II 9 h 45 Dimanche 6
24. Fleurier IIb - Buttes I Pas reçu
25. Comète II - Cortailod II 9 h 45 Dimanche 6
26. Boudry IIa - Pal Friul I 10 h Dimanche 6
27. Espagnol I - Auvernier II 14 h Dimanche 6
28. Saint-Blaise II - Colombier II 15 h 30 Samedi 5
29. Gorgier Ia - Audax II 14 h 30 Dimanche 6
30. Salento I - Saint-Blaise IIa 15 h Dimanche 6
31. Serrières II - Boudry IIb Pas reçu
32. Espagnol Ib - Marin IIb 16 h Dimanche 6
33. Bôle II - Le Landeron I 9 h 45 Dimanche 6
34. Châtelard II - Lignièrès I 9 h 45 Dimanche 6
35. Cressier I - Gorgier Ib Pas reçu
36. Hauterive II - Béroche II 9 h 45 Dimanche 6
37. Les Bois Ia - Geneveys-sur-Coffrane I 15 h Dimanche 6
38. Etoile IIa - Sonvilier II 9 h Dimanche 6

39. Chx-de-Fds II - Coffrane I 8 h 30 Dimanche 6
40. Les Ponts I - Centre Esp. I 14 h 30 Dimanche 6
41. Le Parc II - Le Locle III 17 h 30 Samedi 5
42. Les Brenets I - Deportivo I 15 h Dimanche 6
43. La Sagne II - Ticino II Pas reçu

Juniors A

44. Le Landeron - Châtelard 15 h Dimanche 6
45. Lignièrès - Boudry Pas reçu
46. Buttes - Fleurier 14 h 15 Samedi 5
47. Cressier - Colombier Pas reçu
48. Fontainemelon - Hauterive 16 h 30 Samedi 5
49. Saint-Imier - Saint-Blaise 15 h 30 Dimanche 6
50. Comète - Le Locle 14 h 45 Samedi 5
51. Superga - Ticino 8 h 15 Dimanche 6

Juniors B

52. Etoile - Travers 15 h 15 Samedi 5
53. Geneveys-sur-Coffrane - Hauterive 14 h 45 Samedi 5
54. Neuchâtel Xamax II - Couvet I 15 h 30 Samedi 5
55. Saint-Imier I - Marin 15 h Samedi 5
56. Neuchâtel Xamax I - Comète 13 h Dimanche 6
57. Chaux-de-Fonds - Boudry 14 h 30 Samedi 5
58. L'Areuse - Bôle 15 h 15 Samedi 5
59. Colombier - Couvet II 13 h 30 Samedi 5
60. Béroche - Audax 14 h 30 Dimanche 6
61. Sonvilier - Les Bois 14 h 30 Samedi 5
62. Les Ponts - Saint-Imier II 15 h 30 Samedi 5

Juniors C

63. Marin - Saint-Blaise I 14 h Samedi 5
64. Colombier - Comète 13 h 30 Samedi 5
65. Boudry - Hauterive I 15 h Samedi 5
66. Etoile - Neuchâtel Xamax 13 h 30 Samedi 5
67. Le Locle I - Hauterive II 15 h Samedi 5
68. Floria - Geneveys-sur-Coffrane 14 h Samedi 5
69. Saint-Imier - Le Parc 13 h 30 Samedi 5
70. Le Locle II - Chx-de-Fds 12 h 30 Samedi 5
71. Corcelles - Audax 14 h Samedi 5
72. L'Areuse - Fleurier 14 h Samedi 5
73. Lignièrès - Cressier Pas reçu
74. Châtelard - Le Landeron 14 h 30 Samedi 5
75. Dombresson - Fontainemelon 14 h Samedi 5
76. Cortailod - Auvernier Pas reçu

Juniors D

77. Etoile I - Geneveys-s.-Cof. 13 h 30 Samedi 5
78. Comète - Le Locle Pas reçu
79. Boudry - Neuchâtel Xamax 13 h 45 Samedi 5
80. La Sagne - Saint-Imier 14 h Samedi 5
81. Les Bois - Chaux-de-Fonds Pas reçu
82. Etoile II - Corcelles 15 h Samedi 5
83. Fontainemelon - Audax 15 h Samedi 5
84. Cortailod - Béroche Pas reçu
85. Hauterive - Le Landeron 14 h Samedi 5
86. Le Locle - Superga 16 h 30 Samedi 5
87. Boudry - Fontainemelon 16 h 15 Samedi 5
88. Chx-de-Fds - Le Parc Pas reçu

Instructions méthodologiques pour entraîneurs

Elèves et juniors des catégories D, C et B

But :

Transmission de la technique du déroulement du mouvement ainsi que du rythme. Notions fondamentales de tactique.

Méthode de travail :

1. Méthode de travail ordonnée pour une bonne technique
— Méthode progressive, c'est-à-dire au plus difficile
— du simple au compliqué
— du connu à l'inconnu.

Présentation :

1. Explications et description de l'exercice
— peu parler
— accentuer le point principal
2. Démonstration (présentation)
— Principe : ni trop, ni trop peu
— visible pour tous
— du meilleur côté
— face à la classe (comme un miroir)
— déroulement correct du mouvement

— accentuer le point principal
— démontrer la phase au ralenti
— évtl. mouvement arrêté (bonne tenue du corps)
— rythme normal
— Pendant la présentation ne donner aucune explication
— Si une précision est nécessaire, alors s'arrêter dans l'exercice
— Faire démontrer l'exercice par un élève et commenter
— La démonstration de l'élève se prête, également, si elle est meilleure que celle du professeur ! Faire démontrer des exercices pour un groupe de joueurs par un élève. Le moniteur donne des explications.

3. Organisation de la pratique des exercices
Principe : prendre le plus de décisions possible avant l'entraînement déjà :
— Préparation (par avance) du matériel nécessaire
— Choisir la formation des exercices :
— en colonnes par 1, 2, 3, 4

— sur 1 rang, sur 2 rangs
— en cercle
— en essaim
— choix des groupes de joueurs, par 2, par 3, par 4.

Réalisation :

— Eviter les accidents
— Exploitation rationnelle, pas de perturbation
— Utilisation de l'espace, du temps, du matériel, des balles
— Possibilités d'exercices intensifs pour tous

Correction :

Les corrections aident à l'apprentissage des devoirs donnés.

1. Principes :

— ne corriger qu'une faute à la fois
— exercer, corriger, exercer
— critiques constructives, encourager, ne pas blesser l'élève.
La correction ne doit pas être un reproche.

2. Procédé

— reconnaître les fautes, fautes principales
— trouver la raison
— donner les fautes
— donner des méthodes de correction
— démontrer les fautes en exagérant, puis démontrer correctement
— intercaler des exercices de correction pour éliminer les fautes.

Votre publicité dans la

FANFeuille d'avis
de Neuchâtel-L'Express

Une équipe dynamique de spécialistes en publicité-presses saura vous conseiller judicieusement.
Un coup de téléphone suffit !

Service des annonces
Tél. (038) 25 65 01

DANCING
SANDY-BAR
NODS - Tél. (038) 51 28 89
Ouvert de 8 h à 23 h 30
Vendredi et samedi jusqu'à 2 h 30
RESTAURATION CHAUDE
jusqu'à 22 h 30
Le directeur : L. DANELON

Tous les articles de
TENNIS - FOOTBALL
chez
bertsch
SPORTS
Fausse-Brayes 3 - Neuchâtel - ☎ 24 51 41

Cette page publi-sportive est réallisée par notre collaborateur
Claude Sermet
qui se fera un plaisir de vous renseigner. Faites-lui parvenir votre publicité. Ainsi que texte et photos des équipes de votre société.
Téléphonez-nous au
No (038) 25 65 01. Mercl.



Mais attention à Fuente et Moser

Championnats de Zurich: une chasse gardée pour les Belges?

Les championnats de Zurich, dernière épreuve printanière de la Coupe du monde intermarque, vont-ils demeurer une chasse gardée des Belges? Vainqueurs des quatre dernières confrontations, les coureurs du «plat pays» seront une fois encore les hommes à battre dimanche sur le difficile parcours zurichois: 254 kilomètres tracés dans la campagne zurichoise et ponctués de quelques difficultés majeures, dont les côtes de Regensberg et Hutlikon placées dans la boucle finale (25 km) à couvrir trois fois.

La victoire pourrait, une fois de plus, être l'apanage d'un Belge, la moitié du peloton étant composé de compatriotes d'Eddy Merckx actuellement retenu par sa campagne espagnole, tout comme son lieutenant Swerts, vainqueur en 1969. Swerts inaugura du reste la série des quatre derniers succès belges, Godefroot (1970), Van Springel (1971) et Vanneste (1972) prenant le relais. Or, tant Godefroot, que Vanneste seront au départ à la tête de l'armada belge, dont Dierick (récent vainqueur de la Flèche Wallonne) sera un des chefs de file au même titre que les Verbeeck, Pintens, Van Linden, Van Impe. Certes, ils se retrouveront confrontés avec le jeu d'équipe, puisque appartenant à trois groupes différents.

C'est ainsi que Dierick et Godefroot se devront assistance chez Flandria, Van Impe et Vanneste seront solidaires sous le maillot rouge et jaune de Sonolor, alors que le duo Pintens (vainqueur mardi à Frankfurt) — Van Linden tirera à la même corde au sein du groupe Rokado.

MOSER ET FUENTE
60mes du nom, ces Championnats de Zurich seront peut-être une chasse gardée des Belges (58 au départ)? Or, dans l'opposition les vainqueurs probables profiteront de la moindre faille pour saisir leurs chances. En concluant peut-être des «alliances» afin de battre en brèche cette coalition. C'est ainsi qu'un homme comme Francesco Moser, allié au champion suisse Fuchs et à ses compatriotes Bergamo et Colombo, peut venir brouiller les cartes. Mais il est une formation dont il conviendrait de se méfier: le groupe espagnol Kas. Avec Fuente à sa tête,

Galdos et Lazcano, l'équipe aux maillots jaune citron est à même de poser quelques problèmes aux plus ambitieux.

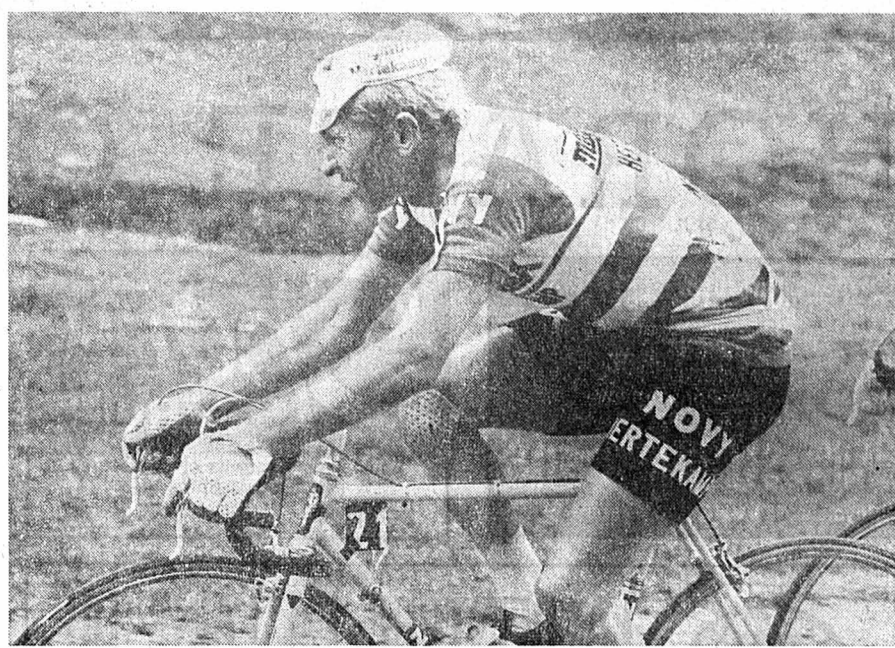
LES SUISSES
Et puis il y a les autres. Les obscurs. Ceux sans qui la course n'existerait pas. La masse. Et dans cette masse les Suisses: six, mis à part Fuchs, le sociétaire de la Filotex, le seul groupe italien engagé en raison du Tour de Toscane de samedi. Louis Pfenninger et Ueli Sutter — le dernier-né des Professionnels helvétiques placé sous la direction de Grieshaber — courent avec l'Allemand Fritz et les Belges Kerremans et Dehaes. Pour leur part Hubschmid et Savary serviront de «porteurs d'eau» aux témoins de la Sonolor, mais également de points dans la mesure où ils

seraient appelés à préparer le terrain dans une région qu'ils connaissent à merveille. Et pour l'occasion ils seront secondés par Albert Zweifel, le spécialiste de cyclocross au bénéfice, comme eux, de la double appartenance (ITCA en Suisse).

LES AMATEURS
Et si la renommée des Championnats de Zurich est due principalement par la présence d'excellents professionnels, cette renommée est également fondée sur les courses amateurs-élites, amateurs et juniors se déroulant parallèlement à celle des «pros».

Chez les élites, le gotha helvétique sera une fois de plus au départ. Nul doute que les Schmid, Ravasi, Kurmann (son retour en forme est annoncé), Schaer et autres Salm, Leuenberger, Stitz ne se feront pas la moindre concession sur les 175 kilomètres de leur pensum dominical.

P.-H. BONVIN



PINTENS. — Ancien vainqueur du Tour de Suisse, le Belge sera l'un des nombreux favoris des Championnats de Zurich. (Archives - Photopress)

Tour de Suisse 1973 Reybroeck au départ

Les organisateurs du Tour de Suisse (15 au 22 juin) viennent d'enregistrer les inscriptions de coureurs belges et anglais. L'équipe belge Novy participera à cette épreuve avec Daniel van Ryckeghem, vainqueur d'une étape lors du Tour de Suisse de 1968, Guido Reybroeck, vainqueur de trois reprises de la classique Paris-Tours, Dick Baert, ancien champion du monde de poursuite, Eddy Cael, Christian Callens et Frans van Looy.

D'autre part, l'équipe anglaise Raleigh sera formée de Dave Lloyd, vainqueur l'an dernier du Grand prix Guillaume Tell, Phil Bayton, Derek Harrison, roi de la montagne au Tour de Suisse de 1968, Brian Jolly, Williams Bisdan, Mick Holmes, Phil Marrows et David Watson.

karting L'élite mondiale

Les meilleurs pilotes de kart du monde seront réunis ce week-end à Vevey pour une série d'épreuves comprenant notamment un Grand prix international en trois manches, une course pour kart carrossés (en trois manches également) et une finale où les meilleurs internationaux seront opposés aux vainqueurs de la course nationale.

Parmi les inscrits, le Belge François Goldstein, champion du monde, qui

GP international réunie à Vevey

participera aux épreuves classiques et aux épreuves sur karts carrossés, les meilleurs Italiens et l'équipe nationale suisse au grand complet (neuf nations au total).

La journée sera d'autant plus intéressante que les fabricants de moteurs ont mis au point un système d'allumage électronique qui accroît notablement la puissance des engins dits classiques.

D'autre part, ce sera la première fois en Europe que l'on verra en compétition des karts carrossés conçus de façon à ce que le pilote puisse les mettre lui-même en marche en cas d'arrêt. Le profilage — châssis en polyester — permet, grâce à un meilleur aérodynamisme, de gagner encore en puissance. Ces petits bolides iront certainement très vite sur la place du Marché à Vevey.

tennis de table Promotion en ligue A

Bâle ou Urania?
La finale du championnat suisse de ligue B opposera, samedi au collège Erlenanweg, à Berne, U.G.S. au T.C. Bâle. Le vainqueur sera promu en ligue A. Les deux équipes partent avec des chances sensiblement égales. Pour parvenir à s'imposer, U.G.S. compte sur trois succès de son No 1, le Français Henri Pochouillon (classe A 13). L'équipe eaux-vivienne sera complétée par Jacques Perrollaz et Claude Chomety avec Jose Aruna comme réserviste. Du côté bâlois, l'équipe sera formée de Heinzmann, Uttinger et Dume.

Rappelons qu'U.G.S. s'était imposé dans le groupe romand de ligue B en devançant de deux points le Rapid Genève et de sept points la deuxième garniture du Silver Star.

boxe Championnat suisse

Les demi-finales des championnats suisses amateurs, qui se dérouleront dimanche à Genève, mettront les boxeurs suivants en présence:
Mouche: Petrassi (Glaris) contre Hausammann (Berne), Gatto (Glaris) qualifié directement pour la finale du 12 mai à Ascona.
Coq: Gemperli (Saint-Gall) contre Daenzer (Baden), Spavetti (Berne) contre Caraccio (Porrentruy).
Plume: Sciarino (Beringen) contre Vicini (Colombier), Zimmermann (Berne) contre Mucaria (Porrentruy).
Légers: Moget (Genève) contre Norelli (Frauenfeld), Mucaria (Porrentruy) contre Peters (Genève).
Surlegés: Emery (Sion) contre de Michiel (Genève), Rot (Schaffhouse) contre Mele (Zurich).
Welters: Buetiger (Soleure) contre Sanner (Bâle), Femminis (Ascona) contre Ballmann (Berne).
Survélés: Corpataux (Berne) contre Marti (Brugg), Bracher (Brugg) contre Born (Bâle).
Moyens: Schuepbach (Brugg) contre Arai (Berne), Erber (Bienne) contre Marti (Uster).
Mi-lourds: Patelli (Ascona) contre Fahrni (Thoune), Battistini (Genève) contre Fiol (Morges).
Lourds: Meier (Winterthur) contre Cudry (Fribourg), Killer (Gebenstorf) contre Hyzik (Soleure).

athlétisme Record du monde

Au cours d'une réunion à Varsovie, la Polonaise Elsbietta Skowronska a établi le premier record d'Europe féminin sur la nouvelle distance de 400 m haies. Crédité de 59"3, la Polonaise n'a manqué le record du monde de l'Américaine Wendy Kenig qui pour deux dixièmes de seconde.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants?
Liste des gagnants du concours supplémentaire No 5 des 1er et 2 mai 1973:
1 gagnant avec 12 points = 36.374 francs.
47 gagnants avec 11 points = 773 francs 90.
538 gagnants 10 points = 67 fr. 60.

SPORTS dernière

BILLARD
Le club de billard d'Ascona a remporté le premier championnat suisse par équipes au cadre 42/2. En finale, l'équipe tinoise qui avait l'avantage d'évoluer dans sa propre salle a battu la Chaux-de-Fonds (7-2) au cours d'un match où les deux joueurs d'Ascona Marino Corti et Alfonso Paganetti ont réalisé respectivement 1607 et 2727 points, ce qui représente la meilleure moyenne générale et individuelle.

AUTOMOBILISME

Le Belge Jacky Ickx a réussi un exploit lors de la première séance d'essais en vue des 1000 kilomètres de Spa-Francorchamps, qui seront courus dimanche. Au volant de sa Ferrari, Ickx a été crédité de 3'14", améliorant ainsi officiellement le record du circuit détenu par le regretté Jo Siffert avec 3'14"6.

Après son succès aux 1000 km de Monza, l'écurie Ferrari participera comme prévu aux 1000 km de Spa-Francorchamps, dimanche. La marque de Maranello alignera trois voitures confiées aux équipages habituels Ickx-Redman, Reuteman-Schenken et Merzario-Pace. En revanche, deux Ferrari seulement participeront à la Targa Florio le 13 mai, pilotées par Ickx-Redman et Merzario-Vacarella.

CYCLISME

L'Australien Dany Clark, médaille d'argent du kilomètre olympique à Munich, a remporté l'épreuve de vitesse du Grand prix des Etats-Unis, au vélodrome californien d'Encino (Californie) en battant en finale le Français Daniel Morelon, champion olympique de la spécialité, et le Soviétique Vladimir Semenov, médaille d'or en tandem.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Woltrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Tour de Romandie: Les derniers engagés

Septante deux coureurs répartis en douze équipes prendront le départ, le 8 mai prochain, du Tour de Romandie. Les deux dernières formations retenues par les organisateurs sont celle de GBC, qui dirigera l'ex-coureur Dino Zandegu, et celle de Gitane, dont la direction technique est assurée par André Desvages. Ces deux formations ont annoncé les coureurs suivants:
GBC: Vladimiro Panizza, Wilmo Francioni, Mario Anni, Roberto Sorlini, Alessio Peccolo, Silvano Ravagli (tous It.).
Gitane: Joel Milliard, Ferdinand Julien, Raymond Martin, Alain Nogues et Michel Pitard (tous Fr), ainsi que Joachim Andrade (Por).

Le Tour d'Autriche

L'Autriche a remporté le prologue par équipes du tour d'Autriche pour amateurs. Classement: 1. Autriche 24 kms en 31'01". 2. Pologne à 45". 3. équipe régionale autrichienne à 58". 4. Allemagne de l'Ouest à 1'01". 5. Yougoslavie à 1'07". 6. Hollande à 1'31". Puis: 8. Suisse à 1'42".

La première étape, Bad Deutsch-Bad Vueslau (73kms) est revenue à l'Autrichien Peter Fernbach, qui a du même coup pris la tête du classement général.

1re étape: 1. Peter Fernbach (Aut) 1 h 39'35". 2. Olof Petersen (Dan) à 8". 3. Jan van Houwelingen (Ho) à 13". suivi du peloton avec notamment les Suisses Reymond, Wunderlin et Summermatter.

Les équipes pour le GP suisse de la route

Les organisateurs du Grand Prix suisse de la route, épreuve réservée aux amateurs d'élite qui se déroulera du 23 au 27 mai, annoncent les équipes suivantes: Ica, Allegro, Tigra-Zenter, Cilo, Allegro Binningen, Savro, Vuille et Mondia pour les Suisses. Les formations étrangères viendront de la Belgique, de l'Italie, de la France et de la Pologne.

Deux équipes helvétiques ont d'ores et déjà donné connaissance de leur composition. Il s'agit d'Allegro avec Anton Hasler, Beat Graub, Roland Schaer, Yvan Schmid et Robert Thalmann, et du groupe sportif Tigra-Zenter avec Toni Stocker, Meinrad Voegelé, Hans Wuehrich, Richard Trinkler et Ernst Nyffeler.

tennis Avec le retour des joueurs « pros »

La Coupe Davis retrouve son lustre

La Coupe Davis entre cette semaine dans une phase importante avec le deuxième tour de la zone européenne et les finales des zones orientale et américaine (section sud) qui se dérouleront les 4, 5 et 6 mai.

Avec le retour des professionnels sous contrat, à la suite des accords intervenus entre «World Championship Tennis» et la Fédération internationale, la Coupe Davis va reprendre, après plusieurs années de flottement, son visage de véritable championnat du monde par équipes réunissant l'élite. Ainsi verra-t-on réapparaitre cette année des joueurs comme le hollandais Tom Okker, le Yougoslave Nicola Pietrangeli, les Britanniques Mark Cox et Roger Taylor dont les contrats, non renouvelés, arrivent à expiration.

basketball Les Etats-Unis gagnent la 3me confrontation

Les Etats-Unis, battus de deux points lundi à San Diego (76-78), ont repris l'avantage sur l'URSS, à Albuquerque, en enlevant avec seize points d'écart le troisième match de leur série de six rencontres avec les champions olympiques, sur la marque de 83-67 (44-31). Les Américains, qui méritent ainsi par deux victoires à une grâce à leur succès dans la confrontation initiale de Los Angeles (83-65), retrouveront leurs vainqueurs de Munich samedi à Indianapolis.

Encouragés par une foule enthousiaste de près de 15.000 spectateurs à l'arène des sports de l'Université du Nouveau Mexique, les joueurs américains ont contrôlé toute la rencontre, qui fut à l'exception près de la fin, les contacts furent fréquents, ce qui souvent faillit provoquer des empoussières. Ron Behagen, avec 18 points à son actif dans la seule première période, permit aux Etats-Unis de prendre l'avantage dès les premières minutes. Après le repos, atteint sur le résultat de 44-31, ce fut au tour de l'arrière Ernie Digregorio de se distinguer en inscrivant dans la deuxième partie du match 14 de ses 16 points.

Les Soviétiques, qui s'alignaient sans leur pivot Alexandre Belov, blessé légèrement, n'ont pas su bénéficier de la remarquable réussite connue par Alexandre Salnikov, le meilleur réalisateur du match avec 31 points à lui seul, soit près de la moitié du total de son équipe.

EDDY MERCKX GRIGNOTE DES SECONDES À LA «VUELTA» Troisième victoire d'étape pour Karstens

Toujours omniprésent, le Belge Eddy Merckx a contrôlé la septième étape, Puebla de Farnals - Castellon, longue de 165 kilomètres, du Tour d'Espagne. L'Espagnol José Pesarrodona a bien sûr conservé son maillot de «leader», mais Merckx, à l'occasion du sprint de l'étape volante, lui a grignoté encore dix secondes précieuses au classement général. Quant au Hollandais Gerben Karstens, il a mis à profit la journée de jeudi pour signer, au sprint, sa troisième victoire d'étape.

Il faisait très chaud pour cette septième étape et les coureurs ont pratiquement couru groupés tout au long des 165 kilomètres. Quelques tentatives d'échappées ont bien eu lieu, mais Eddy Merckx, toujours aussi vigilant, n'accorda aucune liberté à personne. Il passa en tête au sommet des cols de la Esliada et de la Basa, remportant également le sprint volant et les 10" de bonification. C'est donc au sprint que s'est jugée l'arrivée et Karstens, très en verve, régla aisément tout le monde.

La huitième étape, longue de 245 kilomètres, comportera deux cols de troisième catégorie sans grande difficulté. Elle mènera les coureurs de Castellon à Calael.

Quant au Français Roger Pingeon, qui s'était sérieusement blessé à la suite d'une chute lors de la cinquième étape, il a quitté l'hôpital de Teruel. Selon les médecins, l'ancien vainqueur du Tour de France a totalement récupéré de ses blessures.

Classements

Classement de la 7me étape, Farnals Castellon (165 kms): 1. Gerben Karstens (Ho) 4 h 31'22" (-20" de bonification). 2. Roger Swerts (Be) même temps (-10"). 3. Jacques Esclassan (Fr) même temps (4"). 4. Domingo Perurena (Esp) 5. Paul Collaer (Be) 6. Andres Oliva (Esp) 7. Juan Zurano (Esp) 8. Jaime Huelamo (Esp) 9. Javier Elorriaga (Esp) 10. Pedro Torres (Esp) 11. Goicoechea (Esp) 12. Van Springel (Be) 13. Viejo (Esp) 14. Gonzalez (Esp) 15. Mijntjens (Be), suivis du peloton, tous même temps que Karstens.

Classement général: 1. Jose Pesarrodona

(Esp) 30 h 24'57" (moyenne 38 km 762). 2. Eddy Merckx (Be) 30 h 25'48". 3. Gerben Karstens (Ho) 30 h 26'03". 4. Domingo Perurena (Esp) 30 h 26'21". 5. Jos de Schrenmaeker (Be) 30 h 26'31". 7. Roger Swerts (Be) 30 h 26'35". 7. Luis Ocana (Esp) 30 h 26'38". 8. Jose-Antonio Gonzalez-Linares (Esp) 30 h 26'47". 9. Bernard Thévenet (Fr) 30 h 26'52". 10. Pedro Torres (Esp) 30 h 26'53". 11. Van Springel (Be) 30 h 27'03". 12. Manzanque (Esp) 30 h 27'12". 13. Van Schil (Be) 30 h 27'18". 14. Catieau (Fr) 30 h 27'22". 15. Agostinho (Por) 30 h 27'24". 16. Esclassan (Fr) 30 h 27'31". 17. Jimenez (Esp) 30 h 27'33". 18. Labourdette (Fr) 30 h 27'34". 19. Gomez-Lucas (Esp) 30 h 27'38". 20. Schleck (Lux) 30 h 27'40".

football Corruption en Allemagne

Joueurs de Schalke 04: peines confirmées

Le «tribunal» de la Fédération ouest-allemande (DFB) a confirmé à Francfort la sentence rendue le 17 avril dernier par la commission de discipline de la DFB contre quatre joueurs de Schalke 04, Rolf Ruesmann, Klaus Fichtel, Herbert Luetkeboemert et Hans-Juergen Wittkamp (actuellement Moenchengladbach), compromis dans l'affaire de corruption du football allemand. Les quatre hommes avaient été condamnés, une première fois le 17 avril dernier à deux ans de retrait de licence et à 2200 d. marks d'amende, pour avoir touché des «pots de vin» lors du match qui avait opposé le 17 avril 1971 leur équipe à Armia Bielefeld. Un conflit entre la justice ouest-allemande et la DFB avait éclaté vendredi dernier. Deux chambres civiles du

Corruption en Allemagne

tribunal de Francfort avaient en effet décidé dans un jugement en référé pris sur la demande des intéressés de lever la suspension qui les touchait jusqu'au moment où une commission d'arbitrage neutre se serait prononcée en appel.

Des incidents ont marqué le match Newcastle United - AC Turin, comptant pour le tournoi anglo-italien. Quatre joueurs ont en effet été expulsés durant la rencontre par l'arbitre: les Italiens Masiello et Cereser ainsi que les Britanniques Smith et Craig. Finalement, l'équipe anglaise l'a emporté par 5 - 1.

Cornioley: le 17me protégé de Michaud

Après la journée de championnat de mercredi, le «coach» national Bruno, Michaud a retenu Marcel Cornioley (Young Boys) comme 17me joueur en vue du match éliminatoire de la coupe du monde Suisse - Turquie, qui aura lieu mercredi prochain à Bâle.

Présélection turque

La Fédération turque a présélectionné 22 joueurs en vue du match éliminatoire de la coupe du monde Suisse - Turquie. Par rapport à l'équipe qui s'était inclinée en 1971 à Zurich (0 - 4), on retrouve quatre joueurs: Zekeriyä, Metin, Mehmet et Ismail.

LA PRÉSELECTION

gardiens: Dino Sabri et Oezdenak Yasin. joueurs du champ: Temeller, Tuncay, Ujender Bueltel, Oguz Mehmet, Senguel Ziya, Saner Fuat, Alp Zekeriyä, Sipahi Muzaffer, Kurt Metin, Oezgul Mehmet, Aktan Mehmet, Mesci Koeksal, Yurteri Oezer, Turan Cemil, Arca Ismail, Senlen Sevkî, Guelas Aydin, Boeruetecene Ahmet, Abdullahieric Adil, Karasu Rasit et Goenuler Zafer.

L'équipe turque arrivera lundi à midi à l'aéroport de Zurich-Kloten. Le match sera dirigé par l'arbitre hongrois Gyula Emsberger, assisté de ses compatriotes Laszlo Vihanyo et Gusztav Bircsak.

divers DANS LE JURA

Un ouvrier italien critique Réal... Deux couples espagnols quittent l'usine et rentrent en Espagne!

Se serait-on douté que le résultat du match Real-Madrid contre Ajax-Amsterdam aurait des retombées jusque dans les usines jurassiennes? L'histoire qui suit est à peine croyable, et pourtant rigoureusement authentique!

Une fabrique de boîtes de montres du haut de la vallée de Delémont occupe deux couples d'Espagnols, dont un depuis cinq ans au moins. Le lendemain du match qui opposa l'équipe hollandaise à celle de Madrid, un ouvrier italien, camarade de travail d'une des deux citoyennes espagnoles, se permit quelques plaisanteries sur l'issue du match de la veille, ajoutant que le Real-Madrid était exclu de la coupe d'Europe, alors que le Juventus de Turin s'était qualifié pour aller, lui, en finale...

C'en était assez pour déclencher le drame. La bouillante et susceptible Espagnole alla immédiatement alerter son mari, ainsi que le second couple, dans un des autres départements de l'usine. Les quatre hi-

dalgos se précipitèrent au bureau et posèrent au directeur de l'entreprise l'ultimatum suivant: «Ou vous mettez immédiatement l'Italien à la porte, ou c'est nous qui partons!»


Impossible de faire entendre raison aux supporters inconditionnels du Real-Madrid. Le patron refusant de congédier l'ouvrier italien pour un motif aussi futile, les quatre Espagnols firent savoir incontinent qu'ils quittaient l'usine et regagnaient leur pays natal!

Ils jurèrent même de «faire» leur mois, comme le prescrit le contrat d'engagement, préférant perdre la retenue conventionnelle. Les deux couples quittent l'usine aujourd'hui même, ainsi que le logement d'usine à louer plus que modérément qu'ils occupaient. Après avoir vendu leur mobilier, ils regagneront la patrie du... Real-Madrid.

Heureuse équipe qui suscite des passions aussi absolues, et aussi désintéressées!

BEVI

Où vas-tu ? A Berne à la BEA, bien entendu !



EXPOSITION
Artisanat
Agriculture
Industrie
Commerce

Berne 28 avril - 8 mai

Offrez-vous une belle journée à la BEA - l'exposition avec charme.

Terrain d'exposition Place Guisan Tram No 9
Ouvert de 9 à 20 h. Dégustation et restaurants ferment plus tard.

Prix d'entrée inchangés :

Adultes	Fr. 4.-
Enfants de 6 à 16 ans, étudiants et apprentis sur présentation de la carte de légitimation	Fr. 1.50
Personnes touchant l'AVS, sociétés (min. 12 personnes) et militaires en uniforme	Fr. 2.50

Billets de chemins de fer à prix réduits à partir de certaines stations ! Ces billets spéciaux sont aussi valables dans le tram.

Pour fêter vos mamans !



la boutique en vogue

vous offre une sélection de cadeaux pour tous les goûts et tous les prix.

Echarpes, foulards, châles, mouchoirs, gants, bas, pulls, gilets, etc.

En exclusivité  Nouveaux modèles

Voir nos vitrines, sous les Arcades
Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel - Tél. 25 20 18

CONCOURS HIPPIQUE

1953 1973
SAINT-BLAISE

Paddock des Fourches

5 - 6 mai 1973

Samedi, concours dès 9 h
Dimanche, concours dès 8 h
Cortège à 11 h 30

Samedi : RALLYE CHEVAL - AUTO

HALLE DE FÊTES : samedi dès 20 h 30

GRAND BAL

Orchestre RAYMOND CLAUDE

TRAVAIL ACCESSOIRE

Nous cherchons personnes de confiance pour distribuer périodiquement nos cartes commerciales dans les boîtes aux lettres. Indiquer la localité désirée et le prix par mille.

Adresser offres sous chiffres PT 901536 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

CERCLE LIBÉRAL NEUCHÂTEL

cherche :

sommelier(ère) employé(e) de maison

Se présenter, ou téléphoner au (038) 25 11 30, dès 11 heures.

Nous cherchons

SOMMELIÈRE EXTRA

pour le samedi et le dimanche.
Restaurant Lacustre, Colombier.
Tél. (038) 41 34 41.

Confiserie Vautravers, R. Nicole, successeur, cherche

SERVEUSE

Bon salaire. Libre le soir et le dimanche.
Tél. 25 17 70.

On cherche

COIFFEUSE

pour les fins de semaines et
apprentie coiffeuse

Adresser offres au Salon de coiffure R. Gschwind, Terreaux 2, tél. 25 30 75.

FABRIQUE DE DÉCOLLETAGES du Val-de-Ruz
engagerait

DÉCOLLETEUR

pour petites pièces d'horlogerie, connaissant si possible les machines Tornos M 7.

Faire offres sous chiffres 28-900101 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à venir

SERVICEMAN

aveo permis de conduire, possédant si possible quelques années de pratique. Débutant consciencieux serait formé.

Place stable, salaire très intéressant.

Faire offres écrites ou téléphoner au

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1 - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 44 24.

PERSONNEL FÉMININ

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. cherche, pour son département des apprêts,

surnuméraire, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement, pour 2 mois environ.

Prière de se présenter à la réception de l'imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, ou de téléphoner au No 25 65 01, interne 254.

Hôtel du Vaisseau, Petit-Cortailod, engagerait pour date à convenir :

un sommelier

(service de restauration salle à manger)

une femme de chambre

(parlant si possible le français).
Tél. 42 10 92.



Nous sommes le siège pour l'Europe d'une des plus grandes maisons productrices d'aluminium du monde et nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un

COMPTABLE

ayant de bonnes notions d'anglais et quelques années d'expérience.

Nous offrons place stable, ambiance agréable et bon salaire à candidat capable.

Semaine de 40 heures et assurances sociales de premier ordre.

Si vous souhaitez faire carrière dans une société multinationale et si vous êtes de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail valable, nous vous prions de faire vos offres à

ALCOA S.A.
Chef comptable
Case postale
1000 Lausanne 6.

Nous engageons

TAPISSIER-GARNISSEUR

précis et soigneux. Poste stable pour travaux de qualité.

Ambiance agréable. Voiture à disposition. Entrée au plus tôt.

Faire offres avec certificats à :
J.-P. MULLER S.A.,
Fabrique de meubles rembourrés,
case postale 25,
1510 Moudon (VD).



Société de consommation de Fontainemelon S.A. cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

1 chef boulangier-pâtissier

Logement à disposition.
Faire offres à l'adresse ci-dessus.
Tél. (038) 53 38 33.

Par suite de départ du titulaire, nous cherchons, pour date à convenir, un

dessinateur-architecte

Emploi intéressant et varié, surveillance de chantier, voiture à disposition.
Place stable. Avantages sociaux.

Faire offres à :
SEMPA S.A.
rue des Remparts 19,
1400 YVERDON.

URGENT.

Etude d'avocats et notaire, à Neuchâtel, cherche

une secrétaire

capable d'assumer des responsabilités.
Etude Galland, Knœpfler, Blaser, Saint-Honoré 3, Neuchâtel.

Entreprise de nettoyage cherche

OUVRIERS

qualifiés. Appartements meublés à disposition, dès juin.
Tél. 31 56 87.

La maison Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche, pour son service héliographique, une

DAME

à la demi-journée, le matin.
Prière de faire offres écrites ou de prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66, pour se présenter.

On demande deux jeunes personnes ou

étudiants

Travail facile.
Tél. 24 01 60.

Paradis-Plage Colombier cherche

SOMMELIÈRE

ou
SOMMELIER

Tél. 41 24 66.

Dem. d'emplois

Jeune homme, marié, sérieux, bonne présentation, élocution aisée, formation technique, suivant cours de marketing, cherche

SITUATION

demandant du dynamisme, en qualité de représentant ou de collaborateur commercial.

Adresser offres écrites à LV 1165 au bureau du journal.

Jeune fille cherche emploi de

service-girl

Horaires réguliers.
Région Neuchâtel.
Tél. (038) 51 25 51.

Coiffeuse diplômée, ayant des connaissances de français, sachant travailler seule, cherche place dans salon moyen à Neuchâtel ou aux environs. Désire une chambre. Bernes.
Tél. (031) 23 33 89, entre 19 et 20 heures.

Jeune employé de commerce (24 ans), ayant certificat de capacité, connaissant bien les langues italienne et allemande (parlées et écrites), cherche, pour date à convenir,

OCCUPATION

en Suisse romande, pour se perfectionner dans la langue française. De préférence dans une ville importante, offrant possibilité de logement.

Pour d'autres renseignements, prière de faire offres sous chiffres AS 42041 Lo, aux Annonces Suisses S.A., 6601 Locarno.

Jeune

employée de commerce

cherche place à Neuchâtel pour perfectionner ses connaissances de français (langue maternelle allemande).
Bonnes connaissances d'anglais.
Ecrire sous chiffres U 25-301014, Publicitas, 6002 Lucerne.

SECRETARE

langue maternelle allemande, bonnes connaissances d'anglais, cherche emploi pour se perfectionner en français.
Date d'entrée : juillet 1973.
Adresser offres sous chiffres H-25-461021, Publicitas, Gubelstrasse 19, 6300 Zoug.

Technicienne architecte HTL

diplômée 1973, Suisse allemande, cherche une place intéressante dans un bureau d'architecture.
Adresser offres sous chiffres 9841 à Annonces Suisses S.A., Neugengass-Passage 2, 3001 Berne.

REPRÉSENTANT

jeune et dynamique, avec expérience, cherche emploi ; porte-à-porte exclu.

Faire offres sous chiffres 28-300261 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Mécanicien-chauffeur

cherche place, région Neuchâtel-Yverdon. Permis cat. D.
Adresser offres écrites à OY 1168 au bureau du journal.

Prof. médicales auxiliaires

Jean-Claude Gerber
physiothérapeute,
ABSENT
cause service militaire, jusqu'au 16 mai.

EMPLOYÉE DE COMMERCE

(dipl. ESC) ayant pratique, cherche travail indépendant et varié, pour date à convenir.
De préférence petite entreprise.

Adresser offres écrites à AI 1154 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

Nous cherchons

à acheter

meubles et matériel de bureau, d'occasion, en bon état, soit : bureaux, chaises, fauteuils, armoirs-classeurs, étagères, machines à écrire, à additionner, etc.
Tél. 31 27 66.

COMMERCES

Hôtel-restaurant

avec bar, est à vendre, région le Landeron.
Affaire très intéressante.

Renseignements sous chiffres 80-3034 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

APPRENTISSAGES

Entreprise générale de construction COMINA NOBILE S.A., Saint-Aubin (NE), engage

APPRENTIS :

maçon, carreleur, peintre, dessinateur en bâtiment, employé (e) de commerce

S'adresser à :
COMINA NOBILE S.A.,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

JEUNES GENS

Assurez votre avenir par un métier moderne et plein de promesses :

Ferblantier

Installateur sanitaire

Tous renseignements par

A. ORTLIEB, Cortailod	Tél. 42 15 55
L. SCHAUB, la Chaux-de-Fonds	22 28 72
P. SIMONIN, Fleurier	61 11 48

Association cantonale neuchâteloise des maîtres ferblantiers et installateurs sanitaires,
faubourg de l'Hôpital 31, Neuchâtel

Toyota Corolla 1200 Coupé



Renseignements

Moteur 4 cylindres de 1166 cmc, arbre à cames placé haut, 73 CV (SAE) à 6000/min. Vitesse de pointe: plus de 150 km/h.

Coupé, 5 places, 2 portes.

Fr. 9890.-
Deluxe, Fr. 8190.-
Sedan Deluxe, Fr. 9690.-
Combi, Fr. 9450.-

NOTRE DEVISE :
SERVICE ET COURTOISIE APRES-VENTE

TOYOTA
en toute confiance
Le plus grand producteur d'automobiles du Japon

GARAGE DU VAL-DE-RUZ

2043 Boudevilliers Tél. 038 36 15 15

Famille suisse allemande aimerait placer son

FILS DE 12 ANS

en Suisse romande pendant les vacances d'été (4 semaines), afin qu'il puisse apprendre un peu le français.
Quelques leçons par jour seraient suffisantes. Rémunération selon tarifs des instituts.
Les week-ends il sera cherché par ses parents.
Les familles intéressées sont priées de s'adresser sous chiffres N 21356 à Publicitas, Bienne, ou tél. (032) 84 23 10, le soir, dès 19 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

Atelier d'horlogerie, centre de la ville, engage tout de suite ou pour date à convenir

personnel féminin

pour travaux d'assemblage sur mouvements d'horlogerie.
Tél. (038) 25 19 88.

Une place de

VENDEUSE

est devenue libre chez Schinz S.A. Ambiance jeune et agréable. Semaine de 5 jours.

Se présenter de 10 à 12 heures, ou téléphoner au 25 12 14, pour prendre rendez-vous.

Bureau à temps partiel

Nous cherchons dame pour courrier, dactylographie et travaux variés. Si possible sténographe. Horaire à convenir.

Faire offres à FCTA, case postale 75, 2002 Neuchâtel.

Urgent.
Bar Pam-Pam cherche

sommelière

pour remplacements.
Tél. 25 04 44.

ISOLÉE

trouverait vie de famille et place à l'année ou à convenir, en secondant la maîtresse d'une petite pension. Salaire selon entente.

Ecrire sous chiffres P 36-25544, à Publicitas, 1951 Slon.

Atelier d'horlogerie, au centre de la ville, cherche

metteuse en marche et personnel féminin décodeurs à domicile

Tél. 24 16 41, heures de bureau.

**A la cuisine:
un trio Coop pratique et
bon marché.**

ipa H 16



*Casseroles en inox 18/8
inoxydable, avec fond spécial
convenant également au gaz.*

ø 16 cm **17.-**

ø 18 cm **18.-**

ø 20 cm **20.-**

Avec timbres COOP ou 5 % rabais

La Treille

**Vous
attendiez
ces 3
nouvelles
voitures.**



**Car
où sont
les
alter-
natives?**

28 FAN — EXPRESS Vendredi 4 mai 1973

il n'y a pas de secret...
 Vous trouverez tout, vous saurez tout sur la cuisine et, votre expérience aidant, vous deviendrez de vrais cordons-bleus !

Prix MIGROS toujours plus appréciés

La cuisine provençale 3.80
 La cuisine périgourdine 6.50
 Série Alpha, 1 à 6, le volume . . 11.50
 Collection Pellaprat, le volume . . 15.—
 La cuisine de tante Marie 15.50
 La cuisine lyonnaise 35.—
 La cuisine de Raymond Oliver . . 66.—
 Le Nouveau Larousse gastronomique 96.—

la cuisine familiale 1050
 1500 recettes le volume

MIGROS

EN VENTE DANS LES MARCHÉS MIGROS

Orgues d'occasion

Gem	1 clavier	Fr. 950.—
Philicorda	1 clavier	Fr. 1250.—
FARFISA 3010	2 claviers	Fr. 1475.—
FARFISA 3010	» »	Fr. 1675.—
FARFISA GALAXIE	» »	Fr. 2250.—
FARFISA BALLATA	» »	Fr. 2550.—
VISCOUNT C 120	» »	Fr. 2850.—
VISCOUNT C 120	» »	Fr. 2850.—
VISCOUNT C 140	» »	Fr. 3275.—
YAMAHA D 2 B	» »	Fr. 5050.—
1 batterie électronique		Fr. 600.—

Conditions spéciales, transport gratuit.
 Venez voir et écouter !

hug
 Le rendez-vous du mélomane

2001 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 72 12

Nous servons constamment des
asperges fraîches
 Prière de réserver votre table.
 Fermé le mercredi.

RESTAURANT ROSSLI, 3232 ANET
 Tél. (032) 83 15 64.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre
bateau Fjord
 avec moteur Mercury 125 CV, 8 places, bon état, avec place à Douanne.
 Prix à discuter.
 Tél. (061) 22 23 49 ou 35 37 49.

A vendre
AMI 8 BREAK 1971
 46.000 km, rouge.
 Prix : Fr. 4500.—
 Tél. (038) 55 11 73, aux heures des repas.

A vendre
BATEAU
 en bois à clin, avec godille 16 CV.
 Tél. 31 25 24.

Occasion.
 Voiture de démonstration
Renault 5 TL
 orange, 1300 km.
 Tél. 61 16 37.

A vendre
Cooper « S » 1275
 verte, révisée ;
 Mini 1000 bleue, 1970 ;
 Mini 1000 jaune, 1971 ;
 Mini Cooper 1000 rouge, révisée.
 Garage Terminus, 2072 Saint-Blaise.
 Tél. 33 28 77.

A vendre de particulier,
Fiat 124 S
 1969, rouge, expertisée, parfait état.
 Tél. 25 87 20.

Occasion
Ford Escort
 1969, 28.000 km.
 Tél. 61 16 37.

Occasion
BMW 2000 Tilux
 1968.
 Tél. 61 16 37.

A vendre
Fiat 1500 S
 expertisée, janvier 1972.
 Tél. (032) 88 10 77.

Occasion
Florett
 1968, 5700 km, parfait état.
 Fr. 500.—
 Tél. (037) 77 13 46.

Occasion
VW 1302
 1972, 30.000 km.
 Tél. 61 16 37.

GARAGE DES FALAISES S.A.
 94, route des Falaises
 RN 5 DIRECTION SAINT-BLAISE
 Tél. 25 02 72

RENAULT
 voitures de service
 R 4 EXPORT 4600 km
 R 12 TL 5000 km
 R 12 TL 6500 km
 R 15 TS 4000 km
 R 16 TS 8900 km
 R 6 TL 3000 km
 Garantie 6 mois.

GARAGE DES FALAISES S.A.
 concessionnaire officiel RENAULT
 route des Falaises 94.
 Tél. 25 02 72.

RENAULT
 TÉL. (038) 25 31 08
 Concessionnaire officiel

RENAULT 12 TL 83.000 km, bleue 1970
 RENAULT 12 TL 45.000 km, grise 1971
 RENAULT 12 Break 48.000 km, grise 1971
 RENAULT 16 TS 48.000 km, blanche 1971
 RENAULT 16 TS 44.000 km, verte 1972
 RENAULT 16 GL 63.000 km, grise 1970
 RENAULT 16 TL 50.000 km, crème 1971
 RENAULT 16 L 64.000 km, blanche 1970
 RENAULT 10 AUTOMATIC, blanche 1967
 VW 1300 L 75.000 km, orange 1970
 NSU 1000 C 39.000 km, blanche 1968
 FORD 1300 137.000 km, grise 1965

ROBERT
 TÉL. (038) 25 31 08
 Quai Champ-Bougin 36-38
 RN 5 DIRECTION AUVERNIER

ENCORE PLUS...
 élégant
 silencieux
 léger
 maniable

GILO-STAR
 Monovitesse, embrayage automatique, fourche télescopique, carburateur à starter automatique avec injection directe dans le carter, garde-boue et rayons inox, équipement de luxe etc.
2 modèles dès Fr. 768.—

La garantie de la marque Les services du spécialiste

NEUCHÂTEL : R. Schenk, rue des Chavannes 7 et 15.
 SAINT-BLAISE : J. Jaberg, Grand-Rue 21.
 COLOMBIER : R. Mayor, rue du Château 11 et 18.
 BUTTES : P. Graber, tél. 61 13 93.
 LA NEUVEVILLE : E. Fischer, rue du Collège 20.

CCAP Caisse cantonale d'assurance populaire

Assemblées générales réglementaires des assurés

MM. les assurés du district de Neuchâtel sont convoqués en assemblée générale le
LUNDI 14 MAI 1973, à 20 h 15
 à Neuchâtel, hôtel de ville, salle du Conseil général avec l'ordre du jour suivant :

- Communication de la direction sur l'activité de la Caisse au cours des années 1969 à 1972 ;
- Nomination du comité de district pour la période du 1er juillet 1973 au 30 juin 1977 ;
- Propositions à soumettre à l'administration de la Caisse en vue de l'amélioration et du développement de l'institution.

L'assemblée générale du district est composée (art. 8 du règlement d'exécution) :

- des assurés du district au bénéfice d'une assurance individuelle et porteurs de leur police ou de leur dernier carnet de quittances de primes
- des représentants des assurances de groupes ou des représentants des caisses ou des institutions réassurées.

Toute société, entreprise commerciale ou industrielle, caisse ou institution de retraite et de prévoyance qui a assuré collectivement ses membres, ouvriers ou employés à la Caisse cantonale ou qui est réassurée auprès d'elle a le droit d'être représentée par deux délégués à l'assemblée de son siège.

Les sociétés qui ont des sections dans plusieurs districts du canton peuvent être représentées à chacune de ces assemblées, dans la même limite.

Tout assuré individuel a droit à une seule voix (art. 13 du règlement d'exécution). Il en est de même pour les représentants des assurances de groupes et pour les représentants des caisses ou des institutions réassurées.

La représentation conventionnelle d'un assuré individuel n'est pas admise.

Le directeur de la Caisse cantonale d'assurance populaire
Jean-Paul ROBERT

Nous allons à **CHIÈTRES**
 pour manger les **ASPERGES GOURMETS**
 au rendez-vous des

Les restaurants renommés de Chiètres se recommandent :

Hôtel du Jura	Tél. (031) 95 53 08
Hippel-Krone	Tél. (031) 95 51 22
Hôtel Bären	Tél. (031) 95 51 18
Gasthof Seeland	Tél. (031) 95 51 15
Hôtel Löwen	Tél. (031) 95 51 17

QUELLE DEMOISELLE

de 20 à 25 ans, de nationalité suisse, sympathique, aimable, gentille et agréable, serait désireuse d'accompagner monsieur de 25 ans ayant les mêmes qualifications, pour vacances, en juillet 1973, côté Palma (Espagne, en avion) ?

J'attends réponse à mon appel jusqu'au 19 mai 1973, afin de pouvoir prendre toutes dispositions nécessaires pour réservation. Prière de joindre photographie qui sera renvoyée par retour du courrier. Cet appel est urgent. Personnes pas sérieuses, prière de s'abstenir.

Ecrire à LT 1150 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SI VOUS VOLEZ ACHETER UNE VOITURE D'OCCASION - DE N'IMPORTE QUELLE MARQUE - JE VOUS DONNE LE CONSEIL SUIVANT :
EN TOUTE CONFIANCE, EN TOUTE SÉCURITÉ, ACHÉTEZ UNE OCCASION "OK". SEULES DES VOITURES EN PARFAIT ÉTAT PEUVENT PORTER CE SIGLE. ELLES SONT AUSCULTÉES ET RÉVISÉES DE A À Z D'APRÈS LES NORMES DE FABRIQUE SÉVÈRES DE LA GENERAL MOTORS, AVEC UNE GARANTIE PAR ÉCRIT À LA CLÉ (6500KM OU 3 MOIS). VOUS TROUVEZ LES OCCASIONNELS "OK" UNIQUEMENT CHEZ LES CONCESSIONNAIRES GM.

(A ENVOYER À GENERAL MOTORS SUISSE S.A.)
 2500 BIENNE

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR SANS ENGAGEMENT VOTRE PROSPECTUS ET LA LISTE DES GARAGISTES "OK"

NOM :
 ADRESSE :
 NO POSTAL : LIEU : FAN 7

OK AVEC "OK" VOUS ROULEZ MIEUX ET PLUS SÛREMENT. ET PLUS LONGTEMPS.

Nouveauté No 1



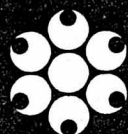
DATSUN Cherry Coupé

**Il devait
venir - vu le succès
de la limousine!**

DATSUN

Traction avant	Performances 69 CV	Vitesse max. 150 km/h	Moteur transversal	Cylindrée 1200 cmc
Sièges-baquets	Pare-brise en verre feuilleté	Verre de sécurité teinté	Volant de sport	Compte-tours
Carrosserie de sécurité	Sièges AR rabattable...	= plus de capacité du coffre	Dégivrage de la vitre AR	Lave-glace électrique
	Suspension indép. sur les 4 roues	Freins à disque à l'avant	Pneus radiaux	
	2 phares de recul	Avertisseur clignotant	Ventilation full-flow	

Le fastback le plus audacieux!



DATSUN (Suisse) SA, 8902 Urdorf/ZH

AGW

Importateur : DATSUN (Suisse) S. A., Schützenstrasse, 8902 Urdorf. — 2052 Fontainemelon W. Christinat, tél. (038) 53 34 77.

A Neuchâtel et dans la région

PELERINAGE DU SOUVENIR LE 8 MAI

Les anciens Tirailleurs de la garde parmi nous

Rares sont les Neuchâtelois qui savent à quel pèlerinage du souvenir se rendront, le 8 mai prochain, une quarantaine d'anciens soldats. Ils s'assembleront aux châteaux de Neuchâtel et de Colombier, venant de toutes les régions de l'Allemagne, pour être reçus par un comité d'accueil.

Il s'agit du troisième voyage qu'effectuera jusqu'à nous (les deux premiers ont eu lieu en 1959 et en 1964) l'Association des anciens Tirailleurs de la garde, association très vivante actuellement encore et possédant comité, journal, musée, mais, surtout, membres dont la moyenne d'âge dépasse les quatre-vingts ans !

Mais reprenons les faits par ordre chronologique.

Lorsqu'en 1806 Berthier, chef d'état-major de Napoléon, devint prince et duc de Neuchâtel, il leva dans notre pays un bataillon de 1000 hommes, connus sous le nom de « Canaris », à cause de leur uniforme jaune. Ils se distinguèrent dans les guerres de l'Empire, avant d'être transférés, en 1812, au cours de la retraite de Russie.

Lorsqu'en 1814 le roi de Prusse eut vaincu Napoléon et décida de reprendre Neuchâtel, il ne voulut pas se montrer moins avisé que son prédécesseur français, et, à Berne, où il se trouvait le 20 juillet 1814, Frédéric-Guillaume III signa une « Capitulation » (décret divisé en chapitres, « capitula » en latin)

« pour la levée dans la principauté de Neuchâtel d'un Bataillon de 400 hommes destiné à faire partie de la Garde de Sa Majesté, conformément à l'article 12 de la charte constitutionnelle de la dite Principauté. »

Aux termes de l'article 4 de cette Capitulation :

« Les hommes seront enrôlés librement, de gré à gré et sans aucun moyen de contrainte, pour quatre années à dater du jour de leur engagement. Ils s'engageront à servir fidèlement Sa Majesté pendant cet espace de temps. A l'expiration de leur engagement, ils recevront leur congé absolu s'ils le demandent, ou pourront s'engager de nouveau pour deux ou quatre ans. »

Article 5 :

« Le Bataillon devra être composé en entier de Neuchâtelois. Cependant Sa Majesté voulant donner aux Suisses une marque de son estime, permet qu'ils puissent y être admis. »

Article 6 :

« L'âge requis pour être enrôlé est depuis 17 ans révolus jusqu'à 40 ans accomplis. Ceux qui n'ont pas atteint l'âge de majorité ne pourront être enrôlés sans le consentement de leurs parents ou tuteurs. »

Article 7 :

« Les recrues devront être bien constituées, sans défaut de conformation, d'une bonne conduite et réputation, de la taille de 5 pieds 3 pouces au moins. »



Le dernier prince de Neuchâtel, Frédéric-Guillaume IV, passant en revue, à Berlin, son Bataillon de Tirailleurs de la garde.

Dessin de Dunkl, extrait du « Jean-Louis » de Bachelin et gravé par Attinger.

Article 15 :

« Sa Majesté déclare que le Bataillon ne sera employé dans aucun cas contre la Confédération suisse, dont la Principauté de Neuchâtel fait partie. »

Durant les 34 premières années de son existence, le Bataillon comprit bon nombre de Neuchâtelois, les officiers venant de chez nous portant les noms de : de Meuron (4), de Sandol-Roy (3), de Cofrane (3), de Pourtales (2), et chacun 1 pour les noms de Colomb, de Brun, de Pury, Du Pasquier, de Reynier, Morel, Dardel, Jeanjaquet, Droz, de Bossset, Piaget, de Merveilleux, de Sandoz-Travers, de Chambrier, de Géliou, de Montmolin et de Wesdahlen.

Si 1848 vit se rompre les liens entre Neuchâtel et la Prusse, le Bataillon n'en continua pas moins à subsister sous la même dénomination, mais avec des effectifs et des cadres de plus en plus allemands.

A ce moment-là, il y avait encore à Berlin suffisamment de Neuchâtelois pour former presque deux sections ; comme officiers, le capitaine Auguste de Merveilleux et les sous-lieutenants Eugène de Pourtales et Bernard de Géliou. Les Tirailleurs ne perdirent jamais entièrement la marque de leur origine, par leur uniforme notamment qui les différencièrent de tous les autres corps de troupe du royaume de Prusse puis de l'Empire allemand.

Peu après sa fondation, le Bataillon prit part, en juin 1815, à la marche de Berlin à Paris, où il défila devant Frédéric-Guillaume III en même temps que tous les régiments de la garde. La paix signée, il revint à Berlin, où il resta définitivement en garnison. Dès lors, son histoire se confond avec celle de l'armée allemande, jusqu'en 1918, année où il fut dissous. Mentionnons sa belle conduite à la bataille de Sadowa, en 1866, où le capitaine de Géliou s'empara d'une batterie autrichienne aux cris de « Vive le

Roi ! » poussés en français par les hommes de sa compagnie.

A Berlin, en temps de paix, les Tirailleurs neuchâtelois se distinguaient par leur allure impeccable, brillante et rapide. On les remarquait particulièrement à la « Kirchenparade » qui, chaque dimanche, se déroulait après le service divin de la garnison.

En 1912, l'empereur Guillaume II rendit visite à l'armée suisse, lors des manœuvres d'automne du 5^{me} corps d'armée commandé par le futur général Wille. C'est revêtu de l'uniforme des Tirailleurs de la garde que l'empereur d'Allemagne suivit les manœuvres et se rendit compte personnellement de la valeur de notre armée. Moins de deux ans plus tard, en mai 1914, on célébrait à Berlin le centenaire de la fondation du bataillon. L'empereur y avait invité le colonel Jean de Montmolin (1835-1930), doyen des anciens officiers de ce corps dans lequel il était entré en 1853. Au banquet, le colonel de Montmolin fut placé à la droite de l'empereur qui lui dédicacéa son portrait. Ce grand tableau, où l'empereur est en uniforme neuchâtelois, vient d'être déposé au musée militaire de Colombier, grâce à l'amabilité des descendants du colonel Jean de Montmolin.

Qu'en est-il aujourd'hui de ces souvenirs que nous ont laissés le dévouement et la fidélité de ces Neuchâtelois au service de leur prince ? Un pays s'honore à ne rien oublier de son passé. Avec le bataillon des « Canaris », au temps du premier Empire, et avec le régiment d'infanterie 8 d'aujourd'hui, le Bataillon des Tirailleurs de la garde a écrit une des trois belles pages de l'histoire de l'infanterie neuchâteloise — et ces souvenirs seront sans doute évoqués avec ferveur le 8 mai prochain à Neuchâtel et à Colombier, par ceux qui accueilleront les derniers survivants de ce corps de troupe jadis neuchâtelois, mais disparu en 1918 en même temps que l'Empire allemand.

A. et M. Px.

FRIBOURG - FRIBOURG

Centre médico-pédagogique : des craintes moyenâgeuses !

Naissance d'une « chanson du pays de Gruyère »

Lors de l'assemblée des délégués du parti radical fribourgeois eut lieu un débat très significatif de l'état d'esprit qui règne dans le canton à propos du futur centre médico-pédagogique. Au principe, personne ne s'oppose. La pierre d'achoppement est ailleurs...

La loi du 7 juillet 1972 instituant un centre médico-pédagogique a fait l'objet d'un référendum émanant des milieux de travailleurs sociaux. Le peuple se prononcera le 20 mai. Lors de la discussion devant le Grand conseil, les radicaux avaient demandé le renvoi du projet le jugeant imprécis. Samedi les délégués devaient prendre position après avoir entendu deux avis contradictoires. Mme Sylvia Lang, députée (qui fut ensuite appuyée par son mari, le Dr Francis Lang) pense que la loi a été « votée au pas de charge ». Pour imposer l'installation d'un médecin spécialisé en psychiatrie infantile et de son équipe, alors qu'on mettait ainsi de côté le personnel de l'institut de pédagogie curative. Ne va-t-on pas s'acheminer vers une « psychiatrisation » des jeunes Fribourgeois alors que les enfants ne sont pas suivis par des médecins scolaires, sauf à Fribourg-ville et dans la Glane.

Une autre femme de médecin, Mme Liselotte Sreng, médecin elle-même, députée et conseillère nationale, a pris parti pour la loi créant le centre médico-pédagogique. Un tel centre, ajouta-t-elle, fait partie de l'équipement médical de toute région civilisée. Car personne n'est à l'abri des perturbations causées tant par le milieu familial que par le milieu ambiant. Dans tous les cantons voisins, de tels centres existent depuis longtemps. Celui du canton de Vaud, qui soignait jusqu'ici de petits Fribourgeois, est surchargé et n'y parvient plus. Tous ces centres sont dirigés par des psychiatres, secondés par des spécialistes et la peur du psychiatre, si fréquente encore, n'est souvent qu'un réflexe dont l'origine remonte au Moyen âge.

En fait, il s'agit aujourd'hui d'une médecine préventive, laquelle peut éviter des dépenses futures considérables. Les spécialistes en psychiatrie infantile sont rares. En Argovie, des crédits ont été votés pour l'ouverture d'un centre mais on n'a pu les utiliser, faute d'avoir trouvé « le » spécialiste.

Or, Fribourg dispose « du » spécialiste.

(c) Le chœur mixte « Les Oiselets » de Riaz, dirigé par M. Michel Corpataux, vient de décider de changer de nom. Il s'appellera dorénavant « Chanson du pays de Gruyère », ce qui correspond mieux à sa vocation, d'autant plus que les chanteurs proviennent, à part Riaz, de plusieurs localités grüériennes. Après 23 années d'activité, ce chœur mixte qui figure parmi les meilleurs formations chorales de la Gruyère souligne que ses portes sont ouvertes aux amoureux du chant qui désirent véritablement cultiver cet art.

Nouveaux lieutenants

(c) Le département militaire fédéral a promu au grade de lieutenant des troupes sanitaires les caporaux Franz Burgener, Jean-Pierre Tinguely et Ulrich Gruening, tous à Fribourg.

JURA - JURA - JURA

BILLET BERNOIS

Le manque d'eau chronique du plateau de Diesse

La session de mai du Grand conseil bernois débute lundi 7, avec, un programme de choix. En effet, les députés se donnent un nouveau président, deux vice-présidents ; ils offrent au canton un président du gouvernement et un vice-président du Conseil exécutif. Ils ont déposé septante interventions parlementaires, s'occuperont de subventions, de crédits, de naturalisations, etc... Les députés jurassiens et biennois, quant à eux, ont déposé une vingtaine d'interventions. Penchons-nous aujourd'hui sur la motion du député Erard.

L'EAU POTABLE DU PLATEAU DE DIESSÉ : UNE SITUATION DRAMATIQUE...

Beaucoup de localités du Jura souffrent périodiquement d'un manque d'eau qui confine parfois à la catastrophe, à cause de la formation géologique de cette longue chaîne de montagnes. Ainsi en est-il du plateau de Diesse. C'est dire que « parmi les problèmes traités par le syndicat des communes du plateau de Diesse, celui de l'alimentation d'eau potable occupe une place prioritaire ».

Le député Erard, dans sa motion, rappelle les trop fameux automnes de 1971 et 1972 : « C'est grâce aux transports entrepris par camions-citernes, mis à disposition par l'armée, que certains villages n'ont pas connu la disette d'eau en automne 1972. (...) conformément aux dispositions légales adoptées par le Grand conseil, la section de géologie de l'office cantonal de l'énergie

hydraulique et énergétique a mis au point un programme régional de recherche en eau potable pour le plateau de Diesse. Le financement de ce programme devait être assuré par un crédit voté lors de la session de février ou celle qui va commencer lundi prochain. »

LA SÈCHERESSE DES FINANCES...

Le député Erard poursuit : « Selon une communication du directeur de l'économie hydraulique du canton, faite en janvier 1973, l'état des finances du canton ne permet pas de réaliser ces recherches en eau avant l'année 1975. Depuis lors, le grand conseil a voté des crédits pour plusieurs millions de francs en faveur de tâches estimées prioritaires comme l'instruction

publique, la protection civile, l'acquisition de domaines, etc... Nous ne contestons nullement ces tâches importantes. Toutefois, nous estimons que l'approvisionnement en eau des populations doit avoir la priorité des priorités. »

Il est, en effet, pour le moins surprenant que l'Etat n'ait pas considéré ces travaux urgents, surtout lorsqu'on connaît la situation du plateau de Diesse en eau potable, région qui n'est d'ailleurs pas la seule dans le Jura. On pourrait croire que dans la limitation des dépenses de l'Etat de Berne, ici comme pour les routes, le Jura a été particulièrement visé. Aussi, la réponse du gouvernement à la motion du député Erard est-elle impatientement attendue.

Marcel PERRET

Sous les drapeaux et sous la tente

Judi les officiers, vendredi les sous-officiers et hier matin, le gros de la troupe (au total 1600 hommes incorporés au régiment infanterie 9 jurassien) sont entrés sous les drapeaux. Durant les deux premières semaines, on couchera sous tente, un peu partout dans tout le Jura. Les objectifs de l'instruction durant ce cours de répétition 1973 seront : la défense antichar, la garde d'alerte, le combat de localité et en forêt.

Nominations à la FDMH

(c) Vendredi soir a eu lieu à Moutier la première assemblée des délégués de la section locale de la Fédération des travailleurs sur métaux et horlogers, assemblée présidée par M. Jean Minder. On nomme le bureau de l'assemblée des délégués qui se composera de MM. Werner Strasser, ancien maire, président, Marcel Garesius, vice-président, et Raymond Kallienrieder, secrétaire.

Le comité sera constitué de MM. Jean Minder, président, Raymond Champion, vice-président, Jan Benedikt, Georges Baume, Franz Reissen, Gérard Pétermann, Silvio Carrara, Adélio Mason et Oscar Hohenmuth, membres.

COURTELARY

Au Club athlétique

(sp) M. P.-A. Schwab, entraîneur du Club athlétique, a été appelé à la vice-présidence de l'Association jurassienne d'athlétisme. Il sera responsable de la presse.

Une « route à chicanes » dans la région bâloise

De notre correspondant de Bâle :

Pour qui veut se rendre de la région bâloise en Ajoie, le chemin le plus court est la « route internationale » reliant Petit-Lucelle à Porrentruy en empruntant le territoire français. Le malheur est que cette route étroite et très sinuieuse est en si piteux état que beaucoup hésitent à s'y aventurer, notamment les chauffeurs de poids lourds qui préfèrent encore faire le détour par Delémont pour autant que les Rangiers ne soient pas trop ennuagés et verglacés. Or, cet hiver, kessits chauffeurs de poids lourds ont eu une bien désagréable surprise : la route internationale a été fermée par les autorités françaises du 2 février au 10 mars et ceux qui passaient outre à l'interdiction, signalée par des panneaux français auxquels ils n'étaient pas habitués (lettres noires sur fond jaune), se sont vu infliger une amende de... mille francs, accompagnée d'un retrait immédiat du permis jusqu'au paiement s'ils n'avaient pas la somme dans leur portefeuille. Pour comble de malheur, ces panneaux étaient placés à Röschenz et à Charmoille, en territoire suisse, c'est-à-dire à des endroits où un demi-tour obligeait les chauffeurs de difficultés et dangereuses manœuvres. Ce n'est qu'à la suite d'une vigoureuse campagne de presse que nos voisins consentirent à placer leur avertissement à Laufen.

Cette manière cavalière de procéder a d'autant plus surpris que la Suisse (en l'occurrence les cantons de Berne et de Soleure) prend à sa charge la moitié des frais d'entretien de la route. Pour éviter le retour des incidents de cet hiver, le seul remède est une réfection complète du tracé, sur le principe duquel tout le monde est d'accord. Quant au partage des frais, on en discute encore, la France insistant pour que les quatre cinquièmes (80%) incombent aux cantons de Berne et de Soleure.

L.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Soirée du club d'accordéons

(c) Les « Joyeux Sylvaniens » ont donné dernièrement leur soirée annuelle en la salle de gymnastique devant un public malheureusement restreint ; le grand nombre de manifestations organisées ce même soir au Val-de-Ruz et le temps maussade en furent certainement la cause.

Dirigés par M. Charles Walter, les accordéonistes interprétèrent avec entrain une douzaine de morceaux : marches, valse, polka, fox, tango. La « valse des coucous », chère à nos grand-mères, retrouva une nouvelle jeunesse et connut les honneurs du bis. Pour la seconde partie du programme, la société avait fait appel à la « Chanson neuchâteloise » dont la réputation n'est plus à faire et qui, par ses chants et ses danses, sut conquérir l'assistance. Parmi les chœurs présentés, relevons le « Grelot » à l'exquise mélodie et naturellement la traditionnelle chanson des « Vieux-Prés » qui termina en beauté le concert sous les applaudissements nourris des spectateurs.

Conduit par l'excellent orchestre « Gilles Bernard », le bal termina la soirée.

Les travaux des champs

(c) Les travaux des champs passablement retardés par le froid et le mauvais temps viennent d'entrer dans une phase active. Les paysans procèdent actuellement aux semailles de printemps et à la plantation des pommes de terre. Quant aux blés d'automne, ils sont robustes et si tout va bien, on peut espérer de belles moissons.

Soirée du Chœur mixte à la Côteière

(c) Samedi soir, le chœur mixte la Côteière-Engollon a présenté sa soirée annuelle devant un public trop peu nombreux, retenu peut-être par un temps maussade.

Par contraste avec le temps, la société dans son costume fleuri interpréta sous la direction de Mme L. Wenger, six chants pleins d'allant et de galté. De Fr. Pantillon « L'Oiseau de la rivière » prenait son envol pour disparaître trop rapidement. Un flirt de P. Kaelin « Dis oui, ma bonne amie » précédait la « Chanson du vin nouveau » de C. Hermerling. Un homme qui ne s'en fait pas est bien « Le Meunier de la Die » une mélodie folklorique anglaise. Le cantique russe « S'nami bog » pour sa puissance vocale eut droit au bis, tout comme le succès de G. Moustaki « Ma liberté ».

Pour la partie théâtrale, la société avait fait appel au Club littéraire de la Chaux-de-Fonds qui interpréta magnifiquement la comédie de Claude Magnier « Blaise ». Par ses attitudes, le pauvre homme avait de la peine à se sortir des situations inextricables et cocasses dans lesquelles il était précipité bien involontairement ; à l'instar de leur héros, les acteurs se montrèrent maîtres de la situation. Cette pièce eut l'heure de plaisir au public. La soirée s'est terminée par un bal.

VAL-DE-TRAVERS

Yverdon vainqueur des tournois du Judo-club de Couvet

De notre correspondant : Le tournoi du Judo-club du Val-de-Travers a eu lieu, samedi après-midi à la salle de spectacles covassonne. Yverdon a remporté la victoire chez les juniors et les seniors. Ces tournois ont été menés par MM. Robert Thiriot et Joseph Della Ricca et arbitrés par MM. Pierre Schafroth et Jean Selter. Voici les résultats :

● Juniors : 1er tour éliminatoire : la Chaux-de-Fonds I - Couvet 12-0 ; Saint-Blaise - la Chaux-de-Fonds 10-5 ; Yverdon - Pontarlier 9-3. Les demi-finales ont été gagnées par la Chaux-de-Fonds I qui a battu Saint-Blaise par 7 à 5 et Yverdon qui a disposé de Couvet (équipe repêchée du 1er tour) par 12 à 0. Le judo-kwai d'Yverdon a gagné la finale, battant la Chaux-de-Fonds I par 9 à 3 et remportant ainsi le challenge « Willy Perrin ».

● Seniors : 1er tour éliminatoire : Säckingen - Couvet 9 à 3 ; la Chaux-de-Fonds - Saint-Blaise 8-4 ; Yverdon - Pontarlier 7-5. En demi-finale, la Chaux-de-Fonds a battu Säckingen par 7 à 5 et Yverdon a pris le meilleur sur Couvet (repêché par tirage au sort) par 12 à 0. Pour la 3^{me} place, Säckingen a battu Couvet par 9 à 3 et pour la première place, Yverdon a battu la Chaux-de-Fonds par 10 à 2. Classement : 1. Yverdon ; 2. la Chaux-de-Fonds ; 3. Säckingen ; 4. Couvet ; 5. Pontarlier et Saint-Blaise. Le challenge « Jean-Paul Chardonnens » a été remis à Yverdon par le président du Club de judo, M. Bernard Bel.

En soirée, le club a organisé, un spectacle de variétés. Le public, qui aurait pu être encore plus nombreux, a été salué par le président. Gil Aubert, fantaisiste-animateur, a mis la salle en joie par ses histoires drôles, ses bons mots et ses imitations. Les clowns Angelo (Willy Lambelet, fils, la Côte-aux-Fées), et ses partenaires Rigo (Jean-Paul Chardonnens, Couvet) et Letto (Fernand Hirschy, Fleurier) ont présenté un numéro longuement applaudi aux gags bien étudiés. Manquant encore un peu de « métier », ils furent encore rires s'ils continuent sur cette lancée.

On ne saurait bien définir l'impression de tendresse et de poésie qui se dégage du récit d'Henri Dés. tout est si gentiment dit, sans excès, mais avec beaucoup de talent et de qualités. Ses messages ne sont pas fracassants mais ont le mérite, tout qu'ils sont dits, de toucher le cœur et l'âme. Douces et légères, sentimentales et souvent romantiques ses chansons ont de

la personnalité et infiniment de charme. Cet artiste qui a de la présence en scène et qui est remarquablement accompagné par les « Extra Muros » a chanté une bonne douzaine de chansons de son répertoire. Le public lui a fait un véritable triomphe. Cette soirée réussie s'est poursuivie par un bal conduit par l'orchestre « The Mustangs ». F. J.

Recensement du bétail

(c) Le recensement du bétail s'est déroulé à Couvet le 18 avril ; il a été effectué par M. Jean-Pierre Borel, inspecteur du bétail, et par les deux agents de la police locale, MM. P. Risse et G. Isoz. Il a donné les résultats suivants : bovins (34 possesseurs) : veaux pour l'engrais 38 ; veaux de plus de 6 mois à l'engrais, 64 ; veaux jusqu'à 6 mois pour l'élevage, 137 ; jeune bétail : de 6 mois à un an pour l'élevage, 51 ; à l'engrais, 28 ; génisses de un à deux ans pour l'élevage, 134 ; génisses de plus de deux ans, 109 ; vaches, 353 ; taureaux de moins de deux ans, 3 plus un pour l'engraissement ; taureaux de plus de deux ans, 4, plus 3 beufs. Equidés (20 possesseurs) : 4 juments poulinières ; 14 poulinières ; 17 chevaux, dont 13 bêtes de demi-sang ou de pur sang ; 5 poneys. Porcs (10 possesseurs) : 198 porcs et porcellets. Moutons (3 possesseurs) : 24 Chèvres (7 possesseurs) : 11 Lapins (2 possesseurs) : 685. Volailles (31 possesseurs) : 816 — poules et coqs, et 42 oies, canards et dindes. Apiculture (14 possesseurs) : 178 colonies.

La vie nationale

Lucerne : le jardin des glaciers a 100 ans

LUCERNE (ATS). — C'est au cours de la construction d'une cave à vins près de la statue du lion, à Lucerne, en 1872 — il y a donc 100 ans — que l'on a mis à jour, par hasard, une marmite glacière. D'autres découvertes suivirent. Le propriétaire du terrain, un employé de banque lucernois, M. Josef Wilhelm Amrein-Troller, décida alors de rendre ce jardin accessible au public.

Le 1er mai 1873, il inaugura donc le « jardin des glaciers ».

En 1930, le « jardin des glaciers » est devenu la propriété de la fondation de droit public Amrein-Troller.

Le gouvernement d'Appenzell Rhodes-Extérieures s'est constitué

HÉRISAU, (ATS). — Le Conseil d'Etat du canton d'Appenzell-Rhodes-Extérieures a procédé à la répartition des départements à la suite de l'élection par la Landsgemeinde de M. Hans Alder comme nouveau membre du gouvernement. M. Alder se voit attribuer les départements de l'instruction publique et des affaires militaires. Ces départements étaient jusqu'ici dirigés par M. R. Reutlinger, qui reprend le département de la justice, où il aura à s'occuper de la réorganisation des tribunaux et de la procédure. Les autres départements ne changent pas de titulaire.

BIBLIOGRAPHIE

James Purdy
CE QUE RACONTA JEREMY
Roman traduit de l'américain
(Albin Michel)

Dans une petite ville du Middle-West, l'oncle Matt, vieil acteur alcoolique, retiré dans une vaste demeure encombrée d'objets d'un autre temps, revit le drame nagureux vécu par ses amis, devant les yeux fascinés du jeune Jeremy. De confident, celui-ci devient bientôt le chroniqueur attiré de la « geste » des Fergus, perdus par la faiblesse du dernier de leurs mâles. Dans ce roman qui se hausse au niveau d'une saga classique, vouée à la rivalité et à la haine de deux familles, James Purdy se révèle un conteur stupéfiant. L'atmosphère de fatalité, de tragédie menaçante, se soutient sans effort d'un bout à l'autre du livre, pimenter d'un passage par un humour féroc.

Albert Méglin
DU CHAOS A L'ESPOIR
Perspectives de la formation continue
(Mame)

Auteur d'un récent ouvrage à succès, « Le Pari humain », Albert Méglin, en homme qui a l'habitude du concret, voue sa vie au progrès humain et à la recherche de la compréhension entre les hommes, dans la vie économique, l'entreprise, la famille. Pratiquant la recherche intérieure, c'est-à-dire la compréhension de soi par la perception-sensation, qui permet d'établir des relations harmonieuses avec la Vie et avec l'Univers, grâce à un enseignement programmé, individualisé, par ordinateur, qui invite chacun à se développer et à s'enrichir selon son propre rythme, Albert Méglin accède à l'ère nouvelle qui s'ouvre sur la promesse d'un supplément de civilisation.

Régis Messac
VALCRÉTIN
Roman
(J.C. Lattès, Edition Spéciale)

Quelque part, au large des côtes du Chili, vit une peuplade aux mœurs étranges. Des hommes oubliés ? Des mutants ? Des bêtes ? Ils forment une société vouée aux cultes de la laideur, de la violence et de l'inceste. Ce sont les Crétiens. Une expédition scientifique, dirigée par le professeur Baber, se donne pour mission de les étudier. Mais — est-ce le climat ou la contagion ? — les observateurs se cristinisent à leur tour... La verve corrosive et l'humour de Régis Messac trouvent ici leur mesure. « Valcrétin », c'est de l'Aristophane, du Rabelais et du Swift à l'heure de la science-fiction. « Valcrétin » est suivi d'une nouvelle : « Musique arachnéenne ».

Louise A. Vernon
PRÉDICATEUR DE LA NUIT
(Editions Le Phare, Flavion, Belgique)

Jusqu'à ce jour, il n'existait aucune biographie en langue française du réformateur hollandais Menno Simons, organisateur de communautés chrétiennes pratiquant la non-violence au XVII^e siècle, à l'époque des guerres de religion.

L'auteur, une Américaine, s'est spécialisée dans la rédaction de romans historiques écrits pour les jeunes et les adolescents. Elle y fait revivre diverses personnalités du passé : Gutenberg, Wycliffe, George Fox, Tyndale, etc. « Prédicateur de la nuit » est le premier de ces ouvrages traduits en français.

La vie de Menno Simons est présentée au travers des aventures vécues par ses enfants. Tous les détails historiques sont exacts. Des notes historiques, illustrées par de nombreux documents de l'époque, permettront au jeune lecteur de mieux se familiariser avec cette belle histoire.

Gérard Klein
LA LOI DU TALION
Nouvelles
(Robert Laffont)

La première offensive fit un mort du côté des rats... Mais pourquoi se mentent-ils donc, sur le coup de sept heures du soir, au plus fort de la circulation, à traverser les rues de Paris, dans les passages cloutés, juste au moment où le feu passe au vert ?... Les deux téléphones sonnent en même temps. Lorsqu'il décroche les deux combinés pour les porter simultanément à chacune de ses oreilles, Jérôme Bosch aurait dû se douter qu'il n'y a pas, qu'il n'y a jamais, de coïncidences... Lorsqu'un éléphant vous tend une boule de papiers froissés, vous vient-il à l'esprit qu'il peut s'agir d'un message secret ?... Une suite de récits qui plairont, irriteront, feront hurler ou rêver, mais qui en aucun cas ne vous laisseront indifférents.

Nguyen Le Dung
LE POÈME DU VIET-NAM
(Perret-Gentil)

Nguyen Le Dung est né à Saigon en 1941. Elle a fait ses études en Europe, à Louvain, à la Haye, à Genève et à Rome. Depuis 1967, elle est membre de la Mission permanente de la République du Viet-nam à Genève, où elle participe à de nombreuses conférences internationales. En écrivant « Le Poème du Viet-nam », elle a voulu décrire l'âme et le génie du peuple vietnamien, une âme sans cesse trempée dans le sang des batailles. Géographie, histoire, civilisation vietnamienne, tels sont les chapitres de ce volume orné de quelques très belles photographies.

Nouveauté No 2



DATSUN 200 L Limousine

Qui croyait
connaître toutes les
deux-litres proéminentes doit
maintenant réviser son jugement -
et oublier maintes deux litres!

DATSUN

Cylindrée 1990 cmc	Performances 114 CV	Moteur sportif à ACT	Compr. 8,3:1= essence normale	Vitesse max. 170 km/h
Stabilisateurs AV et AR	Transm. à 4 vitesses ou autom.	Arbre de cardan en 2 parties	Montre. Radio Allume-cigares	Essuie-glace escamotés
Carrosserie de sécurité	Pare-brise en verre feuilleté	Verre de sécurité teinté	Dégivrage de la vitre AR	Ventilation full-flow
	Freins à disque à l'avant	Limiteur de force de freinage	Servo. Contrôle des freins	
	Avertisseur clignotant	Pneus radiaux	2 phares de recul	

La deux-litres de DATSUN



DATSUN (Suisse) SA, 8902 Urdorf/ZH

AGW

Importateur : DATSUN (Suisse) S. A., Schützenstrasse, 8902 Urdorf. — 2052 Fontainemelon W. Christinat, tél. (038) 53 34 77.

Gerber extra

(actuellement Fr. 2.- au lieu de Fr. 2.35)

vous propose cette jolie corbeille... et une bonne idée!



Pourquoi ne pas varier le menu du petit déjeuner? Voilà une idée qui mettra toute la famille de bonne humeur: Gerber extra - actuellement à Fr. 2.- au lieu de Fr. 2.35 - et des toasts moelleux. Pour les garder au chaud, Gerber vous propose cette ravissante corbeille capitonnée - qui servira également pour les œufs à la coque ou les pommes de terre du souper.

Gerber extra au petit déjeuner, c'est une journée qui commence bien.

Vous pourrez l'obtenir au prix très avantageux de Fr. 11.95, et contre deux bons Gerber (chaque boîte Gerber extra en contient un). Retournez les bons et le talon de votre bulletin de versement (compte CCP 30-35935) à Fromage Gerber S.A., case postale 134, 3601 Thoun, ou commandez contre remboursement, les frais de remboursement de Fr. 1.50 étant alors à votre charge.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide - discret
simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon

Je désire Fr.
tout de suite en espèces.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Fourrures - Fourrures - Fourrures

Bornand & Cie Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons



vous propose, en visons divers d'élevage et sauvages, ses

MANTEAUX — BOLÉROS — ÉTOILES
COLLIERS — CHAPEAUX

ainsi que ses pelletteries en

ASTRAKAN — SWAKARA — BREITSCHWANZ

RAGONDIN — OCELOT

et toute la gamme des manteaux en MORCEAUX ET PATTES DE VISON

Fermé le lundi

Sous les propos légers, Vincent ne désarmait pas. A de petits détails qui n'échappaient pas à son œil d'aigle, il devinait la férule du couple et s'en réjouissait cruellement. Cet imbécile de Norman n'avait pas su rendre Tania heureuse, la gâter comme le méritait sa beauté, lui faire une existence de princesse!

— A quoi pensez-vous, cher Vincent?
La voix caressante s'adressait à lui. Au fond des yeux mauves luisait une petite lumière qu'il connaissait bien pour en avoir éprouvé les effets: la coquetterie. Oui, il pouvait être fier de sa stratégie. L'âme de Tania chancelait. Sans aucun doute, elle devait regretter, comparer les avantages d'une vie de luxe avec les inconvénients d'une existence médiocre.

La gorge lui brûlait. Il avait soif. Etait-ce la joie, l'enivrement du triomphe?
Une main se posa sur son verre.
— Ne bois pas trop. Pense à tes rhumatismes, conseilla la voix moqueuse de Catherine.

XXX

Une curieuse période commença. Une période d'attente dont personne ne pouvait prévoir le dénouement. Une espèce de statu quo. Frank avait fini par accepter la situation, y trouvant certains avantages. Le soir, il retrouvait une femme aimable et gaie. De plus, il côtoyait sans cesse Catherine...

Quant à Vincent, maître incontesté de la situation, il observait l'ennemi, cherchant à situer la minute exacte où il pourrait donner le coup d'estoc, le coup de grâce qui abattrait le fragile équilibre d'une entente qu'il savait précaire. Catherine ne disait rien, ne manifestait aucune opinion, se contentant de suivre passivement son compagnon.

Son caractère s'était modifié. Elle s'était habituée progressivement. Au cœur de cette camaraderie, une pointe de tendresse. Par sorte de pudeur bizarre envers elle, Vincent adoptait une attitude un peu détachée. Il semblait faire « cavalier seul », lui parlait rarement de leurs projets. De petites touches, de temps à autre, genre:
« Ton Frank te dévore des yeux! »

Personne expérimentée ouvre dès le 15 mai, dans un cadre approprié à l'ouest de la ville,

une garderie d'enfants

« Les p'tits choux »

Possibilité de lunch à midi.
Age d'admission: 4 ans.

Demande de renseignements et inscriptions par tél. 25 24 50.

MONSIEUR

44 ans, grand, présentant bien, bonne situation stable, désire faire la connaissance, en vue de mariage, d'une demoiselle ou dame (veuve ou divorcée) de 35 à 42 ans.
Réponse et discrétion assurées.
Ecrire sous chiffres AG 1129 au bureau du journal.

Cinéma Royal - Saint-Blaise

Vendredi 4 mai, samedi 5 mai, 20 h 30 - Dimanche 6 mai, matinée 15 h 18 ans révolus

Le problème de la drogue traité sans ménagement

Le chemin de Katmandou

Avec Renaud Verley, Pascale Audret, Jane Birkin, Serge Gainsbourg

Où mange-t-on de bonnes!!!

RACLETTES et FONDUES?

Au restaurant de l'ECLUSE évidemment

H. MENTHA

Tél. 25 06 00

Organisation Quinzaine de Neuchâtel



Marche populaire du 125^{me} anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel

Neuchâtel - Pierre-à-Bot - 31 mai 1973 - Jeudi de l'Ascension

Les bulletins d'inscription peuvent être retirés au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS, à l'agence de voyages WITWER, dans les magasins UNIPHOT, Coop et aux Armourins.

Programme:

Départ et arrivée: Halle-cantine stand de tir de Pierre-à-Bot.

Heures de départ: De 8 heures à 14 heures.

Fermeture des contrôles: 17 heures précises.

Parcours: Environ 12 km, balisés à travers chemins, forêts et pâturages. Tracé facile. Peu de dénivellation.

Feuille de parcours: Au départ vous recevrez la carte et la description du parcours, à faire timbrer au contrôle installé au poste de ravitaillement à mi-parcours.

Participants: Toute personne, soit individuelle, soit en famille ou en groupe de sociétés sportives et autres. (Les enfants en dessous de 12 ans doivent être accompagnés.)

Tenue: Libre, mais bons souliers de marche.

Assurance: Entièrement à la charge des participants.

Service sanitaire: Assuré par les organisateurs, avec l'aimable concours de la Société des samaritains dames et messieurs.

Challenges spéciaux mis en compétition:

Challenge P. Kramer, Neuchâtel: Au concurrent le plus âgé.

Challenge Quinzaine de Neuchâtel: A la société sportive la plus nombreuse.

Challenge Feuille d'avis de Neuchâtel: A la société ou à l'équipe non sportive la plus nombreuse.

Propreté et environnement: Vous allez parcourir une région magnifique! Nous nous recommandons chaleureusement pour que vous ne laissiez trainer sur le parcours aucun emballage, débris, gobelet, boîte de conserve ou déchet quelconque. Vous trouverez des corbeilles à papier au poste de ravitaillement et autour des cantines. Utilisez-les. Merci. Les organisateurs vous en seront reconnaissants, ainsi que l'Association pour le tourisme pédestre qui fait chaque année de louables efforts pour tous les vrais amoureux de la nature.

La photo la plus drôle: Un concours original mais facultatif vous est proposé sous l'égide d'Uniphot.

Durant le parcours, faites des photos. Mais des photos drôles et amusantes. Ceux qui sont décidés à jouer le jeu recevront à l'arrivée une enveloppe grâce à laquelle ils pourront nous faire parvenir leur chef-d'œuvre jusqu'au vendredi 15 juin. Un jury composé de spécialistes de la photo et des membres de la commission des manifestations de la Quinzaine de Neuchâtel sélectionnera les cinq photos les plus drôles qui recevront des prix intéressants pour tout amateur de photographie.

Et... bon amusement!

Parking: Vous pourrez arriver en voiture jusque sur la ligne de départ. Grâce à l'amabilité de la police neuchâteloise, plusieurs centaines de véhicules pourront être parkés à quelques mètres du départ.

Et maintenant: Bienvenue à Neuchâtel et bonne route!

NOTRE FEUILLETON

CHIMÈRES

Roman
par

HELENE SIMART

34

Ils dînèrent dans un luxueux établissement, plaisir dont ils avaient perdu l'habitude, avec leur train de vie modeste. Vincent avait-il juré de les éblouir? Ostensiblement, il mangeait comme quatre et buvait sec.

— Ne suivez-vous pas un régime? insinua perfidement Frank.

— Bah! pour une fois! Tout régime doit comporter des exceptions!

Une pirouette de la main:
— Après tout, ce vin me fera peut-être beaucoup de bien!
— Parlez-moi de votre cure...
— Pour l'instant, je m'adapte.

Les évoquèrent des souvenirs de croisière. Les phrases s'entrecroisaient. De leur côté, les deux femmes bavardaient avec animation.

— Etes-vous satisfait de votre travail?
— Beaucoup.
— Votre femme ne se sent pas trop seule?
— Terriblement délaissée! s'exclama la jeune femme.
— Nous veillerons à égayer cette solitude. N'est-ce pas, Catherine?

TALLANDIER

Ils refusaient de penser à l'échéance. Aucun ne prenait d'initiative.

La vie s'installait, avec ses menues habitudes, comme au bord du Kentavros.

Pour ses affaires, Vincent s'absentait souvent. Plusieurs fois par semaine. Entre les deux femmes était née une sorte d'amitié. Bavarde, expansive autant que Catherine était discrète, Tania s'était confiée. Les yeux embués, prenant et serrant la main de Catherine, elle lui avait tout raconté.

— Je suis très amoureuse de mon mari... Mais je sens qu'il se lasse de moi. Vous avez de la chance, avec un homme comme Vincent. Toujours à vos pieds, en adoration. Ah! si l'on pouvait choisir...

— Mais on ne le peut pas, hélas! avait doucement répondu Catherine, vaguement apitoyée.

Tania continuait d'exposer ses griefs:
— Et puis Frank n'est pas aussi généreux... Il me refuse des toilettes, des sorties.

— Parce qu'il n'a pas la même situation. Mais c'est un garçon d'avenir. Sachez attendre...

— L'avenir...
Les yeux mauves rêvaient. Tania revoyait en pensée ce soir de fête, où, riieuse et provocante, elle regardait, à travers la mousse blonde du champagne, se former les brillants contours de son futur bonheur.

Ce temps-là lui semblait si loïn.
— Attendez... Vous êtes l'équilibre, la sagesse personnifiées. C'est vous qu'il aurait dû épouser, Catherine!

Tania fondait en larmes et Catherine la consolait assez facilement en lui proposant une promenade à travers les rues bordées d'alléchants magasins.

— Soyez indulgente et compréhensive, Tania. C'est pour vous que Frank a renoncé à ses dernières années d'études. Un très gros sacrifice.

— Et moi? N'ai-je pas renoncé à la danse pour venir m'enterrer dans ce patelin?

Incompréhension d'un couple... Tristement, Catherine pensait que Vincent avait raison. Ils avaient en partie gagné,

sans pour autant être les bénéficiaires. La cognée du bûcheron avait sapé la base de l'arbre. La dernière pichenette le ferait s'écrouler. Mais qui serait heureux?

XXX

Un matin, se levant de bonne heure dans l'obscurité pour ne pas réveiller sa femme, Frank, d'un mouvement maladroit, fit tomber la pendulette. Eveillée en sursaut, Tania se répanait en aigres récriminations. Elle détestait se lever tôt, restait la matinée au lit, traînant ensuite dans sa chambre en peignoir de soie rose, chaussée de mules bordées de cygne, se polissant les ongles ou broissant sa chevelure.

— Tais-toi, chuchota Frank. Tu vas réveiller les voisins.

— C'est toi qui es la cause de ce bruit! Et pourquoi te lever aux aurores, s'il te plaît!

— Pour aller travailler!

— Le laboratoire n'ouvre pas si tôt! Ce ne serait pas plutôt pour rejoindre une femme?

Sans répondre, il haussa les épaules et commença à s'habiller.

Furieuse, elle se redressa sur sa couche.

— Peux-tu m'expliquer?

— Il n'y a rien à expliquer. Je dois faire un prélèvement urgent, c'est tout.

— Un prélèvement? répéta la jeune femme avec humeur. Sur qui?

— Sur un enfant. On craint la diphtérie.

— Bah! cela n'existe plus, à notre époque.

— Hélas, si, parfois.

— Mais on la soigne!

Renonçant à discuter davantage, il enfila sa chemise, s'apprêta à passer sa veste.

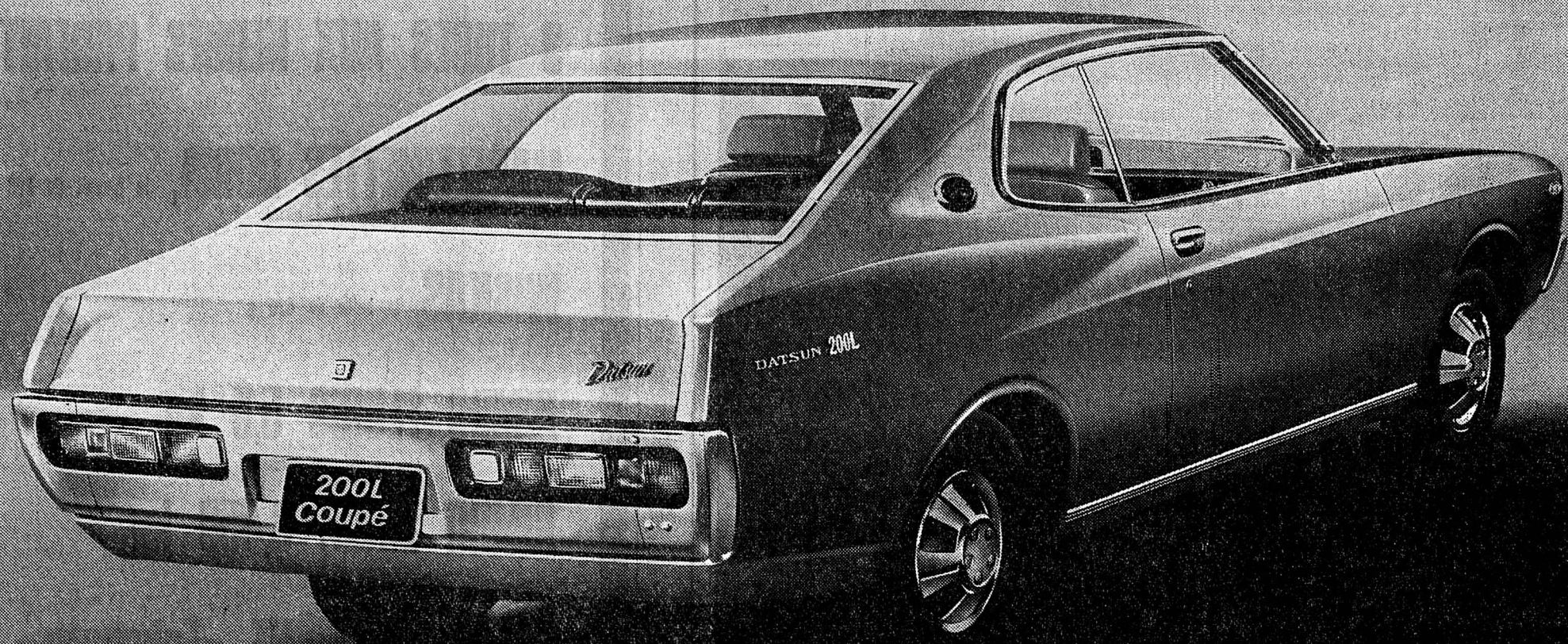
— Non, Frank ne pars pas! Pas tout de suite. Reste encore un peu...

— C'est impossible, Tania. Sois raisonnable. Il s'agit d'un enfant malade.

— Oh! juste quelques minutes... Et puis moi aussi je suis malade.

(A suivre)

Nouveauté No 3



DATSUN 200 L Coupé

**Qui croyait
connaître toutes les
deux-litres exclusives doit
maintenant reviser son opinion -
et peut oublier maintes choses.**

DATSUN

Cylindrée 1990 cmc	Performances 124 CV	Moteur sportif à ACT	Double carbura- teur SU	Vitesse max. 175 km/h
Compte- tours	Suspension indép- sur les 4 roues	Transm. à 4 vites- ses ou autom.	Montre. Radio Allume-cigares	Stabilisateurs AV et AR
Carrosserie de sécurité	Pare-brise en verre feuilleté	Verre de sécu- rité teinté	Dégivrage de la vitre AR	Ventilation full-flow
	Freins à disque à l'avant	Limiteur de force de freinage	Servo. Contrôle des freins	
	Avertisseur clignotant	Pneus radiaux	2 phares de recul	

La deux-litres de DATSUN



FMG

DATSUN (Suisse) SA, 8902 Urdorf/ZH

AGW

Importateur : DATSUN (Suisse) S. A., Schützenstrasse, 8902 Urdorf. — 2052 Fontainemelon W. Christinat, tél. (038) 53 34 77.



Commodore GS/E

0 à 100 km/h en 8,5 sec.
6 cyl. 2,8 litres. 177 ch.



Commodore GS/E avec injection électronique. Une voiture extrêmement confortable et spacieuse, qui cherche son maître. Voulez-vous des chiffres et des faits? Moteur de 6 cylindres, 2,8 litres. 177 ch. 0-100 km/h en 8,5 sec., pointe 201,5 km/h (Test: Revue Automobile). Servo-direction. Bréchet stabilisateur (spoiler) à l'avant. Excellent châssis Tri-Stabil. Répartiteur de freinage. Freins à disque ventilés. Servo-frein à double circuit hydraulique. Antenne-radio, coulée dans le pare-brise teinté. Appuie-tête. Sur demande, la fameuse boîte GM entièrement automatique à 3 rapports. Nous pourrions poursuivre longtemps, mais place au test. Le test d'une voiture unique



en son genre. D'une voiture qui marque dans l'histoire de l'automobile. Le test d'une nouvelle sensation de conduite. De confort. D'une élégance classique. Les chiffres et les faits ne peuvent tout dire, tout exprimer. Mais le test, c'est à vous de le vivre; vraiment... en prenant le volant! Commodore, Commodore GS, Commodore GS/E. Toutes livrables en version coupé ou limousine. Servo-direction de série.

Opel Commodore (limousine) Fr. 18.550.-*
Opel Commodore GS/E (limousine) Fr. 22.300.-*

(*Prix indicatifs. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Commodore. Une réussite rare.

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorée 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, 66 24 40, Biemme Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Éx Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 85, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova, 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurloz 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Imier Raymond Gerster 41 56 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Busigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33b, av. de Miremont 46 08 17; 24, rue du Prieuré 32 08 26; 9, route des Jeunes 42 50 46; 20, av. H.-Dunant 33 48 00; 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 56 71 29, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Mollésulaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Moudon 95 26 72, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, la Sagne 31 51 68, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 65, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veveys, sur Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78 Tél. (024) 2 15 15

YVERDON

En action cette semaine:

3 tubes FOIE TRUFFÉ PARFAIT 3.40

au lieu de 5.25

3 TUBES AUX HERBES PARFAIT 3.40

au lieu de 5.25

MADELEINETTES DORIA, le paquet de 200 g 1.35

au lieu de 1.90

WISKAS, la boîte de 425 g 1.15

au lieu de 1.75

JUMBO FLORIS 5,5 kg 13.50

au lieu de 20.50

JUMBO MAGA 6,450 kg 14.95

au lieu de 22.90

COTES DU RHÔNE «Echanson» la bouteille 2.95

DORIN La Côte Choix «Echanson», la bouteille 3.95

GRAND PARKING

L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

Me Pierre-André L'EPÉE

AVOCAT

a ouvert son Etude à Neuchâtel
rue de la Cassarde 34, tél. (038) 24 60 51.

Reçoit seulement sur rendez-vous, l'après-midi.

Sans formalités «prêt à prêter» Orca

Nombreux sont ceux qui en ont fait l'heureuse expérience depuis le lancement. Le «prêt à prêter» Orca vous permet d'avoir de l'argent sur-le-champ, sans formalités. Il suffit de nous envoyer cette demande remplie pour recevoir argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr. _____, remboursable en _____ mensualités.

Salaire mensuel: Fr. _____ Autres revenus: Fr. _____ par mois
(par exemple: salaire de l'épouse)

Nom de l'employeur: _____

Loyer mensuel: Fr. _____ Possédez-vous une auto? _____
75

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance (jour, mois, année): _____

Profession: _____ Etat civil: _____

Téléphone: _____ Nationalité: _____

N° postal et lieu: _____

N° et rue: _____

Adresse précédente: _____

Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)

Date: _____ Signature: _____

Discretion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régie ou propriétaire et votre famille.

Banque ORCA SA, quai de l'île 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie - accidents - décès):

Durée du prêt	Remboursement mensuel			
	6 mois	9 mois	12 mois	15 mois
Paiement comptant	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1500.-	262.40	178.45	136.50	111.35
3100.-	540.80	367.40	280.70	228.70
6100.-	1061.15	720.15	549.65	447.35

Si le montant de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 20000.- et 15 mois.



ORCA, institut spécialisé de l'UBS



Poussins frais du pays

Cette semaine, nous vous proposons cette délicieuse spécialité printanière vite cuite (25 - 30 minutes)

Le spécialiste de la bonne qualité

Lehnherr frères
Neuchâtel - Tél. 25 30 92

Placement d'argent. Nous cherchons à placer

150.000 fr.

sur Immeuble, terrain ou éventuellement villa.

Faire offres sous chiffres NX 1167 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

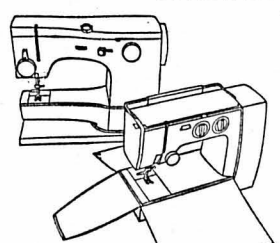
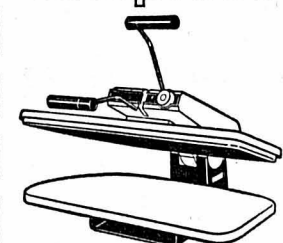
Pour la ménagère moderne des solutions modernes

à l'ancienne corvée du repassage:

pour la multitude des travaux de couture, la simplicité d'une

elnapress

elna



Maintenant c'est un réel plaisir de repasser.

13 modèles dès 490.- fr. avec 2 gammes bien distinctes.

Venez nous rendre visite nous vous ferons une démonstration sans engagement.

Mme M. Th. Pitteloud
rue de l'Hôtel-de-Ville 6, Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 58 93.

Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus - Service rapide.

HOLIDAY POOL

Commencez immédiatement vos vacances chez vous avec

HOLIDAY POOL

Les piscines de Jardin à poser les plus belles et avantageuses, de fabrication américaine, complètes avec filtre et pompe, capacité du bassin 26.000 litres * à partir de Fr. 3915.-

* autres modèles HOLIDAY POOL jusqu'à 57.000 litres et 2 m 13 de profondeur.

BON pour information gratuite sans engagement.

Nom: _____

Adresse: _____

centraco s.a.

les spécialistes de la piscine.
Case postale, 1008 Prilly, 6900 Lugano, 8952 Schlieren.

la vie économique

LA FIN DES MIRACLES

Pendant longtemps les miracles financiers de la Confédération ont tenu lieu de politique budgétaire. Les résultats dépassaient en bien les prévisions et chacun y trouvait son compte, ceux qui poussaient aux dépenses, ceux qui freinaient l'appétit fiscal et le Conseil fédéral lui-même, le grand argentier du moment en particulier, fort heureux de n'avoir qu'à se borner à mettre le pays et surtout le parlement en garde contre la course aux dépenses, sans avoir à s'opposer virtuellement à l'appétit bien aigu des députés. Régulièrement, au dernier moment, les recettes coiffaient les dépenses d'une longueur confortable et le tour était joué. Il suffisait de recommencer l'année suivante et pendant un quart de siècle ce jeu-là s'est joué avec une facilité propre à déconcerter les plus optimistes.

Mais maintenant, il faut s'y faire, la Confédération, à la suite des cantons et des communes, est entrée dans l'ère des déficits et nul ne peut prévoir pour combien de temps. Tout ce que l'on sait, c'est que les prévisions annoncent un accroissement du déficit pour les prochains exercices et que l'incertitude qui règne dans l'économie mondiale doit nous inciter à la plus grande prudence.

Le résultat de 1972 laisse apparaître un déficit de 247 millions contre un boni budgétisé de 180 millions, et si l'on tient compte que les dépenses ont été supérieures de 620 millions à celles qui figuraient au budget, on admettra que le classique appel aux recettes excédentaires a largement excédé le volume de celles-ci. Au total les dépenses de la Confédération ont dépassé le cap des 10 milliards, soit 9 % du produit national brut, le taux de croissance correspondant à peu près à celui du produit national nominal. Au total l'augmentation des dépenses a été de 1403 millions par rapport à 1971, chiffre le plus élevé enregistré jusqu'à présent et que l'on comparera utilement à celui d'une centaine de millions des années cinquante et même des 500 millions environ des années soixante.

Vers l'austérité nécessaire

Certes l'augmentation des recettes a suivi un rythme semblable, pour atteindre même 1450 millions en 1972, sinon et M. de la Palice l'aurait trouvé lui-même, le déficit aurait été bien plus considérable encore. Mais ce qui est inquiétant c'est justement cette course vers des sommets qui n'ont rien de rassurant. Les dépenses sont pratiquement acquises une fois pour toutes, alors que les recettes ne le sont nullement. Il suffirait d'une légère recession pour creuser immédiatement un déficit cent fois plus considérable avant que des compressions de dépenses puissent être envisagées. C'est pourquoi, avant même de parler de réductions effectives, le Conseil fédéral s'attache à alerter l'opinion publique devant la seule progression des dépenses en écrivant dans son commentaire :

« Nous aurions tort de considérer la progression fâcheuse des dépenses comme irréversible, en nous contentant d'évoquer les nombreuses contingences matérielles. Quand bien même les dépenses de l'Etat suivent dans une large mesure leurs propres lois tant sur le plan matériel que politique, il importe de tout mettre en œuvre pour maîtriser l'évolution à l'aide de la planification financière. »

Comme toujours ce sont de sages paroles... qui devront être mises en pratique, ce qui est difficile. Or le temps presse. De par notre accord avec le Marché commun nos recettes douanières vont diminuer d'année en année. L'introduction de son « ersatz », la TVA, prendra des années et pendant ce temps, l'inflation risque de continuer de galoper, de compromettre les bases mêmes de notre économie et d'accélérer le rythme des dépenses.

En d'autres termes, la Confédération doit donner l'exemple. Elle ne peut se borner, comme elle l'a fait jusqu'à présent à adjoindre le pays de prendre conscience du danger et à agir par des lois restrictives qui ne touchent que l'économie privée, les cantons et les communes. C'est maintenant son premier devoir, sinon tant va la cruche à l'eau... et c'est ce qu'il faut éviter à tout prix, ce prix étant une véritable politique d'austérité fédérale.

Philippe VOISIER

DANS UN MONDE EN MUTATION

Est-il encore possible de promouvoir les échanges?

M. Mario Ludwig, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), Lausanne et Zurich, observait, il y a peu, devant l'assemblée générale des Chambres de commerce britanniques en Europe, tenue à Lausanne, que ces dernières années ont apporté quelques changements radicaux dans le domaine du commerce extérieur, si bien que l'avant-scène semble être occupée par les sociétés multinationales, qui opèrent sur les marchés régionaux intégrés. Leur stratégie est menée à grande échelle et dans un contexte international. Dès lors se pose la question de savoir si la promotion du commerce extérieur entreprise par des institutions nationales telles que l'OSEC, par exemple, se justifie encore.

C'est positivement que M. Ludwig répondit à cette question, convenant toutefois que les méthodes et techniques employées jusqu'ici doivent être revues et adaptées. Les objectifs de la promotion du commerce extérieur d'un pays se situent désormais sur un plan supérieur ; il ne faut plus se limiter simplement à la promotion des exportations au sens étroit du terme, mais chercher à élargir et intensifier les relations commerciales générales entre les pays en cause. Il ne faut surtout pas oublier le vieil adage selon lequel le commerce international n'est pas une voie à sens unique.

DÉCEVANTE OBSERVATION, MAIS...

Lorsqu'on compare les marchandises exposées aujourd'hui dans les magasins des grandes villes, on fait toujours une observation intéressante, sinon décevante ; on s'aperçoit, a noté M. Ludwig, qu'avec l'élévation du niveau de vie et l'internationalisation croissante des marchés, les produits provenant pourtant de sources fort différentes en viennent à se ressembler de plus en plus. Et les consommateurs n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'ils seraient perdants si cette tendance devait se poursuivre. Ils cèdent au besoin naturel de tout être humain de chercher à s'individualiser et se différencier du voisin. Cela explique le succès foudroyant des « boutiques », qui ont poussé comme des champignons et prospèrent dans l'ombre des grands magasins.

UNE « NATIONALITÉ » POUR LES MULTINATIONALES

Ainsi, devait ajouter M. Ludwig, l'intégration croissante des marchés et la tendance générale vers des structures d'affaires multinationales sont à l'origine du courant de revalorisation et d'accentuation des caractères individuels qui, à leur tour, ont souvent pour origine les caractéristiques nationales. Cette évolution ne s'applique pas qu'aux produits et services, mais se fait également sentir au niveau des sociétés. Même une compagnie multinationale n'a pas de raison de renier ses origines et peut bénéficier des efforts déployés en vue de créer, à l'extérieur, un climat favorable aux produits et services de son pays d'origine.

LE RÔLE DE L'ÉTAT

Pour M. Ludwig, il est un autre aspect, plus « officiel » ou « public » de

la promotion du commerce extérieur. Bien que l'exportation et l'importation soient en premier lieu le fait du commerce et de l'industrie, l'Etat doit veiller à ce que l'image que le pays donne de son commerce et de ses industries corresponde bien à la réalité et qu'elle soit connue, comprise et appréciée à l'étranger. En cultivant cette image, l'Etat peut créer des conditions qui favorisent la conclusion d'affaires. Pour ce faire, il dispose de plusieurs moyens, dont la participation à des foires et expositions internationales, la récolte et la diffusion d'informations sur les marchés étrangers, le conseil à l'exportation, ne sont que quelques exemples.

INTÉGRATION DES MARCHÉS MONDIAUX

Depuis le Kennedy Round sur les négociations tarifaires, l'attention des gouvernements et des responsables de la politique commerciale s'est principalement portée sur l'intégration régionale des marchés. De grands progrès ont été accomplis dans ce domaine, non seulement en Europe occidentale, mais également dans les pays socialistes et de nombreuses régions d'outre-mer.

Enfin, selon M. Ludwig, il est temps d'étendre la libéralisation du commerce international en tentant d'éliminer aussi certains obstacles aux échanges qui ne sont pas d'ordre tarifaire. C'est pourquoi il faut se féliciter de l'importante rencontre qui aura lieu cet automne à Tokyo, sous les auspices du GATT, et dont on peut tout de même espérer qu'elle contribuera à éviter la sclérose des structures et des cadres du commerce international. Elle pourra également lutter contre la tendance au protectionnisme.

Dans tout effort fait pour développer le commerce extérieur, la question qui se pose n'est pas celle du choix entre un rapprochement bi- ou multilatéral ; tous deux sont également nécessaires. Le problème est d'adopter des attitudes et une politique qui soient aptes à promouvoir le commerce extérieur en général. Seul un rapprochement universel des politiques commerciales pourrait être durablement profitable à la fois aux pays industrialisés et aux pays en développement.

C.P.S.

ACCORD QUAND MÊME À LUXEMBOURG

Depuis la naissance de la Communauté économique européenne, dont le Traité de Rome du 25 mars 1957 constitue l'acte de fondation, à plusieurs reprises des difficultés majeures sont intervenues. Si des ententes ont pu se réaliser dans le secteur industriel avec une relative aisance, cela tient au fait que les assises mêmes de la Communauté reposent sur la création d'un marché commun du charbon et de l'acier entre les six pays producteurs d'Europe occidentale.

Dans le domaine des transports, l'intégration progresse sans embûches selon un programme qui s'inscrit dans la logique même d'une coopération entre un ensemble de petits Etats qui tous ensemble sont moins étendus que l'URSS ou les Etats-Unis. Seules quelques difficultés mineures ont surgi quand il fut question d'une libéralisation par étapes des transferts de personnes au sein de la CEE.

Mais les premiers obstacles vraiment sérieux ont été rencontrés dans l'examen des voies et moyens devant mener à l'intégration monétaire des Etats membres de la Communauté. Différents plans ont été successivement écartés et l'on s'est rangé en définitive au projet qui non seulement était le plus lent mais encore le plus souple, chaque stade de son application impliquant

un réexamen de l'ensemble du programme.

LA BÊTE NOIRE DE LA COMMUNAUTÉ

A quatre reprises déjà, le Marché vert — c'est-à-dire l'intégration agricole — a donné lieu à des séances interminables et dramatiques au sein des institutions bruxelloises. La CEE a déjà risqué d'éclater pour des questions de volaille, de froment, de fruits et de poissons. C'est au cours de conférences se prolongeant jusqu'au milieu de la nuit que l'accord a fini par être trouvé, la ténacité cédant finalement le pas à l'esprit de conciliation. Les textes ainsi obtenus ont pu être arrachés au prix d'exceptions, d'exclusions qui en minimisent la portée.

On se rappelle aussi que la France a longtemps mené campagne contre l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté de crainte que l'appartenance de cet Etat au Commonwealth britannique ne permette la réexportation sur le continent européen de blés canadiens, de viande australienne et de produits laitiers néo-zélandais à des prix inférieurs à ceux pratiqués parmi les Six.

Tout ce qui touche à la terre et à son exploitation est pétri d'une tradition remontant haut dans l'histoire et vouloir bousculer le système de la production primaire conduit à

des réactions particulièrement virulentes ; on se souvient de la levée de boucliers provoquée par le Plan Mansholt qui impliquait une refonte révolutionnaire de l'agriculture européenne.

DISPARITÉS AGRICOLES

Les différences de terres et de climats sont profondes et éclatantes dans la Communauté des Neuf. A cela s'ajoutent l'inégal morcellement foncier et des degrés assez variables de technique d'exploitation.

Mais les disparités les plus frappantes concernent la politique agricole des gouvernements. Tous les Etats subventionnent l'exploitation de la terre et l'élevage mais selon des modes et des intensités très disparates.

Dans ce domaine, il est particulièrement malaisé d'envisager une uniformisation brusquée, d'autant plus que pour certains pays, comme le Royaume-Uni ou la Belgique, l'agriculture ne constitue qu'une branche plus ou moins accessoire de l'activité économique, alors que ce secteur est essentiel pour d'autres, comme la France.

Ces données excluent un plan prévoyant des prix uniques pour les produits de l'agriculture et de l'élevage au sein des Neuf.

LES MODALITÉS DE L'ACCORD

Après avoir défendu à l'apremment leurs positions individuelles, les

neuf ministres de l'agriculture ont fini par s'entendre sur une grille de prix pour la campagne 1973-74. Elle porte une majoration générale, avec des taux inégaux, allant de la viande de bovins (+10,5 %) à celle de porc (4 %). Il s'agit dans chaque cas d'une majoration des prix nationaux, ce qui implique le maintien des disparités.

D'autre part, on note dans le texte signé le 1er mai 1973, un manque de coordination plus évident encore : il n'est pas tenu compte des distorsions du pouvoir d'achat des différentes devises des pays impliqués, depuis 1971.

En résumé, l'entente est intervenue sur un compromis car aller plus loin aurait été source de rupture. Il faut aussi remarquer que les partenaires ne sont pas mécontents des engagements limités qui les contraignent. Le dosage des concessions permet à chaque ministre de l'Agriculture de rentrer dans sa capitale en justifiant quelques avantages obtenus à Luxembourg.

Le ministre français Jacques Chirac avait fait des déclarations très fermes avant la conférence pour rassurer la paysannerie d'outre-Jura. Malgré une compression des hausses de prix initiales, la France — principal partenaire agricole — paraît être bénéficiaire en regard de ses clients.

Eric DU BOIS

La politique agricole de la CEE: une scandaleuse entreprise de vie chère

Il est pour le moins surprenant qu'aucun mouvement de contestation européen n'ait encore appelé les populations à déparer les rues en signe de protestation contre cette scandaleuse entreprise de vie chère qu'est la politique agricole de la CEE, généralement désignée sous le nom d'« Europe verte ». Cette politique agricole vient de passer par une des nombreuses crises qui la secouent depuis 1962, année de son avènement : à Luxembourg, les neuf ministres de l'agriculture ont dû, à coups de réunions répétées depuis plusieurs semaines, sortir de l'impasse. L'instinct communautaire d'autodéfense a eu le dessus une fois de plus. Mais que les ministres se soient mutuellement et publiquement conseillé des traitements psychanalytiques ne devrait étonner personne : il est plus étonnant qu'ils se soient rétractés tout aussi mutuellement et publiquement, car au stade où en est la politique agricole communautaire, la psychiatrie constitue un recours encore inexploré...

De quoi s'agit-il ? En 1962, la Communauté avait décidé d'unifier ses principaux marchés agricoles, de supprimer les obstacles douaniers et contingentaires aux frontières nationales intérieures, de créer des prélèvements sur les importations provenant de l'extérieur de la CEE et d'unifier les

prix à la production à l'intérieur selon un système fort compliqué et sur la base d'une monnaie unique et fictive, c'est-à-dire, l'« unité de compte » correspondant au dollar de l'époque. L'idée, peut-être généreuse, était d'assurer aux agriculteurs une part équitable au produit national, donc de rémunérer correctement leurs efforts. Dans ce système, les prix de campagne devaient être fixés par la Communauté chaque année.

Comme depuis 1962 les parités monétaires ont bougé par rapport à cette « unité de compte », certains pays ont introduit des taxes compensatoires. Donc, l'unité de marché n'existe plus. En plus, l'agriculture n'est pas restée en dehors du progrès technique et a fortement amélioré ses rendements créant par là même des surplus dans les secteurs où les prix artificiellement élevés promettaient le plus grand bénéfice et des pénuries dans les domaines moins privilégiés.

LE SCANDALE

C'est la situation actuelle. 200.000 tonnes de beurre payés aux paysans sur la base de 10,33 francs français le kilo viennent d'être vendues à l'Union soviétique au prix de 1 fr. 80... S'il n'y a pas encore, dans cette Europe, des barricades élevées par les ménagères qui, en dernier ressort, financent ces

scandaleuses opérations, c'est parce qu'elles n'ont pas compris que derrière le rideau de fumée d'une technicité — ou d'une technocratie — impénétrable, la politique se joue d'elles. Il n'est pourtant plus permis de douter que cette politique n'est finalement rien d'autre qu'une vaste entreprise de mystification qui sous prétexte de créer l'équité pour le paysan ne sert finalement qu'à rendre plus cher le coût de la vie : actuellement, la hausse de l'indice des prix est imputable pour plus de la moitié aux seules denrées alimentaires.

Si au moins le but de la rémunération équitable de l'agriculture avait été atteint, l'on pourrait alors au moins attribuer un succès partiel à cette politique. Mais il n'en est rien : la France qui en a le plus profité consacre 34 % de sa superficie à la culture, quelque 14 % de la population en vivent et en tirent moins de 6 % du produit national brut... Ces trois chiffres témoignent à eux seuls de l'échec de cette politique après dix années de marché commun agricole.

FRAUDES ÉNORMES

Mais il y a plus grave. En créant la notion d'unité — ou d'« unicité » — des prix à la production, les plus gros sont forcément favorisés par rapport aux plus faibles. Les disparités de revenus

dans l'agriculture sont aujourd'hui pour le moins aussi grandes que dans l'industrie, voire même encore plus accentuées. En plus, les fraudes prennent des dimensions énormes : c'est par centaines de millions de dollars que se chiffrent, selon les estimations les plus prudentes, le produit des opérations frauduleuses sur les céréales et les produits laitiers. Plus la réglementation est touffue, plus les possibilités de fraudes sont nombreuses. Aussi, les contrôles aux frontières intérieures des pays de la Communauté n'ont-ils jamais été aussi serrés et tracassiers que depuis l'avènement du grand marché agricole « libre »...

Un grand journal britannique est allé récemment jusqu'à affirmer que dans le domaine des agrumes, la mafia sicilienne était de loin la principale bénéficiaire des protections de prix instaurées par la CEE.

« L'Europe verte est verdâtre comme un cadavre » prétendait récemment un commentateur français. A la vérité, il serait grand temps que cette politique agricole soit revue dans ses fondements. Le désordre a tellement duré aux frais des consommateurs et contribuables et il est temps d'y mettre fin. Mais quel gouvernement ne craint pas son électoral paysan ? Paul KELLER

L'inflation au service du fisc

Nous lisons dans le Bulletin financier et économique du Crédit foncier neuchâtelois :

Les partisans des impôts directs et progressifs sur le revenu tiennent, aujourd'hui comme hier, le raisonnement suivant : « Il est équitable que les personnes aisées sacrifient au fisc une part de leurs revenus supérieure à celle demandée aux personnes de condition modeste ; la différence ne doit pas être seulement proportionnelle, mais progressive ; pour un gros contribuable, tenu d'abandonner 35 % de son revenu, l'effort fiscal n'est pas plus dur que celui imposé au petit contribuable taxé au taux de 5 % ». L'argument est soutenable tant qu'il s'applique à la comparaison de deux personnes, dont la situation est examinée au même moment. Il est contestable dès que l'on considère l'évolution dans le temps.

L'application d'un barème progressif à un contribuable dont le revenu nominal augmente d'année en année ne serait légitime que si la monnaie conservait son pouvoir d'achat. Or ce n'est pas le cas et, dans la mesure où la hausse du revenu se borne à compenser la dépréciation monétaire, la progressivité de l'impôt direct ne saurait être justifiée.

C'est le fameux phénomène de la « progression à froid » qui a fait l'objet de nombreux débats au cours des vingt dernières années. La question est d'abord apparue un peu académique ; tant que le renchérissement ne dépassait pas 3 %, en moyenne annuelle, les conséquences semblaient supportables quoique dures. Avec un taux d'inflation de l'ordre de 7 % par an, comme de 1971 à 1972, la prétendue équité fiscale se transforme en injustice flagrante. Deux exemples permettront de montrer comment.

PREMIER EXEMPLE

Considérons la situation d'un contribuable célibataire habitant le chef-lieu d'un canton romand. Supposons que son revenu annuel imposable ait passé en deux ans de 20.000 fr. à 25.000 fr. Il se réjouit de constater cette augmentation de 5000 fr., représentant 25 %. Mais il se demande quelle est réellement l'amélioration de son pouvoir d'achat, compte tenu des impôts et de la dépréciation du franc. Il constate d'abord que ses impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux ont fait le saut de 2968 fr. à 4090 fr., en augmentation de 37 %. Impôts déduits, son revenu net est donc monté de 17.032 fr. à 20.910 fr., c'est-à-dire 3878 fr. de plus ; mais ces 20.910 fr.

actuels valent 14 % de moins qu'il y a deux ans ; la moins-value est d'environ 2900 fr. Notre contribuable s'aperçoit donc que son pouvoir d'achat réel a augmenté de moins de 1000 fr. Il est déçu.

L'inflation et l'indexation généralisées ont notamment pour effet d'amener rapidement de nombreux contribuables à un niveau de revenu — apparent — dont ils n'auraient pas osé rêver naguère. Il n'est donc pas inutile de choisir, comme deuxième exemple, un contribuable disposant d'un revenu plus élevé. Comme le précédent, ce contribuable est célibataire, il habite la même commune. Il est heureux de constater que son revenu imposable a passé en deux ans de 60.000 francs à 70.000 francs, ce qui constitue une augmentation de 16,6 %... à première vue. Son sourire diminue un peu, un premier calcul lui montrant que les impôts directs vont passer de 14.650 fr. à 18.173 fr. (encore n'a-t-il pas tenu compte de la majoration de l'IDN, de 16 %, approuvée par les Chambres fédérales). Il s'attend donc à une aggravation de la charge fiscale de 24 %. Il reste cependant optimiste, car son revenu net d'impôts s'est tout de même élevé de 45.650 fr. à 51.827 fr., en augmentation de 6477 fr. Pourtant, sachant que les francs d'aujourd'hui valent 14 % de moins que ceux d'il y a deux ans, il poursuit son calcul. Les 51.827 fr. actuels ont subi une dépréciation de 7256 fr. La conclusion s'impose : augmentation nominale nette 6477 fr., dépréciation due à l'inflation 7256 fr., le pouvoir d'achat a diminué. L'augmentation de 10.000 fr. s'est réduite à moins que rien. Seul le fisc a profité de l'évolution.

Chacun peut faire sa propre appréciation, dans son canton et dans sa commune. Les chiffres obtenus seront un peu différents de ceux qui figurent ci-dessus. Mais, pour l'essentiel, les constatations seront semblables.

L'IMPASSE

Dans tous les milieux, l'idée s'est fâcheusement répandue que l'on peut s'adapter à l'inflation. Les salariés obtiennent des augmentations de salaires égales ou supérieures au renchérissement ; les employeurs qui les concèdent voient leurs frais généraux s'accroître ; comme les personnes de condition indépendante, ils s'efforcent d'augmenter les prix de leurs services ou de leurs produits. Certaines rentes sont indexées. Co

mouvement général ressemble à une course où tous les coureurs s'essouffent vers un but qui s'éloigne au fur et à mesure de leur avance.

Certes, malgré le renchérissement, il est évident que le niveau de vie général est en Suisse beaucoup plus élevé aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Le pouvoir d'achat de la population s'est considérablement amélioré. Il faut en être conscient, mais il faut aussi se rendre compte que l'inflation au taux de 7 % l'an ne sévit que depuis deux ans ; elle commence cette année seulement à faire apparaître l'absurdité du système fiscal. En période de renchérissement rapide, les impôts directs progressifs conduisent à une situation intolérable.

La plupart des personnes exerçant une activité économique sont touchées par les effets de la progression à froid devenue insupportable. L'impôt progressif permet à l'Etat d'augmenter ses recettes à un rythme plus rapide que les particuliers. Mais ce n'est pas seulement de cette manière que l'Etat tire avantage de l'inflation. Comme emprunteur, il voit ses dettes très importantes s'alléger progressivement et fort à mesure que la monnaie se déprécie. Le taux de l'intérêt qu'ils doivent étant moins élevé que le taux d'inflation dont ils profitent, les pouvoirs publics ne craignent pas de s'endetter dans des proportions considérables.

Pourtant la Confédération, les cantons et les communes ne sont pas gagnants sur tous les plans. Ils subissent aussi les effets néfastes de l'inflation qui gonfle démesurément leurs dépenses courantes comme leurs investissements. Les dépenses publiques s'accroissent encore plus rapidement que les recettes. Pour 1973, le budget financier de la Confédération prévoit 11,4 milliards de dépenses, c'est-à-dire 15 % de plus que le budget de 1972. Ces chiffres sont une conséquence du renchérissement, mais en même temps ils révèlent que le budget de l'Etat contribue au développement de l'inflation. Si l'Etat profite de l'inflation, il a malgré tout intérêt à la combattre. C'est en tout cas sa responsabilité.

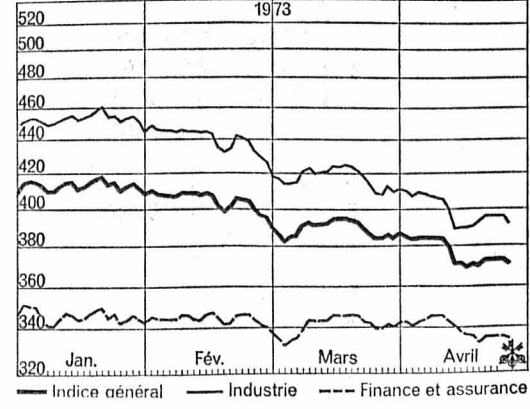
Contrairement aux apparences, personne ne s'accommode de l'inflation sans dommage. Le renchérissement excessif conduit les pouvoirs publics comme les contribuables à l'impasse. Il importe que tombent les illusions et qu'il se manifeste la volonté générale de réagir.

Les bourses suisses en avril

(SBS) Dans un volume de transactions réduit, les actions suisses ont accusé en avril des reculs de cours constants. Significatif de l'ambiance boursière actuelle est le fait que les mauvaises nouvelles, telles que des réductions de dividendes ou la publication d'un taux d'inflation en hausse, ont eu une incidence plus marquée que les bonnes, notamment l'annonce de nombreux résultats favorables. En outre, la perte de cours en pourcentage des titres au porteur, acquérables par les investisseurs étrangers, a été de 2 % supérieure à celle accusée par les actions nominatives correspondantes.

L'indice général de la Société de Banque Suisse a reculé de 4,2 % en l'espace d'un mois. Le sous-groupe chimie a été le plus faible (-6,9 %), essentiellement à la suite de la forte baisse des titres Roche en rapport avec la publication des résultats de l'enquête menée par la commission anglaise des monopoles. Parmi les valeurs comprises dans l'indice, les titres les plus touchés ont été : bon Ciba-Geigy (-12,1 %), Lonza (-11,9 %), Ciba-Geigy porteur (-11,0 %), Globus nominative (-7,3 %), Landis & Gyr (-6,8 %), bon Roche (-6,7 %), BPS (-6,5 %), action Roche (-6,3 %), Sandoz porteur (-6,2 %) et Nestlé porteur (-6,0 %).

Indice boursier de la Société de Banque Suisse fin 1958=100



IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Toyota Carina 1600



5 places, 4 portes.
Moteur 4 cylindres de
1588 cmc avec arbre à cames
placé haut. Taux de compres-
sion 8,5:1 (essence normale).
102 CV (SAE) à 6000 t/min.
De 0 à 100 km/h en 12,9 sec.
vitesse de pointe 165 km/h.

Carina 1600 Sedan
Super Deluxe
fr. 10 990.-
Sur demande, couleurs
métallisées, sans supplément.

TOYOTA
en toute confiance
Le plus grand producteur
d'automobiles du Japon

CENTRE TOYOTA

Garage Ernest Bourquin,
2517 DIESE - Tél. (032) 85 16 51

HF/20.1.2./73

CAFE DE LA TOUR NEUCHÂTEL

Dimanche 27 mai

TOURNOI INDIVIDUEL D'ECHECS



Quinzaine
de
Neuchâtel

Ouvert à tous les joueurs licenciés et non
licenciés du canton de Neuchâtel.

Catégories : A, B, C.

Finance d'inscription : Fr. 15.- par personne

Horaire : Départ du tournoi 8 h 45, fin 16 h 45.

Inscription : Joueurs non licenciés : Café de la Tour,
tél. 24 62 98, jusqu'au samedi 19 mai à 23 h.

Planche des prix : Chaque concurrent, une médaille commémorative ;
Trois prix individuels par catégorie ;
Une coupe pour le classement des 3 meilleurs
joueurs par équipe

Bolex - 8xZoom

Cinéma total avec le modèle
de pointe Bolex 280
Macrozoom!



Prix indicatif Fr.1190.-

Pour le passionné, le cinéaste vraiment exigeant, il n'y a
guère d'autre solution que la caméra Bolex 280 Macro-
zoom. Pourquoi? Parce que la marque Bolex est synonyme
de haute qualité et d'expérience dans le secteur professionnel
et parce que cette caméra lui offre les derniers raffinements de la
technique.

Avec son rapport de focales exceptionnel, de 7 à 56 mm,
vous pouvez tout filmer: du vaste panorama alpestre en super-
grand-angle au timbre-poste en prise de vue macro.
Automatiquement. Avec la certitude d'une netteté parfaite.
Le moteur de son zoom 8 fois a deux vitesses. Une caméra
qui comblera toutes vos exigences.

BOLEX
Tradition de haute qualité

P.S. Bolex vous propose
également un grand choix d'acces-
soires, ainsi que ses célèbres
projecteurs.

COUTURE

retouches de tous
vêtements dames

DAIM-CUIR

retouchés, réparés,
etc. par spécialiste

Veston-Pantalon
Toutes retouches

Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel.

Tél. 25 41 23.

AUMONT

Samédi 5 mai 1973, à 20 h 15
dans les 2 restaurants

LOTO

du Football-Club

BALANÇOIRE, CANAPÉ DE JAR-
DIN, PARASOLS, BROCHES,
TABLES ET DÉPLIANTS, CHAISES
LONGUES, LITS DE CAMP, ETC.,
le tout accompagné de JAMBONS,
JAMBONNEAUX, BOUTEILLES.

POUSSINES

Babcock blanche et Warren brune,
ainsi que croisée Leghorn Ham-
phire de 2 1/2 à 6 mois.
Santé garantie. A vendre chaque
semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS 1599 Henniez (VD)
Téléphone (037) 64 11 68

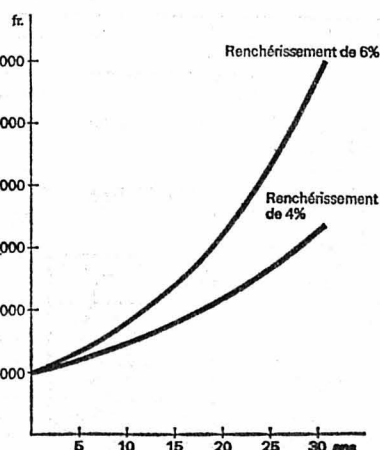
Pour la première fois,
la possibilité vous est offerte de conclure
une assurance sur la vie capable de
s'adapter à la hausse des prix:

Indipolice-Patria

Les prestations et les
primes de l'Indipolice-Patria
suivent l'indice suisse
des prix à la consommation.

Si l'indice suisse des prix à la con-
sommation augmente de 6% dans une
année, cela signifie que le coût de
la vie a augmenté de 6% ou que le
pouvoir d'achat de notre monnaie
a diminué d'autant. C'est pourquoi les
sommes assurées et les primes de
l'Indipolice-Patria sont adaptées
chaque année en fonction de l'indice,
dans les limites du taux d'augmenta-
tion annuel maximal que vous avez
choisi. Ainsi le pouvoir d'achat initial
de votre assurance est maintenu.

Le graphique ci-dessous vous montre
dans quelles proportions le capital
assuré augmenterait, en fonction d'une
hausse moyenne des prix de 6 resp.
4%, afin de conserver son pouvoir
d'achat actuel de fr. 100 000.-.



Quelles sont les
prestations réelles de
l'Indipolice-Patria?

- Un capital en cas de vie qui dépend
de l'évolution du renchérissement.
- Un capital en cas de décès qui
augmente chaque année en fonction
du renchérissement.
- Une rente pour perte de gain par
suite de maladie ou d'accident,
adaptée au coût de la vie.
- La libération du paiement des
primes en cas d'incapacité de travail,
sans effet sur l'adaptation des
autres prestations.

De plus, comme tous les assurés de
Patria, vous participez aux bénéfices.
Car Patria-Vie, fidèle à son principe
commercial, répartit tous ses bénéfices
entre ses assurés.

Pourquoi ne pas vous
renseigner auprès de
votre conseiller Patria?

Il se mettra volontiers à votre disposi-
tion sans engagement de votre part
et vous fera connaître, à l'aide d'une
documentation claire et précise, les
divers avantages de l'Indipolice-Patria.

Ou, si vous désirez vous informer
d'abord en toute tranquillité, nous nous
ferons un plaisir de vous adresser la
brochure détaillée sur l'Indipolice-
Patria.

Patria vous propose quelque
chose d'entièrement inédit.

Patria-Vie

Bon

FN 5

Nom

Adresse

NPA/Lieu

Téléphone

Cette nouvelle assurance m'intéresse.
 Je désire recevoir votre brochure
publicitaire sur l'Indipolice-Patria.
 Je désire m'entretenir de l'Indi-
police-Patria avec le conseiller
Patria, sans engagement de ma part.
Veuillez prendre contact avec moi.

Cocher la case désirée et envoyer à
Patria, Société mutuelle suisse
d'assurances sur la vie,
St. Alban-Anlage 26, 4002 Bâle

La vaisselle
sans calcaire
avec **Brio**
anti-calcaire!



STRAULI AG WINTERTHUR

OSS 117: PANIQUE A WAKE

RÉSUMÉ: En compagnie de Burstrom, de l'ingénieur Percy et de trois «marines», Hubert Bonisseur de la Bath rend visite à la station de repérage «Minitrack».

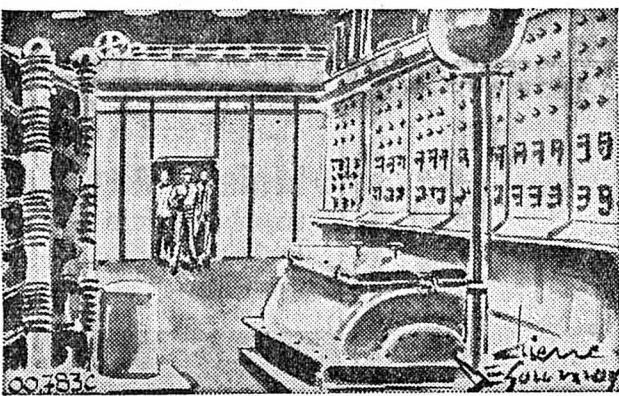
La station Minitrack



Après avoir fait vingt-cinq nouveaux pas, Hubert distingua, à la toucher, une batterie de lunettes d'approche montées sur socle, qui émergeait du brouillard, puis quelque chose qu'il prit d'abord pour un bétonneuse, et qu'il identifia comme un télescope orientable muni d'une douzaine de caméras destinées à enregistrer sur film les passages des satellites artificiels. Il passa bientôt devant une série de poteaux métalliques qui supportaient les antennes. Enfin, se dressa un mur de béton.



Burstrom, qui avait remis son masque, donna par signes ordre aux «marines» de surveiller les issues du bâtiment. Puis, d'un geste, il invita Hubert et Percy à le suivre. La porte d'entrée était ouverte, donnant sur une grande salle remplie d'instruments. Les ampoules électriques brillaient, éclairant de gros postes récepteurs en métal noir, sur lesquels les haut-parleurs étaient remplacés par des enregistreurs munis d'une bande de papier millimétré où de fins stylets inscrivaient des indications en dents de scie.



Ces indications, Hubert le savait, se rapportaient au niveau de réception en fonction du temps, cependant qu'en abscisse une horloge électronique à cristal indiquait, à quelques millièmes de seconde près, le temps précis de l'observation. Traversant la salle, Burstrom ouvrit une porte donnant sur une pièce, qui était vide. D'un même mouvement, Percy et Hubert allèrent à un gros appareil signalé par une pancarte où s'inscrivaient en gros caractères les lettres WWV.



Percy se pencha pour examiner la bande de papier millimétré qui se déroulait lentement sur le tambour. Comme Hubert, il avait ôté son masque. «On dirait que vous vous êtes mis le doigt dans l'œil», observa-t-il, en soulevant le couvercle de la boîte de l'enregistreur. Coupant la bande, il sortit la partie enregistrée, et raccrocha la partie vierge sur le rouleau d'entraînement. Hubert l'aida à déployer sur la table la bande impressionnée qui mesurait plusieurs mètres.

Demain: La bande millimétrée

HOROSCOPE

La journée commence sous de très mauvaises influences produisant une atmosphère lourde. Les choses s'amélioreront au cours de la journée.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour auront une nature tourmentée, instable, mélancolique et souvent portée à l'inertie.

BELIER (21/3 - 19/4)

Santé: Vitalité satisfaisante. **Amour:** Ne vous emportez pas, soyez patient. **Affaires:** Réfrénez votre générosité.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Évitez les plats peu digestibles. **Amour:** Affirmez votre volonté. **Affaires:** Soucis matériels et financiers.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Partez plus souvent à la campagne. **Amour:** N'hésitez pas trop longtemps. **Affaires:** Concrétisez un projet qui vous exalte.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Ne mangez pas entre les repas. **Amour:** Les sentiments prendront le pas sur la raison. **Affaires:** Maîtrisez-vous et suivez votre chemin.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Douleurs dans le dos. **Amour:** Votre personnalité s'imposera. **Affaires:** Évitez les indécisions.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Troubles intestinaux. **Amour:** Ne gâchez pas une situation favorable. **Affaires:** Saisissez la chance au vol.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Reins fragiles, buvez abondamment de l'eau. **Amour:** Créez une atmosphère de calme. **Affaires:** Vos efforts commencent à porter leurs fruits.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Faites davantage d'exercices. **Amour:** Évitez de créer un malentendu. **Affaires:** Sollicitez l'aide d'un ami.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Faites de la marche en plein air. **Amour:** Ne perdez pas de temps. **Affaires:** Méfiez-vous d'un élan d'enthousiasme.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Douleurs dans les genoux. **Amour:** Examinez les choses avec sang-froid. **Affaires:** Sachez voir loin, et agissez ensuite.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Chevilles fragiles. **Amour:** Faites confiance à vos amis. **Affaires:** On vous rendra les services que vous espérez.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Ne gardez pas vos pieds froids. **Amour:** La patience vous permettra d'arriver. **Affaires:** Montrez-vous à la hauteur de votre tâche.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Macédoine de légumes
Sauté de mouton niçoise
Fromage
Mousse au chocolat

LE PLAT DU JOUR:

Sauté de mouton niçoise

Faites dorer dans l'huile 800 g d'épaule de mouton bien maigre. Ajouter deux gros oignons hachés. Laissez dorer. Mouillez avec 1 verre de vin blanc et 1 bol de bouillon. Salez et poivrez, ajoutez 4 belles tomates épinées ou une petite boîte de concentré, 2 gousses d'ail, un bouquet garni. Couvrez, laissez cuire 1 h 1/2 environ à feu doux. Ajoutez 50 g d'olives vertes préalablement blanchies pendant 5 min à l'eau bouillante.

POUR DIMANCHE:

Bœuf en gelée

Préparation: 20 minutes, cuisson 2 heures; mise en gelée 6 heures. Pour 6 à 8 personnes: 1 kilo 800 d'aiguillette de bœuf, 1 verre de vin blanc sec, 1 gousse d'ail, 4 oignons, 500 g de carottes, 1 bouquet garni; 1 cuillerée à soupe d'huile, 300 g de petits pois écossés, sel, poivre, muscade.

Demandez à votre boucher un morceau d'aiguillette de romsteck de forme régulière (sans la pointe) entièrement dégraissée mais piquée dans toute sa longueur. Dans une cocotte mettez la cuillerée d'huile, faites revenir le morceau de viande sur toutes ses faces. Ajoutez les carottes coupées en rondelles, les oignons, l'ail, le bouquet, salez, poivrez, muscadez (peu), couvrez, baissez le feu, laissez suer pendant 1/2 heure. Mouillez avec le vin et la même quantité d'eau, laissez mijoter à très petit feu encore 1 h 1/2. Sortez la viande, laissez refroidir. Passez toute la sauce qui doit être claire, dégraissez-la, servez-vous-en pour délayer un paquet et demi de gelée en poudre en ajoutant de l'eau pour vous conformer au mode d'emploi. Réservez les carot-

tes. Faites aux trois quarts les petits pois à l'eau salée avec un morceau de sucre. Dans un moule à cake disposez une couche de petits pois et quelques rondelles de carottes. Versez juste assez de gelée liquide pour les recouvrir entièrement, faites prendre au froid. Posez dessus la viande découpée en tranches minces et reconstituée. Ecartez chaque tranche pour y glisser carottes et petits pois. Couvrez tout de gelée, faites glisser tout autour des bords le reste des légumes, posez une planchette et un poids, mettez au frais pendant au moins huit heures.

Pour votre beauté: du citron

Mélangé en parties égales avec du rhum blanc et utilisé chaque matin en friction, il aide au maintien de la ligne. — Amalgamé en pâte avec de la farine de gruau, il adoucit et blanchit les mains. Il est souverain pour nettoyer les peaux grasses en lotionnant plusieurs fois par semaine le visage avec du coton imbibé de citron (laissez sécher 20 minutes avant tout maquillage). — Ces lotions, en outre, préviennent les rides et éclaircissent le teint. De plus, des lotions de jus de citron, un rien salé, font disparaître les taches de rousseur.

Le tabac

En France trois hommes sur quatre et une femme sur trois se moquent totalement des dangers que représente le fait de fumer intensément: ce sont les douze millions de fumeurs et 6 millions de fumeuses. Ils «brûlaient» 33 milliards de cigarettes, en 1955, ils en sont à 70 milliards aujourd'hui. En 5 ans le nombre de Françaises qui fument a doublé: elles sont actuellement à 34%. Chez celles-ci on voit s'accroître les risques de stérilité ou d'avortements spontanés.

A méditer

La passion c'est comme la foudre, c'est terrible mais ça frappe à côté.

Anatole FRANCE

CARNET DU JOUR

Aula de l'école secondaire du Mail: 20 h 30, Concert par l'ESR.

EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts: Pierre Vogel, peintures.

Musée d'art et d'histoire: Exposition Zao Wou-ki, gravures et lavis + Exposition Olga de Amaral, peintures.

Musée d'histoire naturelle: Nos oiseaux d'eau.

Musée d'ethnographie: Fermé pour cause de transformations.

Musée cantonal d'archéologie.

Galerie Média: Tendances de l'art concret en Suisse.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Palace:** 20 h 30, L'Affaire Dominici, 16 ans. 3me semaine.

Arcades: 20 h 30, Le Fils, 16 ans. 2me semaine.

Rex: 20 h 45, Sex-export d'Amsterdam, 20 ans.

Studio: 20 h 30, Liza, 16 ans.

Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Elle court, elle court, la banlieue, 16 ans. 23 h, Les Nouveaux Rapports intimes dans les collèges de jeunes filles, 18 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Un meurtre est un meurtre, 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 4 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12 (privé 24 23 34).

AUVERNIER

Galerie Numaga II: Robert Heismoorlet, U.S.A., sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: Maîtres de la réalité poétique et de la tradition française.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Les Pétroleuses.

LE LANDERON

Cinéma du Château: 20 h 30, Les Bidasses en folie.

Galerie L'Escarbot: Vladimir Smutny, peintures.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, M + A + S + H.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal: 20 h 30, Les Chemins de Katmandou.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

15.30 (C) Hippisme
18.00 (C) Téléjournal
18.05 Pop hot
18.30 (C) Avant-première sportive
18.50 (C) La météo
19.00 (C) Un homme... une ville
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Caméra-sport
20.35 Crime et châtimement
22.35 (C) Hippisme
23.35 (C) Téléjournal

15.15 (C) Chapeau melon et bottes de cuir
16.05 Fin
19.00 (C) I.N.F. 2
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le Temps de vivre... le temps d'aimer...
20.00 I.N.F. 2
20.30 (C) César
23.30 (C) I.N.F. 2 dernière
22.45 (C) Italliques

SVIZZERA ITALIANA

15.30 Ippica
18.10 Per i ragazzi
19.05 (C) Telegiornale
19.15 Divenire
19.50 Il prisma
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 Il Romanzo del contrabbasso
22.00 L'altra metà
22.40 Ippica
23.30 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

13.55, téléjournal. 14 h, tennis. 15.50, téléjournal. 15.55, la foire de Hanovre. 16.40, pour les enfants. 17.10, rhinocéros. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine culturel. 21 h, ici Bonn. 21.30, Sam Cade. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, Quatre de dames. 0.05, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.20, Jeannie l'enchantresse. 16.45, Algérie 72. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.35, Laurel et Hardy. 19.10, miroir du monde. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, Bernard contre Bernard. 21.45, Les nouveaux réalistes berlinois. 22.15, journal catholique. 22.30, téléjournal, météo. 22.45, ciné-revue. 23.35, fin.

FRANCE I

10.40 Télévision scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
14.40 Télévision scolaire
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour les petits...
18.55 Emission pour les jeunes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Arpad le Tzigane
20.35 Mission Impossible
21.25 La Télévision des autres
22.35 Pour le cinéma
23.25 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6, bonjour à tous et miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, bon week-end. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, la tartine. 13.05, carnet de route. 14.05, intermède musical. 14.15, radioscolaire. 14.45, moments musicaux. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures et Un homme. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, une autre actualité. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir et revue de la presse suisse allemande, le miroir dans la vie. 19 h, de miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20.30, 10me diorama de la musique contemporaine: l'Orchestre de la Suisse romande, l'Union chorale et le Chœur de dames de Lausanne. 22.30, env. informations. 22.40, env. club de nuit. 23.30, au pays du blues et du gospel. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, approche de l'adolescence. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, Pitfalls in English. 11 h, la contestation libertaire en France au XVIIe siècle. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05,

le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, la cornulone et la marge des mots. 21.30, Claude Debussy. 21.50, carte blanche à... 22.40, Paul Indemith. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, succès d'hier à la mode nouvelle. 9.30, l'habit matinal de Dame nouvelle. 11.05, tourisme, loisirs et musique. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, la peur est-elle une maladie? 14.30, radioscolaire. 15.05, conseil du médecin. 15.35, disques pour les malades. 16.05, thé concert. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, une commune campagnarde. 21 h, «Es schlägt, und schlägt und schlägt...» fantaisie musicale. 22.30, rapide de nuit.

BIBLIOGRAPHIE

Hermann et Greg
LES GUERRIERS DU DÉSPOIR
Editions Dargaud

Scénariste de la série de bandes dessinées «Comanche», Greg appuie chaque épisode sur un fond d'authenticité que le sens de l'époque et les qualités humaines rendent plus proches encore. Quant au dessinateur Hermann, il a la goût des grands espaces et de l'action. Une réussite.

MOTS CROISÉS

Problème No 1004

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

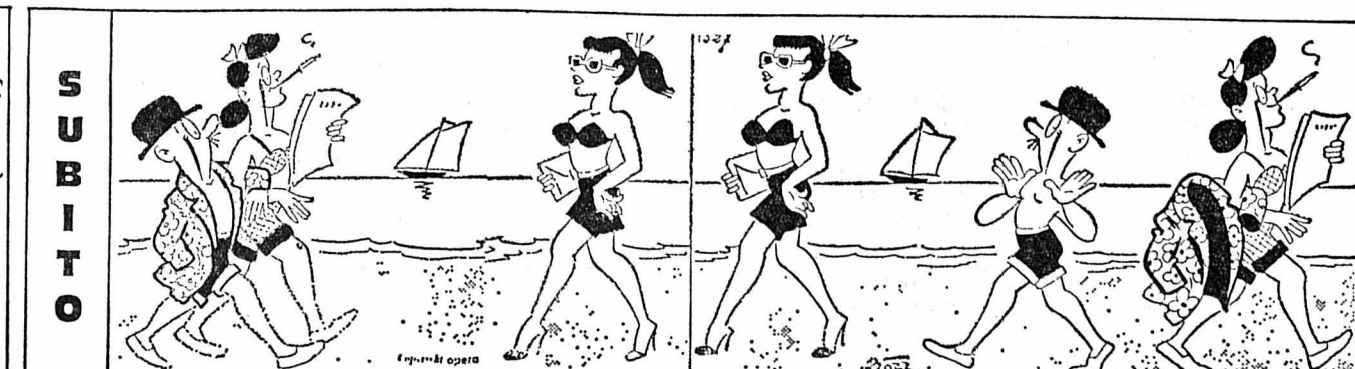
1. Ils interrogent les délais. 2. Juge d'Israël. — Note. 3. Rayon. — Passé sous silence. — Son activité lui conserve sa ligne. 4. Qui a de la force. 5. Conifère. — Effectif. — Pousé. 6. Correction. — Parcours. 7. Il se mit son père à dos. — Golfe des Bouches-du-Rhône. 8. Ile. — Amas chaotiques de glaces. 9. Numérotage. 10. Mère d'un barbot. — Pour faire court.

VERTICALEMENT

1. Qui dénote la maladie. — Note. 2. Ravit. — Petit drapeau. 3. Passe près d'un rocher légendaire aux échos puissants. — Fruit qu'on mange blet. 4. Millésime. — Dialecte gaélique. — Chef-lieu. 5. Dont le degré de concentration est connu. — Appel anglois. 6. Ni lait ni guais. — Occasion d'arrosage. 7. Pronom. — Localité de l'Inde, célèbre par ses temples souterrains. 8. Symbole. — La camelote n'en fait guère. 9. Humaniste hollandais. — Démonstratif. 10. Les synoviales en font partie.

Solution du No 1003

1	C	H	E	V	A	L	E	R	I	E
2	A	M	O	N	I	T	I	O	N	
3	S	O	U	L	G	A	S	G		
4	S	I	L	S	E	I	N	R		
5	I	S	E	R	E	S	A	V	E	
6	S	I	O	U	I	T	I	O	N	
7	V	A	I	L	L	A	N	C	E	
8	V	E	N	D	R	E	M	I	S	E
9	A	T	T	I	R	E	S	R	U	
10	L	E	S	E	N	E	G	O	N	



VIVA**615****SUPER****NOUVEAU**

Actuellement de série
sur la VIVA 615 SUPER

Vous économisez Fr. 615.-
sur la nouvelle VIVA 615 SUPER

Profitez de cette offre sensationnelle ! Actuellement, la spacieuse et confortable VIVA vous est proposée en version VIVA 615 SUPER. Ce nouveau modèle possède de série, en plus du riche équipement VIVA (par exemple : dégivreur électrique de la vitre arrière, pneus radiaux, etc.), les extras suivants :

- Autoradio à 3 longueurs d'onde
- Toit vinyl
- Roues avec jantes sport
- Console avec vide poche
- Double filets latéraux

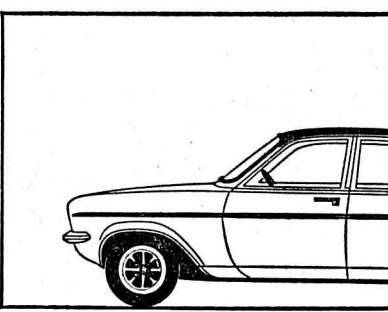
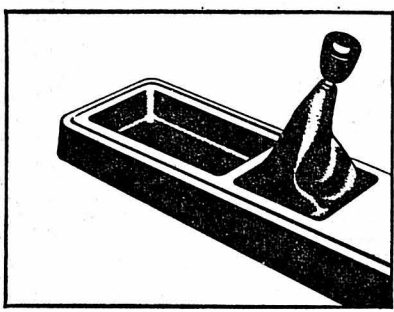
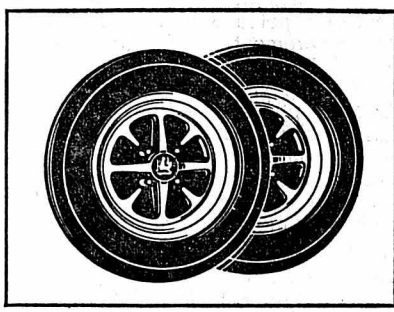
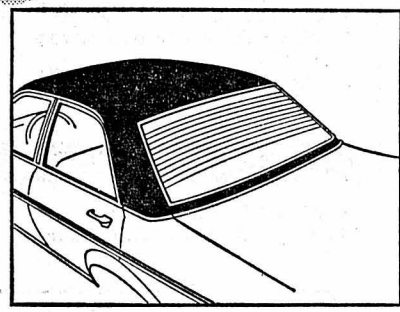
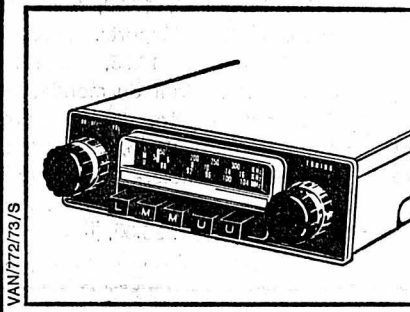
Et tout ceci pour un prix qui vous fait économiser Fr. 615.-.

Avec cet intéressant équipement

supplémentaire et à ce prix, la VIVA 615 SUPER est une offre avantageuse à ne pas manquer. Profitez-en et venez aujourd'hui encore faire une course d'essai : vous pourrez tester vous-même son puissant moteur (1,3 litres, 63 ch.) et ses excellentes qualités routières. VIVA 615 SUPER — vous économisez Fr. 615.-.

Crédit avantageux grâce à
GMAC Suisse S.A.

Viva 
un produit General Motors, by Vauxhall



Vente et Service en Suisse romande (sélection) : Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Fribourg Garage du Stadtberg (037) 22 41 29, Genève Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Porrentruy W. Affolter (066) 66 68 22, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Yverdon P. & J.-P. Humbert fils (024) 2 35 36
et nos agents locaux à : Agarn (027) 6 66 21, Bulle (029) 2 84 63, Carrouge (021) 93 15 15, Genève 3bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, Lausanne (021) 25 72 75, la Tour-de-Pelliz (021) 54 23 62.

Hôtel Lüderalp

Le but d'excursions au cœur de l'Emmental avec son panorama unique sur les Alpes bernoises. Convient tout aussi bien pour de calmes journées de vacances que pour les fêtes de famille ou de sociétés, des cours et assemblées. Demandez notre prospectus. Cuisine dirigée par le patron ; spécialités.

Hôtel Lüderalp, famille Held,
3457 Wasen I.E. Tél. (034) 4 36 76.

Hotel**Rössli**

Schwarzenberg

Tél. (041) 97 12 47,

près Lucerne.

Propr. Fam. Rüssli.

Idéal pour vacances et

excursions. Jardin -

Terrasse - Minigolf.

Places de jeux pour

enfants.

Prix forfaitaire à partir de Fr. 29.- à

32.-.

A proximité d'une piscine couverte.

**RYTZ**

Robes de mariée, de demoiselle

d'honneur et robes du soir

Maison Ritz S.A.

Münstergasse 70, Berne.

Tél. (031) 22 09 93.

Ouvert pendant les heures de midi

Gonset

De l'audace, de la race et un charme désinvolte. Voici la tenue pratique telle que Gonset l'a choisie pour les femmes : un ensemble sélectionné pour sa qualité et son prix.

Lumber, 65% polyester / 35% coton, poches simulées, carreaux rouge ou marine, 38 à 44 12.90
Pantalon, moleskine, fermeture homme, 4 poches, brun ou vert, 36 à 44 18.-

Lumber

Pantalon

12.90 18.-**Je n'ai plus qu'à attendre!**

Ma petite annonce
paraît aujourd'hui.
Demain, tout sera
vendu, grâce à la

**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**

**pianos****pianos
à queue****orgue**

Achetez ou louez
avantageusement
dans le magasin
spécialisé avec le
plus grand choix et
longue expérience.
Service d'accordage
et de réparation
dans toute la Suisse
Halle de pianos +
pianos à queue.

G. Heutschl
Sprünglistrasse 2
(Egghözli)
3000 Berne.

Tél. (031) 44 10 82.

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

AF**Frigos
INDESIT**

tous les modèles

dès **268.-****CUISINIÈRES**

gaz ou électrique

dès **278.-****CONGÉLATEURS**

toutes grandeurs

dès **318.-**

Modèles expo

ou occasions.

Naturellement

chez le spécialiste.

Discount du**Vignoble**

Fornachon & Cie,

tél. (038) 46 18 77,

2022 Bevaix.

« HELLO, J'AI 2 VOLS PAR SEMAINE A DESTINATION
DE LONDRES, AVEC ARRANGEMENT FORFAITAIRE A
L'HOTEL DES 226 fr. * (séjours sur semaine du mardi au
vendredi) ET DES 255 fr. * (séjours week-end du vendredi
au mardi).

4 catégories d'hôtels au choix, y compris le Cumberland
(London's finest hotel).

Si vous désirez faire une nouvelle expérience, la prochaine
fois, essayez-moi... Le mardi matin, entre Londres et
Genève, je vous sers le véritable petit déjeuner anglais...
chaud! (Did you have this treatment in the air before?) »



Exiger

London Air Tours

Vous apprécierez la différence!

London Air Tours

CONVAINCU? ALORS VENEZ ME VOIR CHEZ :

LONDON AIR TOURS

rue de Lausanne 64 - 66, 1202 Genève.

Tél. 31 44 96 et 31 74 66

ou chez votre agent de voyages habituel.

* en chambres à 3 lits (2 lits avec supplément).

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR

Informations suisses

Les entretiens Brandt-Nixon

WASHINGTON (AFP). — Le chancelier ouest-allemand Willy Brandt a quitté Washington jeudi matin tout à fait satisfait, croit-on savoir, de ses deux jours d'entretiens avec le président Nixon.

En fait, le chancelier a acquis la conviction que l'établissement de nouvelles relations entre les Etats-Unis et l'Europe dépend maintenant pour une grande part des Européens eux-mêmes.

C'est avec une visible satisfaction que le chancelier a donné lui-même connaissance, mercredi soir à Washington, de la longue déclaration germano-américaine de plus de 1500 mots publiée à la fin des entretiens.

M. Brandt a exprimé l'espoir que sa rencontre avec M. Nixon « marquera le début de nouvelles et confiantes relations entre les Etats-Unis et l'Europe ».

Bien que des sujets plus nombreux que prévu aient été abordés c'est évidemment cette question, la plus importante, qui occupe la première place dans la déclaration commune.

ASSURANCES
Le passage sur l'Europe ne contient pas la formule de « l'égalité des droits » dans les rapports Etats-Unis - Europe, dont le chancelier avait fait un des « leit-motiv » des propos qu'il a tenus pendant son séjour à Washington. Mais ce passage fait état des assurances données par le président Nixon au sujet du maintien de l'appui américain à l'unification européenne.

Rencontre des ambassadeurs suisses au Caire

De l'envoyé spécial de l'ATS : La conférence diplomatique suisse au Caire, à laquelle ont participé les chefs des missions diplomatiques suisses dans onze pays arabes ainsi que d'Israël et d'Ethiopie, s'est tenue pour la première fois jeudi sous la direction du conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique fédéral, en visite officielle dans la capitale égyptienne.

Les ambassadeurs, qui se sont penchés sur le conflit proche-oriental, ont décrit la situation telle qu'ils la connaissent dans les pays dans lesquels ils résident.

L'ambassadeur Thalman, secrétaire général du département politique fédéral, a fait valoir que la réunion n'avait pas pour but de parvenir à des résultats politiques particuliers, mais consistait en une séance de travail régionale limitée, qui est appelée à rendre d'appréciables services. Le résultat de la rencontre devrait faciliter le travail du département politique fédéral.

Outre la présence du chef du département politique fédéral et de ses proches collaborateurs, on notait celle des chefs des missions diplomatiques d'Algérie, d'Arabie saoudite, de la république arabe d'Egypte, d'Ethiopie, d'Irak, d'Israël, de Jordanie, du Liban, de Libye, du Maroc, du Soudan, de Syrie et de Tunisie. L'observateur suisse auprès des Nations unies, M. Bernard Turrettini, participera ultérieurement aux conversations. La séance d'aujourd'hui portera sur des questions à caractère spécifique et bilatéral, au lendemain de discussions de portée générale.

ECONOMIE ET FINANCES
CHRONIQUE DES MARCHÉS
RÉSISTANCE ACCRUE

EN SUISSE, l'interruption du premier mai, dans nos deux principales places boursières alémaniques, a prélévé à une amélioration de tendance dans plusieurs secteurs de la cote. C'est ainsi que les valeurs d'assurances gagnent toutes du terrain sous la conduite de la Rückversicherung du titre au porteur d'avance de cent francs et l'action nominative de trente. Les industrielles se contentent de plus-values modestes, de même que les omniums. Seul, le groupe de nos grandes banques subit des compressions de prix: UBS -5, SBS -30, CS -25 et BPS +5. Les chimiques font preuve d'irrégularité avec une prédominance des gains de cours. L'augmentation du capital de Swissair débute en entraînant quelques ventes qui érodent à peine les positions précédentes; le droit de cette valeur se traite à 19 pour l'action au porteur et à 15 pour le titre nominatif. Nos fonds publics sont tenus, sans plus et les emprunts étrangers enregistrent des hausses fractionnaires.

PARIS voit la majorité des actions usuelles se renforcer et quelques titres moins traités habituellement, comme Cofimeg ou Poclair, s'affirmer avec énergie.

MILAN observe aussi une attitude souriant sous la conduite de Montedison, d'Olivetti et de Fiat; les assurances sont bien orientées, Assicurazioni Generali en tête.

FRANCFORT, tout au contraire, est maussade à la suite de l'annonce de la

Augmentation du chiffre d'affaires de Hero

Les conserves Hero à Lenzbourg, ont augmenté leur chiffre d'affaires de 10 pour cent en 1972. Il s'est élevé à 31,3 millions de francs. Le bénéfice de l'entreprise a atteint 4,6 millions de francs, soit 5 pour cent de plus que l'année précédente. Les sociétés contrôlées par le groupe, en Espagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en France et en Italie, ont également augmenté leur chiffre d'affaires de 10 pour cent. Il s'est élevé à 376 millions de francs, le bénéfice atteignant 12 millions de francs (+10 pour cent). Le dividende demeure inchangé, 85 francs par action de 600 francs.

Comme l'indique le rapport de gestion de l'entreprise, l'évolution des affaires se révèle réjouissante.

Les conserves Hero ont l'intention d'augmenter leur capital de 24 à 30 millions de francs.

centre neuchâtelois de la brocante ouvert tous les après-midi dès 14h00 (sauf lundi) fleury 8a neuchâtel

Nouvelle frontière au Viet-nam

SAIGON, (Reuter). — Il n'est désormais plus réaliste de parler d'une zone démilitarisée séparant les deux Viet-nam à la hauteur du 17ème parallèle, déclarait-on jeudi de source militaire à Saïgon.

La nouvelle frontière entre les deux pays est en fait maintenant constituée par la rivière Thach-han, qui passe par la ville de Quang-tri, où militaires du sud et du nord se font face de part et d'autre d'une étendue d'eau d'une centaine de mètres, ajoutant-on de même source.

Il apparaît en effet que les forces nord-vietnamiennes se sont virtuellement assurées le contrôle de centaines de kilomètres carrés de territoire, dont le plateau de Khe-sanh, naguère considéré comme un « no man's land » au sud de la zone dite démilitarisée.

Selon les mêmes sources, ce territoire est puissamment défendu avec les concours d'éléments de trois divisions appuyées par des chars et des batteries de DCA.

Par ailleurs lors de leur 9me rencontre, jeudi, à la Celle-Saint-Cloud, les délégués de Saïgon et du GRP, ont mutuellement rejeté les projets de règlement soumis par chacune des parties le 25 avril, qualifiés réciproquement d'inacceptables.

Soldat tué en Ulster

LONDONDERRY (Irlande du Nord), (AP). — Un sergent britannique a été tué durant la nuit de mercredi à jeudi à Londonderry. C'est la 100me victime des troubles d'Irlande du Nord depuis le début de l'année.

Trois autres militaires britanniques ont été blessés, l'un à Belfast, le second à Dunganon et le troisième à Londonderry.

NEW-YORK, (AFP). — Des cambrioleurs auraient tenté de s'emparer en 1960 dans les cabinets de deux médecins new-yorkais des dossiers médicaux du président John F. Kennedy, révèle la presse américaine.

Le « New-York Times », le « Washington Post » et le « New-York Daily News », citant les médecins visés — les Dr Janet Travell et Eugène Cohen — écrivent que ces tentatives de cambriolage avaient présenté les mêmes caractéristiques que le vol du dossier médical de Daniel Ellsberg — le principal accusé du procès des documents du Pentagone — dans le cabinet de son psychiatre. Selon de récentes révélations, ce vol avait été commis par deux des inculpés de l'affaire du Watergate.

AVANT LA CONVENTION DEMOCRATE

Les quotidiens soulignent que ces tentatives de cambriolage s'étaient produites peu avant la convention nationale démocrate au moment où certains des adversaires de John Kennedy faisaient circuler la rumeur qu'il souffrait de la maladie d'Addison, c'est-à-dire d'un mauvais fonctionnement des glandes adrénales.

Seuls les dossiers portant la lettre « K » avaient été forcés, ont déclaré les docteurs Travell et Cohen, mais les malfaiteurs n'avaient pu mettre la main sur ceux de

En 1960, on avait tenté de voler le dossier médical de J.-F. Kennedy

Kennedy qui avaient été classés sous un nom d'emprunt. Les auteurs de ces tentatives de cambriolage n'ont jamais pu être identifiés.

Bombes à Londonderry

LONDONDERRY (Irlande du Nord) (AP). — Deux églises catholiques ont été légèrement endommagées à Londonderry par des attentats à la bombe imputés à des extrémistes protestants. Une troisième bombe a explosé dans une école catholique à Coleraine. Les dégâts sont importants.

D'autre part, des protestants ont attaqué une caserne à Londonderry et blessé huit militaires chargés de rétablir l'ordre. L'incident a suivi une manifestation contre l'extradition en Irlande du Sud d'un jeune homme de 18 ans accusé du meurtre d'un couple catholique.

Mme Meir a 75ans

JÉRUSALEM (AFP). — Mme Golda Meir, premier ministre d'Israël, a célébré hier son 75me anniversaire. On croit savoir qu'elle convoquera une conférence de presse dans quelques jours pour annoncer si elle a décidé ou non de se retirer de la vie politique.

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise 1295.— 1305.—
Crédit foncier vaudois 1000.— 1000.—
Ateliers constr. Vevey 500.— 475.—
Editions Rencontre 1150.— 1125.—
Rinsoz & Ormond 1050.— 1040.—
La Suisse-Vie ass. 3300.— 3275.—
Zyma 2275.— 2350.—

GENÈVE

Grand Passage 640.— 630.—
Charmilles port. 760.— 760.—
Physique port. 265.— 260.—
Physique nom. 215.— 205.—
Astra —.30 —.30
Monte-Edison 4.— 4.—
Olivetti priv. 9.75 9.75
Fin. Paris Bas 170.— 166.—
Allumettes B 121.— 120.—
Elektrolux 211.— 213.—
S.K.F. B 242.— 240.—

BALE

Pirelli Internat. 208.— 202.—
Baloise-Holding 265.— 265.—
Ciba-Geigy port. 1930.— 1950.—
Ciba-Geigy nom. 1210.— 1205.—
Ciba-Geigy bon 1600.— 1595.—
Sandoz port. 5900.— 5925.—
Sandoz nom. 5125.— 5100.—
Sandoz bon 167000.— 167000.—
Hoffmann-L.R. cap. 163250.— 163000.—
Hoffmann-L.R. j.c. 163250.— 163000.—
Hoffmann-L.R. 1/10 16350.— 16325.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom. 580.— 558.— ex
Swissair port. 614.— 589.— ex
Union bques suisses 4105.— 4100.—
Société bque suisse 3690.— 3660.—
Crédit suisse 3450.— 3525.—
Bque Hyp. com. port. 1750.— 1750.— d
Bque Hyp. com. nom. 1630.— 1630.— d
Banque pop. suisse 2100.— 2105.—
Bally port. 1030.— 1030.—
Bally nom. —.— —.—
Elektro Watt 3250.— 3210.—
Holderbank port. 480.— 480.—
Holderbank nom. 452.— 455.—
Juvena port. 2420.— 2425.—
Motor Columbus 157.— 159.—
Motor Columbus 1500.— 1500.—
Halo-Suisse 268.— 270.—
Réass. Zurich port. 4250.— 4350.—
Réass. Zurich nom. 2400.— 2430.—
Winterthur ass. port. 1800.— 1830.—
Winterthur ass. nom. 1190.— 1200.—
Zurich ass. —.— 8075.— 7850.— ex
Brown Boveri port. 920.— 920.—
Saurer 1600.— 1600.—
Fischer 965.— 970.—
Jelmoli 1475.— 1480.—
Landis & Gyr 4940.— 4800.—
Lonza 1500.— 1500.—
Nestlé 3980.— 4030.—
Nestlé nom. 2435.— 2425.—
Roco port. 3200.— 3300.—
Roco nom. —.— —.—
Alu. Suisse port. 1980.— 2000.—

La vie des réfugiés ougandais en Suisse

BERTHOUD (ATS). — Lorsqu'en septembre dernier, le président Amin expulsa 50.000 asiatiques d'Ouganda, la Suisse se déclara prête parmi d'autres à héberger 200 apatrides. Aujourd'hui, cinq mois après leur arrivée dans notre pays, tous ces réfugiés — à quelques rares exceptions près — disposent de leur propre appartement.

A l'invitation de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, de la Croix-Rouge suisse et de la division de police du département fédéral de justice et police, la presse a pu se faire jeudi une idée des conditions de logement et de travail dans les-

quelles vivent 25 asiatiques établis à Berthoud. Neuf d'entre eux travaillent dans une fabrique de tourne-disques. Comme la plupart de leurs compatriotes, ils doivent accomplir un travail peu qualifié, au banc de montage, alors qu'ils appartiennent dans leur pays à la couche supérieure de la population. Ils connaissent des difficultés de langues, qu'ils commencent à surmonter à l'aide de cours.

Des coûts de l'hébergement pour la première année, qui se montent à 1,3 million de francs, sont à la charge de la Confédération. Dix réfugiés dont l'émigration se heurte à des difficultés particulières en raison de leur âge ou de leur état de santé ont été admis en Suisse par la suite dans les limites du programme annuel d'aide aux réfugiés handicapés.

Tous les réfugiés ougandais en Suisse ont encore besoin d'une assistance sociale régulière comportant aussi, pour certains d'entre eux, une aide matérielle. Il y a 49 femmes, auxquels s'ajoutent 30 garçons et 26 filles au-dessous de 16 ans, 64 hommes et 26 femmes sont intégrés dans le processus de travail, 60 d'entre eux ont été admis à des places de manoeuvres.

Malgré un net repli en début de marché, la bourse s'est progressivement redressée pour terminer sa séance en progrès, dans un volume d'affaires modéré.

Journée suisse d'information sur la sclérose en plaques

(c) La Société suisse de la sclérose en plaques a organisé jeudi à Montana une journée d'information à l'intention de la presse. Plusieurs professeurs et médecins dressèrent le bilan des cas connus actuellement en Suisse, firent le point sur l'état des recherches et soulignèrent surtout la nécessité de créer dans notre pays de nouveaux centres de traitement. Nous y reviendrons.

VIGNOBLE

CORTAILLOD
Nomination à l'école de Cortaillod

(c) La commission scolaire de Cortaillod a nommé Mme Yvonne Monnard-Lerch en qualité d'institutrice. Cette dernière avait repris l'enseignement l'an dernier après une interruption d'un quart de siècle, pour raisons familiales. Elle était déjà à la tête d'une classe de 3me année à Cortaillod. D'autres postes seront à pourvoir au moment de la deuxième vague de mise au concours prévue par le département.

COLOMBIER
Les promotions des classes primaires

(sp) En début de semaine s'est constitué le comité d'organisation de cette fête des enfants, dont la date est fixée au 30 juin. Diverses manifestations sont prévues, mais le programme définitif est encore loin d'être au point. On ne dévoilera aucun secret en signalant qu'un cortège défilera, qu'il y aura collation, musique, concours de gymnastique, buvette et bal. Les organisateurs espèrent que les parents et la population participeront à cette fête et viendront encourager les jeunes sportifs lors de cette journée.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

M. Gnaegi assiste à la fabrication du « Viggen »

LINKÖPING (Suède), (ATS). — La deuxième journée de la visite officielle du conseiller fédéral Gnaegi en Suède, jeudi, a été consacrée à l'industrie d'armement. Le chef du département militaire fédéral a passé la matinée à Linköping, où il était l'invité de la division aéronautique de Saab-Stania, et l'après-midi à Bofors.

Aux usines Saab, de Linköping, le chef du DMF, et la délégation qui l'entoure ont tout d'abord pris part à une conférence d'une demi-heure environ avec les dirigeants de l'entreprise. Ils ont ensuite parcouru un certain nombre d'ateliers de celle-ci, assistant à différentes étapes de la fabrication du dernier avion de combat suédois, le « Saab-37 Viggen ».

Le « Viggen » est un des avions de combat qui pourraient intéresser notre pays, une fois que le nouveau type d'appareil nécessaire à notre armée aura été fixé, compte tenu de la révision en cours de la doctrine d'engagement de notre armée aérienne. Il existe en version décollage, d'interception, de reconnaissance et d'intervention au sol.

Son prix, suivant les spécifications qu'on peut être amené à demander varierait entre 15 et 20 millions de francs suisses par appareil.

GENÈVE : TOUJOURS LES LOGEMENTS

GENÈVE, (ATS). — Une quinzaine de jeunes travailleurs occupent depuis mercredi soir un appartement vide à Genève, dans le quartier des Eaux-Vives. Ils entendent ainsi résoudre « de façon radicale » leur problème de logement, cinq ou six d'entre eux n'ayant pas de logement. Ils veulent aussi protester contre la démolition ou la trans-

Réunion d'experts militaires européens : la Suisse n'est pas représentée officiellement

BERNE (ATS). — Des experts militaires de divers pays sont réunis à Antibes où ils prennent part à un forum organisé par le « Stanfor Research Institute » et consacré au plan de défense de l'Europe proposé récemment par le président Nixon. Parmi les quelque 60 participants venus de dix pays se trouvent des personnalités du monde politique ainsi que des experts civils et militaires.

Un Suisse prend part à cette rencontre : il s'agit, a annoncé l'agence France-press, du directeur adjoint de l'institut atlantique helvétique de Paris, M. Kurt Gasteyer qui n'a nullement été mandaté pour représenter officiellement la Suisse, mais participe aux travaux à titre personnel et pour des raisons professionnelles. Ainsi qu'on a pu l'apprendre au département militaire fédéral, il n'a jamais été question d'envoyer une délégation officielle représentant la Suisse à la réunion d'Antibes.

HAUSSE DE LOYERS DE 54% A MEYRIN : DES REMOUS

La commission des pétitions du Grand conseil genevois a demandé au gouvernement d'intervenir dans un litige entre locataires et propriétaire, à la suite d'une hausse de 54% des loyers dans un immeuble à Meyrin.

En effet, cette hausse, notifiée au début de l'année dernière, à la fin de la période de dix ans de contrôle des loyers pour cet immeuble, avait provoqué une vive résistance des locataires, qui ont toujours refusé de payer l'augmentation, qu'ils versent sur un compte bloqué. Une pétition signée par 55 locataires (sur 74 appartements) avait été envoyée en février 1972 aux autorités. Ils estimaient que la régie était injustifiée, d'autant plus que la régie avait refusé pendant des années de faire les travaux de réparation nécessaires.

Indice Dow Jones

industrielles 932.35 945.66
chemins de fer 185.20 188.30
services publics 107.91 108.39
volume 14.460.000 17.760.000

Indice Dow Jones

par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

La faiblesse en début de séance a été attribuée aux réserves manifestées par de nombreux investisseurs, qui craignent que les mesures anti-inflation annoncées mercredi par le président Nixon ne soient pas suffisantes. Le redressement de la tendance s'est amorcé lorsqu'on a été connus les indices des prix de gros pour avril, qui ont progressé à un rythme moins élevé que le mois précédent.

Cours des billets de banque étrangers

du jeudi 3 mai 1973

Achat Vente

Angleterre (1 \$) 7.10 8.25
U.S.A. (1 \$) 3.95 3.35
Canada (1 \$ can.) 3.15 3.35
Allemagne (100 DM) 112.50 116.50
Autriche (100 sch.) 15.50 16.—
Belgique (100 fr.) 7.95 8.35
Espagne (100 ptas) 5.35 5.75
France (100 fr.) 70.— 73.—
Danemark (100 cr. d.) 50.50 54.50
Hollande (100 fl.) 108.— 112.—
Italie (100 li.) —.5150 —.5450
Norvège (100 cr. n.) 53.— 57.—
Suède (100 cr. s.) 70.— 74.—

Marché libre de l'or

Pièces :
suisses (20 fr.) 88.— 95.—
françaises (20 fr.) 68.— 75.—
anglaise (1 souv. anc.) 91.— 98.—
anglaises
(1 souv. nouv.) 78.— 83.—
américaines (20 \$) 465.— 495.—
Lingots (1 kg) 9375.— 9525.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

bulletin boursier

Table with multiple columns for stock market data including NEUCHÂTEL, MILAN, AMSTERDAM, TOKYO, PARIS, LONDRES, ZURICH, and FRANCFORT. Each column lists various stocks and their prices for different dates.

Nixon : la paix ne saurait dépendre uniquement de l'équilibre instable entre les deux géants nucléaires

WASHINGTON (AFP). — Le message annuel du président des Etats-Unis sur l'« état du monde », un document de plus de 230 pages, a donné une fois de plus au président Nixon l'occasion de revenir jeudi sur les grands thèmes de la politique extérieure qu'il avait tracés dès le début de son premier mandat et qu'il affirme vouloir mener à bon terme, sinon cette année, du moins dans les années à venir.

Fondés sur le principe selon lequel « la paix ne saurait dépendre uniquement de l'équilibre instable entre deux géants nucléaires », ces thèmes, souligne le président, s'appuient sur le fait que les Etats-Unis doivent adapter leur politique étrangère aux changements profonds

survenus dans le monde ces dernières années. « Nous visons, dit M. Nixon, à une structure stable et non pas à un équilibre classique des forces. »

LA CHINE

« Là où des ponts ont été construits, poursuivait-il, nous veillerons à les consolider. Le pont le plus précaire lancé l'an dernier étant celui qui relie maintenant Pékin à Washington, c'est à la Chine que le président consacre le premier chapitre de son message alors que l'an dernier, le premier chapitre traitait des relations avec Moscou. Les relations avec la Chine, que les Etats-Unis souhaitent « pacifique, indépendante et confiante en elle-même », doivent être améliorées de manière que « l'intérêt commun l'emporte sur les divergences. »

Mais s'il rappelle les progrès majeurs dans les relations entre les deux pays depuis son voyage à Pékin en février 1972, le président ne donne aucune précision sur les mesures concrètes qu'il compte prendre pour franchir un nouveau pas vers leur normalisation concrète.

L'URSS

Avec l'URSS, qui apparaît en deuxième place dans l'ordre des priorités de la politique étrangère américaine, le président Nixon exprime l'espoir que les relations entre son pays et Moscou s'améliorent sur la base des principes de l'accord du 29 mai 1972 entre les deux pays. Si elle continue de s'affirmer, la détente amorcée l'an dernier, ne pourra que faciliter la solution des problèmes dans lesquels les deux pays se trouvent, de par leur puissance, engagés à titre de tiers comme la crise

du Proche-Orient ou la question du désarmement en Europe.

LE VIET-NAM

La question indochinoise fait l'objet d'un chapitre spécial du message présidentiel. M. Nixon regrette que la paix en Indochine ne soit encore « ni complète ni solide » et menace une fois de plus le Viet-nam du Nord de représailles s'il ne respecte pas intégralement les accords de Paris du mois de janvier. Il exprime enfin le vœu de voir les puissances étrangères, sous-entendu la Chine et l'URSS, exercer une influence modératrice, la même qu'il affirme exercer sur le Viet-nam du Sud.

LE PROCHE-ORIENT

Au Proche-Orient, les mêmes principes de modération doivent guider les grandes puissances impliquées dans le conflit israélo-arabe. Dans l'immédiat, souligne le président, une « paix instantanée » ne saurait être imposée de l'extérieur, mais l'objectif des Etats-Unis reste de faire passer le conflit de la confrontation à la négociation puis aux conditions de paix posées par la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'escalade du terrorisme et des représailles constitue une menace grave au cessez-le-feu et à toute chance de paix, ajoute M. Nixon dans son message au Congrès.

Le terrorisme international, souligne M. Nixon, n'est pas exclusivement un problème arabo-israélien. C'est un problème international que les Etats-Unis combattent à grand effort. Mais une génération de frustration chez les réfugiés de Palestine a fait du Proche-Orient un foyer de ce genre de violence.

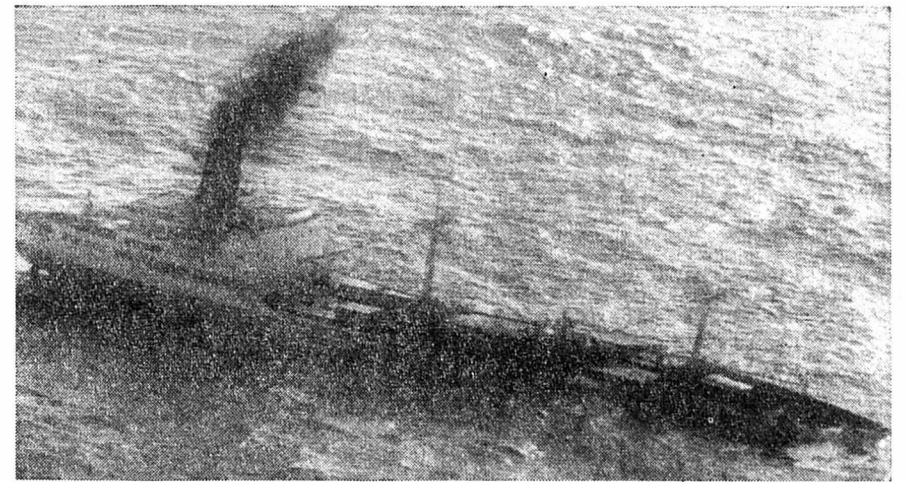
A propos de l'Europe, M. Nixon a prévenu les Européens qu'ils doivent, s'ils veulent conserver la protection militaire des Etats-Unis, renoncer à poursuivre des politiques économiques « régionalistes ». (Lire à ce propos nos informations en première page).

Le même souci de libéralisation des échanges est le but que se fixe le président dans le chapitre qu'il consacre à la politique économique internationale. Il souligne également dans ce chapitre la nécessité d'une réforme du système monétaire international.

UNE AMERIQUE FORTE

Enfin, le président Nixon a exprimé l'espoir d'être le premier chef d'Etat américain à se rendre en Afrique. Il aura d'autre part « des entretiens personnels avec des leaders africains cette année. »

« L'élaboration d'un monde pacifique demande avant tout une Amérique forte, une Amérique engagée, affirme en conclusion le président. Mais les Etats-Unis seuls ne peuvent atteindre ce but. Nos amis et nos adversaires doivent prendre leur part dans cette tâche. »



Le cargo britannique coule lentement.

(Téléphoto AP)

La fin du « Bencruachan »

DURBAN (AFP). — Le cargo britannique « Bencruachan » (14.650 tonnes) avec 68 personnes à bord, est en train de couler lentement à une centaine de kilomètres à l'est de Durban, après avoir été atteint par une vague géante qui a déchiré sa coque et noyé une de ses cales.

Le bateau a un équipage de 24 Européens et 32 Chinois et transporte douze passagers.

Le « Bencruachan », un des plus gros bâtiments de la compagnie « Ben Line », se dirigeait vers le sud. Il devait faire

escale à Durban pour se ravitailler mercredi soir, mais a poursuivi sa route vers le Cap en raison de l'encombrement qui régnait dans le port. Il venait de Singapour et regagnait l'Angleterre.

Le navire avait lancé un premier signal de détresse à 3 h 10 disant que l'eau pénétrait dans ses cales par une écaille mais qu'il n'y avait pas de « danger immédiat ».

Cinq navires au moins, dont le pétrolier britannique « Flowergate » de 106.700 tonnes, se sont portés au secours du « Bencruachan ».

Hausse du taux allemand de l'escompte

BERLIN (AFP). — Annonçant hier la hausse du taux allemand de l'escompte de 5 à 6 % et celle du taux des avances sur titres de 7 à 8 %, décidée par le conseil central de la Bundesbank, M. Karl Klagen, président de l'institut d'émission a précisé que la banque centrale a ainsi « fourni sa contribution nécessaire à la politique de stabilité ». Il s'est aussi déclaré convaincu que l'Etat fédéral, les gouvernements des Länder et les communes feront de leur côté tout leur possible pour enrayer la poussée des prix et freiner la demande.

M. Klagen s'est prononcé en faveur d'une nouvelle surtaxe fiscale destinée à stabiliser la conjoncture.

Les chasseurs libanais entrent en action dans les combats contre les fedayins

BEYROUTH (AP). — La guerre libano-palestinienne, limitée jusqu'à jeudi après-midi aux affrontements au sol, a pris dans la soirée une dimension supplémentaire avec l'intervention de l'armée de l'air qui a attaqué des positions de fedayins à la roquette et à la mitrailleuse.

Après les durs combats de mercredi et de nouveaux affrontements meurtriers toute la journée de jeudi à Beyrouth comme dans la périphérie, cette nouvelle escalade du conflit rend la situation au Liban plus alarmante que jamais.

EN PIQUE

Guidés par des hélicoptères, deux chasseurs « Hawker Hunter » ont en un quart d'heure environ effectué de huit à dix attaques en piqué contre le camp de réfugiés de Bourj-al-Barajneh, près de l'aéroport international, où les fedayins s'étaient retranchés. Ces derniers avaient au préalable ouvert le feu au mortier et à la roquette en direction de la salle de transit de l'aéroport — immé-

diatement fermée au trafic commercial — où des passagers et des employés durent précipitamment se mettre à couvert.

Les Palestiniens du camp, ainsi que ceux occupant l'autre camp proche de Sabra-Chatillas, tentèrent d'abattre les appareils à la mitrailleuse lourde mais sans y parvenir.

Sans faire référence à ces attaques aériennes mais apparemment pour les justifier, le ministère de la défense a publié après le raid un communiqué déclarant que les autorités militaires « avaient été contraintes de bombarder les nids de mitrailleuse d'où partaient les tirs afin de les réduire au silence et d'empêcher des pertes... à l'aéroport, aux hôpitaux, aux casernes et aux quartiers résidentiels voisins visés par les Palestiniens. »

Ses attaques aériennes auraient fait des dizaines de morts et de blessés, selon les premières informations.

Elles sont intervenues en conclusion d'une journée dramatique qui a vu une fois encore la capitale libanaise mise à

feu et à sang. De l'aube au crépuscule, ce ne fut que tirs d'armes automatiques, rafales de mitrailleuses ou explosions de bazooka, le tout ponctué à intervalles réguliers par les sirènes hurlantes des ambulances.

Les tanks et les voitures blindées ont encore sillonné la ville à la recherche des nids de résistance installés par les fedayins en de nombreux points stratégiques de la ville. Un fort contingent de Palestiniens ayant occupé un groupe de cinq immeubles de 12 à 15 étages près du stade Camille Chamoun, les blindés n'hésitèrent pas à tirer des obus de 105 mm sur ces immeubles qui sont tous maintenant constellés de trous béants.

EN PROVINCE

Tandis que de durs combats se poursuivaient autour du stade, de l'aéroport et des camps de réfugiés, ainsi que dans un quartier résidentiel très peuplé du sud-ouest de Beyrouth, divers incidents se sont produits dans la périphérie et en province. C'est ainsi que, dans le sud, près de la frontière israélienne, l'armée a ouvert le feu sur un véhicule occupé par des fedayins qui tentaient de forcer un barrage. Quatre d'entre eux ont été tués, dont le chef régional du groupement palestinien « Saika » soutenu par la Syrie et le capitaine Riad Aouad, officier d'El Fatah très proche de M. Yasser Arafat.

Le couvre-feu de 24 heures, qui demeure en application, a été levé pendant deux heures le matin et à nouveau dans l'après-midi pour permettre à la population de se ravitailler dans les rares boutiques restées ouvertes.

A la nuit tombée, l'armée a fait savoir que deux tentatives de cessez-le-feu avaient échoué. Elle a dissous les commissions de trêve conjointes et a prié les médiateurs palestiniens de retourner dans les camps.

Vers une surveillance des prix en France

PARIS, (AP-AFP). — M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des finances, a fait approuver au Conseil des ministres le principe d'une programmation contrôlée des prix qui doit permettre de faire face aux « mauvaises perspectives » des prix qui se présentent pour le printemps et l'été 1973.

Avant d'exposer au Conseil le principe de cette programmation qui doit être annuelle à partir du 1er avril, le ministre a noté le succès remporté par la baisse de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) qui a permis aux prix industriels à la consommation de rester stables pendant le premier trimestre et de limiter, au cours de ce même trimestre,

la hausse d'ensemble des prix à 0,8 %, ce qui représente un rythme deux à trois fois inférieur à celui enregistré par les principaux partenaires de la France.

QUATRE CAUSES

Selon M. Comiti, porte-parole du gouvernement, qui rendait compte des travaux au Conseil, M. Giscard d'Estaing a indiqué ensuite que les perspectives des prix étaient mauvaises pour le printemps et l'été.

Il a expliqué que cette hausse excessive tient à quatre causes : ● la situation de certains marchés alimentaires, notamment celui de la viande ; ● la hausse des matières premières importées ; ● l'inflation mondiale ; ● enfin l'évaluation « excessive de l'ensemble des rémunérations, qui ne s'est nullement ralentie malgré la modération du mouvement des repli constatée au cours du premier trimestre ».

M. Giscard d'Estaing a informé le Conseil qu'il se propose de retenir comme objectif pour 1973 une hausse des prix inférieure d'un pour cent à celle des principaux partenaires de la France.

Par ailleurs, la détente qui s'était esquissée dès la fin de la semaine dernière sur le plan social et dans la

jeunesse se trouve confirmée. La reprise est totale aux usines Renault, et dans sa filiale chez SAVIEM. La rentrée s'est faite tout à fait normalement dans les lycées et à quelques exceptions près dans les universités.

A ce sujet, de nombreux commentateurs étudiant la position des deux grandes centrales syndicales — la CGT (de tendance communiste) et la CFDT (de tendance socialiste) — relèvent que l'autorité de ces centrales sort quelque peu compromise de l'épreuve Renault, marquée à son origine comme à son terme par un « déphasage » entre les syndicats et « la base ».

UN TEST

Cela dit, si une majorité d'observateurs s'accordent à penser que le printemps s'annonce plutôt tiède que « chaud ». Ils estiment toutefois que CGT et CFDT n'ont pas l'intention pour autant de baisser les bras. Aussi, la journée d'action que leurs deux centrales organisent aujourd'hui dans la métallurgie, et au cours de laquelle des débrayages sont prévus constituera un « test » permettant de juger du climat social réel.

Sous le signe des Neuf



Ces ravissants mannequins londoniens présentent la toute dernière mode en matière de sous-vêtements. La collection est placée sous le signe du Marché commun. En effet, les trois modèles de gauche à droite, anglo-saxon, méditerranéen et nordique.

(Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Corée du Nord: culte de la personnalité

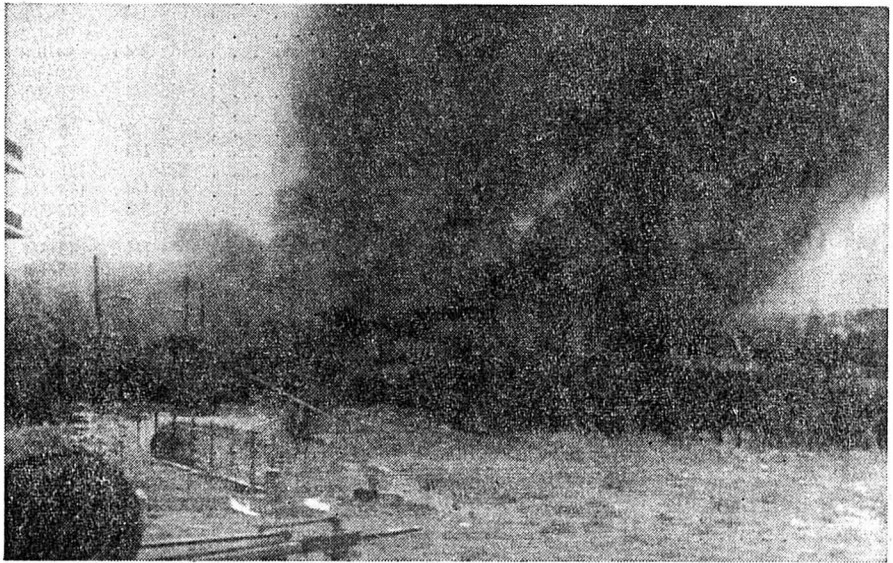
C'est l'année dernière que, pour la première fois depuis vingt ans, une tentative sérieuse a été faite en vue du rapprochement de la Corée du Nord et de la Corée du Sud. L'objectif immédiat était de créer les conditions pour éviter un retour à une situation de conflit, donc rechercher le meilleur chemin pour améliorer les relations entre les régimes de Pyongyang et de Séoul. L'objectif plus lointain est la réunification du pays, divisé depuis vingt-sept ans et qui fut victime d'une tentative d'agression des communistes sur la Corée du Sud en 1950.

Jusqu'à présent, les résultats des conversations ont été plutôt minces. Certes, on évite de se lancer dans des aventures armées, comme les Nord-Coréens paraissent vouloir le faire vers 1970-71, mais les discussions se heurtent inévitablement au fait que les communistes du nord n'entendent nullement procéder à une démocratisation quelconque de leur régime. Mieux encore : le culte de la personnalité, la quasi vénération dont est entourée la personne de Kim Il-sung, « leader » communiste du nord, non seulement n'a pas diminué mais a encore été accentué depuis que celui-ci est devenu le président de la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord).

C'est ainsi qu'à l'occasion de « l'élection » (sic) de Kim Il-sung à la magistrature suprême, le comité central du parti révolutionnaire pour la réunification — il s'agit, en fait, d'un mouvement dépendant entièrement du P. C. nord-coréen mais qui est soi-disant installé dans le sud — a adressé un message à Kim Il-sung. Voici en quels termes on s'adresse à ce « leader » communiste : « Le camarade Kim Il-sung, grand soleil de la nation et père affectueux de notre peuple... « leader » respecté et bien-aimé... saint héros sans pareil... génie de la révolution... soleil qui sauve le monde... créateur des idées impérissables... penseur réel et le plus distingué de l'époque actuelle... » Et voici un extrait de ce message particulièrement édifiant : « Les sentiments de haute vénération et adoration des peuples du monde envers le respecté « leader » s'approfondiront encore et la révolution mondiale prendra un plus grand élan, du fait de la grande force d'attraction des idées de djontché (le Kim Il-sungisme) !... »

Après Staline, Mao Tsé-toung, Hô Chi-minh, voici Kim Il-sung devenu quasiment un « dieu vivant », un « soleil de l'humanité » comme l'affirme le message ! On comprend que dans ces conditions, les conversations concernant la réunification des deux Corées ont quelques difficultés à évoluer favorablement.

I. P. S.



Les combats font rage sur la route menant à l'aéroport de Beyrouth. (Téléphoto AP)

Sacrifice rituel en Floride

DAYTONA-BEACH, (Floride), (AP). — Un garçon de cabine de 17 ans, Ross Michael Cochran, a été torturé pendant une journée avant d'être mis à mort par un groupe de jeunes gens pratiquant le culte de Satan, qui, selon la police, ont procédé à un sacrifice rituel, et dont six ont été mis en état d'arrestation.

La victime, ligotée sur une table servant d'autel, dans le sous-sol d'une villa délabrée de la côte, appelée « l'abri du gardon », avait été flagellée avec des chaînes et avait eu le corps transpercé avec des morceaux de verre effilés.

Son cadavre mutilé a été découvert dans un boqueteau à 25 km au sud-ouest de Daytona-Beach.

Selon les policiers Michael Cochran, qui se vantait d'être un agent du bureau des narcotiques, aurait pu s'attirer ainsi l'hostilité de certains membres de la secte. Il était élevé dans une école pour enfants anormaux à Orange-City, qui avait été placée sous le contrôle de l'Etat, une enquête ayant établi en février dernier, que les pensionnaires de l'établissement étaient soumis à des punitions excessivement sévères et participaient à des scènes de débauche.

Italie: un forcené tue quatre personnes

BIELLA (Piémont), (AFP). — Un jeune chômeur italien a tué à coups de feu, quatre personnes mercredi soir au cours d'une crise de folie, à Poderano, près de Biella dans le Piémont, avant de se donner la mort.

Le forcené, Aldo Chiorino, 29 ans, a d'abord assassiné, à coups de revolver, deux de ses anciens camarades de travail, ainsi que la femme de l'un des deux victimes. Puis il a tué à bout portant un agent de police qui tentait d'intervenir. Ses forfaits accomplis, Chiorino s'est fait justice en se logeant une balle dans la tête avec l'arme du quadruple crime.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Mort du caricaturiste Jean Bosc

PARIS, (DPA). — Jean Bosc, l'un des caricaturistes français les plus connus, s'est donné la mort, dans la nuit de mercredi à jeudi, en se tirant une balle de carabine dans la bouche, à son domicile d'Antibes. Agé de 49 ans, Jean Bosc — souffrait depuis dix ans de dépressions nerveuses.

Maurice Druon et le gaullisme

PARIS, (AFP). — « Le gaullisme n'est pas mort avec le général De Gaulle. Je pense même que la majorité des gaullistes n'est pas née encore à l'heure qu'il est. Le gaullisme, c'est la référence de la France pour cent ans, et peut-être même davantage », a déclaré M. Maurice Druon, membre de l'Académie française, célèbre romancier, qui vient d'être nommé ministre des affaires culturelles, dans une interview à l'AFP.

Vandales à Paris

PARIS (AP). — Des vandales qui s'étaient introduits dans l'église Saint-Gervais, à Paris, ont découpé dans le célèbre tableau de Claude Vignon « La décollation de Saint-Jean-Baptiste » un panneau de 94 centimètres sur 62 centimètres représentant la décollation proprement dite, et l'ont emporté.

Le tableau tout entier avait déjà été volé le 10 janvier 1972, mais il avait été retrouvé trois jours plus tard et le voleur avait été appréhendé.

Coup de filet à Prague

PRAGUE (AP). — Plus de mille personnes ont été interrogées par la police dans les jours qui ont précédé le 1er mai à Prague, révèle le journal « Svobodno Slovo ». Sur ce nombre, 90 prostituées, souteneurs, voleurs et autres suspects ont été immédiatement arrêtés ainsi que 115 personnes recherchées par la police. Quarante-neuf armes, pour lesquelles leurs propriétaires ne possédaient pas de permis, ont été confisquées.

Attentats en Italie

ROME, (AFP). — Deux attentats ont été commis, durant la nuit de mercredi à jeudi, contre des casernes de carabinieri dans le nord de l'Italie. A Gènes, des inconnus ont déversé plusieurs litres d'essence devant le portail d'une caserne et y ont mis le feu. Les hommes du corps de garde et les pompiers ont maîtrisé rapidement l'incendie. A la périphérie de Turin, une charge de poudre a explosé au bas du mur d'enceinte d'une autre caserne. La déflagration, très violente, n'a provoqué que quelques dégâts matériels mais a semé la panique parmi les habitants du quartier réveillés en sursaut. A Lodi, près de Milan, un bidon d'essence a explosé sous la voiture, qui a été en grande partie brûlée, d'un dirigeant d'une raffinerie de pétrole.

Meurtrier identifié

ROME (DPA). — La police italienne a révélé l'identité d'un terroriste arabe, qui, vendredi dernier, avait abattu, à Rome, M. Vittorio Olivares, ressortissant italien employé à la compagnie aérienne d'Israël « El Al ». Il s'agit d'un jeune homme de 22 ans, Moulhan Seif el-din al Mamoun, fils d'un avocat très connu à Damas. Lors de son arrestation, le meurtrier était porteur de faux papiers d'identité. Il s'était présenté comme membre de l'organisation terroriste « Septembre noir ».

AMERIQUE

La situation en Argentine

BUENOS-AIRES (AFP). — Les commandants des trois armées d'Argentine auraient décidé de retarder l'arrivée au pouvoir des autorités élues le 11 mars dernier, annonce le journal péroniste « Democracia ».

Cette décision de prolonger le régime des militaires et de retarder d'autant l'arrivée au pouvoir du nouveau président Hector Campora aurait pour but de « lutter contre les extrémistes et les groupes de guérilleros particulièrement contre l'armée révolutionnaire du peuple ».

ASIE

Victoire japonaise dans l'Himalaya

KHATMANDOU (Népal) (AP). — Une expédition japonaise a réussi mardi l'ascension du Poumori (7415 mètres) par la face sud. La même expédition avait dû rebrousser chemin à 6800 mètres, en 1971, par suite du mauvais temps. L'ascension du sommet Himalayen, par la face sud, a été réussie pour la première fois en 1972.

AFRIQUE

Ouverture du sommet de l'OCAM

PORT-LOUIS (AFP). — La séance inaugurale de la neuvième conférence au sommet de l'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne (OCAM) s'est ouverte hier après-midi à Port-Louis, capitale de l'île Maurice.

Invitez vos amis !

Chez vous... sans souci, car nous nous chargeons du reste.

Une cocktail-party, un buffet froid ou chaud, un menu complet ou une de nos spécialités de fruits de mer... c'est notre affaire. Nous nous chargeons de toutes les corvées précédant ou suivant votre réception.

Et vous avez le temps de vous occuper de vos amis.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

Conférence publique et gratuite sur la Science Chrétienne

Qu'est ce qui va nous guider?

par John Richard C. Kenyon C.S.B. de Londres membre du Conseil des conférences de la Science Chrétienne

Edifice de l'Eglise FAUBOURG DE L'HOPITAL 20

Jeudi 10 mai 1973 en anglais, à 19 h. 00 traduction en français, à 20 h. 30